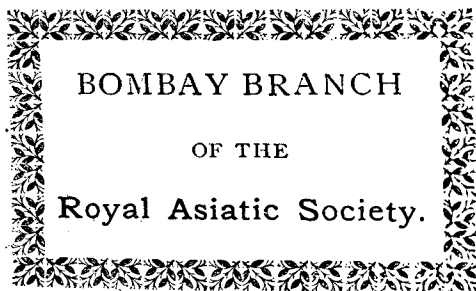


Fy  
949.6  
Han/His  
32595



NOT TO BE ISSUED  
OUT OF THE LIBRARY.









**HISTOIRE**  
**DE**  
**L'EMPIRE OTTOMAN**

**SE TROUVE ÉGALEMENT :**

à BRUXELLES,	chez J.-P. Meline, Cans et C <sup>ie</sup> .
AMSTERDAM,	Lutchmann et fils.
LA HAYE,	Les frères van-Cleef.
FRANCFORT,	Jügel.
GÈNES,	Yves-Gravier.
FLORENCE,	J. Piatti.
LEIPZIG,	Brockhauss.
TURIN,	J <sup>b</sup> . Bocca.
VIENNE,	Rohrman et Schweigerd.
VARSOVIE,	E. Glucksberg.
MOSCOU,	A. Semen.
	V <sup>e</sup> Gautier et fils.
	Ch. Urbain et C <sup>ie</sup> .
ODESSA,	J. Sauron.
	Miéville.
CONSTANTINOPLE,	J.-B. Dubois.

HISTOIRE  
DE  
L'EMPIRE OTTOMAN

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS,

PAR J. DE HAMMER.

OUVRAGE PUISÉ AUX SOURCES LES PLUS AUTHENTIQUES ET RÉDIGÉ SUR DES DOCUMENTS  
ET DES MANUSCRITS LA PLUPART INCONNUS EN EUROPE;

Traduit de l'Allemand

PAR J.-J. HELLERT;

ACCOMPAGNÉ D'UN ATLAS COMPARÉ DE L'EMPIRE OTTOMAN, CONTENANT 24 CARTES  
ET 15 PLANS DE BATAILLES DRESSÉS PAR LE TRADUCTEUR.

TOME QUINZIÈME.

DEPUIS LE TRAITÉ DE PAIX DE BELGRADE JUSQU'À L'AVÈNEMENT  
DU SULTAN MOUSTAFA III.

1739 — 1757.

32595

ac

W W - d - 1

PARIS

BELLIZARD, BARTHÈS, DUFOUR ET LOWELL,  
1 bis, RUE DE VERNEUIL.

Londres.

BOSSANGE, BARTHÈS ET LOWELL,  
14, Great Marlborough Street.

Saint-Petersbourg.

Fd. BELLIZARD ET Cie. LIBRAIRES,  
au Pont-de-Police.

M DCCC XXXIX

32595



00032595

# HISTOIRE

DE

## L'EMPIRE OTTOMAN.

---

### LIVRE LXVIII.

Villeneuve. — Bonneval. — Traité d'alliance offensive et défensive avec la Suède. — Traité de commerce avec la France et Naples. — Mort de Mengli-Ghiraï. — Fondation d'une bibliothèque par le Sultan. — Émeute à Constantinople. — Révocation du grand-vizir. — Difficultés survenues dans l'exécution de la paix conclue avec les deux cours impériales. — Le comte d'Ulefeld ; l'ambassadeur turc à Vienne. — Exécution de l'interprète Gliika. — Convention avec l'Autriche et la Russie. — Ambassade persane. — Présens envoyés à Médine. — Acroolithes. — Roumanzoff. — Ambassades en France et à Naples. — Voile de la pierre du sacrifice à Içoria. — Robinson Crusœ turc. — Incendies. — Destitution du grand-vizir. — Fondation d'une cuisine publique par le Sultan. — Mariage. — Mort d'une sultane. — Nadirschah devant Bagdad. — Le grand-vizir est renversé. — Délimitation de la Bosnie. — Relations avec la France, la Suède, la Pologne et la Prusse. — Bonneval. — Nadirschah assiège en vain Mossoul. — La tête du maître des cérémonies est menacée. — Médine. — Nomination de Raghîb au gouvernement du-Caire, de Kesrieli à celui d'Erzeroum ; le serasker marche contre la Perse. — Mission de Kesrieli. — Levée du siège de Karss. — Ambassade indienne. — Circulaire relative à la médiation. — Penkler et Bonneval. — Bataille d'Eriwan. Mort d'Yegen Mohammed-Pascha. — Préparatifs de guerre et ambassades. — Destitution du moufti Pirizadé. — Mort du kisaraga. — Changemens dans le ministère. — Constructions. — Chute du grand-vizir Esseid Hassan. — Exécution d'un propagandiste chrétien. — Grand inquisiteur. — Prince persan. —

Tentatives de la France. — Mort de Bonneval. — Renouvellement de la paix avec la Russie. — La paix conclue avec l'Autriche est prorogée indéfiniment.

La paix de Belgrade, qui établit un nouveau règlement de frontières avantageux à la Porte et qui fut conclue avec la médiation et sous la garantie de la France, est, sous ce double point de vue, l'un des actes les plus saillans que mentionnent les annales diplomatiques ottomanes et françaises. L'influence de la France sur les affaires de l'Empire ottoman ne fut jamais aussi décisive ni avant, ni depuis, et la mission de M. de Villeneuve est assurément la plus mémorable que signale l'histoire des relations diplomatiques de la France avec la Turquie. Si l'Angleterre, cent ans auparavant, s'était la première portée médiatrice d'un traité de paix entre la Porte et la Pologne, la France venait de garantir, la première entre les puissances chrétiennes, l'exécution de conventions conformes au droit des gens, intervenues entre une autre puissance d'Europe et l'Empire ottoman. Villeneuve, revêtu du titre éclatant d'ambassadeur extraordinaire, était à la fois l'âme, le conseil et le guide de toutes les négociations entamées à cette époque auprès de la Porte par les divers cabinets européens. Auprès de lui, figurait Bonneval, l'agent le plus actif de la politique ottomane vis-à-vis des États chrétiens. Exilé à Kästemouni, parce que sa vivacité toute française et la hardiesse de son langage étaient devenues insupportables au grand-vizir Yegen Mohammed-Pascha,

TABLES GÉNÉRALOGIQUES

DES NOMS DE DOMAINE.

DES PRINCES ET DES GRANDS FEUDATAIRES MENTIONNÉS DANS LES TOMES QUINZIÈME ET SEIZIÈME DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN.

L.

Table généalogique des Princes ottomans.

Prince Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Prince Ibrahim, le fils de Mustafa II, ... Prince Mehmed, le fils de Mustafa II, ...

M.

Mehmed Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

N.

Nizam Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

O.

Othman Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

P.

Pasha Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

Q.

Qasim Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

R.

Rahim Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

S.

Sadik Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

T.

Tahsin Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

V.

Vahid Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

245. Ibrahim Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

Y.

Yahya Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

Z.

Zeynep Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

246. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

A.

Abdullah Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

B.

Bahadır Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

C.

Çelebi Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

D.

Devlet Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

E.

Efendi Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

F.

Fahri Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

G.

Gazi Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

H.

Hacı Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

I.

Ibrahim Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

247. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

248. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

249. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

250. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

251. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

252. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

253. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

254. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

255. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

256. Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ... Mustafa Mustafa, le fils de Mustafa II, ...

à l'origine d'elles, ou du moins de leur descendance, ...

à l'origine d'elles, ou du moins de leur descendance, ...

à l'origine d'elles, ou du moins de leur descendance, ...

à l'origine d'elles, ou du moins de leur descendance, ...





dont l'humeur altière ne souffrait aucune contradiction, il avait été rappelé peu après la chute de ce dernier. Sans la protection du kïslaraga, il eût probablement payé sa franchise de sa vie<sup>1</sup>. Pour motiver son bannissement, on lui avait imputé à grief de n'avoir pas empêché ses bombardiers d'adresser au Sultan des requêtes turbulentes à l'effet d'obtenir le paiement de leur solde; mais la véritable cause de cette mesure avait été la haine que lui portait le grand-vizir Yegen. Sous le successeur de ce dernier, il prit de nouveau part aux affaires publiques, mais non pas toujours avec un égal succès, car il trouva dans Villeneuve, avec lequel il était brouillé, plutôt un obstacle qu'un auxiliaire à l'exécution de ses plans et de ses conceptions; seulement, lorsque leurs intérêts politiques vinrent à se confondre, et c'est ce qui arriva dans plus d'une circonstance, un résultat prompt et sûr fut le prix de leurs efforts communs. A l'appui de cette assertion, nous citerons, comme exemple, les négociations avec la Suède que Villeneuve et Bonneval secondèrent de tout leur pouvoir. Les ministres suédois Hœpken et Carlson voulaient signer le traité d'alliance offensive et défensive projeté avec la Porte, sans attendre l'échange des ratifications de la paix conclue par cette puissance avec la Russie, afin de pouvoir en aviser les résidens russes lors de l'échange des ratifications. Le grand-vizir,

<sup>1</sup> *Bonneval relegato in Castemuni, attiratosi la disgrazia per la vivacità del suo spirito e per la libertà del suo parlare contra il G. Veziro. Al favore del Chïslaraga ascaivesi la di lui perservazione in vita. S. Cont., f. 895.*

favorablement disposé pour l'alliance suédoise, grâce à l'influence de Villeneuve, ne voulait cependant pas, malgré les pressantes instances de l'envoyé suédois, la conclure avant l'échange des ratifications, pour ne donner à la Russie aucun prétexte d'insister sur le démantèlement d'Azof ou la cession de Chocim. Le traité fut signé le jour même où arriva à Constantinople la nouvelle de la remise de Chocim : il comprenait neuf articles, en vertu desquels le traité d'amitié et de commerce qui faisait l'objet de cette alliance recevait une nouvelle sanction, par l'engagement que prenaient les deux parties de se prêter un appui mutuel en cas d'agression de la part de la Russie (20 janvier 1740).

Cette alliance offensive et défensive est la première qui ait été réellement conclue entre la Porte et une puissance européenne, car la prétendue alliance qui avait existé entre François I<sup>er</sup> et Souleïman I<sup>er</sup> n'était au fond qu'un traité d'amitié et de commerce<sup>2</sup>. Le résident russe Wischniakoff fit exprimer au grand-vizir, par son interprète, le mécontentement que cette alliance causait à la Russie, et fit offrir au reis-efendi, dont la cupidité était bien connue, une somme de quatre cents bourses pour qu'il l'empêchât d'être ratifiée. « J'aime » l'argent tout comme un autre, » répondit naïve-

<sup>1</sup> Voyez dans Laugier, II, p. 383, le texte du traité.

<sup>2</sup> C'est encore par erreur que Flassan a fait remonter cette alliance à l'année 1535, tandis qu'elle fut conclue en 1536, ainsi que l'a démontré le journal asiatique dans un article sur *les premières relations diplomatiques avec la Porte*, t. X, p. 19.

ment le reis-efendi à l'interprète de la Porte, « mais » il faut respecter les convenances et je ne vois aucun » moyen de remplir sur ce point le vœu de la Russie. » Le résident russe remit à M. de Villeneuve, de la part de sa souveraine, un présent de vingt-cinq mille roubles et l'ordre de Saint-André, sans que cette générosité changeât en rien la politique française. Wischniakoff avait pour mission de négocier à la Porte la reconnaissance du titre impérial en faveur de la Czarine, l'achèvement de la délimitation, le cérémonial des grandes ambassades et le retrait de l'alliance suédoise. Villeneuve s'efforça de prémunir contre les offres de la Russie le reis-efendi et l'interprète de la Porte, tous deux fort sensibles à l'appât du gain. Les ministres napolitains, Finochetti et Rumiti, n'avaient dû qu'au prestige de l'or et aux efforts de Bonneval la conclusion d'un traité d'amitié avec la Porte; cet acte était vu d'aussi mauvais œil par la France que par les puissances maritimes. Comme ils s'étaient dessaisis de leur minute signée, avant d'avoir reçu la minute turque, Villeneuve trouva moyen de se la faire remettre et d'y supprimer l'article relatif aux sécurités et aux indemnités que le Sultan avait assurées aux Napolitains contre les Barbaresques. Ce traité comprit vingt-un articles et les deux minutes en furent échangées dans une audience solennelle du grand-vizir (14 avril 1740 — 17 moharrem 1153). Enfin, l'ambassadeur français négocia, en plusieurs conférences, le renouvellement des anciennes capitulations qui existaient entre la Porte et la France; il les fit convertir

en un traité formel d'amitié et de commerce consistant en vingt-quatre articles, que rompit la campagne d'Égypte et qui fut de nouveau métamorphosé en un traité de paix; c'est celui qui régit encore aujourd'hui les relations de la France avec l'Empire ottoman (30 mai 1740 — 4 rebioul-ewwel 1153).

Le khan de Crimée, Menghli-Ghirai, étant mort peu de temps après la conclusion du traité de Belgrade, eut pour successeur son frère, l'ancien kalgha, Sélim-Ghirai<sup>1</sup>. A cette occasion, son chargé d'affaires, Moustafaaga, auquel ses talens comme chanteur avaient fait donner le surnom de Naati Damfadi ou le gendre du chanteur d'hymnes, et que le grand-vizir Yegen avait déjà voulu révoquer de ses fonctions, fut éloigné des affaires publiques<sup>2</sup>.

Le rétablissement de la paix à l'extérieur ramena dans l'Empire les fêtes et les festins. Le grand-vizir donna l'hospitalité au Sultan dans le palais d'été de Behariyé; son propre palais ayant été réduit en cendres par deux incendies successifs, il fut obligé de se rendre à l'ancien palais des grand-vizirs qui était situé près

<sup>1</sup> Soubhi, f. 70 et 71. *Siestrenzewicz* (*Histoire du royaume de la Chersonèse taurique.*), p. 406, dit par erreur que son avènement eut lieu deux ans plus tard, en 1741; c'est à tort également qu'il affirme que le traité de paix avec la Russie ne fut signé qu'en février 1740, tandis que les ratifications en furent échangées dès le 28 décembre 1739.

<sup>2</sup> Soubhi, f. 170, profitant de la réputation qu'avait le chargé d'affaires d'être grand musicien, emploie dans le passage où il parle de sa révocation, les noms de toutes les notes auxquelles il donne un double sens, telles que : *Pest, rost, koutschouk, büfürk*, qui signifient en même temps *degré grand, petit, etc.*

du serai. Le Sultan visita la bibliothèque fondée par lui à la mosquée d'Aya Sofia et où se trouvaient déposés, entre autres raretés précieuses, deux Korans koufes de la main des Khalifes Osman et Ali<sup>1</sup>, trois autres de la plus belle écriture *neschi*, due à la plume d'Yakout, le plus célèbre calligraphe en ce genre d'écriture, et deux exemplaires du livre de la tradition intitulée : *les Oriens*, pareillement écrits par Yakout. A cette bibliothèque étaient attachés dix lecteurs du *Boukhara*, c'est-à-dire du recueil le plus complet de traditions qui soit connu, lesquels devaient, au lever du soleil, en lire tous les jours une partie. Tous les mardis, entre la prière du matin et celle de l'après-midi, le premier imam de la mosquée du sultan Ahmed lisait les préceptes du Koran ; tous les mercredis, le chef des lecteurs du Koran commentait des versets de ce livre sacré et tous les jeudis, il expliquait des passages de la tradition. Le Sultan assista en grande pompe à l'une de ces prédications (21 avril 1740 — 24 moharrem 1153). Le commentateur de la tradition expliqua plusieurs passages du *Boukhara* ; un autre monta en chaire et prêcha ; des cassolettes chargées d'ambre et d'aloës embaumaient le visage des assistans, joignant ainsi leurs parfums à ceux du Koran et de la Souna.

La flotte, commandée par le kapitan-pascha Souleï-

<sup>1</sup> *Meschabikoul-ewwar*, c'est-à-dire, les orientes des lumières. Il existe deux ouvrages de ce titre ; l'un est du juge Ayadh ben Mousa al-Yahssebi, mort en 1149 (544) ; l'autre de l'imam Radhineddin Hasan ben Mohammed es-Fsaghani.

man, mit à la voile sur ces entrefaites, après les trois stations de rigueur; l'une devant le kœschk du rivage où le kapitan-pascha prend congé du Sultan; la seconde au mouillage de Beschiktasch, devant le tombeau de Barbarossa, la troisième enfin, devant le château des Sept-Tours (30 avril 1740 — 3 safer 1153). Les sultanes qui avaient atteint l'âge de puberté furent mariées vers le même temps : la sultane Safiyé, c'est-à-dire la Pure, au vizir Bekir-Pascha, ancien gouverneur de Djiddé, qui se trouvait alors à Constantinople; la sultane Salilné, c'est-à-dire la Probe, au vizir Ali-Pascha, gouverneur de Belgrade, et la sultane Aïsché, c'est-à-dire la Bien-Vivante, au vizir Ahmed-Pascha, receveur des contributions de Morée. Les fêtes occasionnées par ces événements, furent troublées par un soulèvement imprévu de la populace qui, mécontente du prix des vivres que la guerre et les rigueurs de l'hiver avaient contribué à élever, sortit du marché aux fripiers et des boutiques de chaudronniers qui y sont situées, en criant de fermer les boutiques, après en avoir mis plusieurs au pillage (6 juin 1740 — 11 rebioul-ewwel 1153). Instruit de ce qui se passait par le nischandji Ahmed-Pascha, le grand-vizir qui était allé se promener dans la direction des eaux-douces, revint aussitôt après avoir fait prendre les armes à tous les gens de sa suite. Le vizir Hasan, aga des janissaires, se hâta d'armer quelques centaines d'ouvriers inscrits sur les contrôles de cette milice; le colonel du poste des janissaires établi devant la mosquée du sultan Bayezid, harangua en termes énergi-

ques des mutins qui, après avoir vu tailler en pièces quelques-uns des leurs, s'enfuirent et se dispersèrent. Le Sultan qui faisait une promenade sur l'eau, près de la côte asiatique du Bosphore, et qui se trouvait à Begkoz, d'où il se disposait à aller visiter une maison de plaisance nouvellement élevée par ses ordres à Korfouz, s'empressa également de rentrer au serai. Le lendemain, les vizirs et les agas qui avaient été si prompts à réprimer l'émeute, reçurent des vêtements d'honneur, et un édit impérial porta peine de mort contre quiconque oserait fermer ses portes et suspendre ainsi le marché (7 juin 1740 — 12 rebioul-ewwel 1143). Comme le noyau de l'émeute se composait d'Albanais ou d'une populace semblable qui affluait dans la capitale, ils furent soumis à une enquête très-sévère, et tous ceux d'entre eux qui ne purent justifier d'un séjour de dix ans à Constantinople furent renvoyés au lieu de leur naissance.

Huit jours après l'émeute que nous venons de mentionner, une fausse alarme faillit en causer une nouvelle. Un marchand de drap, juif, pressé par un janissaire, son créancier, et voyant que ce dernier voulait user de violence à son égard, s'avisa de crier que c'était un rebelle. L'aga des janissaires qui était dans le voisinage, envoya son sergent <sup>1</sup> pour savoir d'où provenait le bruit qu'il entendait. En un clin d'œil, tout le marché fut en émoi; les boutiquiers, armés de bâtons et de gaules, donnèrent la chasse

<sup>1</sup> *Salma tshokadarsi*. Soubhi, f. 178.

au janissaire qui s'enfuyait. Bientôt, néanmoins, le tumulte fut apaisé, mais le grand-vizir qui, peu de jours auparavant, avait, sur le rapport du tschaouschbaschi, annoncé au Sultan que la tranquillité était entièrement rétablie, ne put se dispenser de lui rendre compte de cet incident, qui d'ailleurs ne serait pas demeuré secret, et le Sultan, ou plutôt le kislaraga, mécontent du grand-vizir pour n'avoir pas su maintenir l'ordre dans la capitale, lui fit redemander le sceau qui fut confié au nischandji Ahmed-Pascha (23 juin 1740—28 rebioul-ewwel 1153). En même temps, le tschaouschbaschi, pour avoir annoncé à tort le rétablissement de la tranquillité publique, fut révoqué de ses fonctions, et envoyé comme mihmandar au-devant de l'ambassadeur qui devait prochainement arriver de Perse. Quant au grand-vizir déposé, il fut d'abord nommé gouverneur de Djiddé, à la place du gendre du Sultan, le vizir Bekir-Pascha, rappelé à la Porte, et quelques jours après, commandant de la Canée. Un rescrit impérial notifia aux agas des sept milices de Constantinople (les janissaires, les sipahis, les silihdars, les djebedjis, les topdjis, les toparabadjis et les khoumbaradjis) le renvoi du grand-vizir, en punition de sa négligence à maintenir l'ordre et la tranquillité, à la conservation desquels il les invita à veiller de concert avec le nouveau grand-vizir. Jusqu'alors, il avait été sans exemple, dans l'Empire ottoman, qu'un souverain eût rendu compte à l'armée d'un changement de grand-vizir : cette notification a depuis passé en usage. Ce précédent semblerait im-



pliquer vaguement l'idée d'un compte-rendu par le souverain à ses sujet des changemens les plus importants survenus dans l'Etat; il est à remarquer toutefois que l'autographe impérial dont il s'agit n'était adressé ni aux gouverneurs du pays, ni aux notables des provinces, ni aux oulémas, ni aux membres du diwan, encore moins au peuple, mais purement et simplement à la force armée dont le siège est dans la capitale. Dans les Etats soumis au régime despotique, l'armée et la capitale donnent seules le pouvoir, comme autrefois les empereurs romains n'avaient de puissance que celle que leur donnait la garde prétorienne. Le despote n'a de rapports qu'avec ses satellites.

Le nouveau grand-vizir était fils de Djaafer-Paschia, qui avait été l'âme damnée du kiaya Osman, exécuté après la prise d'Oczakow et celle de Nissa. Entré au service par la protection de Bekir-Pascha, ancien gouverneur de Djiddé, il s'était élevé successivement aux rangs de maréchal de l'Empire et de grand-chambellan; s'étant distingué au commencement de la guerre contre la Russie, notamment lors du ravitaillement d'Oczakow, et depuis, par le zèle qu'il avait déployé dans l'Aïdin contre les rebelles sous les ordres de Sarioghli, il avait été nommé kaïmakam, et il était nischandji-vizir de la coupole lorsque le sceau de l'Empire lui fut confié <sup>1</sup>. La veille de sa

<sup>1</sup> *Biographies des grands-vizirs*, par Mohammed Saïd. Ce dernier représente le nouveau grand-vizir comme versé dans différentes sciences;

nomination, le vaisseau de guerre suédois destiné à acquitter le reste de la dette contractée par Charles XII était entré dans le port de Constantinople. Gagné, selon toute apparence, par l'or de la Russie, le nouveau grand-vizir déclara aux ministres suédois, malgré la convention passée à ce sujet, que la Porte ne consentait pas à accepter en paiement le vaisseau de guerre dont il s'agit (19 juillet 1740). Quoiqu'il en soit, les ministres russes Cagnoni et Wischniakoff ayant échoué dans leurs négociations au sujet du titre impérial, les ratifications de l'alliance avec la Suède n'en furent pas moins échangées. Les ministres russes témoignèrent du mécontentement à ce sujet; ils demandèrent et obtinrent que l'ambassadeur ottoman envoyé en Russie fût conduit à la frontière par un pascha à trois queues, attendu que le général russe qui devait accompagner l'ambassadeur de sa nation était de rang égal; que le pascha conduisit l'ambassadeur jusqu'à Bender, lui donnât l'hospitalité dans cette ville, et l'y revêtit d'une pelisse d'hermine; que l'échange des ambassadeurs eût lieu à l'est du Dnieper, aux bords de la Salia; que le soin de déterminer la frontière aux alentours d'Oczakow fût confié aux commissaires, et que les prisonniers fussent peu à peu mis en liberté, car l'effervescence populaire trahie par la dernière émeute faisait un devoir d'user de prudence à cet égard. L'inquiétude

mais, s'il faut en croire le rapport déposé aux archives impériales, il ne savait ni lire ni écrire.

que la Porte avait conçue du retard apporté au démantèlement d'Azof cessa, lorsqu'elle apprit que le comte Roumanzoff était nommé ambassadeur extraordinaire, et que le prince Repnin et Nepluïeff, étaient désignés comme commissaires chargés de la délimitation. De son côté, elle avait nommé ambassadeur à Vienne Ali-Pascha, auquel elle conféra, à cette occasion, le rang de beglerbeg de Roumilie, et qui, dès la fin de mai, avait reçu en audience solennelle ses lettres de créance. La nomination de l'ambassadeur impérial fut retardée par diverses difficultés survenues dans l'exécution du traité ; la cour de Vienne se plaignit par l'organe de l'ambassadeur médiateur du mauvais vouloir des commissaires turcs. La démolition des fortifications de Belgrade avait été interrompue, plusieurs actes de violence, de la part des Turcs, ayant donné lieu à des demandes d'indemnité. Afin de satisfaire la cour impériale, et sur la médiation circonspecte <sup>1</sup> de Villeneuve,

<sup>1</sup> Amillot à Villeneuve, 3 avril 1740. « Je conçois partout ce que vous me marquez qu'il est fort dangereux de s'ouvrir jusqu'à un certain point avec les Turcs, non-seulement à cause du peu de secret du drogman et des ministres de la Porte, mais aussi parce que ces mêmes ministres pourraient bien avoir d'autres vues dans leurs menaces, que d'effrayer la cour de Vienne pour en tirer des conditions avantageuses, sans aucun dessein cependant de renouveler la guerre ; en ce cas, nous serions la dupe de nos confidences, et encore plus, si le roi faisait dépendre ses arrangemens de la réalité des promesses du grand-vizir. Sa Majesté le roi de France, continue-t-il, desire rester neutre, mais si elle se trouve forcée de se déclarer, ce ne sera jamais au préjudice des intérêts de l'Empire ottoman à l'égard de la Russie ; le roi a lieu d'être infiniment mécontent de ses procédés en tout genre ; Sa Majesté ne souhaite pas que vous vous en embarrassiez à l'avenir à moins que l'intérêt des Turcs ne l'exige nécessairement.

la Porte se décida à rendre à l'Autriche les onze villages du territoire de Vieux-Orsova qui étaient en litige, à punir les auteurs des exactions commises et à révoquer le pascha d'Orsova. Schmettau écrivit à Villeneuve, pour l'inviter à se plaindre de ce que les Turcs avaient ouvert dans la vallée de Mehadia, à trois ou quatre lieues au-dessus de Vieux-Orsova, le canal qui, aux termes du traité, devait conduire les eaux de la Czerna à l'embouchure de la Bella, c'est-à-dire bien plus loin qu'il n'était stipulé ; il avait proposé d'abandonner sa demande d'indemnité si les Turcs voulaient renoncer à la possession de Vieux-Orsova et à l'établissement de ce canal. Villeneuve appuyait cette motion d'autant plus vivement, que les ingénieurs turcs avaient eux-mêmes déclaré n'être pas en état de détourner entièrement le cours de la Czerna, comme on le leur demandait, et ne pouvoir répondre des dommages qu'occasionnerait aux villages riverains le creusage du canal. Néanmoins, comme le grand-vizir Aouz Mohammed tenait beaucoup à l'ouverture de ce canal, l'examen de l'affaire fut renvoyé aux commissaires pour la délimitation. Ces derniers partirent pour la frontière, et le comte Ulefeld, nommé ambassadeur, reçut ordre de se rendre à Constantinople, mais le reis-efendi ne voulut pas que son échange eût lieu avant que les Autrichiens eussent évacué Belgrade.

Sur ces entrefaites, le chancelier de la cour, comte Sinzendorf, fit à la Porte, par l'intermédiaire de Vil-

Villeneuve, une nouvelle proposition<sup>1</sup> en vertu de laquelle l'Empereur s'engageait à céder la Syrmie aux Ottomans, si, de son côté, la Porte consentait à lui abandonner la langue de terre comprise entre la Drina et l'Unna qui, par le fait, dépend plutôt de l'Esclavonie que de la Servie. Mais, Schmettau lui ayant écrit dans un sens opposé, Villeneuve jugea que ce qu'il y avait de mieux à faire était de s'en référer à la décision des commissaires pour la délimitation. Dans les conférences qu'eurent ces derniers avec le feld-maréchal lieutenant Guadagni, commissaire impérial pour la délimitation, les commissaires ottomans insistèrent sur le détournement de la Czerna, bien que cette opération fût impraticable; sur la cession à la Porte des montagnes situées en face de Vieux-Orsova, bien que le traité eût formellement assigné pour borne au territoire ottoman le pied de ces montagnes; enfin sur la réunion à ce même territoire de l'île Velik Ostrova située près de Belgrade, bien que cette île, plus rap-

<sup>1</sup> Lettre du comte Sinzendorf à Villeneuve, en date du 30 mai 1740. Archives impériales. « Le refus des Turcs de restituer les hauteurs vis-à-vis d'Orsova est directement contraire à l'art. V du traité de paix. M. Neipperg a très-bien fait de rejeter, dès le commencement, avec fermeté toute demande tendante à ce que les Turcs eussent un poucé de la Save et de vouloir que la cession de la Servie ne s'étendit qu'au confluent du Danube. L'Esclavonie est parfaitement distincte de la Servie, et la Syrmie ne l'est pas moins. Si Neipperg, aux conférences de la paix, a fait passer la Syrmie pour une partie de la Servie, il s'est trompé; tout ce qui est en deçà de la Save s'appelle Syrmie, mais, de l'autre côté, depuis le confluent, une partie de la Servie tire vers l'Unna. Sabaz y est situé et cette partie se termine à la Drina. C'est de cette langue que l'on a entendu parler, et, sous ce rapport, l'Empereur ne désavouera pas ce que Neipperg avait accordé sans permission. »

prochée du Banat que de la Servie, eût été cédée par le traité à la cour impériale. A l'instigation de Ville-neuve, le grand-vizir chargea les gouverneurs de Bosnie et de Widdin de veiller à la délimitation et d'en hâter la fin. En juillet, l'ambassadeur impérial, comte Ulefeld, gendre du dernier ambassadeur, comte Wirmond, arriva à Constantinople avec une suite nombreuse (11 juillet 1740) <sup>1</sup>. L'accueil qu'il y reçut ne répondit pas à son attente. Les ambassadeurs étrangers qu'il avait priés de lui envoyer leurs chevaux de main pour orner son cortège, s'en excusèrent sous différents prétextes. Le tschaouschbaschi, qui tout récemment, lorsque l'ambassadeur français, Ville-neuve, avait fait son entrée dans la capitale, s'était tenu à une grande distance en avant de ce dernier, se plaça à la droite du comte Ulefeld, quelques protestations que pût faire ce diplomate, et malgré l'engagement pris par la Porte de se conformer en tout,

<sup>1</sup> Le secrétaire d'ambassade *Heinrich de Penkler*, précédemment interprète de la cour; les interprètes *Selescoviz*, *Momars* et *Elias Linski*; douze jeunes de langues, *Baumeister*, *Preyner*, *Bianchi*, *Mandaller*, *Sachi*, *Echtinger*, *Greitter*, *Augustin*, *Mouska*, *Schmid*, un second *Baumeister*, le fils de *Selescoviz*, le prédicateur, le secrétaire d'ambassade; douze cavaliers d'ambassade, les comtes *Goës*, *Saint Julien*, *Kotulinski*, *Brandeis*, *Hamilton*, *Hohenfeld*, *Hardegg*, *Bertold*, *Pereny*, *Beleredi*, *Wicques*, *L. Gramb*; trente laquais; douze heiduques; douze pages; un corps de musique; un garde du corps; un caissier; un horloger; un capitaine du génie; le lieutenant *Schade* et le secrétaire *Kempelen*, qui tous deux écrivaient le journal de l'ambassade, l'un en français, l'autre en latin (ces deux versions se trouvent à la bibliothèque de la cour impériale); un médecin; un écuyer; deux archivistes; deux courriers.

dans cette circonstance, au cérémonial adopté lors de l'entrée du comte Wirmond. Lorsque l'ambassadeur voulut prendre la droite, le tschaouschbaschi vint se placer derrière lui, en sorte que l'ambassadeur le précéda, comme le tschaouschbaschi avait précédé l'ambassadeur français; le tschaouschbaschi refusa également de manger à la même table que l'ambassadeur, incident des plus fâcheux que n'avaient pas prévu les instructions en vingt-deux points, données au comte Ulefeld<sup>1</sup>. Il avait reçu en outre des instructions secrètes qui contiennent l'histoire de la paix de Belgrade, laquelle ne comprenait pas moins de cent soixante documents, à partir de la médiation de Ville-

<sup>1</sup> 1° Au sujet de la paix de Belgrade; 2° mission de la confirmer donnée à l'ambassade; 3° Schmeltau désigné pour l'échange des ambassadeurs; 4° lettres de créance; 5° si l'ambassadeur turc n'est porteur d'aucune lettre du Sultan pour le président du conseil de cour et de guerre, ne remettre au grand-vizir que celle de ce dernier et non celle de l'Empereur; 6° se conformer pour le cérémonial à celui qui avait été adopté à l'égard du comte Wirmond; 7° voyage jusqu'à Semlin par terre et ensuite par mer; 8° s'enquérir des honneurs rendus à l'ambassadeur français lors de l'échange des ratifications; 9° ordre de paraître en manteau; 10° se conformer en ce qui concerne les prisonniers à l'article XI; 11° la protection et la suzeraineté des trinitaires et des franciscains appartiennent à l'Empereur, en sa qualité d'*advocatus ecclesie romanæ catholicæ*; 12° sécurités à obtenir contre les Barbaresques et les Dulcignotes; 13° s'opposer à l'institution de consuls et de schahbenders, le traité de commerce n'étant pas compris dans la paix de Belgrade; 14° délimitation; 15° se concilier les ambassadeurs des autres puissances; 16° se mettre en relations avec les hospodars par l'intermédiaire de leurs agens; 17° réclamations des sujets; 18° éloigner des frontières Csaky, Illeshazy et Csai; 19° juridiction accordée à l'ambassadeur sur les gens de sa suite, moins toutefois le droit de prononcer la peine de mort; 20° présens; 21° entretenir des agens pour être informé de tout; 22° le reste était laissé à la sagacité de l'ambassadeur.

neuve, jusqu'à la signature du traité, par Neipperg. Les présents se composaient de vases d'argent, de miroirs, de cadres et de tables pour le Sultan, la Validé, les sept vizirs de la coupole, le reis-efendi et le moufti<sup>2</sup>.

L'ambassadeur turc envoyé à Vienne amena avec

<sup>1</sup> Ces instructions, déposées aux Archives impériales, ne forment pas moins de trente-deux feuilles. La soixante-neuvième des cent soixante pièces qui l'accompagnent contient l'histoire du comte Neipperg. Cette histoire de la paix de Belgrade et des fautes commises par le comte Seckendorf, par Wallis et Neipperg est au fond semblable à celle que contient le rescrit adressé aux ambassadeurs publié dans le traité de paix de Belgrade par Moser.

<sup>2</sup> Les fonctionnaires les plus importans de sa suite étaient : le *khazine-dar*, ou trésorier ; le *silihdar* ou porte-épée ; le *mühürdar* ou gardien du sceau ; le *tschokodar* ou porte-manteau, valet de chambre ; le *kıyabeg*, substitut ; le *diwan-efendi*, secrétaire d'ambassade ; le *tschaouschbaschi*, maréchal ; le *kapıdjiler kıyasi*, grand chambellan ; le *selamagasi*, maître du salut ; les *tellitschaouschs*, tschaouschs du diwan, porteurs de cannes ornées de fils d'argent ; *Valaïtschaousch*, tschaousch des parades ; le *kouakdjıaga* ou quartier-maître ; le *sakiredji-aga* ou commissaire pour l'approvisionnement ; *leyemekliaga* ou commissaire pour la dépense ; *l'odoun emini* ou contrôleur du bois ; le *silahschor*, écuyer ; le *wekilikhardj* ou pourvoyeur des cuisines ; le *mirakhor* ou maître des écuries ; le *serradjabaschi* ou premier garçon de selle ; le *sarbanbaschi* ou chef des chameliers ; *l'akkıambaschi* ou chef des dresseurs de tentes ; le *kassabbaschi* ou maître boucher ; *l'aschdjibaschi* ou chef de cuisine ; le *toufenkdjibaschi* ou chef des fusiliers ; *l'yedekschebaschi*, chef des palefreniers, le *sakabaschi* ou chef des porteurs d'eau ; le *naalbend* ou maréchal-ferrant ; le *sandjakkdar* ou enseigne ; le *seısbaschi* ou chef des garçons d'écurie ; le *kharbendbaschi* ou chef des muletiers ; les *mehterkhans* ou chapelains ; *l'iskemléagasi* ou maître du siège ; le *kaftanagasi* ou maître du kaftan ; les *kapıdjilerbaschıs* ou chambellans ; les *itschugalers* ou officiers de ménage, tels que ; le *kahwedji* ou cafetier ; le *scherbetdji* ou préparateur du sorbet ; le *halwadji* ou confiseur ; le *berberbaschi* ou chef des barbiers ; *toutoundjibaschi* ou gardien du tabac ; le *lüledjibaschi* ou gardien des pipes ; le *mataradjibaschi* ou porteur des bouteilles à eau ;



lui dans cette ville, une suite composée de neuf cent vingt-deux personnes, de cent trente-cinq chameaux, de cent soixante-dix mulets et de neuf cents chevaux. Ses prétentions furent des plus exagérées. Déjà, lors de l'échange qui avait eu lieu sur la Save et auquel avaient présidé le général de l'artillerie, Schmettau, le vizir seraskér de Belgrade et Ali-Pascha, commandant des troupes turques stationnées aux frontières, ce dernier n'avait pas voulu dépasser le rivage, et il avait fallu toute la fermeté de Schmettau pour le contraindre à se rendre sur le pont de bateaux élevé au milieu de la Save (10 juin 1740). Sur la Schwechat, où il campa pour la dernière fois avant d'arriver à Vienne, il prit l'engagement ordinairement exigé de tous les ambassadeurs ottomans, de se conformer à tous les usages auxquels s'étaient soumis ses prédécesseurs; cependant, lorsque vint le jour de son entrée solennelle dans la capitale, il refusa de reconduire jusqu'au pied de l'escalier le maréchal de la cour chargé de venir le chercher et de l'installer dans son palais, en sorte qu'il fallut ajourner son entrée (4 août 1740). Il y souscrivit enfin sur les représentations que lui fit l'ambassadeur français Mirepoix, qui avait cru devoir se porter médiateur dans cette circonstance; mais, quand vint le moment de l'exécuter, il refusa de nouveau. Il obtint, pour son entretien journalier, une somme de cinq cent soixante piastres.

les *kapidjilers*, portiers, *saradjs*, garçons de selle; les *sakas*, porteurs d'eau; les *aschdjis*, cuisiniers; l'*etmekdjibaschi*, chef des boulangers.

tres<sup>1</sup>, c'est-à-dire, cent soixante piastres de plus que n'en recevait l'ambassadeur impérial à Constantinople. Dans cette allocation, n'étaient compris ni le bois, ni les fourrages. L'ambassade ottomane fut logée, à Vienne, dans la Cité-Léopold, où douze auberges, cent dix appartemens et vingt-neuf chambres furent mis à sa disposition; en route, elle fut accompagnée par un interprète de la cour, un commissaire du conseil aulique, un commissaire de la chancellerie de la cour et un chambellan. Lorsque vint l'audience solennelle de l'ambassadeur, une nouvelle difficulté s'éleva au sujet du cérémonial: l'ambassadeur ne voulut pas baiser le manteau impérial, ni déposer ses lettres de créance sur une table voisine du trône et se retirer ensuite à reculons; il insista au contraire, pour remettre à l'Empereur ces lettres en mains propres: Déjà l'audience paraissait impossible, et on allait en référer à la Porte, lorsque la lecture d'un billet de l'ambassadeur français changea les dispositions de l'ambassadeur ottoman qui se décida, enfin, à faire comme ses prédécesseurs. La conférence impériale<sup>2</sup> eut à ce

<sup>1</sup> Cinq cent soixante piastres valaient six cent quatre-vingts florins; par conséquent la piastre valait un florin et douze kreuzer; quatre-cents piastres représentaient quatre cent quatre-vingt-quatre florins: le florin coté à deux francs trente centimes, faisant donc onze cent treize francs vingt centimes.

<sup>2</sup> La conférence se composait du chancelier de la cour d'Autriche, comte Sinzendorf, du land-maréchal comte Harrach, du président du conseil aulique comte Harrach, du premier comte de la chambre comte Herberstein, du grand-écuyer comte Starhemberg, du comte Kœnigseggs, du comte Starhemberg et du comte Wurmbrand, commissaire de la cour près l'ambassade ottomane.

suit plusieurs réunions successives où elle résolut  
 toutes les questions de cérémonial, sur lesquelles il  
 était si nécessaire que la cour fût fixée, entre autres,  
 celle de savoir, « si la grande gouvernante devait pa-  
 raître ou non, avec les dames de la cour, » ce qui,  
 sur le rapport de la conférence, fut considéré comme  
*sans importance*. Ce fut dans une voiture de gala que  
 l'ambassadeur fut conduit à l'audience par l'interprète  
 et le commissaire de la cour (23 août 1740). L'au-  
 dience eut lieu dans la chambre du conseil, où ne  
 furent admis que l'ambassadeur, son interprète et les  
~~deux~~ douze personnes les plus marquantes de sa suite. Vêtu  
 d'un manteau à l'espagnole et le chapeau sur la tête,  
 l'Empereur était assis sous un baldaquin d'or ; derrière  
 lui, se trouvaient les capitaines de ses gardes du corps ;  
 à sa gauche, le vice-chancelier de l'Empire qui ré-  
 pondit en son nom à l'ambassadeur. Bien qu'il ne fût  
 pas vizir, mais seulement beglerbeg, ce dernier parut  
 coiffé du turban kallawi de forme pyramidale que  
 parcourt une bande d'or, et qui est l'insigne habituel  
 des vizirs. Il offrit en présent à l'Empereur une tente  
 en maroquin de couleur verte à l'extérieur et brodée de  
 rouge au dedans, garnie de tapis<sup>1</sup> et de tentures<sup>2</sup> de  
 Perse, de matelas<sup>3</sup> et de coussins<sup>4</sup> recouverts de satin  
 jaune, trois housses de sofas en écarlate vénitienne  
 doublées de satin jaune, ornées de franges en argent

<sup>1</sup> Kalidjé.

<sup>2</sup> Kedjé.

<sup>3</sup> Miouder.

<sup>4</sup> Makaad.

et en soie bleue; tous ces objets faisaient partie de son ameublement. Les balustrades des sofas étaient incrustées de nacre de perle, et les chapiteaux des tentes, ornés d'argent; les planches du parquet étaient de noyer et parsemées de clous d'or. L'ambassadeur offrit, en outre, un triple panache de héron orné d'une grosse émeraude, de onze rubis et de quatre vingt-six diamans; un harnais d'or dont le frontal était orné de quatre cent vingt-deux diamans, la sous-gorge de quatre cent soixante-deux, et la gourmette<sup>1</sup> de douze diamans, de treize rubis et de huit émeraudes; une paire d'étriers en argent doré, ornés de vingt diamans, de cent soixante-huit rubis et de vingt-quatre émeraudes; une sangle<sup>2</sup> en fils d'or et une bride de même métal, dont la gourmette était d'argent<sup>3</sup>; un coussin de selle<sup>4</sup>, une couverture de selle en velours ornée de trois roses, une selle en velours rouge, ornée de dix roses d'or, de deux cent trois rubis moyens et petits et de vingt-une émeraudes; une couverture ronde de cheval ou caparaçon<sup>5</sup> en écarlate brodée d'or et d'argent, doublée de satin jaune; une chabraque couleur de bezoar<sup>6</sup>, ornée de trois roses en perles, de neuf cent trente-trois émeraudes et de trente-six rubis-balais; les roses étaient entourées de soixante-deux émeraudes et de dix-sept rubis-balais; une massue

<sup>1</sup> *Bilameschmé.*

<sup>2</sup> *Tapkour.*

<sup>3</sup> *Kiam.*

<sup>4</sup> *Tekelti.*

<sup>5</sup> *Yapouk.*

<sup>6</sup> *Schimpsch.*

de commandement<sup>1</sup> en argent pendant à droite de la selle, et dont la courroie<sup>2</sup>, en velours rouge, était richement brodée en perles; un harnais de diwan en argent doré, dont le frontal était orné de trente-quatre émeraudes et de trois cent douze rubis, la sous-gorge, de trois cent vingt-deux rubis, le collier, de quatre cent soixante-trois rubis, et la gourmette de six rubis, de deux émeraudes et d'un galon d'or; un collier orné de dix émeraudes, d'autant de rubis et d'autant de galons d'or; une massue de commandement, en argent, ornée de treize émeraudes et de trois rubis; un ruban pour la suspendre, en velours rouge couvert de riches broderies, avec un anneau d'argent, une chaîne et un licou en vermeil; une chabraque ornée de quinze roses en perles, de vingt-cinq émeraudes et de treize rubis, dont le fond argent était parsemé de perles; une sangle de selle garnie d'anneaux en argent, une bride et des étriers en vermeil ornés de huit émeraudes, de deux cent quarante-huit rubis; une selle recouverte de velours teint en kermès; des fontes de selle en vermeil; un coussin de selle en velours rouge orné de trois roses en perles; un caparaçon en écarlate vénitienne brodée d'or et d'argent; un abreuvoir<sup>3</sup> en argent; trois chaînes d'attelage<sup>4</sup> de l'argent le plus fin, des étrilles<sup>5</sup>, des brides et des étriers de même

<sup>1</sup> *Topouz.*

<sup>2</sup> *Topouzlik.*

<sup>3</sup> *Satal (situla).*

<sup>4</sup> *Kæstek.*

<sup>5</sup> *Kaschak.*

métal ; deux tapis de Perse ; deux pièces d'étoffes persanes en satin rouge croisé de fils d'or<sup>1</sup> ; vingt-deux pièces d'étoffes à fleurs fabriquées à Constantinople ; cinquante pièces de fine mousseline parsemée de raies d'or<sup>2</sup> ; cinquante tapis fabriqués par les Turkomans Ouschakis ; trente-huit pierres de bezoar ; deux tapis de laine d'Alger<sup>3</sup> ; vingt vessies de musc ; deux pièces de lourde étoffe fabriquée à Constantinople<sup>4</sup> ; quatre pièces d'étoffes brodées de fleurs<sup>5</sup> ; trois cent cinquante miskales d'ambre ; trois chevaux blancs de race turkomane<sup>6</sup>, un cheval bai<sup>7</sup> brun de même race ; un cheval aubère<sup>8</sup> ayant les pieds blancs. L'entretien de l'ambassade turque coûta à la cour, environ cent mille florins.

Tandis que les négociations relatives à la délimitation des frontières suivaient leur cours sous la médiation de l'ambassadeur français, le comte Ulefsé, ambassadeur impérial à Constantinople, se trouvait placé dans une position difficile, car les Turcs persistaient dans leurs réclamations injustes à l'effet d'obtenir la cession des hauteurs situées au-delà de Vieux-Orsova, celle du territoire de cette ville et de l'île du

<sup>1</sup> *Schekreng*, c'est-à-dire couleur de schah, peut-être le *Σαφύρις* des Grecs.

<sup>2</sup> *Kkounkari destar*.

<sup>3</sup> *Djezaïr ihrami*.

<sup>4</sup> *Dimi diba*.

<sup>5</sup> *Aghir zerbest*.

<sup>6</sup> *Kir At*.

<sup>7</sup> *Yaghiz at*.

<sup>8</sup> *Tola* et un autre *tori at*.

Danube, située devant Belgrade. A ce sujet, le comte Ulefeld fit observer avec raison que la Porte substituait ses convenances aux clauses du traité<sup>1</sup>. Le reis-efendi voulait que la délimitation fût opérée sauf la réserve de ces trois points qui eussent été réglés ultérieurement par une convention spéciale. Fort de son bon droit, Ulefeld demeura inflexible<sup>2</sup> (31 août 1740). Le dernier mot du grand-vizir fut que les commissaires pour la délimitation eussent à reprendre leurs travaux à commencer par la Save et le Danube, en laissant de côté l'île de ce dernier fleuve, qui était en litige, et que, lorsqu'ils seraient arrivés à Orsova, si les eaux de la Czerna n'étaient pas entièrement détournées (comme le voulait le traité), Vieux-Orsova appartiendrait à l'Empereur. Ce détournement projeté de la Czerna, au moyen d'un canal qui ne pouvait contenir la quinzième partie des eaux de cette rivière, était une entreprise extravagante des ingénieurs ottomans, ou plutôt de l'avidé reis-efendi Moustafa, dont l'influence sans bornes dominait toute la politique extérieure de la Porte. L'idée toutefois ne lui appartenait pas; elle avait germé dans la tête du dernier grand-vizir Aïwaz Mohammed - Pascha, mais le reis-efendi s'en était emparé, soit pour être agréable au grand-

<sup>1</sup> Laugier, II, p. 173. « La lettre du C. Ulefeld était appuyée sur un raisonnement très juste. »

<sup>2</sup> Laugier, II, p. 177. « Cet ambassadeur, qui avait la raison et la justice de son côté, persista dans ses premières demandes avec une rigueur inflexible, prévenu qu'il était que plus de souplesse de sa part ne servirait qu'à rendre les Turcs plus fiers et moins accommodans. »

vizir, soit pour tirer profit de la somme destinée à cette entreprise et amener, sinon la Czerna dans le canal, du moins une grande partie de l'argent dans sa bourse. Deux mille ducats et un gros diamant dont Ulefeld l'avait gratifié, n'assouvirent pas cette soif de lucre à laquelle il était en proie. Lorsqu'on apprit à Constantinople que le canal venait d'être ouvert, la Porte communiqua le fait aux ambassadeurs européens en le représentant comme étant de la plus haute importance. Bien que parfaitement convaincu de l'inutilité d'une entreprise commencée sans résultat par son prédécesseur, le nouveau ~~grand-vizir~~ ~~la laissa~~ poursuivre, afin d'en prendre occasion pour renverser le reis-efendi, contre lequel il nourrissait une haine implacable. L'un de ceux qui l'avaient conseillée était un muderris, ancien juge de camp à Kaffa en Crimée qui, adjoint au mewkoufatdji, commissaire-turc pour la délimitation, a écrit en partie l'histoire de cette délimitation au point de vue le plus mesquinement étroit et le plus personnel, dans le second volume de son ouvrage intitulé *Conseils agréables*.

1° *Tedbirati pesendide*, voir aux pièces justificatives du VII<sup>e</sup> volume. Les autres ouvrages qu'il cite dans celui-ci, sont : 1° une Narration rimée des malheurs qui l'assaillirent pendant qu'il était moufti de Tebriz (sous le gouvernement de Hekkimzadé) en 1148 (1755); cet ouvrage est une imitation du *Sahhatnamé* (livre de santé) du célèbre moufti Abdoulaziz-Efendi; 2° *Destiari tahdid il houdoud*, c'est-à-dire guide de la délimitation des frontières, dissertation spéciale et détaillée sur la partie de la délimitation qui concerne la Czerna (f. 26); 3° *Tebjini aamal il misahat*, c'est-à-dire explication de la pratique de l'arpentage; 4° *Isbatoul-houkouk*, c'est-à-dire confirmations des vérités; 5° *Mewarid djemioul mezahib*, c'est-à-dire



sur ces entrefaites, la mort de l'empereur Charles VI n'eut pas exercé une influence défavorable sur les négociations du comte Ulefeld. Habituellement, les résidents impériaux recevaient à chaque changement de règne le titre d'internonces; mais comme Ulefeld avait déjà celui d'ambassadeur, il ne reçut de la reine de Hongrie et de Bohême que de nouvelles lettres de créance; dès lors il n'eut plus que la qualité d'ambassadeur royal, d'impérial qu'il était, et encore la Porte fit-elle des difficultés pour lui reconnaître ce titre. Elle ne pouvait assurément refuser d'ajouter foi à ses lettres de créance, ni de lui donner audience, comme à l'ambassadeur de la reine, mais son but était de gagner du temps et de baser sa conduite sur celle des autres cours d'Europe. Ulefeld eut à ce sujet et à celui de la délimitation, une conférence avec le grand-vizir (13 janvier 1741). Il offrit un espace de terrain de quatre-vingts à quatre-vingt-dix aunes de large en échange de la langue de terre située en face d'Orsova et de l'extension de la frontière serbienne jusqu'aux bords de la Drina. Après s'être concerté à cet égard avec l'ambassadeur français qui, depuis la mort de Charles VI, n'avait reçu aucune instruction de sa cour, il posa son ultimatum en demandant qu'une ligne parallèle à la Drina depuis l'ouverture du canal de la Czerna jusqu'au ruisseau qui sépare la Valachie du Banat, marquât la frontière d'Orsova, et que celle de Bosnie restât telle qu'elle avait été posée par le traité de

abrevoir (réunion) de toutes les sectes; cet ouvrage s'étend longuement sur la cinquième secte, celle des Djaferis introduite par Nadirschah.

Carlowicz. Au sujet de sa reconnaissance, Ulefeld da se contenter de faire remettre ses lettres de créance par le secrétaire d'ambassade Penkler au grand-vizir qui, en donnant avis de leur réception à l'ambassadeur<sup>1</sup>, l'assura que la réponse du Sultan aux précédentes lettres de l'Empereur serait remise directement à Vienne par l'ambassadeur Ali-Pascha, et que, quant à lui, comte Ulefeld, il obtiendrait, avant son départ, une audience de congé. A l'égard de la frontière bosnienne, Ulefeld, en consentant à céder la langue de terre en litige jusqu'aux bords de la Drina, renouvela des prétentions touchant le Banat et déclara que, si elles n'étaient pas accueillies, il ne pourrait faire aucune autre concession. Le grand-vizir, toujours guidé par sa haine contre le reis-efendi et l'interprète de la Porte, son fidèle auxiliaire, saisit cette occasion pour les perdre tous deux, en alléguant que leur cupidité et leurs intelligences avec l'ambassadeur français faisaient trainer les négociations en longueur et les empêchaient d'arriver à une issue quelconque. Le reis-efendi fut révoqué, emprisonné et exilé à Koutahia (5 février 1741 — 19 sildé 1153); quant à l'interprète de la Porte, il fut mis à mort devant le kœschk du seraï après une détention de quatorze jours<sup>2</sup>; l'intercession des ambassadeurs français et au-

<sup>1</sup> Voir la lettre d'Ulefeld et la réponse du grand-vizir dans Laugier, II, p. 234 et 257; voir l'original de la lettre du grand-vizir dans les archives particulières.

<sup>2</sup> Rapports d'Ulefeld, de Fawkener et de Calcoen; Archives impériales. Malgré ces rapports et le passage de l'histoire de Soubhi qui ne taxe l'interprète de la Porte que d'indiscrétion et de vénalité, f. 187, des doutes pla-

Ghika ne fit que hâter son exécution. Aussi vindicatif qu'avidé, l'interprète Ghika avait juré la perte du premier interprète hollandais Karadja et il avait donné asile dans sa maison au patriarche révoqué. Sa mort, en délivrant l'un d'un ennemi redoutable, compromit la sûreté de l'autre. Ghika eut pour successeur Jean Callimachi. Le lendemain de son exécution, il y eut un grand diwan auquel assistèrent les chefs des oulémas et des troupes et où le règlement des frontières à arrêter de concert avec l'Empereur fut lu et approuvé. La nouvelle de la marche de l'armée prussienne sur la Silésie força l'Autriche à fermer les yeux sur les prétentions de la Porte, quelque injustes qu'elles fussent. Le nouveau reis-efendi profita de l'embaras où il voyait la reine pour réclamer obstinément la cession de la langue de terre qui s'étend jusqu'à l'Unna et celle de Vieux-Orsova, toutefois sans y comprendre son territoire (2 mars 1741). Une convention en quatre articles fut donc signée, en vertu de laquelle les frontières déterminées par le traité de Carlowicz furent rétablies jusqu'à l'Unna; l'île neutre du Danube, Velik Ostrova, fut partagée par moitié et l'île des Bohémiens, dans la Save, fut, avec celles de Pavizza, de Kizilova et de His-sardjé situées dans le Danube, attribuée à la Porte <sup>1</sup>.

Il n'est point encore sur les véritables causes de la mort de Ghika. Fawkener, dans sa lettre à Newcastle, en date du 3 mars, après avoir dit que le principal grief articulé contre lui était d'entretenir des relations trop suivies avec la France, ajoute que, s'il est vrai que Villeneuve ait écrit en sa faveur au kizaraga, il n'en a pas fallu davantage pour décider sa perte et que l'intercession du comte Ulfeld n'a pu que lui être funeste.

<sup>1</sup> Voir cette convention dans Laugier, II, p. 372, qui lui assigne la

La Russie employa vis-à-vis de la Porte le même système de finesses diplomatiques dont cette dernière puissance s'était servie pour abaisser l'Autriche, en profitant de la position critique où se trouvait Marie-Thérèse<sup>1</sup>. Le prince Repnin différa le démantèlement d'Azof, jusqu'à ce qu'on eût déterminé le circuit de la nouvelle forteresse qu'aux termes de l'article III de la convention, l'Impératrice était en droit de con-

fausse date du 5 mai, tandis qu'elle est du 2 mars ; elle est citée également dans l'article II du traité de Sistow et elle est transcrite tout au long dans Soubhi, f. 188. Les concessions faites par Ulefeldt aux Turcs dans cette convention dépassaient en partie les limites de ses instructions et il s'excuse des deux grandes fautes qu'il commit dans cette circonstance par sa lettre datée de Philippopolis, 19 mai 1741, où il dit : qu'il avait considéré comme une dépendance de l'Esclavonie le district composé de cinq villages qui appartenait à la Croatie et que quant au fort à étoile voisin de Belgrade, il ne savait pas même où il était situé ; ainsi toute l'histoire du traité de Belgrade, depuis ses préliminaires jusqu'à la convention complémentaire du 2 mars, atteste l'incurie et l'incapacité de négociateurs autrichiens. *Ich betrachte den zu Kroatien gehorigen District, welcher in fünf, jenseits der Unna gelegenen Dorfern besteht, als Slavonien einverleibt, indem ich niemalem auf dieser Skite der Unna Kroatien gesucht hatte ; die Türken nannten es das Land zwischen der Verbas und Unna, so aus obbemeldetem Verstoss fur Alles eins angesehen worden, weil die Landkarte keinen Unterschied anzeigte ; Arglist war nicht von Seite der Turken, indem man gar wohl so hatte abschliessen können, dass der Verbas die Granze gewesen. Die Rasirung der Palanken betreffend, ist nicht ohne dass ich selbe hatte begehren können, wenn ich geglaubt hatte, dass einige diesseits gewesen waren, wusste aber nicht, dass etwas uber die Sau begehret worden. Von der Sternschanz, die auch unter den Cessionen begriffen war, wuste ich gar nicht, wo sie liege, weil nicht auf der Karte.*

1 « La Russie employait à l'égard de la Porte les mêmes détours dont celle-ci usait vis-à-vis de la Cour de Vienne, en refusant d'exécuter les articles convenus jusqu'à ce que la négociation sur les articles indécis fût terminée. » Laugier, II, p. 180.

s'ruire en face de l'île Tscherkes. Il voulut ensuite élever, non à Tscherkes, lieu situé à huit lieues d'Azof, mais sous les murs même ou tout au plus à quatre lieues de cette ville. Dans une conférence qu'eurent les ministres russes Cagnoni et Wischniakoff avec le reis-efendi, les Turcs se bornèrent à demander le démantèlement d'Azof, sans s'expliquer sur les questions soulevées par la Russie, telles que la mise en liberté des esclaves, la reconnaissance du titre impérial en faveur de la Czarine et l'emplacement des nouvelles forteresses (24 novembre 1740). Au reste, on tomba d'accord sur la route qu'auraient à prendre les ambassadeurs des deux puissances, et l'on convint qu'ils seraient défrayés de tout. L'ambassadeur turc avait dressé une liste d'objets qu'il disait lui être nécessaires et dont la somme quotidienne s'élevait à seize cents roubles ; les prétentions de l'ambassadeur russe comte Roumanzoff, furent encore plus exagérées<sup>1</sup>, car il demanda, pour faire la satire des exigences de l'ambassadeur turc, qu'on lui fournît tous les jours du champagne, du bourgogne, du pontat, du tokay, de l'eau des Barbades, des élixirs d'ambre et d'aloës dans les steppes de Boudjak où on trouvait à peine de quoi subsister. Le grand-vizir examina la liste des subsides fournis au comte Ulefeld et fixa ceux du comte Roumanzoff à un taux un peu inférieur, pour établir une différence dans les faveurs accordées à l'ambassadeur russe et à l'am-

<sup>1</sup> Chetardie, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, écrit à Ville-neuve le 19 mars 1740 au sujet de la nomination de Roumanzoff.

bassadeur impérial<sup>1</sup>. La mort de la Czarine et les troubles intérieurs de la Russie avaient placé le comte Roumanzoff dans une position aussi défavorable vis-à-vis de la Porte que l'était celle de l'ambassadeur autrichien. Après quelques négociations relatives au cérémonial à suivre en ce qui le concernait et auxquelles il prit part sans sortir de San Stefano, il fit son entrée solennelle dans la capitale (28 mars 1741). Quant à Villeneuve, dont l'influence avait beaucoup baissé depuis la destitution du reis-efendi et l'exécution de l'interprète de la Porte, les principaux instruments de sa politique, il vit arriver avec joie son successeur, le marquis de Castellane. De concert avec lui, il s'occupa de lever les obstacles qui s'opposaient à la franche exécution du dernier traité de paix, et qui, de la part des Russes, avaient trait au démantèlement d'Azof et à l'adoption pour limites de la rive droite du Dnieper, de la part des Turcs à la délivrance des prisonniers russes et au titre impérial. La Porte prétendait que la reconnaissance du titre impérial serait une pure complaisance de sa part, et que le démantèlement d'Azof était la première condition de cette reconnaissance en garantissant l'exécution du traité. Villeneuve appuya de son côté les demandes de la Russie; il remit avant son départ, en audience solennelle, la ratification de la garantie qu'il avait donnée au traité de Belgrade

<sup>1</sup> Laugier, II, p. 207, tombe dans une grande erreur en disant que le comte Ulefeld n'avait obtenu que soixante piastres par jour, c'est quatre cent soixante qu'il faut lire. Roumanzoff en obtint quatre cents. Rapport d'Ulefeld.

(16 avril 1741) ; il ajouta pareillement à la convention passée avec l'Autriche, le 2 mars, la garantie de la France ; ce qu'il avait refusé de faire jusqu'alors, attendu que Marie-Thérèse n'avait pas encore été reconnue par Louis XV en qualité de reine de Hongrie. Dans une nouvelle entrevue qu'eut le comte Roumanzoff avec le reis-efendi, ce dernier consentit à accorder la reconnaissance du titre impérial, à condition que le bord de la mer Méotide compris entre les embouchures des petites rivières Berda et Mious resterait inhabité, qu'Azof serait démantelé, et que la nouvelle forteresse serait élevée à une distance convenable de cette place. Enfin l'on s'entendit et il fut convenu entre les deux parties qu'Azof serait démantelé et que la Czarine Elisabeth Petrowna serait reconnue par la Porte en qualité d'Impératrice. Après la convention du 2 mars, la ligne frontière entre l'Autriche et l'Empire ottoman le long de la Save et de l'Unna, entre le Banat et la Serbie, entre la Transylvanie et la Valachie, fut déterminée par les commissaires nommés à cet effet et fut l'objet de réglemens spéciaux. Une convention spéciale, conclue à Constantinople entre le comte Roumanzoff et le reis-efendi Raghîb, régla les intérêts de la Russie (7 septembre 1741) ; en vertu de cette convention, le dé-

• Règlement des frontières transylvaniennes, 28 juin 1741, Archives impériales. L'historien de cette délimitation (voir les pièces justificatives du tome VII) qui se trouvait à Hermanstad, décrit une église de cette ville dont l'orgue fut pour lui le sujet du plus grand étonnement. (Ce passage est traduit dans les archives historiques de Hormayr.)

mantèlement d'Azof, la construction d'une nouvelle forteresse à trente werstes de cette place, la suzeraineté de la Russie sur les Zaporogues et la reconnaissance des Czars par la Porte en qualité d'Empereurs furent arrêtés et consacrés définitivement. Ainsi il fallut deux ans pour que le traité de Belgrade, aussi désavantageux à la Russie qu'à l'Autriche, reçût, en vertu de conventions spéciales, sa pleine et entière exécution. Les Ottomans s'étaient perfectionnés à vue d'œil dans l'art de la diplomatie que leur avaient enseigné les puissances chrétiennes, et qu'ils avaient tourné contre elles <sup>1</sup>. Le grand-vizir d'alors était d'un esprit élevé, plein d'amour pour la justice et de considération pour les ministres européens, auxquels il allait jusqu'à donner des fêtes, ce que ses prédécesseurs n'avaient jamais fait que par exception et seulement pour des ambassadeurs <sup>2</sup>. Le reis-éfendi Raghîb, que nous avons déjà vu figurer comme ministre plénipotentiaire pour la conclusion des traités avec la Perse, l'Autriche et la Russie, était doué comme lui d'une sagacité remarquable, d'une instruction solide et d'une grande modération; aussi s'entendait-il à merveille avec le grand-vizir; car il

<sup>1</sup> L'ambassadeur hollandais Calcoen écrivait au greffier Fagel, le 28 août 1740 : « Vous avez raison de dire, monsieur, qu'on voit éclore tout-à-coup de nouveaux traités secrètement négociés ici; il paraît que l'art de traiter est parvenu à sa perfection à Constantinople, à l'utilité près qui en devrait revenir aux puissances chrétiennes, qui y sont intéressées. »

<sup>2</sup> Fawkenner à Robinson, 24 novembre 1741, et Finochetti, ministre napolitain, à Carpinstero, chargé d'affaires espagnol, à Vienne 17 novembre 1741.



n'était ni un sophiste, ni un ministre avide, comme son prédécesseur le reis-efendi Moustafa. Ce dernier, sommé par le comte Ulefeld de détourner en entier les eaux de la Czerna, comme le voulait la lettre du traité, répondit que les conventions l'obligeaient, en effet, à détourner la Czerna, telle qu'elle est à sa source, mais non ses divers affluens. Des défaites moins spécieuses avaient été suggérées aux Turcs par les ministres suédois et napolitains, et par Bonneval qui les faisait mouvoir comme des marionnettes sur le théâtre diplomatique qu'il s'était érigé dans la capitale de l'Empire ottoman<sup>1</sup>. Cependant, les premiers qui, n'ayant pas aperçu le changement introduit dans la politique de leurs gouvernemens, s'étaient livrés à des manœuvres hostiles à Marie-Thérèse, aussitôt après la mort de Charles VI, avaient reçu, à ce sujet, une réprimande de leurs cours; et le projet conçu par Bonneval de transplanter en Turquie la population protestante de Zurich et de Berne, projet dont le receveur prussien de Neufchâtel secondait l'exécution, avait pareillement échoué<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Rapport de Finochetti, en date du 20 janvier 1740, sur la paix de Belgrade. « On donna au vizir l'ordre de faire immédiatement la paix à quelles conditions que ce pût être, et on réitéra cet ordre par cinq courriers. Malgré cela, la paix ne se conclut qu'en cédant Belgrade, et l'on fut bien étonné lorsqu'on l'apprit, car les Turcs n'étaient pas en état de s'en emparer. L'ambassadeur de France ne s'étant pas opposé au traité d'alliance avec les Suédois, la Porte, assistée des conseils du C. Bonneval, a réussi à le conclure, mais on en a toujours gardé le secret jusqu'à l'arrivée du S. Cagnoni, qui a signé à Belgrade les préliminaires de la paix et qui est ici pour solder les comptes et porter l'ordre de S. André en diamans à M. de Villeneuve. »

<sup>2</sup> Lettre du nommé Commun, receveur des droits du roi de Prusse à

Pendant tout le cours de son grand-vizirat, Ahmed continua à vivre en bonne harmonie avec les représentans des puissances européennes et à les traiter avec les plus grands égards. Cette ligne de conduite était d'ailleurs tracée à la Porte par l'attitude menaçante de Nadirschah. Pour pouvoir concentrer toutes ses forces contre lui, elle avait dû hâter l'exécution du traité de Belgrade, au moyen des conventions passées avec l'Autriche et la Russie. L'arrivée de l'ambassadeur persan, qui était parti de Bagdad suivi de quatre ou cinq mille hommes, et avait traversé les gouvernemens de Diarbekr, de Rakka, de Haleb, d'Adana et d'Anatolie, produisit donc à Constantinople une impression d'autant plus grande que personne n'ignorait les projets belliqueux du gouvernement. L'ancien defteremini Khalil avait été envoyé à sa rencontre avec une escorte à Fenerbagdjé; toutefois, il avait reçu l'ordre de se tenir pendant la route, à la droite de l'ambassadeur; ce dernier n'ayant voulu y consentir à aucun prix, le commissaire chargé de l'escorter se rendit par un autre chemin au lieu où ils devaient prendre leur repas, mais où l'ambassadeur refusa tous les mets qui lui furent présentés, et se contenta d'un peu de pain et de lait caillé. Cinq jours après (5 mars 1741 — 17 silhidjé 1154), les éléphans qu'il avait amenés, furent embarqués pour Beschiktasch sur des radeaux, et l'ambassadeur lui-

Neuschatel, donnant avis que le projet pour l'établissement des sujets des cantons de Zurich et Berne dans les états du G. S. a échoué. .

même, après avoir été traité somptueusement à Scutari, se rendit par eau à Eyoub, où il fut logé dans la métairie du directeur des douanes <sup>1</sup>, avec les deux khans de sa suite et Oghouz Alikhan, qui, dès l'année précédente, avait été envoyé en Turquie par Nadirschah. Il fut reçu à son débarquement par le tschaousch-baschi à la tête de tous les tschaouschs, par les généraux de la cavalerie et les maîtres aux revues (11 mars 1741 — 23 silhidjé 1154). A son audience du grand-vizir, l'historiographe de l'Empire, Soubhi-Efendi vint le recevoir au pied de l'escalier. Au moment où l'on allait le revêtir de la pelisse d'honneur, il déclara, en présence du grand-vizir, qu'il ne pouvait recevoir de ses mains cette marque de distinction. Oghouz Ali khan, qui était à Constantinople depuis l'année précédente, les deux khans et l'historiographe de l'ambassadeur, furent seuls revêtus les uns de pelisses d'hermine, les autres de pelisses de zibeline et les derniers en rang, de simples kaftans. Cinq jours après, l'ambassadeur fut admis en audience solennelle au diwan et en présence du Sultan (30 mars 1741 — 12 moharem 1154) <sup>2</sup>. A partir de la porte centrale

<sup>1</sup> Soubhi, f. 190, dit par erreur que le 22 silhidjé était un samedi; le 22 silhidjé (10 mars) était un vendredi; il faut donc lire le 23 (11 mars), et c'est ce jour que l'ambassadeur impérial indique, dans son rapport, comme ayant été celui de l'arrivée de l'ambassadeur persan.

<sup>2</sup> Le rapport de Penkler, en date du 22 avril, indique l'ordre du cortège; on y voyait figurer : 1<sup>o</sup> les janissaires; 2<sup>o</sup> trente Tatares (courriers); 3<sup>o</sup> vingt-quatre delis (téméraires, gardes du corps à cheval); 4<sup>o</sup> quatre-vingt tschaouschs; 5<sup>o</sup> trente viziragarleris (officiers de la maison du grand-vizir); 6<sup>o</sup> quarante moutelerrikas (tourriers d'état); 7<sup>o</sup> vingt-quatre

du serai et dans la direction de la salle du diwan, étaient rangés à gauche plus de vingt chevaux de main appartenant au Sultan, dont les harnais étincelaient de diamans et d'autres pierres précieuses et aux flancs desquels étaient appendus des boucliers ornés de pierres; leurs couvertures et leurs chabraques étaient brodées de perles; leurs brides et leurs étriers étaient d'or pur, et leurs cavaliers portaient des turbans d'état de forme cylindrique.

Plus loin se tenaient les gardes du corps du Sultan, les archers et les lanciers avec leurs casques dorés et leurs habits d'étoffe d'or, leurs panaches mouvans et leurs manteaux flottans. Près d'eux, on voyait les mouteferrikas, possesseurs de fiefs; à droite étaient rangés dix mille janissaires, et cinquante colonels qui distinguaient leurs bonnets surmontés d'un panache; les généraux de la cavalerie étaient placés devant la porte de la Félicité (la troisième du serai), ainsi que le vizir-aga des janissaires; à droite de cette porte, étaient postés cinquante chambellans, revêtus de pelisses de zibelines et porteurs de baguettes d'argent; enfin, sous la coupole de la salle du diwan, se tenaient

godüklü-saïms (écrivains possesseurs de fiefs); 8° les maîtres aux revues des sipahis; 9° douze présidens des chancelleries des chambres; 10° dix-huit chambellans; 19° les desterdars; 20° trente lewends; 21° les kapidjis; 22° vingt-huit moubzirs (huissiers); 23° trois colonels des janissaires; 24° l'intendant et secrétaire des tschaouschs; 25° le grand chambellan; 26° le maître des cérémonies; 27° le reis-efendi; 28° les schatirs (coureurs du grand-vizir); 29° le grand-vizir; 30° vingt-quatre de ses pages; 31° les agas du khan; 32° les chapelains et 33° les ministres de la Porte.

<sup>1</sup> *Kantouret.*

le grand-vizir, le kapitan-pascha et le defterdar, avec tous les seigneurs du diwan, rangés suivant l'ordre hiérarchique. Le tschaouschbaschi alla chercher l'ambassadeur dans son habitation avant le lever du soleil. Lorsque le cortège fut arrivé dans le voisinage du mehiterkane (maison de la chapelle), on récita la prière du matin; lorsqu'il entra dans le serai par la porte centrale, et que les dix mille janissaires, guettant leur proie comme l'aigle, se précipitèrent sur les plats de riz écoscé, étalés dans la cour, l'ambassadeur demeura stupéfait. Il était, suivant la mode persane, revêtu d'une courte pelisse de zibeline qui n'atteignait pas même ses genoux; autour de son bonnet, haut d'une aune et semblable à la coiffure des derwischs, il portait un turban vert brodé d'or, et les spectateurs riaient beaucoup de ce singulier costume, qui, à ce qu'il paraît, n'avait été inventé que pour ne point exciter la cupidité de ceux qui envient l'élégance d'antrui<sup>1</sup>. Lorsque le grand-vizir fut passé de la salle, dite du gardien de l'écritoire, dans la salle du diwan et que les tschaouschs d'état lui eurent rendu son salut, en appelant sur lui la protection de Dieu, l'ambassadeur qui jouissait du rang de vizir, fut installé au diwan à la place occupée ordinairement par le nischandji. A l'issue du diwan, l'ambassadeur dina à la table du grand-vizir; tandis que les trois autres khans dont il était accompagné et l'historiographe de l'ambassade, dînèrent à celle du kapitan-pascha; les autres

<sup>1</sup> *Issabeti aini biganeden Mewlayi sigin misch heiyeti adjoubenouma. Soubhi, f. 192.*

personnages de sa suite étaient les hôtes du defterdar. Lorsqu'après le repas, le Sultan eut pris place dans la salle d'audience, et que le grand-vizir, les deux vizirs de la coupole (le kapitan-pascha et l'aga des janissaires), le defterdar, le reis-efendi et les agas, auxquels ce privilège est accordé, eurent pris leurs places à côté du trône. l'ambassadeur fut introduit : mais il était si troublé que, hors ces deux mots : « Mon schah ! » il ne put prononcer une parole. Il se borna donc à remettre ses lettres de créance et la liste des présents dont il était porteur [11]. En arrivant à sa sortie de l'audience, près de la porte de la Félicité, la foule des janissaires qui se retiraient était telle, qu'il fut obligé d'y stationner pendant plus d'une heure ; ayant monté ensuite un cheval que le Sultan lui avait fait offrir en présent, il lui fallut attendre encore longtemps, dans la première cour du seraï, en face de la Monnaie, avant que la foule se fût entièrement dissipée. Le cérémonial usité aux audiences de la cour ottomane, fut observé dans cette circonstance avec d'autant plus de rigueur, que l'ambassadeur avait amené une suite de douze cents personnes et une escorte de quatre mille hommes, ce qui n'était jamais arrivé, et ce qui est demeuré sans exemple.

Peu de temps après, le grand-vizir donna, près des Eaux-Douces, à l'ambassadeur une fête brillante, où il eut soin de faire paraître au grand complet le personnel de ses gardes du corps, de ses valets, de ses tschaouschs, de ses pages et des officiers de sa maison, et où il déploya un grand luxe en vaisselle d'or et de

porcelaine. Oghouzkhan, les deux khans adjoints à l'ambassadeur et l'historiographe de l'ambassade y furent revêtus de pelisses d'hermine et de zibeline (1<sup>er</sup> mai 1741 — 14 safer 1154) <sup>1</sup>. L'objet spécial de la mission confiée à l'ambassadeur, c'est-à-dire la reconnaissance de la cinquième secte fondée par Nadirschah, celle des Djâferis, fut traité dans une autre fête que donna à l'ambassadeur le kapitan-pascha, et à laquelle furent conviés, outre les oulémas, le premier iman du seraï, Sahib-Efendi, le juge du camp impérial, Esaad-Efendi, l'ancien grand-juge d'Anatolie, révoqué de ses fonctions, Neili-Efendi, l'ancien ambassadeur en Perse, Abdoullah-Efendi, le mihmandar de l'ambassadeur, Khalil-Efendi et le reïs-efendi Raghîb (29 avril 1741 — 12 safer 1154). On n'osa pas opposer un refus formel à la demande de l'ambassadeur, mais on lui fit une réponse évasive, en lui déclarant que l'on se conformerait en tout aux préceptes de la vraie loi. Le vizir-aga des janissaires, reçut à son tour l'ambassadeur à Daoud-Pascha, et ne le traita pas avec moins de magnificence que n'avait fait le kapitan-pascha. L'ambassadeur n'étant pas muni de pouvoirs suffisans pour traiter de la paix, et la teneur de son message ne permettant pas de juger clairement si Nadirschah voulait ou la paix ou la

<sup>1</sup> Soubhi cite à l'occasion de cette fête donnée pour la satisfaction de l'hôte (*mihman*) et de celui qui le traitait (*mizban*), ce distique persan :

*Der rezm tschou ahenim der bezm tskou moun*

*Ber dost moubarekim wé ber douschmen schoum.*

Dans les combats je suis d'acier, et de cire dans les fêtes.

Je suis la perte de mon ennemi et la joie de mon hôte.

guerre, on jugea nécessaire d'envoyer, avant de rien conclure, une ambassade à ce dernier. Cette mission fut confiée au maître des requêtes du fisc <sup>1</sup>, le savant et élégant Mounif-Efendi, auquel fut adjoint le directeur de la douane de Constantinople <sup>2</sup>, Nazif <sup>3</sup> Moustafa-Efendi.

La demande itérative de Nadirschah à l'effet d'obtenir la reconnaissance de la cinquième secte et l'accomplissement du pèlerinage persan, en cours d'exécution depuis la conclusion de la dernière paix, avaient exalté le zèle religieux du Sultan, à titre de protecteur des deux villes saintes, de la Mecque et Médine. Suivant les traces d'Ahmed I<sup>er</sup> et de Mourad IV, qui tous deux avaient affecté les plus riches joyaux à l'ornement du tombeau du prophète, il fit remettre au porteur des présens annuels une magnifique pendeloque composée de huit solitaires entourés de quatorze saphirs et de trente-sept diamans gros, petits et moyens, et un soleil de pierreries, « le troisième entre les deux « grands astres <sup>4</sup>. »

Peu de temps après le départ de la sœur, eut lieu le mariage de la sultane Heïbetoullah <sup>5</sup> qui épousa Alibeg, fils de Kel Ahmed-Pascha. Les fendeurs de bois du vieux seraï promènèrent par toute la ville, suivant un ancien usage, le trousseau dans des tasses

<sup>1</sup> *Maliy étezkeredjisi*. — <sup>2</sup> *Istambol moukataradjisi*.

<sup>3</sup> Jones dans son *histoire* de Nadirschah, VI, f. 17, lui donne à tort le nom de *Nefiz*; on y lit pareillement *Yeken* pour *Yegen*.

<sup>4</sup> *Salisi neïreïn*. Soubhi, f. 180.

<sup>5</sup> Soubhi, f. 184, ajoute qu'elle était fille de Sirké Osman-Pascha et par conséquent d'une sultane.



et des corbeilles à jour (10 novembre 1740 — 20 schaaban 1153). Avec cette fête et celles qui furent offertes aux deux ambassadeurs extraordinaires, Ulefeld et Roumanzoff, aux ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Hollande et aux envoyés suédois et napolitain, alternèrent celles que l'aga des janissaires Hasan-Pascha et le grand-vizir donnèrent au Sultan. Vers le même temps, éclatèrent plusieurs incendies, entre autres celui qui réduisit en cendres les magasins situés dans le voisinage du grand bain près du marché aux cuillers (1<sup>er</sup> novembre 1740 — 11 schaaban 1153) et celui, plus considérable encore, qui, ayant pris naissance non loin de la mosquée du sultan Bayezid, se divisa en deux foyers, dont l'un embrasa le marché au papier situé en face de la mosquée, et l'autre tout le quartier avoisinant la rue du diwan jusqu'à l'atelier des tireurs d'argent (27 décembre 1740 — 8 schewwal 1153). Huit jours après, un troisième incendie éclata près de l'Aya Sofia, et on ne put en arrêter les ravages qu'en abattant les maisons qui encombraient cette partie de la ville <sup>1</sup>.

A peu près à la même époque, un phénomène extraordinaire apparut à Hezargrad; c'était un météore igné qui, au milieu d'un orage effroyable et de coups de tonnerre multipliés, lança deux grands aérolithes dont l'un pesait dix-neuf okkas <sup>2</sup> et l'autre deux, et dont la composition était de nature ferrugineuse

<sup>1</sup> Soubhi, f. 186. Un troisième incendie éclata, dit-il, à *Koullé Bostani*.

<sup>2</sup> Soubhi, f. 185. L'okka pèse deux livres un quart. Voici, du reste, les poids et mesures turcs. Les poids turcs sont la *drachme* et l'*okkas* composée

(25 octobre 1740 — 4 schaaban 1153). Le grand-vizir rendit compte de ce phénomène au Sultan, et les naturalistes et astronomes turcs virent dans cette chute de deux aérolithes sur la frontière septentrionale de l'empire le présage de la mort prochaine de deux souverains du Nord, attendu, disaient-ils, que ces aérolithes provenaient des étoiles qui forment le carré de la Cynosure; or les peuples orientaux voient dans cette partie de la constellation l'image d'un cercueil, et dans les trois étoiles qui la précèdent et en forment le complément celle de trois pleureuses ouvrant le cortège funèbre<sup>1</sup>. Cette prédiction fut en effet pleinement réalisée; car on ne tarda pas à apprendre que, cinq jours avant l'apparition du phénomène ci-dessus mentionné, l'empereur Charles et trois jours après l'impératrice Anne étaient décédés. Sans doute, il eût été plus agréable à la Porte que la chute des aérolithes eût eu lieu à l'est, d'où Nadirschah, comète sinistre, ne cessait de menacer l'Empire. Son ambassadeur n'ayant pas apporté la ratification du

de 400 drachmes = 2 liv. + 8 onces + 4 gros + 4 grains, poids de marc. Les mesures sont de 2 pieds grecs ou 22 pouces + 8 lignes du pied-de-roi. Les mesures des terres sont le *stremma*, qui est de 22 perches carrées. Les Turcs comptent pour le toisé et pour la sonde par *orgye* de 6 pieds grecs, partagés en 12 spithames de six doigts; chaque spithame est égale à 6 grains de riz et chaque grain de riz à 6 grains de cheval. Ce phénomène n'a pas été consigné jusqu'à ce jour dans les histoires des aérolithes, non plus que celui du même genre survenu vers l'année 1440 à Aïdin en Asie-Mineure et décrit par Ibn-Batouta, dans ses relations de voyages. *The travels of Ibn Batuta by Lee*, 1829, p. 72.

<sup>1</sup> *Benatou-naesch*, c'est-à-dire les filles du cercueil; c'est ainsi que les Orientaux désignent les trois étoiles qui forment le timon du chariot; les quatre autres représentent le cercueil.

dernier traité de paix, mais seulement une nouvelle demande à l'effet d'obtenir la reconnaissance de la cinquième secte, la Porte se voyait dans la nécessité de faire des préparatifs de guerre contre ce souverain. A cet effet, Nououman-Pascha, ancien gouverneur de Bender, puis d'Oczakow, fut nommé serasker et gouverneur d'Anatolie; Welî, ancien gouverneur d'Anatolie, fut envoyé à Erzeroum, et le tchetedjipascha ou commandant des tirailleurs Abdoullah-Pascha, fut confirmé dans le gouvernement de Wan. La Porte saisit cette occasion pour faire tomber la tête de Gendj Ali-Pascha que nous avons vu figurer dans les guerres de Perse et de Hongrie en qualité de serasker et depuis comme ambassadeur auprès de Nâdîrschah. Les circonstances avaient contraint la Porte à passer sous silence la faute qu'il avait commise en ne prêtant pas au grand-vizir, à Orsova, l'appui dont il avait besoin, mais ses torts ne lui avaient pas été pardonnés; toutefois, les ayant oubliés lui-même et se croyant indispensable au cas où une guerre viendrait à éclater entre la Perse et l'Empire, il donna d'autant plus facilement dans le piège qu'on lui avait tendu, en lui offrant un poste en Asie. Empressé de répondre à cet appel, il avait quitté Oczakow, où sa qualité de gouverneur lui eût permis de défier les chambellans-exécuteurs et il était déjà parvenu jusqu'à Andrinople, d'où il devait se rendre à Gallipoli, lorsque le bostandjibaschi l'assailit inopinément avec quarante bostandjis et mit fin à ses jours. Yahya-Pascha, gouverneur d'Oczakow, qui, lors de la prise de cette forteresse

par Münch, avait été fait prisonnier par les Russes et depuis lors avait été retenu dans leur pays, revint dans sa patrie avec l'ambassadeur russe comte de Roumanzoff, et obtint, à titre d'argent d'orge, le sandjak de Brousa. L'effet que produisit l'entrée du comte Roumanzoff à Constantinople fut d'autant plus grand que l'ambassadeur impérial comte Ulefeld et celui de France venaient d'obtenir leur audience de congé<sup>1</sup>; cependant la faculté de sonner en entrant dans la ville fut refusée à ses trompettes, comme elle l'avait été à ceux de l'ambassadeur impérial. Ce dernier offrit au Sultan, à l'occasion de son départ, suivant l'usage établi depuis l'ambassade extraordinaire de Leslie, une voiture à six chevaux; quant à l'ambassadeur de Russie, il offrit en présent de riches fourrures, des étoffes d'or, des porcelaines, du thé et de la rhubarbe. La Porte choisit pour son envoyé en France, Mohammed Saïd, qui avait rempli en Servie les fonctions de commissaire pour la délimitation et qui était fils de l'ancien ambassadeur en France, Mohammed Tschelebi; elle accrédita à Naples, en la même qualité, Housseïnbeg qui s'embarqua pour cette résidence à bord de deux bâtimens de guerre napolitains avec des présens qui consistaient en tentes de soie, en étoffes, en ambre et en dents d'éléphant. L'envoyé de France fut chargé d'offrir à Louis XV des chevaux, des tentes, des sabres et des fusils.

<sup>1</sup> L'ambassadeur français obtint son audience le 25 moharrem (12 avril) et l'ambassadeur impérial le 18 avril. Voir Soubhi, f. 193, et les rapports déposés aux Archives impériales.

Le Sultan, qui avait pris à tâche d'imiter la munificence de ses ancêtres, le sultan Ahmed I et le sultan Mourad IV, à l'égard de la ville de Médine, voulut aussi étendre ses bienfaits sur la troisième ville sainte, celle de Jérusalem. Il renouvela la couverture usée du saint rocher de Moria sur lequel Abraham voulut immoler son fils au Seigneur, et où le Prophète monta, la nuit de son ascension, le cheval de lumière : où descendit l'ange Gabriel, et où sa trace est restée imprimée, comme celle d'Adam ou de Bouda à Ceylon, et celle d'Abraham à la Mecque. Cette couverture formée d'une étoffe d'or est destinée, comme celle de la Kaaba, à protéger le sanctuaire, moins contre les intempéries de l'air que contre les regards impies et le contact des mains profanes. Le Sultan affecta en outre deux Korans à la consécration de ce saint lieu, afin que leur lecture se mariât aux hymnes des chérubins rassemblés autour de cette pierre, la plus sainte entre toutes les pierres et qui a seule ce privilège. Nous avons dit plus haut qu'Ahmed, le tout-puissant reis-efendi, avait été envoyé de Constantinople à la Mecque comme inspecteur des constructions : à l'époque où nous sommes arrivés, le reis-efendi Moustafa, révoqué peu de temps auparavant, et le defterdar Aatif reçurent la permission ou plutôt l'ordre d'entreprendre le pèlerinage de la Mecque. L'interprète de la Porte, Alexandre Ghika, était tombé en disgrâce, ainsi que nous l'avons vu au commencement de ce livre, en même temps

que le reis-efendi : son exécution entraîna la chute de son frère Grégoire qui était investi de la principauté de Moldavie et qui eut pour successeur le hospodar de Valachie, Constantin Maurocordato; ce dernier fut remplacé par Michel Rakoviza, appelé pour la deuxième fois, après une disgrâce de dix ans, à la dignité de hospodar (13 septembre 1741 — 2 redjeb 1154). Le khan de Crimée, Sélim-Ghirai, fut mandé à Constantinople, la Porte ayant désiré le consulter au sujet de la guerre de Perse (4 avril 1740), car les lettres des commandans des frontières s'accordaient avec celles de l'ambassadeur Mounif-efendi pour annoncer que Nadirschah, à son retour de l'Inde, avait marché en toute hâte et sans passer à Issfahan, sur la frontière septentrionale de la Perse, afin de châtier les Lesghis et les peuples du Daghistan.

L'arrivée de deux personnages, qui survint à la même époque, fit diversion pour quelque temps aux rumeurs populaires excitées par la crainte d'une nouvelle guerre. C'étaient deux aventuriers, dont l'un était arrivé à Constantinople par terre et l'autre par mer, et qui attirèrent sur eux l'attention de la capitale entière, au point que le grand-vizir crut devoir en donner connaissance au Sultan. L'intérêt général qui s'attacha à eux témoigne non-seulement de la crédulité du peuple, mais de celle de l'historiographe impérial lui-même. L'un se donna pour fils de Charles VI; il prétendit être né à Barcelonne<sup>1</sup> de ce prince et d'Hé-

<sup>1</sup> Soubhi, f. 196, écrit par corruption *Sepalona*.

Léne, fille de son porte-épée (maréchal de la cour?) qui lui avait donné le jour dans un couvent de femmes; il ajouta qu'élevé à Rome sous les yeux du clergé et dans toute la splendeur de son rang, il avait été frappé, dans les entretiens qu'il avait eus avec quelques moines, des vérités de l'islamisme, et que, pénétré du néant de la doctrine chrétienne, il était venu par Alger à Constantinople, afin de rendre hommage à la religion du Prophète et à la Sublime-Porte. L'interprète de la Porte ayant déclaré authentique l'acte de sa naissance, cet aventurier fut revêtu d'une pelisse de zibeline et on lui assigna un logement dans la maison du reis-efendi.

Les aventures de l'autre, nommé Hasan et capitaine d'un navire ottoman<sup>1</sup>, ont quelque similitude avec celles de Robinson Crusoé. Chargé d'une mission pour la Crimée, il fut, à son retour de ce pays, assailli par une de ces effroyables tempêtes qui ont fait donner à la mer Noire le surnom d'inhospitalière, et vint échouer contre l'île des Serpents (l'ancienne Leucé), située en face de l'embouchure du Danube qui vient joindre la mer près de Sounna. Là, les naufragés, au nombre de vingt-cinq, construisirent des huttes avec les débris de leur navire et ils passèrent plus d'un an dans cette île déserte, disputant leur vie aux éléments et aux gros poissons<sup>2</sup>, leur seule nourriture. Leur nombre se trouvait réduit à quatre, auxquels les restes de

<sup>1</sup> *Kandjabasch. Soubhi, 209.*

<sup>2</sup> *Ayoubalighi.*

leurs compagnons servaient d'aliments<sup>1</sup>, lorsque l'arrivée d'un bâtiment vint les soustraire à tant de dangers et d'infortune ; ils revinrent à Constantinople, où Hasan montra, sur ses épaules et sa poitrine, les traces de blessures reçues, disait-il, dans un combat qu'il avait soutenu contre un requin du poids de neuf cents livres<sup>2</sup>.

Un fait qui n'excita pas moins l'attention que cette délivrance fut la mort d'un riche marchand, dont les magasins étaient situés dans le port des galères, où venait d'éclater un incendie ; il mourut de peur de les voir consumés par les flammes, au moment même où le feu cessait ses ravages, de sorte qu'il perdit la vie en conservant son bien. Quatorze jours auparavant (4 décembre 1741 — 25 ramazan 1154), un autre incendie s'était manifesté dans le voisinage de l'Aya-Sofia, et s'était propagé dans trois directions différentes, vers la caserne des Armuriers, derrière les bains de l'Aya-Sofia en face de la ménagerie aux lions, et enfin, du côté de la mosquée du sultan Ahmed, vis-à-vis de Kaba-Sakal ; la présence du grand-vizir et celle du Sultan, qui encourageaient eux-mêmes les pompiers, put seule en arrêter les ravages. Un autre incendie qui avait pris

<sup>1</sup> *Ex-zarourat tebeyedjel mahzourat*, c'est-à-dire, nécessité n'a pas de loi.

<sup>2</sup> Quatre cents okkas ou neuf cents livres. Soubhi cite à propos de ce récit merveilleux ce dicton arabe : *inné haza scheyoun oudjaboun*, c'est-à-dire chose singulière, et celui-ci : *saliket-ibretoun li oulioul-ebzar*, c'est-à-dire, exemple de perspicacité ; enfin ce verset du Koran : *tedjra er-riyahou bi ma la teschtehünne essefaïnov*, c'est-à-dire les vents ne soufflent pas au gré des navires.



naissance dans la cuisine du palais de la défunte sultane, épouse de Mohammed-Pascha, fils du grand-vizir Ibrahim-Pascha, fut promptement éteint, grâce au désintéressement du kiayabeg auquel ce palais avait été assigné pour le logement de ses chancelleries; et qui, sans se préoccuper de son propre bien, l'abandonna tout entier aux flammes pour sauver les maisons voisines. Une si noble abnégation de ses intérêts privés dans l'intérêt public, fut récompensée par le don que le Sultan lui fit de l'emplacement du palais brûlé.

Cependant, comme les nouvelles de la frontière persane devenaient chaque jour plus inquiétantes, et que le peuple élevait des murmures, le kislara, craignant pour le Sultan et pour lui-même un mouvement populaire, résolut de le prévenir : à cet effet, le grand-vizir Elhadj Ahmed fut révoqué et Ali Hekkimzadé, c'est-à-dire, le fils du docteur, fut élevé, pour la seconde fois, à la plus haute dignité de l'Empire (7 avril 1742 — 1<sup>er</sup> safer 1155). Le grand-vizir, dont la destitution n'avait pas entraîné la disgrâce, resta en possession de son palais et de sa fortune s'élevant à cent cinquante bourses d'argent; mais, ce que le Sultan lui avait laissé, le ciel ne tarda pas à le lui enlever : car, peu de temps après, son palais, et tout ce qu'il possédait, devinrent la proie des flammes.

Le nouveau grand-vizir remania le ministère, comme c'était l'habitude<sup>1</sup>. Deux des anciens ministres

<sup>1</sup> Les principales charges, après celles des trois ministres, le desterdar,

les plus influens, le reis-efendi Moustafa, et le defterdar Aatif étant revenus du pèlerinage de la Mecque, le dernier d'entre eux fut rendu à son poste, mais il mourut peu de temps après. Le bruit courait que le grand-vizir était dans l'intention de réintégrer pareillement les sept vizirs de la coupole que son prédécesseur avait éloignés peu à peu, pour rester seul maître du gouvernement<sup>1</sup>. Quelques exécutions méritées prouvèrent que ce haut fonctionnaire savait allier, au besoin, une juste rigueur à la douceur bien connue de son caractère. Un corsaire fut pendu à l'une des vergues de son navire; des voleurs d'Ostranidja subirent le même supplice, devant le palais impérial et devant Akserai. Le farouche moutesellim de Karli Ili, qui, jadis, engagé dans une contestation, au lieu de suivre une action légale contre son adversaire, l'avait fait arracher du tribunal et mettre à mort par ses seghbans, fut

le reis-efendi et le tschalouschbaschi, étaient celles des présidens : 1° du *rouznameï bouyouk*; 2° *koutschouk*, c'est-à-dire du grand et du petit journal; 3° de la *mouhasebeï-ewwel*, c'est-à-dire de la première chambre des comptes; 4° de la *mouhasebeï Anatoli*; 5° *djizid* et 6° *haremeïn*, c'est-à-dire de la chambre des comptes d'Anatolie, des capitations, des deux villes saintes; 7° des fondations pieuses; celles des contrôleurs (*moukabelé*); 8° de la cavalerie et 9° de l'infanterie; 10° celles d'intendants (*amanet*) du defter; 11° de la monnaie; 12° de la ville; 13° de la fonderie; 14° de l'arsenal; celles d'inspecteurs (*nazaret*); 15° celles de secrétaires ou maîtres aux revues (*ketabet*) des janissaires; 16° des sipahis; 17° des silihdars et 18° de l'arsenal; 19° des *mewkoufatdjis*; 20° celles des *malie tozkeredjisi*, c'est-à-dire maître des requêtes du fisc. Soubhi, f. 214.

<sup>1</sup> Rapport de Penkler daté de fin avril. On lit dans le même rapport : *Nomina Hungarorum qui in patriam redire cupiunt* : Michael Kovacs, Michael Holl, Steph. Horvath, Mart. Macizi, Elias Hotiankaï, Joannes Monus, Mich. Tott, Steph. Takara, Ant. Tever.

mandé à Constantinople, et s'y étant rendu avec cette confiance que donne une longue impunité, il y expia son-forfait par le dernier supplice. Des cabaretiers grecs de Galata, qui, s'étant pris de rixe avec des matelots, en avaient tué ou blessé plusieurs, périrent à la potence.

Non content d'avoir pourvu à la nourriture de l'esprit, par la fondation d'une bibliothèque à la mosquée de l'Aya-Sofia, le Sultan songea également à celle du corps, en établissant pour les pauvres, en face du même édifice une cuisine, qu'il visita en compagnie de tous ses ministres. Toute la maison avait été tapissée de guirlandes de fleurs à cette occasion, et des plats de sucreries furent offerts à ses augustes hôtes ; l'administrateur de cette fondation pieuse, l'architecte<sup>1</sup> et le directeur des constructions<sup>2</sup>, reçurent, dans la même circonstance, des vêtemens d'honneur (19 janvier 1743 — 23 silkidé 1155).

Un mois après, fut célébré le mariage de la princesse sultane Aassima, fiancée à Yakoub-Pascha, gouverneur d'Adana, et qui venait d'atteindre l'âge de puberté. Le cortège de la nouvelle mariée, qui eut à se rendre du serai au palais qui lui était destiné dans le port des galères, fut ouvert, comme de coutume, par le lieutenant de police et le prévôt de la ville avec les soldats du guet, suivis des messagers d'état<sup>3</sup> et des seigneurs du diwan<sup>4</sup>, des fourriers d'état<sup>5</sup> et des se-

<sup>1</sup> *Mimaraga.* — <sup>2</sup> *Bina emini.* — <sup>3</sup> *Serhengani.*

<sup>4</sup> *Khodjagan.*

<sup>5</sup> *Mouteferrika.*

créataires à fiefs<sup>1</sup>, auxquels succédèrent les canonniers, les armuriers et les janissaires avec leurs officiers, les généraux de la cavalerie, les chambellans et enfin les ministres de la Porte, marchant deux à deux; après ces derniers, vinrent le ministre des finances<sup>2</sup> avec le directeur des chancelleries<sup>3</sup>, le kapitan-pascha et l'aga-pascha, le premier et le second maître des requêtes, le reis-efendi et le tschaouschbaschi, le grand-vizir, derrière lequel on portait trois palmes richement ornées d'agrémens en argent; enfin, les concierges et les fendeurs de bois du seraï, au nombre de plusieurs centaines, portant les palmes et les corbeilles à jour où était exposé le trousseau de la mariée. Le kislaraga fermait le cortège, en sa qualité de gouverneur en chef du harem; il en est de même pour toutes les cérémonies qui ressortent de cette dignité, pour les funérailles, comme pour le mariage des sultanes. C'est ainsi que le kislaraga dut présider, peu de temps après, aux obsèques de la sultane Khadidjé, fille du sultan Mohammed IV (7 juillet 1745 — 15 dje-mazioul-ewwel 1156)<sup>4</sup>.

Cependant les rapports d'Ahmed-Pascha, gouverneur

<sup>1</sup> *Gedüklü saim.*

<sup>2</sup> *Defterdar.*

<sup>3</sup> *Defter-emint.*

<sup>4</sup> Le Sultan dit au grand-vizir qui lui annonçait la marche victorieuse de Nadirschah : *Nitschoun beni þou deredjiyé tekdir edersin*, c'est-à-dire, pourquoi m'affliges-tu ainsi ! Le kislaraga, qui était présent, ayant reproché sa franchise au grand-vizir, le Sultan l'interpella en ces termes : *Aga oïlé heroket benim musulmanligha el wermex*, c'est-à-dire, agir ainsi (dissimuler toujours les événemens fâcheux) serait contraire aux égards qu'il doit à mon caractère de chef des musulmans.

neur de Bagdad, que la Porte soupçonnait d'incliner vers la cause de Nadirschah, devenaient de jour en jour plus inquiétans. Il résultait de ces rapports que le schah, mécontent de ce qu'en retour de son ambassade confiée à un khan (dont le rang était égal à celui de vizir), la Porte n'avait accredité auprès de lui que deux légistes, Mounif et son compagnon, exigeait l'entière liberté du commerce, le droit de fournir à son tour la couverture de la Kaaba, la reconnaissance de l'orthodoxie du cinquième rite introduit par lui, et l'établissement à la Mecque d'un cinquième lieu de prières affecté aux pratiques de ce rite<sup>1</sup>, à défaut de quoi il était prêt à déclarer la guerre. Un demi-million fut aussitôt expédié aux gouverneurs d'Erzeroum et de Bagdad, pour servir à l'armement des lewends. Peu de temps après, Ahmed-Pascha écrivit à la Porte que Nezar Ali-khan et Mirza Saki, surnommé Ghairi Meschhour, c'est-à-dire sans gloire, étaient venus lui annoncer que le schah marchait contre Erzeroum et Diarbekr, décidé à s'emparer de force de Bagdad, si cette ville ne lui était volontairement remise. Dans le conseil extraordinaire tenu à ce sujet, la nécessité de la guerre fut reconnue; en conséquence, Ali-Pascha, gouverneur de Diarbekr, fut nommé serasker contre la Perse. Cette mesure fut jugée indispensable, malgré la mortelle inimitié qui divisait Ali et le gouverneur de Bag-

<sup>1</sup> Voir à ce sujet les rapports de Penkler plus circonstanciés que l'ouvrage de Soubhi où il n'est fait aucune mention, f. 216, des soupçons qu'inspirait Ahmed-Pascha, ni des prétentions de Nadirschah relatives à la Kaaba.

dad, Ahmed-Pascha. Peu après, on fut informé que Nadirschah avait paru devant Bagdad, avait ravagé les environs de cette ville et s'était emparé de ses fermes. Ces nouvelles causèrent à Constantinople une vive rumeur, que contribuèrent à augmenter des écrits incendiaires jetés dans le marché des Selliers. Cette circonstance détermina le vizir-aga des janissaires à redoubler de précautions pour le maintien de l'ordre dans la capitale, et à défendre tous les rassemblemens oiseux qui avaient lieu dans les cafés. Le kapitan-pascha Moustafa fut révoqué, sur le rapport du grand-vizir, pour avoir failli à l'armement d'une galère, et eut pour successeur Yahya-Pascha, gouverneur d'Égypte. Deux envoyés d'Ousmaïkhan, prince des Kaitaks, vinrent, sur ces entrefaites, rendre compte à la Porte des victoires remportées par ce prince, dans le cours du printemps passé; sur les armées de Nadirschah, la première dans la vallée d'Amid, sur Loutf Alikhan et Haïderbeg, et la seconde dans la vallée de Koerli sur Atakhan, Mohammedkhan et Djelilkhan, mort dans la bataille; le butin qui en avait été le fruit s'élevait à quarante mille ducats; cependant la joie que causèrent ces nouvelles fit place à de vives inquiétudes, lorsqu'on apprit l'irruption de Nadirschah, à Owar, le ravage des villages de Soghrot, de Moha Abouk et de Djouk (août 1743 — redjeb 1156), et les intelligences qui existaient entre lui et Sourkhaï. Ahmedkhan Ousmaï fut, en récompense de ce service signalé, investi par le drapeau, et le kaftan, de la dignité de khan de

Kaitaks. Mohammedaga, kiaya du gouverneur de Bagdad qui, sur l'ordre de ce dernier, s'était rendu au camp du schah, en compagnie de l'ambassadeur Nezarkhan, revint accompagné de Moustafakhan, porteur de nouvelles dépêches du schah, qui, faisant revivre ses anciennes exigences, menaçait la Porte des sièges de Mossoul et de Kerkouk, dans le cas où elle refuserait d'adhérer à ses demandes. Afin de prévenir la guerre, le gouverneur Ahmed écrivait à Maabirhan, premier ministre de Nadirschah, qu'il avait proposé à la Porte de désigner deux de ses premiers légistes, pour travailler à la solution de la difficulté relative au cinquième rite.

La Porte confia, à la même époque, le gouvernement de Rakka à l'ancien grand-vizir révoqué, Ahmed-Pascha, et la place d'emirohadj, vacante par suite du décès de Souleïman-Pascha, à Esaad-Pascha de Hamid. Elle tira en même temps de l'obscurité où il yégétait depuis la paix conclue avec Nadirschah, l'aventurier persan Safi Mirza, qui se donnait pour fils du schah Houseïn, et qu'elle proclama avec éclat légitime héritier du trône de Perse. L'historiographe Soubhi Mohammed-Efendi écrivit un mémoire pour justifier ses prétentions à cette couronne; ainsi reconnu, Safi fut conduit avec la plus grande pompe à l'audience solennelle du Sultan. Le reis-efendi rédigea, en son nom, des circulaires en langue persane; des mihmandars et des commissaires chargés de pourvoir aux besoins de sa cour, furent attachés à sa personne, et le defterdar reçut l'ordre de veiller à ce

qu'il pût paraître dans tout l'éclat dû à son rang (22 août 1743—2 redjeb 1156). Cependant, on apprit que Kerkouk était tombée au pouvoir des Persans, qui cernaient en même temps Bagdad et Bassra. En raison de ces faits, et pour couper court aux rumeurs populaires, le sceau de l'Empire fut retiré pour la seconde fois au grand-vizir Ali Hekkimzadé (20 septembre 1743 — 1<sup>er</sup> schâban 1156).

Bien que, dans le cours de son dernier vizirat, Ali Hekkimzadé se fût montré beaucoup plus grave et plus sombre, que durant sa première administration<sup>1</sup>, il n'en avait pas moins porté son attention spéciale sur les relations diplomatiques des ministres européens résidant à la Porte. Après le départ du comte Ulefeld, le secrétaire d'ambassade Henri de Penkler était resté à Constantinople avec le titre de résident; il avait remis, en cette qualité, ses lettres de créance au Sultan lui-même, ainsi que le portaient ses dernières instructions. Autrefois les résidents n'étaient jamais admis à cet honneur et ils devaient remettre au grand-vizir leurs lettres de créance; Renninger, et après lui, Kunitz, Hofmann, Fleischmann et Dirling, avaient les premiers présenté les leurs au Sultan sans intermédiaire. A l'audience qu'obtint Penkler à cette occasion et à laquelle il se présenta accompagné de dix jeunes de langues<sup>2</sup>, cinq personnes (au lieu de quatre),

<sup>1</sup> « Je trouve le vizir actuel beaucoup plus sérieux, grave et taciturne qu'autrefois. » Lettre du secrétaire hollandais Rigo au secrétaire Dort à Vienne. 21 mars 1742.

<sup>2</sup> Puys, Bianchi, Mantaller, Scachi, Edtinger, Gritter, Baumeister, Augusti, Monzla, Schmidt. Archives impériales, Baumeister fut envoyé



furent admises avec lui par une faveur spéciale; de plus, il fut revêtu d'une pelisse de zibeline, au lieu d'une pelisse d'hermine ou même d'un kaftan qui, jusqu'à ce jour, avaient seuls été accordés aux résidents. Les ministres suédois Hœpken et Carlson se plaignirent de ce que Penkler leur avait notifié sa nomination aux fonctions de résident, par l'entremise, non de son premier, mais de son troisième drogman (5 septembre 1742).

Le grand-vizir destitué qui, pendant la dernière guerre et lors de la conclusion du traité de Belgrade, avait pris si chaudement, comme gouverneur de Bosnie, les intérêts de ce pays, avait accueilli avec une faveur marquée, pendant son second grand-vizirat, les réclamations de cette province-frontière; c'est pourquoi, malgré la dernière convention, la délimitation de la Bosnie était toujours pendante. Bien qu'il ne fût jamais venu à la pensée de la cour impériale de céder la portion de territoire qui, s'étendant à partir du confluent de la Save du côté de la Bosniè, entourait l'Ancien-Novî, cependant elle n'avait pas relevé la faute commise à ce sujet par l'ambassadeur Ulefeld, et elle se bornait à demander la démolition du pont jeté sur l'Unna à l'Ancien-Novî, en alléguant que l'intention de l'Autriche était d'élever une barrière près du pont de Coztanizza. Conformément aux fermans rendus dans ce sens, le pont de l'Ancien-Novî fut jeté à bas; mais les

dans le cours de la même année à Peterwardein pour y remplacer, en qualité d'interprète, M. Desain qui venait de mourir.

Bosniens, alarmés de voir que celui de Coztanizza était encore debout, réclamèrent contre l'occupation de l'île d'Ostorgha (Strugh) par les troupes impériales, tandis qu'eux-mêmes étaient en possession des îles de Suhaniz, de Sapliza, de Bivniak, de la grande et de la petite Ottoka. Le dernier mot du grand-vizir fut qu'Ostrogha serait réuni à la Bosnie et Suhaniz à la Croatie; en conséquence, le ban de Croatie, Batthyany, qui s'était trouvé à Constantinople en même temps que l'ambassadeur comte Wirmoūd, fut chargé de procéder dans l'est à la délimitation; mais, lorsque les commissaires furent réunis dans la presqu'île de Strugh, d'interminables difficultés s'élevèrent au sujet de Suhaniz et de Sumiza, sur la possession desquelles il fallut renoncer à s'entendre (11 août 1743 — 20 djemazioul-akhir 1156). Suhaniz est une île de l'Unna, située à une demi-lieue au-dessus de Novi; Sumiza est le nom du territoire de Sirovaz, compris entre l'Unna et la petite rivière de ce nom. Les Croates revendiquaient comme afférens à ce territoire l'île de Suhaniz, et les Bosniens réclamaient le territoire de Sumiza, comme dépendant de Suhaniz. Ce fut seulement après la révocation d'Ali, protecteur des Bosniens, que le différend fut réglé par une convention passée entre le reis-efendi Raghîb et le résident impérial (18 janvier 1744 — 3 silhidjé 1156), et dont le préambule éclaircit le malentendu philologique survenu entre les Croates et les Bosniens; en même temps, cette convention établit que, pour éviter à l'avenir de semblables contestations, le

territoire de Sirova, qui fut circonscrit dans la ligne des frontières impériales, ne porterait plus le nom de Sumiza; par compensation, l'île de Suhaniz et la presqu'île de Strugh furent cédées aux Bosniens, à condition que cette dernière serait complètement isolée de la Croatie au moyen d'un fossé plein d'eau.

Le résident russe Wischniakoff s'étant plaint de ce que les Cosaques zaporogues avaient été troublés dans l'exploitation de salines que leur avaient concédées les traités, par les Tatares qui leur avaient pris cent six chevaux et vingt-huit bœufs (août 1743), le Sultan lui donna toute satisfaction à ce sujet, en écrivant au khan de faire cesser de semblables agressions et en donnant des ordres en conséquence au serasker de Boudjak. L'année suivante, la Porte ayant à son tour exprimé, par l'organe de son interprète Jean Callimachi, des inquiétudes au sujet des rassemblemens de troupes qui avaient lieu sur les frontières russes, le résident Wischniakoff lui donna, en lui communiquant un rescrit impérial qu'il venait de recevoir, les meilleures assurances du désir où était sa cour de maintenir la paix [III].

Le sentiment de défiance où était la Porte à l'égard de la Russie, était entretenu avec soin par l'ambassadeur français qui avait communiqué à la première de ces deux puissances le traité conclu entre la seconde et Nadirschah, et qui soutenait auprès de la Porte les intérêts de la Suède. Castellane fut le premier ministre chrétien qui obtint la faveur de visiter quelques-uns des appartemens du serai; elle lui fut

accordée en considération de ce que le dernier ambassadeur turc à Paris, Saïd Mohammed, avait été admis à parcourir ceux de Versailles. A la suite de cette visite, le kislarağa remit à l'ambassadeur et aux gens de sa suite, enveloppés dans un morceau de drap, trente à quarante ducats ou médailles sur lesquels était gravé le chiffre du Sultan. A cette époque, Mohammed Saïd était de retour; il avait été ramené par deux bâtimens de guerre français et rapportait des présens du roi et du cardinal Fleury pour le Sultan et le grand-vizir. Les présens se composaient d'un grand tapis brodé d'or, de quatre plus petits, de deux miroirs, d'une table, de douze tasses, de cuillers en argent doré, d'un plat pesant cinquante-cinq marcs, de huit palmes en argent, chacune du poids de six cent vingt-quatre marcs, d'une cafetière, d'une théière, d'une coupe en cristal, de plusieurs autres en noix de coco montées sur or, d'une cassette en bois d'Inde, de deux pièces d'étoffe d'or, de douze pièces d'étoffe à franges d'or, de douze aunes de franges d'or, de vingt-cinq aunes de franges d'argent, d'un caveau portatif garni de six bouteilles, d'une table en nacre de perle, enrichie de diamans, de six coupes, d'un sucrier en bois d'Inde plaqué d'or, de vingt-cinq aunes de galon d'argent, de vingt-deux aunes de galon d'or, de soixante-dix coussins de sofas des fabriques de Lyon; enfin de vingt-deux artilleurs qui furent incorporés dans les bombardiers de Bonneval : la France fut ainsi la première puissance européenne qui contribua au perfectionnement

de l'artillerie turque. Le Sultan avait envoyé l'un de ses valets de chambre à Paris, pour y apprendre à jouer de l'orgue, et Mohammed Saïd avait ramené l'organiste ottoman, afin qu'il enseignât la musique à Constantinople; mais cet art n'y fut pas reçu avec la même faveur que celui de l'imprimerie introduit dans l'Empire ottoman par son père, lors de son ambassade, vingt-cinq années auparavant. Le renégat hongrois Ibrahim, directeur de l'imprimerie turque, et son fils, qui se nommait aussi Ibrahim, étaient avec Bonneval les principaux instrumens dont se servait l'ambassadeur français pour prévenir la Porte en faveur de la Suède et l'indisposer contre la Russie, en même temps qu'il négociait pour la première de ces deux puissances un nouvel envoi de numéraire à titre de subside <sup>1</sup>. Lorsque la paix fut rétablie entre la Suède et la Russie, le ministre suédois protesta contre l'interprétation donnée par Wischniakoff au traité conclu à cet effet et qui aurait eu pour résultat de placer la Suède sous la dépendance de la Russie; interprétation qui valut au résident russe les reproches de sa cour. Finochetti fut remplacé par le chevalier Majo comme envoyé extraordinaire de Naples. Le présent offert au Sultan par le souverain de ce pays, en échange de l'éléphant que lui avait envoyé le grand-vizir Ali, se composa d'une vaste

<sup>1</sup> La Porte accorde à la Suède un nouveau subside de cinq cents bourses. Rapport de Penkler. La dernière pièce que contient l'Incha de Legrand (bibliothèque de la cour, n° 425), est un ferman obtenu par Castellane en 1156 (1743), et relatif à l'héritage d'un consul de Chypre.

lanterne magique dont la boîte était montée en or.

Quant à la Pologne, elle envoya à Constantinople, sous le second grand-vizirat d'Ali Hekkimzadé, l'internonce Benoe, accompagné de l'interprète polonais Giustiniani, et chargé d'une triple mission, la première : de soumettre à la Porte les excuses de la Pologne, pour n'avoir pas observé une stricte neutralité pendant la dernière guerre entre la Russie et l'Empire ottoman ; la deuxième, de réclamer une indemnité pour les ravages commis par les Tatars ; la troisième, d'obtenir la cession d'une portion du territoire des Cosaques zaporogues pour être réunie à celui de la Pologne. Cette ambassade dut frapper tous les diplomates quelque peu instruits des affaires de ce royaume, et par le manque d'unité qui régnait entre les vues politiques de ses différens membres et par la contradiction dans laquelle se trouva le message verbal de l'ambassadeur avec ses lettres de créance. Benoe, et presque toute sa suite, servaient les intérêts de Stanislas Leczinski, tandis que l'interprète de la cour, Giustiniani, et quelques autres étaient dévoués au roi Auguste III. Le secrétaire d'ambassade était Paul Starynski, secrétaire privé de Potocki. Ce dernier écrivait au grand-vizir par son intermédiaire : que Benoe n'avait d'autre mission que de régler le différend, déjà ancien, relatif à la portion de territoire appartenant aux Zaporogues, que s'étaient partagée la Porte et la Russie <sup>1</sup>. Benoe écrivit de Kirkkelisé, par l'intermé-

<sup>1</sup> *Litteræ Illustrissimæ Excellentissimæ Domini Potocki Palitini*

diaire du vieil interprète Marini, au prince de Moldavie, et demanda à se reposer quelques jours dans le village de Makro Khorî (hors des Sept-Tours)<sup>1</sup>. Il arriva à Constantinople dans les premiers jours de janvier (8 janvier 1743). Ce fut alors qu'apparut la contradiction choquante qui existait entre le message dont on l'avait verbalement chargé et la teneur de ses lettres de créance. Celles que Benoe remit par mégarde à la Porte, avaient été rédigées avant la bataille de Czaslau, et étaient par conséquent tout en faveur de Charles VII, car on avait oublié de les remplacer. Lorsque le roi<sup>2</sup>, électeur de Saxe, accéda à la paix de Breslau, son envoyé dut tenir un tout autre langage, que celui dont la nature de sa mission lui avait fait un devoir pendant la guerre de l'Empereur contre la Prusse et la Pologne (28 juillet 1742). Potocki s'empressa donc d'envoyer à Benoe de nouvelles lettres de créance; mais, lorsqu'elles lui parvinrent, les

*Kyovîâ sâpremi exercitum regni ducis ad Cels. Portæ Ott. Maximum Vezîrium. 26 octobre 1742. On y trouve encore une autre lettre de Potocki au prince de Moldavie datée de Stanislapolii, 20 juillet 1741.*  
*\* Permittat quæso Cels..Vra quatenus dominus Demetrius Guilbeiaz (blanc de rose) aulæ ipsius officialis ad me delegatus fideliter repetat demonstrationes nostras hæc in passu factas, et tunc Cels. Vrà sane intelliget et recte judicabit, cum non de toto sed de particula tantum avulsionis hujus (districtus) apud Portam agatur, non adeo prout putatur molestam ac injucundam fore confidentiam, vero de obtinenda communicatione instrumenti granicialis, quoniam vicissim ac aqua-liter tam ad præfulgidam Portam etiam ad Moscovitarum protocollum recurrimus.*

<sup>1</sup> *Epistola Pauli Benœ ad Principem Grégorium Gika. Kerkkelise, 26 décembre 1742.*

<sup>2</sup> Elles étaient du 24 mai 1742.

premières étaient déjà remises. A l'audience qu'il obtint du grand-vizir, Benoe fit écarter l'interprète du roi, Giustiniani, sous prétexte qu'il ne parlait pas assez bien la langue turque, et se servit de l'interprète Marini; il exposa ensuite, à l'appui de sa triple mission, les considérations que lui avaient suggérées Castellane, Carlson, Potocki et Bonneval (21 mai 1743). Le grand-vizir l'écouta jusqu'à la fin, puis il lui répondit : « Que peut-on entreprendre de concert avec un royaume où il faudrait réunir trente mille têtes dans un bonnet, avant de songer à prendre une résolution? » Dans ses lettres de recrédence, la Porte se borna à déclarer qu'elle excusait la rupture de la neutralité commise par la Pologne, en ouvrant, à l'armée russe, le passage de son territoire, et que pour fixer ses relations ultérieures, elle attendrait la grande ambassade qu'on lui avait annoncée (5 mai 1743). Conformément à cette résolution, Giustiniani resta à Constantinople avec le titre de chargé d'affaires; l'ambassadeur y laissa aussi l'agent Lumaca <sup>1</sup>, et le négociant Hübsch <sup>2</sup>, ancien facteur de la compagnie austro-orientale, qui continuèrent à correspondre avec Bunau, envoyé du roi de Pologne à Vienne.

<sup>1</sup> « Lumaca Perote, orfèvre et joaillier de profession, envoyé en France avec cinq cent mille ducats pour faire travailler pour le serail ». Lumaca écrivit à Bunau le 30 mai 1741, en parlant de Stadnicki : « M. de Stadnicki est un homme qui a assez long-temps diffamé le nom de roi en charge; il n'a jamais rien dépensé et a laissé agir la Porte contre son oncle Sierakowski.

<sup>2</sup> Hübsch, protestant, vint en 1722 à Constantinople, en qualité de facteur de la compagnie orientale. Rapport de Penkler.



Le palatin de Kiow, le prince déposé de Moldavie, Ghika et Carlson, ministre de Suède, aidaient de toute leur influence le roi Frédéric II à nouer les relations amicales qu'il désirait établir entre la Prusse et l'Empire ottoman. Frédéric II avait notifié, par écrit, son avènement au prince de Moldavie, qui lui avait répondu, par une lettre de condoléance, au sujet de la mort de son père, et de félicitation au sujet de son avènement (10 janvier 1741). Peu de temps après, le général prussien, comte Seewald, entra au service du palatin de Kiow : sa mission principale était d'entretenir de là une correspondance secrète avec la cour de Prusse. De son côté, le prince de Moldavie envoya Marini Pazegna, à Kiow, dans le même but (24 juillet 1741). Frédéric II écrivit au prince de Moldavie, pour le remercier des vœux et des regrets qu'il lui avait exprimés, et lui mander qu'il n'avait pas eu connaissance de la lettre adressée par le grand-vizir Ali à son père : or, ceci était un défaite, car le reçu de cette lettre restée sans réponse, se trouvait, signé par Maréchal, entre les mains de Carlson <sup>1</sup>. Un certain Ghisen, envoyé à Yassy, pour y diriger la correspondance des agens prussiens, y mourut subitement, et l'on a quelques raisons de croire qu'il fut empoisonné. <sup>2</sup> Les communications de la Prusse avec les

<sup>1</sup> Les lettres échangées entre Carlson et le prince de Moldavie sont déposées aux Archives impériales. *Copia della lettera al Principe di Moldavia*, 28 maggio 1742. *Lettera di Maurocordato al Carlson*, 24 maggio 1740. *Lettera del C. Seewald al commandate di Brody*, 30 settembre 1742.

<sup>2</sup> Carlson et Bonneval affirmèrent que les Russes l'avaient empoisonné, •

Ottomans se trouvèrent ainsi interrompues de nouveau, malgré tous les efforts de Bonneval pour les renouer encore une fois. Quant à ce dernier, il s'épuisait en projets, l'un relatif à une nouvelle alliance suédoise <sup>1</sup>, l'autre à l'établissement de colonies protestantes <sup>2</sup>, un troisième à celui d'un corps d'ingénieurs, en même temps qu'il remettait sur le tapis <sup>3</sup> un plan en vingt-cinq articles soumis à la Porte, vingt-cinq ans auparavant, par l'officier français Rochefort, et tendant à établir une corporation d'arpenteurs étrangers; tantôt enfin, il exaltait l'esprit du grand-vizir, en lui remet-

parce qu'ils avaient suborné précédemment un certain Hauer, chargé en Moldavie de la même mission. Frédéric II accueillit au reste un peu légèrement le bruit d'un soi-disant complot formé pour l'assassiner ou l'empoisonner, car le secrétaire d'état français Amelot écrivait à Villeneuve le 3 décembre 1740 : « Le roi de Prusse prétend avoir découvert un complot formé par la cour de Vienne pour le faire assassiner et il a envoyé dans toutes les cours de l'Europe un rescrit pour notifier cet attentat : je joins ici une copie de ce rescrit, vous jugerez bien que désormais les cours de Berlin et de Vienne doivent être irréconciliables. »

<sup>1</sup> Proposition d'une convention entre le roi de Suède et la Porte ottomane.

<sup>2</sup> Proposition faite en 1738 et 1739 aux cantons de Zurich et de Berne pour l'établissement d'une colonie protestante. Lettre écrite par Taxelhofer, avoyer de Berne, à Bonneval, du 19 septembre 1745, par laquelle les cantons évangéliques ont reconnu comme moralement impossible de pouvoir par eux-mêmes suffisamment appuyer le projet de l'établissement des protestans au Levant et lui annoncent qu'ils ont résolu d'en informer le roi de Prusse et quelques autres souverains protestans. Taxelhofer, général-major au service de l'Empereur, s'était retiré par dégoût et était lié d'amitié avec Bonneval. Lettre de Bonneval au nommé Cummun, receveur des droits du roi de Prusse à Neufchatel, donnant avis que son projet pour l'établissement des sujets des cantons de Zurich et de Berne, dans les Etats du Grand-Seigneur, a échoué. 1740.

<sup>3</sup> Projet pour l'établissement d'une troupe d'ingénieurs étrangers au service de la Porte, donné en 1717 par M. de Rochefort.

tant des mémoires sur l'état des puissances de l'Europe [iv]. Toutefois l'aventurier Beaujeu, qui, en sa qualité d'agent du roi Théodore Neuhof, promettait de rendre la Corse tributaire de la Porte, ne fut pas même soutenu par Bonneval.

Le nouveau grand-vizir, Esseïd Hasan-Pascha, élevé du rang de simple janissaire à celui d'aga de cette milice, et appelé à la plus haute dignité de l'Empire, par la confiance du kislaraga, qui avait vu en lui l'homme le plus propre à tenir le gouvernail de l'Etat pendant ses temps d'agitation et de guerre incessante, s'occupa exclusivement de soutenir la lutte engagée contre Nadirschah. Mohammedaga, kiaya du gouverneur de Bagdad, qui l'avait envoyé à Constantinople, pour prévenir par ses conseils, s'il était possible, l'explosion des hostilités contre Nadirschah, après l'avoir chargé de la même mission auprès de ce souverain, avait trouvé à Mendeli, cinquième campement à partir de Bagdad, vingt mille Persans qui venaient de s'emparer de toute la récolte du pays. Plus loin, il avait rencontré le généralissime persan revêtu du titre de Khalife des Khalifes, qui était en pleine marche sur Hellé avec vingt mille hommes : mais celui-ci l'avait renvoyé à Bagdad. De Bagdad, le gouverneur Ahmed-Pascha l'avait envoyé une seconde fois à Kerkouk, au camp de Nadirschah, qu'il trouva à la tête d'une armée de cent mille Persans, sans compter un nombre égal de Kurdes et d'Arabes. Nadir, après avoir jeté sur le petit Tigre et le Sab, deux ponts pour la protection desquels il avait fait construire des palanques, avait pillé

toute la récolte, en sorte qu'une affreuse disette régnait à Bagdad<sup>1</sup>. Nadirschah avait congédié Mohammedaga, en lui donnant l'assurance amicale que son but n'était point la guerre, mais la paix et qu'il n'était armé que pour obtenir la reconnaissance du rite Djâferi.

Après la révocation du grand-vizir Ali, Mohammedaga fut renvoyé à Ahmed-Pascha, avec ordre de le prévenir que toute correspondance désormais était inutile; en même temps, Abdoullahbeg fut chargé de porter à Houseïn-Pascha, gouverneur de Mossoul, le fetwa qui, déclarant la cinquième secte contraire à la loi, légitimait la guerre de Perse. Le grand-écuyer Abdoullahbeg quitta la capitale chargé de remettre au gouverneur de Diarbekr une somme de vingt mille piastres destinées à des levées de troupes<sup>2</sup>. Aussitôt que la réponse négative de la Porte eut été notifiée à Nadirschah, ce dernier quitta Kerkouk pour aller assiéger Mossoul, et planta ses étendards à l'est de cette ville, sur le tombeau du prophète Jonas<sup>3</sup> (13 septembre 1743 — 24 redjeb 1156). Il éleva autour de la ville quatorze batteries armées de cent

<sup>1</sup> Le taghar (les 20 kilos de Constantinople) de farine s'éleva jusqu'à cent quatre-vingts piastres; le taghar de riz jusqu'à trois cent soixante. Soubhi, f. 223.

<sup>2</sup> Soubhi, f. 233 et 234. Mehdi commet une erreur en donnant à Abdoullah le titre d'*esendi* et non celui de *beg*; le grand-écuyer est sinon *beg*, du moins *aga*, mais jamais *esendi*.

<sup>3</sup> Soubhi, f. 255, dit que le 25 était un vendredi; mais le vendredi tombait le 24, car le 25 était un samedi. Mehdi dit qu'il arriva le 25. Soubhi n'est pas conséquent avec lui-même, lorsqu'il cite le 8 schâban (27 septembre) comme étant un vendredi. Deux vendredis ne pouvaient tomber le 27 et le 14 du même mois, mais bien le 27 et le 13.

soixante pièces de canon et de deux cent trente mortiers qui ne cessèrent de foudroyer la place; quatorze mines firent explosion en arrière au lieu d'éclater en avant, en sorte qu'elles devinrent fatales aux mineurs persans. Douze assauts furent donnés à la ville, dont sept furent généraux; la garnison de la place qui se composait de trente mille hommes, parmi lesquels figurait le gouverneur de Haleb <sup>1</sup> à la tête de ses troupes, fit des prodiges de valeur. Après un siège de trente jours, Nadirschah, ayant perdu trente mille hommes, renonça à prendre Mossoul; ses troupes étaient démoralisées; et il venait d'apprendre que le prétendant au trône Saffi Mirza, soutenu par la Porte, marchait d'Erzeroum sur Karss (20 octobre 1743 — 2 ramazan 1156). Pendant sa marche rétrograde, il fut attaqué et battu par les Turcs dans le défilé de Senné <sup>2</sup>. Cette victoire était due aux seraskers de Mossoul et de Bagdad, qui ayant chacun sous ses ordres une armée de cent mille hommes, avaient paru de deux côtés différens, et poursuivi l'ennemi jusque dans le défilé. Après cette victoire, qu'annoncèrent à la capitale les canons du serai et ceux de la fonderie <sup>3</sup>, le ministère

<sup>1</sup> On trouve le récit de la délivrance de Mossoul dans l'*Histoire du Tomeswarien Melek-Efendi*.

<sup>2</sup> Voir, à ce sujet, deux relations françaises jointes au rapport de Penkler et plus détaillées que le compte rendu de Soubhi, f. 235, que l'histoire de Mehdi, l. VI, et que la relation de Hanway. La relation française évalue à quarante ou cinquante mille hommes la perte essuyée par Nadir dans le défilé de Senné ou de Sonna. Le rapport circonstancié adressé, à ce sujet, par le serasker de Mossoul Houseïnaga à la Sublime-Porte est déposé aux Archives impériales.

<sup>3</sup> La relation de Penkler donne le bouyourouldi du grand-vizir adressé

subit le remaniement qui était la conséquence naturelle de chaque nouveau grand-yizirat <sup>1</sup>. Le khan de Crimée, Selamet-Ghiraï, dont la négligence à délivrer les prisonniers avait excité les plaintes de la Russie fut révoqué, et son poste fut confié, pour la seconde fois, à Selim-Ghiraï, fils de Kaplan-Ghiraï <sup>2</sup>. Le Sultan en lui envoyant son brevet, y joignit trois pelisses d'honneur, deux panaches de héron, un carquois, un sabre et quatre mille ducats qui lui furent remis par le fauconnier Ibrahimaga. L'ancien khan obtint la permission d'habiter sa métairie, située près de Gallipoli. Dans le Daghistan, les princes des Kaïtaks, des Koumouks et celui des Ghazi-Koumouks, c'est-à-dire l'Ousmaï, le schemkhal et le khan du Schirwan, qui, lors de l'irruption de Nadirschah dans le Daghistan, avaient reconnu sa souveraineté, furent révoqués, et le khanat des Ghazi-Koumouks échut à Mohammed-

au topdjibaschi, pour lui enjoindre de faire tirer des salves d'artillerie.

<sup>1</sup> Le reis-efendi fut confirmé; on nomma dester-emini l'ancien-reis-efendi Moustafa; nischandji, l'ancien desterdar Yousouf; *rouznamei-ewwel*, Kesrieli; *mouhasebeï-ewwel*, l'ancien dester-emini Mohammedbeg; petit *rouzname*, Abdoulbaki-Efendi; on nomma aussi à la présidence de la chambre des comptes (*mouhasebé*), des capitations de la Mecque, de Médine, d'Anatolie et des fondations pieuses; aux présidences des contrôles (*moukabelé*), de la cavalerie et de l'infanterie, aux places de secrétaires ou de maîtres aux revues des janissaires, des sipahis, des silihdars et des djehedjis; aux places de sous-secrétaires du *tezkeredji* (maîtres des requêtes); du *beglikdji* (chancelier du reis-efendi); ce dernier emploi fut confié à l'historiographe de l'Empire, Soubhi Mohammedbeg. Ce *tewdjihâi*, ou liste de mutations est le premier qui soit joint aux rapports d'ambassade.

<sup>2</sup> Soubhi, f. 236. Le khanat de Selamet-Ghiraï est entièrement passé sous silence par Siestrenczewicz.

beg, fils de Sourkhaï, ancien khan du Schirwan <sup>1</sup>. Un fait digne de remarque fut la disgrâce du maître des cérémonies Aakif Mohammedbeg-Efendi, par la faute duquel il advint, lors du baise-main qui a lieu aux fêtes du baïram, que les chefs des armuriers, des canonniers et du train d'artillerie, qui viennent immédiatement après eux, furent admis, avant les janissaires, à l'honneur de baiser le manteau impérial. Aussitôt qu'il s'en fut aperçu, le Sultan, craignant la colère des janissaires au sujet de ce passe-droit inouï, donna ordre de mettre à mort le maître des cérémonies. Le grand-vizir, le reis-efendi et l'aga des janissaires intercédèrent pour lui et obtinrent, non sans peine, que sa condamnation fût commuée en un exil perpétuel dans l'île de Tenedos. Après la fête du mois de jeûne, époque à laquelle sont publiées d'ordinaire les mutations survenues dans les emplois de gouverneurs et ceux qui relèvent de la Porte, deux festins, dont l'usage s'était introduit depuis le règne d'Ahmed, eurent lieu, savoir : celui que l'aga des janissaires donne au grand-vizir, et celui que le grand-vizir offre au Sultan. Ces festins terminent et couronnent ceux que le grand-vizir offre pendant les vingt-trois premières nuits du mois de ramazan aux ministres de la Porte, aux quatorze scheïkhs prédicateurs des quatorze mosquées impériales, au moufti, au kapitan-pâscha, aux deux grands-juges d'Anatolie et de Roumilie, et, pendant les douze nuits suivantes, aux mallas et aux muderris, puis à

<sup>1</sup> *Histoire de Mehdi*, l. VI, chap. 7. Jones donne par erreur à Sourkhaï le nom de Serkhaï.

l'état-major général des janissaires, aux généraux de la cavalerie, à ceux des armuriers, des canonniers et des soldats du train, au defterdar, ainsi qu'à tous les présidens des chambres, au porteur de l'étendard sacré, ainsi qu'aux seigneurs de l'étrier impérial, enfin aux anciens ministres et gouverneurs. Le Sultan fut traité cette fois par le grand-vizir dans le palais même de la Porte, où, aux vivats répétés des tschaouschs <sup>1</sup>, il entra dans la salle d'audience du grand-vizir, conduit par ce dernier et par le silihdar qui le tenaient sous le bras.

A Médine, plusieurs soldats de la garnison s'étaient oubliés au point de tirer les uns sur les autres, dans l'intérieur même du sanctuaire, où l'usage des armes est interdit, et leurs balles n'avaient pas épargné les bijoux magnifiques dont le Sultan avait récemment fait hommage au sanctuaire. Le soin de punir ce sacrilège fut confié au schérif, au juge et au scheikh de la Mecque. A cette occasion, le gouverneur de Djiddé fut remplacé par le vizir Eboubekr-Pascha, qui avait déjà occupé ce poste pendant vingt ans, et qui était alors receveur des impôts en Morée. Yahya-Pascha, ancien gouverneur d'Egypte, et depuis kapitan-pascha, fut, après avoir été remplacé en cette dernière qualité par Pir Moustafa-Pascha, envoyé à Belgrade, où il fut préposé à la défense de cette forteresse. Des troubles avaient

<sup>1</sup> Les tschaouschs s'appellent *serhengani diwan*; les mots : *douaï bakai omr* ou *dewlet* expriment les vœux pour la durée de la vie du Sultan et de l'Empire qui terminent cette formule : *bin yil yascha*, c'est-à-dire, qu'il vive mille ans.



éclaté en Egypte : Osmanbeg, conducteur de la caravane des pèlerins égyptiens, avait été chassé du Caire, par ses ennemis, et Saïd Mohammed, le dernier ambassadeur de la Pôrte en France, fut envoyé dans cette ville avec la triple mission de prendre possession, au nom de la Porte, de ce qui appartenait à Osmanbeg, de répartir entre les chrétiens, les koptes et les juifs, les bulletins de l'impôt de la capitation, à partir du mois de touti, et de passer en revue les équipages des bâtimens impériaux à l'ancre dans le port d'Alexandrie.

Les mesures propres à remplir les caisses du trésor et à augmenter les finances de l'Etat, mesures que rendait si nécessaires la guerre engagée avec la Perse, fixaient l'attention de la Porte depuis le dernier grand-vizirat d'Ali Hekkimzadé. Kabakoulak, ancien grand-vizir qui, depuis dix ans, était gouverneur de Retimo, fut mis à mort, et ses biens furent confisqués. Djanib Ali qui, après sa grande ambassade à Vienne, avait été directeur de l'arsenal, et depuis desterdar, étant venu à mourir, son héritage fut frappé d'une contribution de cinq cents bourses; il eut pour successeur Seadoullah, riche et octogénaire, et, à ces deux titres, doublement agréable au fisc, parce que sa succession ne devait pas se faire attendre long-temps; Yahya-Pascha, fut remplacé, comme vizir-gouverneur d'Egypte, par le kiayabeg Mohammedaga; Kaïtas Ali-Pascha exilé à Kos, dut payer au fisc une somme de quatre cents bourses; la place du tschaouschbaschi Sirouzi, échut à l'agent fiscal Abdiaga, dont

Le poste lucratif fut confié à Molladjikzadé Aliaga, beau-frère du reis-efendi Raghîb. Le cours des ducats hollandais, hongrois et vénitiens fut abaissé<sup>1</sup>, et l'ambassadeur hollandais Calcoen, qui, à l'audience solennelle de congé que lui avait accordée le grand-vizir, avait reçu les lettres de recrèance du Sultan, réclama en vain le rapport de cette ordonnance (4 avril 1744 — 20 safer 1157). Le reis-efendi Raghîb, qui avait assisté à son audience en cette qualité, fut, peu de temps après, promu au rang de vizir-gouverneur d'Égypte. Les fonctions de reis-efendi furent confiées de nouveau à Elhadj Moustafa-Efendi, qui avait participé, comme plénipotentiaire, à la conclusion des traités de Perse et de Belgrade, et qui, depuis son retour de la Mecque, avait été directeur de l'imprimerie<sup>2</sup> (24 avril 1744—11 rebioul-

<sup>1</sup> Plusieurs fetwas, relatifs au cours des monnaies d'alors, se trouvent dans le recueil du moufti Abdoul-Kerim qui a été imprimé à Constantinople en deux vol. in-folio en 1243 (1827); ainsi l'on y voit (t. I<sup>er</sup>, p. 197) que la piastre, dont la valeur était autrefois de cent quatre-vingts aspres, fut portée à une valeur de trois cents (t. I<sup>er</sup>, f. 477); que la piastre fut frappée au taux de neuf drachmes (t. II, p. 85); que trente mille huit cents aspres équivalaient à cent drachmes et le drachme à vingt-deux aspres au lieu de neuf, d'après le nouveau cours (t. II, p. 11); que la piastre valait de six à neuf drachmes (t. II, p. 87); que le réal avait été porté à sept drachmes et l'ancienne bonne piastre à 140 aspres au lieu de quatre-vingts (t. II, p. 89); que le soumm (quart de pièce) qui valait autrefois quatorze aspres en valut dix-huit d'après le nouveau cours (t. II, p. 139); que l'écu au lion valut cent trente et même cent quarante aspres (p. 140) au lieu de cent.

<sup>2</sup> Izi, f. 5. Dester-emini, historiographe de l'Empire, fait observer, au sujet de la nomination de Raghîb aux fonctions du gouverneur d'Égypte, sous le titre de *Sanîha* (pensée ascendante), combien était grande la puis-

ewwel 1157). Le principal motif de la promotion du reis-efendi Raghîb au rang de vizir, et de son éloignement de la capitale, fut l'amitié intime qui existait entre ce dernier et Ahmed-Pascha de Bagdad, suspect à la Porte à cause de ses prétendues sympathies pour Nadirshah. De son côté, le grand-vizir, ancien janissaire, ne sachant ni lire ni écrire, n'était pas moins jaloux de l'influence de ce savant reis-efendi, que de celle de Kesrieli, favori du Sultan, qu'il éloigna du serai en l'envoyant à Erzeroum, en qualité de defterdar du camp. Le jour de cette nomination, il alla féliciter le kisklaraga de ce que le Sultan avait enfin saisi le pouvoir suprême dont Kesrieli était naguère en possession exclusive, manière adroite de faire accepter au kisklaraga, jaloux de sa suprématie, une mesure à laquelle il n'avait pas pris part et qui pouvait le blesser, car il était l'ami du pascha disgracié.

De peur que le grand-vizir, s'il dirigeait en personne les opérations de la guerre, ne s'emparât au détriment du kisklaraga du pouvoir sans bornes que lui aurait donné son titre de serasker-grand-vizir, les trois hommes qui se partageaient au serai le gouvernement de l'Empire, c'est-à-dire le premier et le second eunuque, ou, en d'autres termes, le kisklaraga et le trésorier, et l'imam Piri-Efendi, homme orgueilleux qui prenait vis-à-vis des ministres européens le titre de cardinal du Sultan, convinrent, dans l'intérêt

sance du Sultan, qui, au moindre signe de sa faveur, investit des esclaves du gouvernement de l'Egypte et de celui de la Tartarie.

de leur conservation, que le grand-vizir resterait à Constantinople. Cependant, comme il était urgent de renforcer les trois armées expéditionnaires de Perse, et que tous les regards étaient fixés sur la ville de Karss, où fut envoyé le prétendant au trône persan, on arrêta que des secours y seraient dirigés sans retard. Nadirschah, de son côté, se mit en campagne avec trois armées dont l'une, commandée par un khan, marcha sur Karss; la seconde, placée sous les ordres de Schahrokh, fils de Nadir, s'avance sur Erivan, et la troisième, à la tête de laquelle était Nadirschah lui-même, prit la route de Tebriz. Les trois armées de la Porte, commandées par autant de seraskers, marchèrent sur Karss, Diarbekr et Bagdad. Ahmed Hamalzadé, c'est-à-dire le fils du portefaix, vizir de Rakka, fut remplacé, en raison de son grand-âge, par l'avant dernier grand-vizir Ahmed-Pascha, auquel fut accordé en même temps un présent de quinze mille piastres. Le serasker de Diarbekr, Ali-Pascha, qui était décédé, eut pour successeur Houseïn, gouverneur de Haleb<sup>1</sup>; il reçut à cette occasion une somme de quinze mille piastres applicables aux armemens de la prochaine campagne; Ahmed, gouverneur de Bagdad, fut nommé serasker (mars 1744 — safer 1157). La garde de Mossoul fut confiée au vizir gouverneur Abdouldjelizadé Houseïn (dans la famille

<sup>1</sup> Izi, f. 6. L'ordre daté de mi-rebioul-akhir 1157 (mi-juin 1744) est déposé aux Archives impériales, ainsi que les fermans adressés aux gouverneurs de Tripoli, d'Anatolie, de Roumilie, de Siwas et de Karss en faveur du prétendant au trône, Safi Mirza (février 1744).

duquel ce gouvernement est resté depuis héréditaire), et le vizir Mohammed fut investi du gouvernement d'Aïdin. Le voïévode de Valachie, Michel Rakoviza, fut révoqué en punition des criantes exactions dont il s'était rendu coupable (28 mai 1744 — 15 rebioul-akhir 1157). Non content d'avoir rétabli la taxe précédemment supprimée sur les bêtes à cornes<sup>1</sup> il avait ajouté un cinquième quartier d'impôt aux quatre qui existaient déjà<sup>2</sup>; c'est pourquoi Constantin Maurocordato fut nommé voïévode pour la quatrième fois, mais pour trois ans seulement, comme son prédécesseur; sa nomination lui coûta douze mille bourses. Rakoviza fut exilé à Mitylène. Trois semaines auparavant, la flotte, placée sous les ordres du kapitan-pascha Ahmed, avait fait voile, comme d'habitude, vers la mer Blanche (la Méditerranée) (25 avril 1744 — 12 rebioul-ewwel 1157). Les réparations, ou plutôt la reconstruction des fortifications d'Oczakow, dont jusqu'alors le kapitan-pascha Ahmed, avait été chargé en personne, furent confiées au gouverneur d'Oczakow, de concert avec le beg de Rhodes; à cet effet, on envoya dans la mer Noire tous les bâtimens de troisième rang qui faisaient partie de la flotte<sup>3</sup>. Le grand-vizir manda auprès de lui, l'un après l'autre, les ministres des puissances maritimes, afin de s'en-

<sup>1</sup> *Vacarit. Histoire de la Valachie*, par Engel, p. 21.

<sup>2</sup> *Swert. Izi*, f. 6.

<sup>3</sup> On trouve aux Archives privées impériales une copie envoyée par Penkler de l'ordre donné à cet effet au kapitan-pascha et au beg de Rhodes.

tendre avec eux au sujet des principes à établir relativement à l'étendue de la domination ottomane sur mer, au point de vue de la neutralité à observer, en cas de guerre, entre l'Angleterre et la France; c'était encore une idée de Bonnetal. D'après les conventions arrêtées, on traça sur la carte maritime, à partir du golfe de Sidra jusqu'à celui d'Arta, une ligne dans l'intérieur de laquelle il fut défendu à tout corsaire de se montrer, et on demanda à l'envoyé d'Angleterre une déclaration en vertu de laquelle toute hostilité entre les vaisseaux anglais, français, hollandais et autrichiens fut interdite dans les mers ottomanes. Cette déclaration de neutralité, conforme au droit des gens, est la première qu'ait faite la Porte <sup>1</sup>.

Retournons maintenant auprès de Nadirschah que nous avons laissé se repliant sur Kerkouk, après avoir levé le siège de Mossoul, et pendant les négociations entamées avec Ahmed-Pascha, gouverneur de Bagdad. Nadirschah, malgré l'échec qu'il venait d'éprouver, avait déclaré ne vouloir traiter qu'avec Ahmed-Pascha, et la Porte s'était vue contrainte, à la fin, de condescendre à la volonté du souverain persan. En envoyant au serasker Ahmed ses pleins pouvoirs, elle y joignit un présent de cent bourses d'argent, un

<sup>1</sup> Rapport de Penkler daté de mai 1744. La déclaration elle-même datée du 1<sup>er</sup> redjeb 1157 (10 août 1744) est déposée aux Archives impériales, ainsi qu'un ordre ultérieur portant, que nul corsaire ne sorte d'un port ottoman, jusqu'à ce que les navires de commerce aient pris une avance suffisante et que les biens des sujets ottomans soient garantis par les déclarations des consuls. 1<sup>er</sup> octobre 1744.

kaftan et une pelisse d'honneur qui lui furent remis par l'intermédiaire de son kiaya. Cependant le secrétaire d'Ahmed était entré en conférence avec les deux envoyés de Nadirschah. Ces derniers s'étaient désistés, au nom du schah, de la demande relative à l'établissement d'un cinquième lieu de prières à la Mecque; mais ils demandaient, pour lui, l'abandon en toute souveraineté des tribus de Houweïzé, l'extradition du prétendant au trône, la délivrance des prisonniers et l'affranchissement pour les pèlerins de toutes les redevances qui leur étaient imposées et dont le total s'élevait, par homme, à une somme de vingt-cinq piastres. Nadirschah avait, de son côté, réuni tous les légistes de Balkh, de Boukhara, de Kerbelé et de Hellé, qui déclarèrent orthodoxe le cinquième rite Djâferi. Profitant de cette circonstance, il lança un manifeste religieux ayant pour but de gagner à son opinion les oulemas turcs, en leur faisant connaître la sentence de juges compétens, leurs confrères de Perse. Nadir avait accompli lui-même un pèlerinage au tombeau de l'imam Abou Hanifé et à ceux des martyrs Ali et Houseïn, situés à Nedjef et à Kerbeli, et comme il avait fait dorer, à cette occasion, le dôme de la mosquée de Kerbelé, il avait été complimenté partout où il avait passé, par des envoyés d'Ahmed-Pascha de Bagdad. Au printemps suivant, Nadirschah, au lieu des nouvelles pacifiques qu'il s'attendait à recevoir, eut avis de la circulaire émise par la Porte, en faveur du prétendant au trône San Mirza, et de l'alliance que s'était ménagée cette

puissance avec les princes du Daghistan, Osmâï et Sourkhaï.

Sur ces entrefaites, Yousouf-Pascha d'Akhiska, qui s'avancait en Géorgie, fut complètement défait par Tahmouraskhan, prince de Kakheti et Alikhan Kildischi. Nadirschah récompensa Tahmouras, en lui donnant le gouvernement de Kartli, et en confiant à son fils Irakli (Héraclius), celui de Kakheti, dont il resta en possession durant un demi-siècle, sa mort n'étant arrivée que vers la fin du dix-huitième; c'est le dernier des princes de cette maison qui ait administré la province du Kakheti <sup>1</sup>.

Quant à Nadirschah, il marcha sur Karss, ville située aux bords du lac du même nom, et la plus forte place-frontière qui défend l'accès de l'Empire ottoman du côté de la Perse : car c'était là qu'était réunie l'élite de l'armée turque. Il campa au sommet d'une hauteur située au sud et à deux lieues de la place, où fut livré un combat dans lequel il repoussa l'ennemi après cinq heures d'une lutte acharnée (31 mai 1744 — 18 rebioul-akhir 1157). Deux jours après, Nadir s'établit près du village de Künbed, situé à une lieue et demie à l'ouest de la ville, au bord du fleuve, et près de la grande route d'Erzeroum. Maître de cette position, il y éleva un château en briques destiné à

<sup>1</sup> *Histoire de Méhdi*. Le nom d'Irakli y est transformé en celui de *Czeïkeli*. Irakli mourut en 1798. Voir la généalogie des rois de Kakheti dans le voyage de Klaproth, deuxième partie, et leur histoire dans son ouvrage intitulé : *Tableau historique, géographique, ethnographique et politique du Caucase*. 1827.



surveiller les travaux entrepris pour intercepter le courant qui alimentait d'eau les habitans de Karss; mais le serasker l'empêcha de mettre ce projet à exécution; il fit avorter avec le même bonheur celui que le schah avait conçu de pénétrer dans la vallée en forçant le défilé situé à l'entrée du village de Kemsour. Au bout d'un mois, rempli par des escarmouches continuelles, Nadirschah, après s'être établi à Fanikœi, en-deçà du village de Künbed, se retrancha à Kemssour et dans le village d'Azadkœi, presque en face du camp ottoman. Ce fut de là qu'il disposa son armée, divisée en douze corps, pour la bataille qui fut sanglante et qui dura huit heures. Deux khans, deux paschas, et plusieurs milliers de cadavres jonchèrent le champ de bataille <sup>1</sup> (24 août 1744 — 15 redjeb 1157). Nadirschah n'en continua pas moins à suivre sa politique, qui consistait à amener le serasker à une négociation par ses incessantes propositions de paix. Bien que ce dernier ne fût nullement autorisé par la Porte à accueillir ces propositions, les murmures de l'armée, et surtout l'influence de l'artificieux defterdar Kesrieli, le contraignirent cependant à les entendre. Il choisit pour négociateurs <sup>2</sup> Kesrieli, Mourteza-Pascha et

<sup>1</sup> Izi. Il n'est nullement question de cette bataille dans Mehdi, non plus que dans les diverses histoires de Nadirschah. La bataille fut livrée le jour de la Saint-Barthélemy, de sanglante mémoire.

<sup>2</sup> Izi, f. 40. *L'histoire de Mehdi*, I, VI, chap. 14, cite à tort Abdourahman-Pascha et Kesrieli comme ayant été chargés de cette négociation. Les historiographes persans et ottomans se contredisent diamétralement à cet égard, car ils s'attribuent mutuellement l'initiative des propositions de

Ali-Efendi, qui se rendirent au camp de Nadirschah.

Kesrieli, ancien favori du Sultan, persuada au schah, ou se laissa persuader lui-même que, pour hâter la conclusion de la paix, il était nécessaire de traiter avec le Sultan sans aucun intermédiaire, combinaison qui aurait enlevé au grand-vizir et au serasker la conduite ultérieure des négociations. Kesrieli méconnut ses devoirs au point de partir pour Constantinople en sortant du camp de Nadirschah, au lieu de retourner au camp du serasker; mais la nouvelle de sa mission l'avait précédé dans cette capitale, et il rencontra en route un khattischérif qui, approuvant la conduite du serasker et blâmant sévèrement la sienne, punissait son excès de zèle en ordonnant qu'il fût emprisonné à Samsoun<sup>1</sup>.

A cette nouvelle, Nadirschah pressa le siège de Karss avec une nouvelle vigueur (13 septembre 1744 — 5 schâban 1157). Quant aux forces ottomanes, elles furent réparties de la manière suivante : au poste le plus important de la montagne de l'Espion<sup>2</sup> fut placé le beglerbeg de Tirhala, Mourteza-Pascha, avec le quatrième lieutenant-général des janissaires<sup>3</sup> et les volontaires d'Adana; sur le bastion des fabriques de fil de fer<sup>4</sup> et à la porte de Behram-Pascha,

paix; mais il résulte des rapports d'ambassade que ces propositions furent faites par Nadir et déterminées par les manœuvres de Kesrieli.

<sup>1</sup> Izi, f. 40. Mehdikhan, l. VI, chap. 14, écrit *Kisreli* au lieu de Kesrieli, *Akhe-ké* au lieu de Akhiska, *Akhetkhilk* au lieu de Akhalkalek, *Cang* au lieu de Gendjé et ainsi de suite.

<sup>2</sup> *Gozedji depe.* — <sup>3</sup> *Tournakdjibaschi.* — <sup>4</sup> *Tellü tabiyé.*

le gouverneur de Trabezoun, Sélim-Pascha, les sandjaks d'Angora, de Yenischehr, de Nikdé et de Koutahia; dans le grand faubourg, devant une mosquée construite sur un bastion, le gouverneur d'Erzeroum, Weli-Pascha, avec trois autres paschas, jusqu'au bastion de gauche; sur ce bastion, le sandjak de Nicomédie, et de là en descendant jusqu'au bord de l'eau, le serasker Ahmed-Pascha, avec les milices territoriales et les audacieux <sup>1</sup>; l'espace compris entre la droite de Weli-Pascha et le pont de bois était occupé par Mousa-Pascha; le tschaouschbaschi du camp commandait l'artillerie placée en avant de la mosquée susdite et la colline, située sur l'autre bord de la rivière qui coule auprès de cet édifice, était occupée par les sandjaks d'Alayé, de Karahissar, d'Itschil et le baïrakdar Ahmed-Pascha, avec les compagnies des téméraires <sup>2</sup> nouvellement recrutées; sur les retranchemens du bastion de Timour-Pascha et jusqu'au bord de la rivière, le premier lieutenant-général des janissaires était posté avec toute sa milice, et au-dessus de ce bastion, près de la porte, là où le roc est le plus escarpé <sup>3</sup>, le beglerbeg de Karamanie, Abdoullah-Pascha, était embusqué, en sa qualité de général des tirailleurs <sup>4</sup>, avec les sandjaks d'Amassia et les Yurüks <sup>5</sup>; quant au serasker, au lieu de se rendre sous sa tente dressée en avant de la forteresse, il avait

<sup>1</sup> *Lewend ou Diwané.* — <sup>2</sup> *Dalkilidj.*

<sup>3</sup> *Djebelli schahika kapousi.*

<sup>4</sup> *E. chetedjibaschi.*

<sup>5</sup> *Ewladî fatihan, fils des conquérans.*

établi son quartier général dans une maison voisine du pont de bois. Nadir, quittant le village de Künbed, s'était rapproché de la ville qu'il environna de tours et de redoutes. Déjà il avait fait braquer des canons de campagne <sup>1</sup> sur la hauteur à pic qui s'élève à l'ouest du bastion de Timour-Pascha, et il projetait pour le lendemain un assaut général, lorsqu'avant l'aube du jour, les Persans, assaillis par des forces supérieures, abandonnèrent cette position, et s'enfuirent laissant entre les mains des Ottomans neuf canons de campagne et tous leurs bagages <sup>2</sup> (19 septembre 1744 — 11 schâban 1157). Trois semaines après, les Persans qui avaient pris position dans une vallée aboutissant à la ville, commencèrent à la canonner avec seize grosses pièces du calibre de 30 à 40, et quoiqu'ils ne lui fissent pas beaucoup de mal, ils n'en continuèrent pas moins leur feu jusqu'à ce qu'un froid rigoureux les contraignit à se retirer <sup>3</sup> (9 octobre 1744 — 2 ramazan 1157).

Pendant le siège de Karss, arriva à Constantinople un envoyé du grand-mogol Nassireddin-Mohammed, schah de l'Indostan. Cet envoyé, nommé Seïd-

<sup>1</sup> *Senberék*, coulevrines portées à dos de chameaux.

<sup>2</sup> Toutes ces circonstances ont été consignées dans le rapport du serasker, dont la copie, envoyée par Penkler, figure aux Archives impériales. Ici ressort de nouveau la négligence de l'historiographe de l'Empire à l'endroit des dates, car l'attaque dont il s'agit eut lieu le 11 schâban (Izi, f. 11), et non le 11 redjeb, ainsi qu'il le prétend.

<sup>3</sup> Izi, f. 11. Voir le *rapport du serasker* (Archives impériales) et l'*histoire de Mehdikhan*, l. VI, chap. 14 (traduction allemande, p. 385); qui ne disent pas un mot du siège.

Atallah, ancien marchand de Boukhara, avait passé vingt-deux ans auparavant par Constantinople, en accomplissant un pèlerinage à la Mecque, et il avait reçu d'Ibrahim, qui alors était grand-vizir, une lettre affectueuse pour son souverain. Celle qu'il rapporta cette fois de la part du nouveau schah de l'Indostan ne contenait, il est vrai, que des protestations amicales conçues en termes généraux; mais les lettres des ministres indiens faisaient une description lamentable des maux que l'invasion de Nadirschah avait répandus sur l'Inde, et imploraient l'assistance et l'alliance ottomane contre l'usurpateur du trône persan. L'ambassadeur indien fut reçu en audience solennelle, et la Porte, en réponse au message dont il était porteur, fit partir avec lui, en qualité d'ambassadeur, le maître des requêtes du fisc <sup>1</sup>, Salim, le savant biographe de quatre cents poètes contemporains. Dans sa réponse, le Sultan s'adressa directement au souverain de ce pays tandis que le grand-vizir écrivit seulement à ses deux vizirs, dont le premier portait le titre de *nizamoulmülk* ou ordre de l'Empire, et le second celui de *kamreddin*, c'est-à-dire, lune de la foi. Le moufti, le kishlaraga et l'aga des janissaires répondirent pareillement aux lettres qui leur avaient été adressées; mais tous se bornèrent à de vagues protestations d'amitié <sup>2</sup>. Il est à croire que cette ambassade

<sup>1</sup> *Maliyé tezkerhedjisi*. Izi, f. 14.

<sup>2</sup> Voyez, *ibidem*, la lettre du Schah, et, f. 15, les deux lettres de récréance et de créance délivrées par le Sultan, tant à Atallah qu'à Salim,

indienne était le résultat des intrigues de Bonneval ; car on en trouve des traces dans un mémoire que ce fidèle ami de la Porte avait adressé, trois ans auparavant, au ministère français, et dans lequel il s'attachait à démontrer la nécessité d'une alliance entre le grand-mogol et le Sultan contre Nadirschah.

Le reis-efendi Moustafa, ancien secrétaire d'ambassade à Vienne, et depuis, plénipotentiaire à Niemirow et à Belgrade, à force d'entendre parler de médiation et de garantie, avait conçu le projet de réconcilier les puissances belligérantes d'Europe, en les invitant à rechercher la médiation de la Porte<sup>1</sup>. Bonneval fut le premier à désapprouver ce plan aventureux, qui ne tendait à rien moins qu'à ériger la Porte en médiatrice des puissances chrétiennes. Il savait qu'une médiation entre des parties belligérantes ne peut avoir d'effet, si le médiateur n'a pas lui-même les armes à la main : autrement, c'est une prétention ridicule et la Porte n'avait à sa disposition ni flottes, ni armées. Mais, quelques représentations que pût faire Bonneval, une circulaire relative à cette médiation<sup>2</sup>, n'en fut pas

toutes deux parsemées, la première d'une douzaine, et la seconde de deux douzaines de maximes arabes. La mention faite par les rapports diplomatiques d'une alliance offensive et défensive qui aurait été conclue antérieurement entre l'Inde et la Porte ne paraît aucunement fondée ; du moins il n'existe pas la moindre trace de cette alliance dans le récit de l'historiographe, ni dans les lettres de créance remises à Salim.

<sup>1</sup> La gazette d'Utrecht ayant annoncé que la médiation était le résultat des deux conférences tenues le 27 janvier et le 7 février 1745, le vieux et le jeune Ibrahim, qui avaient trahi ce secret, tremblèrent pour leurs têtes.

<sup>2</sup> Voir la lettre tout entière dans l'ouvrage d'Izi, f. 21-23. Les copies

moins adressée à tous les cabinets d'Europe, qu'elle jeta dans un grand embarras, car aucun d'eux ne voulait rompre en visière au reis-efendi, de qui émanait le plan. Les réponses se firent attendre et furent évasives (mars 1745). La cour de Naples consentit seule à accepter la médiation <sup>1</sup>. Venise qui, dans la circulaire concernant la neutralité entre la France et l'Angleterre, n'avait pas même été comprise au nombre des puissances maritimes, répondit la première par les protestations d'une amitié éternelle que le baile Donado, successeur d'Erizzo <sup>2</sup>, fut chargé de transmettre à la Porte. Comme on avait déjà reçu la réponse de la France, et que celle de l'Autriche n'était pas encore arrivée, le reis-efendi fit différer jusqu'à sa réception, l'envoi des lettres de félicitation adressées à l'empereur François I<sup>er</sup>, au sujet de son couronnement. Enfin, l'Autriche répondit par une note, où elle se plaignait de la conduite de ses ennemis, et protestait du désir sincère où elle était de conclure la paix, mais sans faire aucune mention de la médiation proposée (avril 1745). Ce fut alors seulement qu'on pria dans l'église de Smyrne pour l'empereur François I<sup>er</sup>.

Penkler, chargé de notifier à la Porte le couron-

de trois de ces circulaires sont jointes au rapport de Penkler, en date du 5 mars 1745.

<sup>1</sup> Lettre du marquis de Salas au grand-vizir, juillet 1745; rapport de Penkler. Voir aussi les instructions qui lui furent adressées, le 10 janvier 1745.

<sup>2</sup> Erizzo partit en août 1742; son prédécesseur était Venier.

nement de ce souverain et élevé, à cette occasion, des fonctions de résident à celles d'internonce, obtint, pour les franciscains de Khios, un ferman qui leur permit de réparer leur église, faveur qu'on avait constamment refusée au comte Wirmond lui-même<sup>1</sup>. Cette négociation était d'autant moins facile que, lorsque les Ottomans avaient reconquis l'île de Khios, les Grecs de cette île avaient obtenu un khattischérif, portant que les chapelles des jésuites, des franciscains et des dominicains, détruites pendant la guerre, ne pourraient être rebâties. Il obtint même la permission d'agrandir à Péra l'église des Trinitaires, en disant qu'il ne s'agissait que d'y faire élever une tribune pour sa famille; cependant il refusa d'appuyer une demande des jésuites, qui voulaient s'établir à Syra [v]. Il avait d'autant plus d'intérêt à se mêler le moins possible des affaires de religion, qu'une persécution dirigée contre les catholiques arméniens venait d'éclater pour la troisième fois dans ce siècle. Un ferman défendit à tous les Arméniens d'entrer dans les églises catholiques, sous peine des galères ou de la potence. Penkler, habile négociateur, avait su mettre dans les intérêts de la reine Marie-Thérèse et dans ceux de sa religion deux puissans auxiliaires : c'étaient le vieux et omnipotent kisaraga, qui, antérieurement déjà, avait pris parti pour l'impératrice contre ses ennemis, et le savant Pirizadé, premier imam, qui se disait le cardinal du Sultan. Penkler avait également corrompu le gardien de la

<sup>1</sup> Le ferman est du 1<sup>er</sup> moharrem 1157 (15 février 1744); Archives impériales,



chancellerie <sup>1</sup> du reis-efendi et le trésorier [vi] de ce dignitaire. Quant au profond politique et à l'infatigable Bonneval, le plus dangereux de ses antagonistes, il avait trouvé moyen de neutraliser ses efforts à l'aide de son propre entourage, et en subornant son confident, le chancelier de la légation napolitaine, son fils naturel Souleïmanbeg, et le jeune Ibrahim, fils du vieux renégat hongrois, qui lui livrait le secret des traductions de son père. C'est ainsi que ces deux renégats, après avoir trahi leur foi et l'Empereur, furent trahis par leurs propres fils. Le résident russe Wischniakoff, étant mort subitement d'une fièvre chaude, Penkler géra également la légation russe, jusqu'à l'arrivée du nouveau résident, qui était le jeune Nepluïeff (août 1745).

De même que Pirizadé, premier chapelain de la cour, s'employait pour l'Autriche, de même le grand - juge Esaad - Efendi avait pris à cœur les intérêts du roi de Prusse. Esaad suggéra au ministre suédois Carlson (Hœpken était depuis quelque temps retourné en Suède), l'idée de déterminer le roi de Prusse à annoncer officiellement, à la Sublime-Porte, le mariage de sa sœur avec l'héritier du trône suédois, comme l'avait fait le roi de Suède. Bien que jaloux, ainsi que Castellane, de Bonneval, dont la facile conception et l'activité l'éclipsaient complètement <sup>2</sup>. Carlson unit cependant ses efforts aux siens, pour dé-

<sup>1</sup> *Itsch mehter.*

<sup>2</sup> Bonneval dit : en parlant de Castellane : « Il ne sait pas s'attirer des ordres, il n'ose rien conseiller ni prendre sur lui et craint toute sorte de dépenses. »

terminer la Porte à se rapprocher des puissances protestantes du Nord; le premier surtout eut soin de lui représenter ses coréligionnaires comme moins portés au fanatisme que les catholiques qui, disait-il, avaient juré une guerre d'extermination aux disciples de Luther aussi bien qu'aux Turcs. D'un autre côté, Bonneval travaillait activement, de concert avec Castellane, à indisposer la Porte contre l'Autriche et à susciter des troubles en Hongrie; mais tous leurs efforts n'aboutirent à rien et l'élévation du grand-duc de Toscane à la dignité impériale réduisit au néant les plans de Majo, de Carlson et de Bonneval.

L'ancien grand-vizir Ahmed, serasker de Karss, perdit son commandement peu après la levée du siège de cette ville, soit, comme le prétend l'historiographe de l'Empire, qu'il eût lui-même demandé son rappel pour cause de maladie, soit, comme le disent les rapports d'ambassade, que le souvenir de son ancienne puissance l'eût entraîné à s'exprimer trop librement sur la nécessité de pousser avec plus de vigueur la guerre engagée contre Nadirschah. Il eut pour successeur l'ancien grand-vizir Yegen Mohammed-Pascha. Le général commandant l'avant-garde composée de tirailleurs, Abdoullah-Pascha, reçut, avec la troisième queue de cheval, l'ordre de ravager les provinces persanes, de concert avec Ahmed, khan d'Ardelan. A cet effet, on plaça sous ses ordres un corps de douze mille lewends pour l'entretien desquels on mit à sa disposition la somme de dix-sept cents bourses. Cinquante mille piastres tirées du trésor

impérial furent envoyées également à Ahmed-Pascha, gouverneur de Bagdad. L'armée de Yegen Mohammed - Pascha fut renforcée des sandjaks de Scutari, de Yanina, d'Okhri, d'Ouskoub, de Perzerin, de Doukagin, de Delonia, de Kirkkilisé, de Tirhala <sup>1</sup>; en un mot, de toute la milice albanaise de la Porte <sup>2</sup>. Le khan d'Ardelan, qui avait demandé la permission de paraître en personne devant le Sultan, obtint cette faveur. Ibrahim, aga des janissaires, reçut, avec la troisième queue de cheval, le gouvernement d'Erzeroum, et le moufti décédé eut pour successeur le savant Pirizadé, premier imam du Sultan (4 mars 1745 — 30 moharrem 1158). Le défunt était fils du célèbre moufti tué quarante ans auparavant, lors du soulèvement populaire qui avait amené un changement de règne; alors grand-juge de Roumilie, il avait été relégué à Brousa, où il avait vécu vingt-cinq ans dans l'exil; enfin, il avait été rappelé à Constantinople, lors de l'avènement du Sultan régnant, et, depuis dix ans, il était en possession de la plus haute dignité législative de l'Empire. Récemment il avait

<sup>1</sup> D'après les rapports d'ambassade : « De l'Asie le pascha di Cutaya, Kangri, Karaman, Trapezunt, Cildir, Aidin, Rumili, chacun cinq cents à mille hommes à propres frais et cinq cents payés du Miri; de l'Europe dix-sept paschas à deux queues avec cinq cents hommes, deux cent cinquante à propres frais et cinq cents aux frais du Miri, trois mille de Bosnie, trois mille de Salonique, huit mille Timars et Zaims de Roumelie, trois mille Juruk, dix mille Tatars avec le Nouredin qui est la troisième personne après le chan et le prince héréditaire (Kalgha). » Novembre 1745.

<sup>2</sup> Izi, f. 19, qui donne aussi le dénombrement des troupes particulières (*kapon khalki*) de chacun.

fondé, dans le voisinage d'Eyoub, un couvent de der-wischs Nakschbendis et, à Constantinople, une fontaine située près du marché aux Selliers. Le magasin à plomb de l'arsenal, qui avait été la proie des flammes, fut reconstruit et, par suite de cet incendie, l'inspecteur de l'arsenal, Molladjikzadé Ali-Pascha, fut destitué ainsi que l'écrivain du magasin. Le gouverneur de Rakka, Hamawizadé Ahmed-Pascha, qui avait commis de notables exactions, fut pareillement révoqué; mais, lorsque le premier-écuyer, Abdoullahbeg, lui signifia, à Haleb, l'ordre du Sultan, la milice de sa province refusa d'obéir à cet ordre, et lui-même s'excusa à ce sujet envers le premier-écuyer en disant « que tel était » l'usage des lewends. » A cette nouvelle, le Sultan appela la malédiction du ciel sur la tête du gouverneur rebelle, et la mort naturelle de ce dernier, qui survint peu de temps après, fut considérée comme un effet de cette malédiction <sup>1</sup>.

Le khan des Tatares, Sélim-Ghirai, qui avait reçu, avec une somme de quarante mille ducats et quarante vêtemens d'honneur, l'invitation de rejoindre l'armée destinée contre la Perse, s'était rendu par mer, avec dix mille Tatares, de Baliklawâ à la côte asiatique, où des vents contraires le retinrent dans les ports de Keresoun et d'Ounia. Dix mille autres Tatares se mirent en marche, divisés en deux colonnes. L'une était commandée par le kalgha Sélim-

<sup>1</sup> Izi, f. 25. Le Sultan prononça ce vers : *Tschok gærmischüz zewalini ghaddarolanlarün*, c'est-à-dire, nous avons assisté à la perte de beaucoup d'opresseurs et celui-ci ne tardera pas à les rejoindre.

Ghiraï; l'autre par le noureddin Kasim-Ghiraï. Ce corps avait pour guide l'iskemletschaousch ou tschaousch du prince, chargé de le conduire à travers les provinces d'Asie. Arrivés à Bouyoukderé, les princes tatars se rendirent au port de Sultania. Là, le grand-seigneur envoya au khan un présent de chevaux et fit distribuer à ses principaux officiers deux cent quarante kaftans (7 avril 1745 — 5 rebioul-ewwel 1158).

Peu de temps après, on reçut de la frontière de Perse la nouvelle satisfaisante que le commandant persan de Mekri, Mohammed-Koulikhan, et ses frères avaient émigré avec deux mille familles, les uns à Khoï les autres à Belbas; que l'efschare Kasim-Khan, le khan de Khoï, Mourtesa-Kouli et celui de Denbeli, Mohammed-Tahir, s'étaient établis autour de Wan avec sept tribus kurdes<sup>1</sup> (22 juillet 1745 — 22 djemazioul-akhir 1158); que Sélimaga avait battu avec ses Tatars les environs de Bayezid, franchi l'Ararat et s'était emparé de Makou; enfin qu'Abdollah-Pascha, général des tirailleurs, avait, de son quartier général de Mossoul, fait une incursion sur le territoire ennemi et s'était avancé jusqu'à Saoukboulak et Serdesch. Des prières furent adressées au ciel dans toutes les mosquées pour la continuation de ces premiers succès, mais de fâcheuses nouvelles ne tardèrent pas à en troubler la joie. Le serasker Yegen Mohammed-

<sup>1</sup> Les tribus *Denbeli*, *Keré Sewenli*, *Aksché*, *Koyaunli*, *Khizriü* *Toloulü*, *Tabnakli*, *Totokli*. *Izi*, t. 26.

Pascha s'était aventuré avec toute son armée <sup>1</sup>, forte de plus de cent mille hommes, sur le territoire persan, pour aller attaquer le camp retranché de Nadirschah, établi à six lieues d'Eriwan, dans le voisinage de Kaghawerd non loin de Mouraddepé. C'était à l'endroit où, douze ans auparavant, l'ancien grand-vizir Topal Osman-Pascha avait perdu et la bataille et la vie : lieu funeste ; comme on voit, aux seraskers anciens grands-vizirs. Mohammed Yegen, comptant sur la supériorité de son armée, espérait, suivant cette sentence d'or des tacticiens ottomans, anéantir son ennemi avec *la poussière de ses pieds* <sup>2</sup> (10 août 1745 — 12 redjeb 1158). Le sort de l'action, qui fut des plus meurtrières ; flotta indécis jusqu'à midi, heure à laquelle quinze mille miliciens des provinces d'Asie s'enfuirent du champ de bataille <sup>3</sup>. Après avoir, pendant quatre jours, combattu les Persans et tenu en échec les mutins de son armée, le serasker mourut : on ignore s'il fut tué par le chagrin de sa défaite ou

<sup>1</sup> Suivant Mehdi dix mille hommes d'infanterie, quarante mille de cavalerie ; suivant Hanway, chap. XXXII, cent mille. Abdoullah-Pascha, le tshededji, n'appartient pas à la famille Kæprülü, comme le prétend Hanway.

<sup>2</sup> *Assicurano che il Seraskere fosse d'opinione d'attacare il Sciah sue trinciere al primo arrivo, senza dare tempo ne motivo alle sue truppe di esaminare il sito e le forze del inimico secundo il detto Turcho Ajak tosi ile.* Le second rapport en langue italienne est joint à celui de Penkler.

<sup>3</sup> *Per una querella per mancanza di provisioni la cavalleria dei Leventi, milizia colletizia radunata per contanti, della quale la maggior parte era nativa di questi cantoni, in un istante piu di 15 mille di loro abbandonando il campo si ritirarono indisposte.* L'un des trois rapports sur cette bataille est joint à celui de Penkler.

par la balle d'un rebelle <sup>1</sup> (14 août 1745 — 16 redjeb 1158). La perte des Ottomans s'éleva à plus de vingt mille hommes. Nadirschah évacua la colline de Mourad, vainqueur, comme déjà douze ans auparavant, d'un serasker ancien grand-vizir, et d'une armée ottomane dont la supériorité avait menacé de le réduire en poussière. Le défunt serasker, Yegen Mohammed, fut remplacé par l'ancien grand-vizir Elhadj Ahmed-Pascha, précédemment gouverneur de Karss. Son gouvernement de Haleb, qu'il occupait alors, échut à l'ancien grand-vizir Ali Hekkimzadé, qui quitta celui de Bosnie. Le kiayabeg Khalil-Efendi, homme d'une érudition peu commune, qui, sous le règne d'Ahmed III, avait traduit en langue turque l'histoire arabe d'Aïni et celle de Perse par Khouandemir, et avait ainsi réalisé le louable projet du grand-vizir Ibrahim, sortit du ministère et fut nommé vizir-gouverneur de Karamanie<sup>2</sup>; mais, peu de temps après, le gouvernement d'Aidin étant venu à vaquer par la mort de Yedekdji<sup>3</sup> Mohammed-Pascha, il l'échangea contre celui de Karamanie, qui fut donné à Tschelik Mohammed-Pascha<sup>4</sup>. Le président de la première chancellerie

<sup>1</sup> Izi dit que sa mort fut naturelle; mais on lit ce qui suit dans le premier rapport italien : *Il ministro pretende d'essersi alterato a tal segno, che gli sopravvenne il suo male ipocondriaco con violenza, e di rabbia e cordoglio arrivato al campo avanti mezza notte fosse morto; il più veridico pare d'essere stato ferito da schioppettata dalli sollevati.*

<sup>2</sup> Izi, f. 32, cite à ce sujet le dicton persan déjà mentionné plus haut, f. 24 : *schewed maaloum kari her kesi tšchoun wakti kiar ayet*, c'est-à-dire, « chacun montre ce qu'il est, quand vient le moment d'agir ».

<sup>3</sup> La traduction de Mehdi, f. VI, p. 16 change ce nom et en fait *Geteschi*.

<sup>4</sup> *Ibidem*, où son nom est métamorphosé en celui de *Gelik-Pascha*.

du journal, Elhadj Moustafa-Efendi, fut nommé kiayabeg ou ministre de l'intérieur.

Aussitôt après la mort de Yegen Mohammed, Houzourkan avait adressé, de la part de Nadirschah, au serasker Elhadj Ahmed-Pascha, deux dépêches contenant de nouvelles propositions de paix tendant à obtenir, non plus la reconnaissance du cinquième rite, et l'érection d'un monument dans la cinquième mosquée de la Mecque, mais la cession de Wan, du Kurdistan, de Bagdad, de Bassra et des deux villes illustrées par les tombeaux des saints martyrs, Nedjef et Kerbelé. Ce message inacceptable ne servit qu'à hâter les nouveaux préparatifs de guerre qui se faisaient dans l'Empire ottoman. Quarante mille ducats destinés à récompenser les seghbans et à fournir aux armements de la prochaine campagne furent envoyés au khan des Tatares, ainsi que quarante nouveaux habits d'honneur. L'un des princes du Daghistan, qui se prétendent descendants de Djenghiz et prennent le titre de Djengtaïkhans, avait été promu, l'année précédente à la dignité de schemkhal des Koumouks, peuplade du Daghistan. Bien que cette dignité appartint alors à Khasspouladkhan, fils d'Aadil-Ghirai, la Porte crut qu'il était de son intérêt de borner l'autorité du premier au khanat de Djengtaï, et d'envoyer au second le brevet de schemkhal des Koumouks qu'elle accompagna d'un présent de deux mille ducats; elle nomma en même temps Seadet-Ghirai, frère de ce dernier, schemkhal de Crimée en Daghistan (2 août 1745—4 redjeb 1158). Ainsi, à cette



époque, six khans du Caucase se trouvaient sous le vasselage de la Porte : c'étaient, outre Djengtaï et les deux schemkhal des Koumouks et de Crimée, Ousmaï, khan des Kaitaks, Sourkhaï, khan des Ghazikoumouks et du Schirwan et le khan d'Ardelan. Elhadj Ahmed-Pascha, qui avait succédé à Yegen Mohammed-Pascha, comme serasker de Karss, fut remplacé, en cette qualité, par Ali-Pascha Hekkimzadé qui, passé récemment du gouvernement de Bosnie à celui de Haleb, venait d'être nommé en outre gouverneur d'Anatolie et serasker de Karss. Il reçut les quinze mille piastres alors attribuées aux seraskers pour frais d'entrée en campagne. Le gouverneur d'Egypte, province qui n'avait pas encore fourni un seul homme à l'armée de Perse, reçut l'ordre d'y envoyer le contingent habituel de trois mille hommes que devaient fournir les sept corporations du Caire : mais on fut obligé de faire droit à la demande pressante par laquelle Raghîb-Pascha supplia la Porte de vouloir bien accepter, aux lieu et place de ce contingent, la somme nécessaire à l'armement et à l'entretien de trois mille cavaliers. Les frais de l'armement et de l'entretien de mille hommes, s'élevant chaque année, à deux cent quarante bourses, et pour trois mille hommes à sept cent vingt bourses, le total de la somme à payer était, pour trois ans, de deux mille cent soixante bourses. Au lieu de cette somme, Raghîb-Pascha n'envoya que deux cents bourses, en se fondant sur les troubles qui agitaient le pays pour demander avec instances qu'on le dispensât, quant à présent, de fournir le complément de la somme exigible. Cette requête excita au diwan un

grand étonnement, mais le mal était irrémédiable. Les gouverneurs d'Asie et d'Europe furent invités à se mettre en mouvement avec leurs troupes particulières et les lewends nouvellement enrôlés : en conséquence, on vit arriver successivement au camp du serasker les possesseurs des sandjaks asiatiques de Khoudawendkiar, de Karasi, de Begschehri, d'Akschehr, de Karahissar, de Nikdé, d'Angora, de Sultanceni, d'Amassia, de Tschoroum, d'Itschil, d'Alayé, de Kodja-Ili, d'Adana et des quatorze sandjaks européens de Scutari, d'Okhri, de Valona, de Delvino, d'Ilbessan, de Doukagin, de Perzerin, d'Ouskoub, de Yanina, de Selanik, de Hersek, de Klis, de Swornik et de Bosna ; chacun était suivi de trois ou quatre cents hommes composant leurs troupes particulières et de quelques centaines de lewends, en tout soixante ou quatre-vingt mille hommes. A ces troupes vinrent se joindre les vizirs gouverneurs de Siwas, Selim-Pascha, de Trabezoun, Welî-Pascha, de Karamanie Mohammed Tschelik-Pascha, et d'Erzeroum, Ibrahim-Pascha, chacun avec mille ou douze cents hommes de troupes particulières ; la cavalerie des sipahis et des silihdars à haute paie et quatre compagnies ; enfin les feudataires d'Anatolie, de Karamanie, de Siwas, d'Adana, de Rakka, d'Erzeroum, de Haleb et de Merâsch. En même temps, tous les gouverneurs d'Asie reçurent l'ordre de faire rechercher partout les lewends fugitifs dont la trahison honteuse avait causé la perte de la bataille d'Eriwan, de casser leurs officiers des divers grades au nombre

de cinq<sup>1</sup>, et d'envoyer leurs têtes à la Porte. L'île de Chypre, qui depuis vingt-cinq ans avait cessé d'être un gouvernement, et dont les revenus avaient été attribués au grand-vizir, fut de nouveau, dans l'intérêt de sa défense et afin que ses fortifications et sa cavalerie feudataire pussent être rétablies sur leur ancien pied, érigée en gouvernement. La Porte en investit avec les trois queues de cheval, le premier écuyer Abdoullah-beg, fils du fameux Hasan-Pascha le Fugitif. Les cent vingt-deux mille piastres, montant des revenus de Chypre, dont le grand-vizir avait joui jusqu'à ce jour, lui furent assignées à titre d'indemnité sur les fermes d'Azaz et de Klis, situées près de Haleb.

Au milieu de tous ces préparatifs, l'ambassadeur persan Feth Alikhan, qui était déjà venu à Constantinople en cette qualité, et qui se trouvait à Bagdad depuis plusieurs mois, arriva à Scutari. Il y fut complimenté par les inspecteurs de l'arsenal et des cuisines et il fut logé à Constantinople dans le palais de Raghîb-Pascha; Nazif Moustafa, l'un des seigneurs du diwan, fut attaché à sa personne à titre de mihmandar. Un khattischerif<sup>2</sup> impérial ordonna que les propositions du prince persan fussent discutées en plein diwan (1<sup>er</sup> février 1746 — 9 moharrem 1159). En conséquence, les lettres de créance du schah auxquelles était joint un écrit de sa main, et

<sup>1</sup> *Bouloukbaschi*, colonel, *odabaschi*, capitaine, *bairakdar*, enseigne, *tschaousch*, sergent-major, *souyatar*, caporal. Izi, f. 39.

<sup>2</sup> Le khattischerif se trouve dans Izi, f. 42, ainsi que la traduction de la lettre du Sultan, et f. 43, la déclaration de l'ambassadeur.

la déclaration verbale que l'ambassadeur avait faite de lui-même dans un entretien avec le grand-vizir, furent traduites en langue turque pour être soumises à cette assemblée, comme objets sur lesquels devaient porter ses délibérations. Nadirschah renonçait à l'établissement d'un cinquième monument dans l'enceinte de la Mecque, et se bornait à demander que les Persans, sectateurs du rite Djâferi, fussent admis, à l'avenir, dans les mosquées ouvertes aux quatre rites orthodoxes des sunnites; toutefois, il insistait sur l'abandon à la Perse des deux lieux saints de sépulture, Nedjef et Kerbelé, ainsi que de la totalité des provinces de l'Azerbeïdjan et de l'Irak. Le diwan, auquel assistaient, outre le grand-vizir, le moufti, le kapitan-pascha et le nouveau vizir, gouverneur de Chypre, déclara (4 février 1746 — 12 moharrem 1159) que, du moment où Nadirschah abandonnait ses prétentions à l'égard du cinquième rite et de la cinquième mosquée, la paix était rétablie, au moins dans ses conditions essentielles, c'est-à-dire en matière de religion; qu'à la vérité, il était impossible de céder à Nadirschah aucune parcelle du territoire ottoman, mais que le souverain de Perse pouvait en toute sûreté renoncer à la cession de territoire par traité, la cour ottomane voulant cimenter la paix par un abandon pur et simple. On convint enfin qu'un envoyé turc serait adjoint à l'envoyé de Nadir, comme naguère un ambassadeur ottoman avait accompagné les ambassadeurs persans, Hadjikhane et Bakikhane. A la suite de cette délibération, Nazif-Efendi, mihmandar de Feth Alikhan, fut

nommé ambassadeur et élevé à cet effet au rang de maître des requêtes du fisc <sup>1</sup>. La réponse du Sultan aux deux lettres de Nadirschah et celle du grand-vizir à la dépêche de Schahrokh, furent remises à l'ambassadeur. Quant à l'envoyé Nazif-Efendi, indépendamment des lettres du Sultan et du grand-vizir dont il était porteur pour Schahrokh Mirza, fils de Nadirschah, il reçut une lettre du moufti pour le chef des légistes persans. Les cinq dépêches s'accordaient à représenter comme une condition rigoureuse de la paix la renonciation au cinquième rite et à la cinquième mosquée. Comme la base de cette paix, la Porte offrit de rétablir les frontières, telles qu'elles avaient été fixées pour les deux empires par le traité conclu avec Mourad IV <sup>2</sup>.

La lettre arabe du moufti Pirizadé, le célèbre traducteur d'Ibn Khaldoun, au chef des légistes persans, fut la dernière dépêche officielle qu'il écrivit en cette qualité, car, peu de temps après, il fut révoqué, sous prétexte que sa santé trop faible ne lui permettait plus de s'acquitter de ses fonctions; mais en réalité parce que le parti du séraï avait cessé de lui être favorable. Il eut pour successeur le médecin du Sultan, Hâyatizadé Mohammed Emin. Le médecin du Sultan et l'astronome de la cour sont toujours pris dans le corps

<sup>1</sup> *Maté tezkeredjisi*, f. 44, page antépénultième.

<sup>2</sup> Les cinq lettres se trouvent dans l'ouvrage d'Izi, f. 45-51; la copie déposée aux Archives impériales d'un ferman adressé à Weli-Pascha, possesseur du sandjak d'Angora (à titre d'argent d'orge), contient les détails de l'ambassade de Feth Ali.

des oulémas et, après avoir été grands-juges de Roumilie, ils sont aptes à obtenir la plus haute dignité législative de l'Empire. Cependant, il est sans exemple qu'un astronome de la cour soit devenu moufti. Le seul exemple qu'offre l'histoire d'Orient de l'élévation d'un astronome au rang de vizir est celui de Nassireddin de Tous, qui, en cette dernière qualité, brisa la domination de l'ordre des Assassins et provoqua la chute du khalifat de Bagdad, en appelant au secours de sa vengeance les Mogols de Mangoukhan (5 avril 1746—13 rebioul-ewwel 1159). La place de médecin du Sultan, devenue vacante, par suite de la promotion de Hayatizadé, fut donnée à Mohammed Saïd, ancien juge de Smyrne, qui, du rang de molla d'Andrinople, fut élevé à celui de molla de la Mecque, où l'ancien moufti se rendit en pèlerinage. Le premier acte du nouveau moufti fut de se transporter à l'arsenal, avec le grand-vizir et les autres ministres, pour y voir lancer un vaisseau de guerre (7 avril 1746 — 15 rebioul-ewwel 1159) qui fut baptisé *le Conquérant de la mer* <sup>1</sup>. Bien qu'on n'eût rien à reprocher au kapitan-pascha, Moustafa, et que, l'hiver précédent, il se fût particulièrement distingué en sauvant, à l'aide des radeaux et des ouvriers de l'arsenal, l'équipage et les marchandises d'un navire égyptien échoué à l'entrée du port de Constantinople, il fut néanmoins mis à la retraite et reçut à titre d'argent d'orge le sandjak de Selanik (16 avril 1746 — 24 rebioul-

<sup>1</sup> *Fatihé bahri*. Izi, f. 56.

ewwel 1159). Sa place fut donnée au grand-chambellan Mahmoud, surnommé Soghan Yemez, c'est-à-dire qui ne mange pas d'oignons, qualité aussi peu recommandable aux yeux des marins, qui la plupart du temps ne vivent que d'oignons et d'olives, que le titre de grand-chambellan ou de grand-écuyer (dont ses ancêtres avaient été revêtus), supposait peu de connaissances maritimes et d'expériences nautiques.

Un changement beaucoup plus important et qui entraîna une foule d'autres, fut celui qu'amena au serai la mort du tout-puissant kisaraga Beschir, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, dont il avait régné trente au serai et sur l'Empire ottoman<sup>1</sup> (3 juillet 1746. — 13 djemazioul-akhir 1159). Jadis esclave abyssinien, acheté pour trente piastres, il laissa vingt millions, dix-huit mille bourses d'argent, cent soixante harnais et huit cents montres ornées de pierreries. Il avait fondé à Constantinople la mosquée de l'Aga, à Eyoub, l'école de la tradition, une école élémentaire, une fontaine, une bibliothèque, et, dans le voisinage du palais du grand-vizir, une autre école près de laquelle il fut enterré<sup>2</sup>. Il était devenu, dans les derniers temps,

<sup>1</sup> Izi, f. 59. Le rapport de Penkler, en date du 4 juillet 1746, dit qu'il mourut le 3 juillet, ce qui prouve que dans l'*histoire des kisaragas*, par Resmi Ahmed (XXXVII<sup>me</sup> biographie), le 13 djemazioul-ewwel (3 juin) indiqué comme la date de sa mort est mis pour le 13 djemazioul-ewwel; par suite d'une erreur de plume cette faute se retrouve dans l'ouvrage intitulé : *Jardin des mosquées*, où la mosquée Aga-djami, fondée par lui, est indiquée comme la cinquante-neuvième de la lettre *Elif*.

<sup>2</sup> *Hadikatoul-dschewami*, c'est-à-dire le *Jardin des mosquées*, par Houssein ben Elhadj Ismail.

faible et apoplectique et comme le Sultan lui-même souffrait d'une fistule, la puissance du grand-vizir, placée entre ces deux valétudinaires, ne cessa de s'accroître; aussi son premier soin fut-il, aussitôt après la mort du kislaraga, d'éloigner toutes ses créatures. A son lit de mort, Beschir avait recommandé au Sultan de désigner pour lui succéder l'aga du vieux seraï Nezir, espérant encore régner sur le seraï du fond de la tombe où il allait descendre; mais le pouvoir était déjà passé aux mains du grand-vizir. Le protégé du défunt kislaraga, Nezir, et deux confidens du Sultan, Kebabdji Ali et Yakoubaga, furent exilés du seraï au Caire, et les fonctions de kislaraga furent dévolues suivant l'ordre établi pour l'avancement des eunuques, c'est-à-dire au trésorier, qui se nommait pareillement Beschir. Ce personnage est le dernier des trente-huit grands eunuques dont Resmi Ahmed-Efendi a réuni les biographies dans un ouvrage spécial intitulé : *Amulette des grands* <sup>1</sup>. Ce dernier Beschir (évangéliste), calligraphe distingué, excellent cavalier, n'était point eunuque d'esprit, car il ornait le sien de poésies et honorait celui des écrivains qui lui dédiaient leurs ouvrages <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Hamiletoul-koubera*. Le mot amulette n'est autre que le mot arabe *hamilet*.

<sup>2</sup> Ahmed-Resmi lui dédia ses *Biographies des Kislaragas*, à la suite desquels il cite l'ouvrage d'Ibn el Djousi, sur l'excellence de la race nègre; *Tenwtrol-ghabesch fi fazlis-soudan wel Habesch*, c'est-à-dire lueur dans la nuit noire propre à montrer les éminentes qualités des Noirs et des Abyssiniens, où il console les Noirs en leur citant sept choses excellentes qui toutes sont pareillement noires, savoir : la noix de coco, l'atmant, la



Le grand-vizir s'empessa également d'éloigner le kiayabeg, qui était une créature du défunt kislaraga et qu'il envoya comme gouverneur à Tripoli de Syrie, en lui accordant la troisième queue de cheval; il lui donna pour successeur l'inspecteur de l'arsenal Elhadj Mohammed, qui avait rempli les fonctions de commissaire pour la délimitation des frontières serviennes après la paix de Belgrade. Du temps que le grand-vizir était aga des janissaires, Mohammed-Efendi, ou maître aux revues de cette milice, vivait avec lui dans la meilleure intelligence, et, depuis cette époque, lui était resté entièrement dévoué : c'était un homme d'un esprit cultivé et éclairé, mais méchant et vindicatif. Echdjet-Efendi, qui avait été, pendant quinze ans, secrétaire du cabinet du defterdar<sup>1</sup>, fut choisi pour defterdar lui-même. « Sa gestion, dit l'historiographe » de l'Empire, fut droite comme le roseau de la plume » et ses comptes liquides comme l'encre. » Le commandement des djebedjis fut confié au grand-chambellan Elhadj Salih, qui fut remplacé en cette dernière qualité par Abdiaga, gendre du grand-vizir. Quant à l'ancien grand-chambellan, il fut chargé des répara-

*Pierre de touche, l'antimoine, le musc, l'ambre et l'aloès : il cite ensuite quatorze eunuques fameux, à savoir : Soukarnéin (le premier Alexandre) Lokman; parmi les compagnons du prophète : Salim Ibn Hodaïfa, Belal Ibn Hamama, Sané Ibn Seïd; parmi les oulémas célèbres : Atta Ibn Ebi Rébah, Habib Ibn Ebi Sabit, Bedis Ibn Ebi Habib, Mahkoul Schami; parmi les scheikhs : Soun-noun al Mizri, Eboulhasr al Bostoni; enfin, parmi les poètes : Antar Ibn Schedad, Nassib Ebou Mahdjïn, Ebou Dalama.*

<sup>1</sup> *Defterdar mektoubdjisi. Izi, f. 62.*

tions à faire aux aqueducs de la Mecque ; à cet effet, il reçut quarante mille piastres pour les frais des réparations et quinze mille pour ses frais de voyage.

Une mission plus importante avait été confiée au général des armuriers, Moustafaaga. Il était chargé de se rendre en Egypte pour relever la digue située entre Aboukir et Maadia <sup>1</sup>, qui depuis quelque temps, était tombée en ruines. Par suite de ce désastre, la mer avait englouti plusieurs villages, endommagé, près d'Arakil, le canal qui porte les eaux du Nil à Alexandrie et menaçait d'inonder les plantations de riz et tous les champs environnans, jusqu'à la hauteur de Fayoum. Raghîb, gouverneur d'Egypte, reçut ordre de pousser avec la plus grande activité l'exécution d'un travail qui intéressait à un si haut degré la conservation de la côte septentrionale de l'Egypte. Les begs et les sept corps des troupes égyptiennes, avaient, à trois reprises différentes, signalé, par des suppliques pressantes, l'urgente nécessité de relever la digue sur une largeur de dix aunes et une hauteur de deux ; mais on se demanda alors s'il suffisait d'opposer une digue à l'irruption de la mer sur l'intérieur des terres, l'ancienne digue ayant été rompue dans une étendue de cinq cent cinquante aunes, ou s'il valait mieux en construire une nouvelle dont l'étendue serait de six mille aunes. Quoiqu'il en soit, tous les moyens nécessaires pour l'exécution du plan jugé le plus avantageux, furent mis à la

<sup>1</sup> Izi, f. 28. Ce n'est pas *Mahadia*, comme on l'écrit sur presque toutes les cartes, mais bien *Maadia* par un *ain*.

disposition de l'ancien général des armuriers. On lui adjoignit, en qualité d'inspecteurs des travaux, le capitaine Tschelibaki et le colonel Mahmoud avec les conducteurs, les tailleurs de pierres, les charpentiers, les sondeurs et les ouvriers nécessaires à la confection des outres dont on pouvait avoir besoin.

A Constantinople, bon nombre de constructions eurent également lieu, soit aux frais de l'Etat, soit à ceux du Sultan. Le général de l'artillerie, Moustafa, avait dû la confiance qui lui valut la direction des travaux de la digue de Maadia à la construction d'une fonderie de canons qu'il avait établie telle qu'elle est encore aujourd'hui. L'arsenal fut doté d'un nouveau magasin à bois qui fut entièrement recouvert en plomb <sup>1</sup>. Sur le promontoire européen du Bosphore, dont le nom turc *Boghazkesen*, c'est-à-dire qui sépare les gouffres, avait remplacé l'ancien nom byzantin, *Laimokopas* qui sépare les flots <sup>2</sup>, la mosquée de Hafiz Kemaleddin, qui était de bois, ayant été incendiée, elle fut reconstruite en pierres. Sur la côte asiatique du Bosphore, le château de Tokat, que Souleïman le Législateur avait élevé derrière la montagne des Géans, en commémoration de la prise de cette ville, fut rendu à son éclat primitif et orné de nouveaux agrémens, de jets d'eau et de nouveaux koeschks, sans parler des

<sup>1</sup> Izi, f. 63, cite à ce sujet un chronogramme en douze distiques dû à la plume d'Abdourrizak-Efendi.

<sup>2</sup> Λιμνοκοπία; Constantinople et le Bosphore, t. II. Ducas s'est trompé lorsqu'il a traduit *Beghazhesen* par coupe-tête; il a confondu *Boghazkesen* avec *Basch Kesen* (Παχλσαε).

bassins et des berceaux de rosiers. Vers le même temps, s'éleva à Begkoz, ville située dans l'ancienne baie d'Amykos, une nouvelle fontaine. « Sa coupole, » dit le pompeux historiographe Izi, dont l'emphase laisse bien loin derrière elle toute celle de ses devanciers, « semblable au dôme du ciel, est un diamant taillé; ses conduits sont comme autant de langues d'où s'échappent incessamment les flots de la vie, comme de la bouche des beaux esprits découlent, les sources vivifiantes de l'éloquence. » Les beaux esprits du temps, tels qu'Abdourrizak, Newres et Izi, s'épuisèrent au sujet de toutes ces constructions en louanges insipides, contenues dans de fades chronogrammes.

Au milieu de ces travaux et à peine un mois après la mort du kislaraga, le grand-vizir fut tout à coup renversé (10 août 1746—22 redjeb 1159). Ainsi, la mort du vieux kislaraga ne lui servit à rien, non plus que les précautions qu'il avait prises contre son successeur. De plus, le khattischérif qu'il avait rendu immédiatement après l'installation de ce dernier, portant défense de s'adresser, pour aucune affaire (si ce n'est pourtant celles qui concernent les fondations pieuses de la Mecque et Médine), au kislaraga, n'avait pu que faire germer la haine dans l'âme du titulaire; le même khattischérif ordonnait en outre de s'adresser, pour les affaires de fondations pieuses, au diwan que le kislaraga est obligé de tenir tous les jeudis, jours consacrés à l'examen de ces sortes d'affaires; il portait enfin que nul ne pourrait s'adresser au kislaraga pour tout autre motif, sans en avoir obtenu d'abord l'autorisation du

grand-vizir et du moufti. Malgré ces mesures, le parti du serai, à la tête duquel était le nouveau kislarağa, renversa le grand-vizir à l'aide du moufti, et réussit à élever le kiayabeg Elhadj Mohammed à la plus haute dignité de l'Empire. Ce dernier, surnommé Teryaki, le mangeur d'opium, était fils d'un derwisch begtaschi de Constantinople et avait commencé par être derwisch lui-même. Lors de l'ouverture de la dernière campagne contre la Russie, il avait dû à la protection du kiaya Osman, alors tout-puissant, l'emploi d'écrivain de l'armée, et, à la fin de la guerre, celui de mewkoufatji ou président de la chancellerie des taxes; plus tard, il avait été nommé commissaire pour la délimitation des frontières de Servie, puis maître aux revues des janissaires; intendant de l'arsenal et enfin ministre de l'intérieur<sup>1</sup>. Il fut remplacé en cette dernière qualité par l'ancien intendant de la chambre, Mohammed Saïd, fils de Mohammed Tschelebi, qui de retour de ses missions en Suède et en Russie, avait été nommé depuis commissaire pour le règlement des frontières entre l'Autriche et l'Empire ottoman, et s'était, en dernier lieu, rendu en France comme ambassadeur. Le reis-efendi fut Moustafa; dix ans auparavant, il avait rempli à Vienne les fonctions d'inter-nonce; depuis, il avait pris part, comme plénipotentiaire, au congrès de Niemirow et était un des signataires du

1 « Le grand-vizir (nommé le 8 août 1746) auparavant kiaya, était Hadji, septuagénaire, qui avait passé par la plupart des emplois de plume; il avait été chargé du règlement des limites du côté du Banat, tandis que Saïd-Efendi était chargé de les régler du côté de la Save et de Bosnie ». Castellane à Argenson, 11 août 1746.

traité de Belgrade. Sans être formellement disgracié, l'ancien grand-vizir fut éloigné à Rhodes, et l'installation du nouveau fut notifiée à l'Empire par un khattischérif. L'intendance vacante de la chambre fut donnée à Bekirbeg, qui l'avait déjà occupée précédemment. Le silihdar du Sultan, Moustafabeg, fils du célèbre grand-vizir, Baltadji, signataire du traité du Pruth, qui, admis au serai après l'exécution de son père, y avait exercé pendant dix ans l'emploi de premier porte-épée, fut envoyé en Morée comme gouverneur et paşcha à trois queues, et Aliaga, kiaya du trésor, c'est-à-dire président de la seconde chambre des pages, fut nommé silihdar. Des successeurs furent désignés au bostandjibaschi et au grand-chambellan, et les vizirs-gouverneurs furent déplacés sur presque toute la surface de l'Empire<sup>1</sup>; les principaux emplois du diwan furent répartis conformé-

<sup>1</sup> Le vizir de Morée, Ahmed-Pascha fut envoyé à la Canée; le commandant de la Canée, Nououman-Pascha à Belgrade; le gouverneur de Belgrade, Yahya-Pascha, fut nommé gouverneur de Roumilie; l'ancien grand-vizir Mouhsinzadé Abdoullah-Pascha, alors beglerbég de Roumilie, fut admis à la retraite; le sandjak de Djiddé, le scheikh de la Mecque, Osman-Pascha fut nommé gouverneur de Saïda; celui de Saïda, Mohammed-Pascha, gendre du grand-vizir Osman-Pascha, fut envoyé à Kaffa; le receveur des impôts d'Aïdin, Khalil-Pascha, passa à Trabezoun en la même qualité; celui de Trabezoun, Weli-Pascha, permuta avec lui; le gouvernement d'Adana fut confié au vizir Tschetedji Abdoullah-Pascha de Diarbekr; celui de Diarbekr au gouverneur de Karamanie, Tschelebi Mohammed-Pascha; celui de Karamanie au gouverneur d'Abyssinie, Elhadj Moustafa-Pascha; Ahmed-Pascha de la Canée, fut envoyé à Karli Ili et à Négrepont; le commandant de Négrepont, Koesé Ali, à la Canée; le gouvernement de Karss échut au gouverneur de Mossoul, Abdouldjelizadé Houssein-Pascha; celui de Mossoul au gouverneur de Siwas, Selim-Pascha; celui de Candie à Kœprülü Ahmed-Pascha, etc, etc. İzi, f. 68.

ment aux vues de ce nouveau ministère, vraiment éclairé, et dont les trois principaux membres, le grand-vizir, le ministre de l'intérieur et le reis-efendi, avaient eu, soit comme ambassadeurs, soit comme plénipotentiaires, des rapports avec les hommes d'Etat d'Europe, et s'étaient versés ainsi dans la politique de ce pays. La seule exécution qui eut lieu à l'occasion du changement de ministère, fut celle d'un juif, facteur de l'ancien grand-vizir; trois autres juifs avaient été mis à mort par le grand-vizir précédent, pour avoir battu un seïd à Balata.

Une exécution non moins digne de remarque fut celle du Bosnien ou Croate Ibrahim, originaire d'Agram, qui, pris en flagrant délit de prosélytisme au profit de la religion chrétienne, n'avait sauvé sa tête qu'en embrassant l'islamisme. Plus tard, il n'avait cessé, du lieu de sa résidence qui était l'île de Chypre, d'accabler le grand-vizir de lettres turques et latines, où il se représentait comme « le prophète de Dieu » toujours victorieux; » en même temps, il proclamait partout que, depuis seize ans, il était chargé d'une mission divine, ajoutant qu'il était Mohammed ressuscité et qu'il était venu, le dernier des prophètes, à l'effet de proclamer la vérité du christianisme, de la sainte Trinité et de la doctrine de Jésus. Le moufti décida que cet homme n'était pas fou, mais un infidèle dangereux que la loi ordonnait de mettre à mort<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Izi, f. 58, se livre à ce sujet à une longue diatribe contre les Francs maudits qui parcourent l'Empire, en se donnant pour musulmans, dans le but de convertir les gens au christianisme.

L'avènement du nouveau grand-vizirat fut signalé par plusieurs incendies qui éclatèrent à Constantinople, et par l'envoi des têtes d'un certain nombre de lewends mutinés, que des sommations réitérées avaient été impuissantes à disperser et contre lesquels on avait été obligé de prendre des mesures de rigueur. Le premier de ces incendies, qui s'était borné à consumer le toit de l'un des minarets de la mosquée du sultan Bayezid, provoqua une foule de jeux de mots, car le mot minaret signifie *phare* à proprement parler, et le toit ou la coiffure du minaret ayant seul été endommagé, on ne manqua pas d'appliquer à cet événement un dicton turc ainsi conçu : *la tête qui est saine et sauve ne manque pas de coiffure*<sup>1</sup> (11 octobre 1746—25 ramazan 1159). Neuf jours après, deux incendies éclatèrent simultanément à Galata et dans l'enceinte de Constantinople, à Balata, quartier des juifs, dont les maisons, par trop amoncelées, furent presque toutes la proie des flammes (20 octobre 1746—4 schewwal 1159). Après les fêtes du bâïram, les révocations ou les confirmations habituelles eurent lieu parmi les fonctionnaires du diwan<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Kelle ssagh olsoun djihandé bir koulah eksik de'il*. Izi, f. 68.

<sup>2</sup> Voici les fonctionnaires du diwan qui figurent dans la liste (*tewâjihat*) donnée par Izi : (les ministres) le kiayabeg, le defterdar, le reis-efendi, le tschaouschbaschi, le nischandji, le sous-secrétaire d'État, le mektoubdji (secrétaire du cabinet du grand-vizir), le tezkeredji (maître des requêtes), le teschrafatdji (maître des cérémonies), le beglikdji (directeur de la chancellerie), les deux procureurs fiscaux, le premier (*baschbakikòuli*) et le second, celui des capitations, le second et le troisième defterdar, les six intendans (*emin*) de la chambre, de la monnaie, de l'arsenal, de la ville, de la cuisine impériale, de l'orge; les six inspecteurs (*nazir*) de la fonderie, du biscuit, des poudrières de Constantinople, de Gallipoli et de Selanik; les sept se-



La plus importante mutation fut celle du moufti, dignité dont le Sultan dépouilla son ancien médecin, après sept mois seulement d'exercice, pour en revêtir l'octogénaire Seïd Mohammed-el-Houseïni, fils<sup>1</sup> du défunt chef des émirs, Ak Mahmoud (26 octobre 1746 — 10 schewwal 1159). Hayatizadé Mohammed s'était attiré cette révocation par sa conduite superbe et son ambition ; sa destitution entraîna celle des principaux dignitaires de la loi, ses subordonnés immédiats, tels que le grand-juge de Roumilie, le chef des émirs et le médecin du Sultan<sup>2</sup>.

Weli-Pascha, gouverneur d'Aïdin, fut nommé grand-inquisiteur des lewends rebelles d'Asie et s'acquitta de cette mission avec toute la rigueur que comportait son titre ; mais il ne se borna pas à anéantir les lewends partout où il les rencontra ; il ravagea aussi les pays qu'il eut à parcourir. Arrivé au village de Goumrouk, il y mourut subitement ; et le plus indulgent de tous les historiographes de l'Empire, Izi, dont tout le travail consiste à cacher la nullité de ses aperçus

crétaires des janissaires, des sipahis et des quatre corps de troupes, et les présidens des vingt-sept chancelleries.

<sup>1</sup> « Le changement de moufti, tant désiré par le grand-vizir, arriva le 25 octobre 1746 ; il s'était rendu odieux par son ingérence et ses exactions. Son successeur Ak Mahmoud (Zadé) est en grande vénération parmi le peuple à cause de ses charités ; il est émir, et, comme nakib, il avait poursuivi les Juifs que le grand-vizir voulait soutenir ; il a quatre-vingts ans. Le munedjim a été fait Hekimbaci, bon homme, assez modeste, incapable de donner de jalousie. » Rigo à Burman, 12 novembre 1746.

<sup>2</sup> Le grand-juge de Roumilie, Mohammed Esaad (fils du moufti Ismaïl), le nakib Boulewizadé Mohammed Emin, le médecin du Sultan Mohammed la place de Saïd fut donnée à Khalil-Elendi. Izi, f. 72,

historiques sous un pompeux étalage de fleurs de rhétorique, ne peut s'empêcher de faire observer lui-même à ce sujet que sa mort fut sans doute l'effet de la malédiction des pauvres, et que les sujets de l'Empire durent à cet événement d'échapper aux cruautés de l'inquisiteur. Ali-Pascha Hekkimzadé, ancien grand-vizir, dont la rigueur salubre n'avait pas peu contribué à briser la puissance des lewends, fut complimé à ce sujet par une lettre autographe du Sultan, qui lui envoya en présent des chevaux et une pelisse d'honneur. Un autre rescrit confirma dans leurs dignités les vizirs-gouverneurs de Haleb, de Rakka, de Damas, de Jérusalem, de Wan, de Chypre, de Widin et de Bender. Le kapitan-pascha Mahmoud (Soghanyemez), qui ne mangeait pas d'oignons, et qui avait indisposé toute la flotte contre lui pour avoir infligé des punitions à ceux qui en mangeaient<sup>1</sup>, fut exilé à Mitylène, et eut pour successeur le premier écuyer Schehsouwarzadé Mourtezabeg (28 novembre 1746 — 14 sildé 1159). Peu de temps après, de nouvelles mutations eurent lieu parmi les gouverneurs, et celui de Roumilie, Yahya-Pascha, reçut ordre de se rendre à Nissa, pour y apaiser une révolte des janissaires, qui venait d'éclater dans cette ville<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Izi, f. 79. Ahmed-Pascha, ancien grand-vizir, gouverneur de Haleb, fut envoyé à Candie; Kæprülü Ahmed, gouverneur de Candie, à Haleb; Rakka échut, à titre de malikané du revenu de douze cent mille piastres, à Abdoullah-Pascha, receveur des impôts à Chypre; Chypre, dont le produit était de cinquante mille piastres, échut au même titre à Pir Mourteza, gouverneur de Rakka.

<sup>2</sup> Mousinzadé Abdoullah-Pascha, ancien grand-vizir, fut envoyé à

Sur ces entrefaites, on reçut à Constantinople l'heureuse nouvelle que Nazif-Efendi, qui s'était rendu auprès de Nadirschah, en compagnie de l'ambassadeur persan, avec le titre d'envoyé, venait de signer un traité de paix au camp de Kerden, situé entre Kazwin et Teheran (4 septembre 1746 — 17 schâban 1159). Nadirschah l'avait reçu en audience, assis sur un trône indien, qui avait la forme d'un paon et qu'il avait apporté de Delhi; il portait sur sa tête, dans cette circonstance, un diadème en diamans, orné d'un panache de héron; des bracelets en perles et en émeraudes ceignaient ses bras; à son cou pendait un collier de diamans; un écu de diamans couvrait sa poitrine, et le milieu de son corps était enfermé dans une ceinture formée des mêmes pierreries. Devant son trône étaient rangés le mayarkhan, le premier des mallas, et les sept plus grands dignitaires de sa cour, dont les habits étaient d'étoffes d'or. Après le discours que prononça l'envoyé ottoman au nom du plus glorieux, du plus puissant, du plus fort et du plus grand<sup>1</sup> souverain de l'époque, le sultan Mahmoud, et la remise de ses lettres de créance, Nadirschah lui demanda, suivant les formes consacrées de la politesse persane, si le cerveau royal<sup>2</sup> était sain et lucide [VII]. Il invita ensuite l'envoyé ottoman à s'approcher de son trône,

Bender; son fils, gouverneur de Bender, passa en cette qualité à Merâsch; Ali-Pascha Hekkimzadé devint pour la troisième fois gouverneur de Bosnie; le gouverneur de Bosnie, Souleiman-Pascha, fut nommé gouverneur d'Anatolie.

<sup>1</sup> *Schewkettü, Azmettü, Koudrettü, Mehabettü.*

<sup>2</sup> *Dinaghi mouloukanceleri yakhschi wé tschaglmidir.* Izi, f. 88.

et se répandit en protestations d'amitié pour le sultan Mahmoud; puis, glissant sur ses demandes relatives à la reconnaissance du rite Djâferi, à l'érection d'un cinquième monument à la Mecque, au territoire contesté et aux trésors<sup>1</sup>, il dit que son désir était de voir succéder à la guerre qui régnait entre les deux empires une amitié sincère<sup>2</sup>. Après cinq conférences entre l'envoyé ottoman, le mayarkhan et le mollabaschi, le traité fut signé. Il adoptait comme base la délimitation fixée par le traité conclu avec le sultan Mourad IV, et ne contenait que trois nouveaux articles, dont le premier portait que les pèlerins persans jouiraient, comme les pèlerins ottomans, de la protection de l'emir-hadj; le second, que les deux cours s'enverraient mutuellement des chargés d'affaires à demeure, qu'elles changeraient tous les trois ans; et le troisième, que les prisonniers des deux nations seraient renvoyés dans leurs foyers respectifs (16 décembre 1746)<sup>3</sup>.

A peine la conclusion de ce traité fut-elle connue à

<sup>1</sup> *Mezhobou roukn mülkou mal.*

<sup>2</sup> *Bigan eligi yekaneligé.*

<sup>3</sup> Voir dans l'ouvrage d'Izi, f. 81, la lettre du schah transcrite tout au long et dont le sceau porte cette inscription : *Bergzüdeï Kadir, der djihan boud. Nadir*, c'est-à-dire, Nadir est l'élu de Dieu en ce monde; voyez aussi, f. 82, la lettre du prince héréditaire Schahrokh au grand-vizir dont le sceau porte cette devise : *Si nami Schahrokh tshoun mihr ez téyidi rebbani noumayan est firri dewleti assari djihanbani*, c'est-à-dire, à l'égal du soleil brille, par la grâce de Dieu, le nom de Schahrokh, la gloire de l'Empire et l'héritier de la domination du monde; voir aussi, f. 83, les deux traités de paix; le traité persan, f. 85; f. 86-91 le compte rendu circonstancié de la mission de Moustafa à Nazif-Efendi.

Constantinople, que la nouvelle en fut publiée dans un diwan solennel. On commença dès-lors à faire les préparatifs de l'ambassade brillante que la Porte se proposait d'envoyer au souverain de Perse. Cette ambassade fut confiée à Kesrieli qui, peu de temps après la mort du dernier kishlaraga, était revenu à Constantinople, où il était rentré en grâce. Désirant ajouter à l'éclat de son ambassadeur, le Sultan l'investit du gouvernement de Siwas et le nomma président de la première chancellerie du journal. Pour que son cortège fût aussi magnifique que possible, les sandjaks asiatiques de Siwas, de Karamanie, d'Adana, de Haleb, de Merâsch, de Rakka, d'Erzeroum et de Diarbekr, furent invités à fournir chacun quelques grands feudataires (saïm) et une douzaine de petits (timarli). Chaque saïm reçut une bourse d'argent et une tente; chaque timarli cent piastres et une tente pour lui neuvième: tous réunis formèrent ainsi à l'ambassadeur une suite de quatre cents cavaliers. Ahmed, gouverneur de Bagdad, fut chargé de procéder à l'échange des ambassadeurs. Celui que Nadir avait choisi fut Moustafakhan, auquel fut donné le titre de khalife des khalifes: ayant appris que ce dernier apportait avec lui un trône en or, garni, comme celui de Delhi, de rubis et de perles, nombre d'étoffes d'or de nouvelle invention, et amenait en outre quatre rangs d'éléphants, la Porte ne négligea rien pour ne pas faire mentir le proverbe qui exalte la magnificence ottomane; elle fit recher-

1 Mal der Hindostan, akl der Frengistan, hischmet der ali Osman,

cher dans l'Anatolie quatre-vingt-dix chevaux turcomans de la plus grande beauté; l'un des plus savans muderris de l'Empire, Nououman-Efendi, fut adjoint à l'ambassadeur en qualité de juge du camp, ainsi que l'un des poètes les plus distingués de l'époque, Rahmi, originaire de Crimée, en qualité d'historiographe de l'ambassade; en même temps, une foule de présens qui s'éclipsaient l'un et l'autre par leur éclat et leur magnificence, furent mis à sa disposition [VIII].

Les présens surpassèrent en nombre et en somptuosité tous ceux que la Porte avait envoyés jusqu'à ce jour aux divers souverains d'Asie ou d'Europe. Nous avons vu que le nombre des présens offerts à l'occasion du traité de Passarowicz, avait été de quarante-neuf, et que leur valeur ne s'était élevée, y compris tous les frais de l'ambassade impériale, qu'à une somme de deux cents mille piastres. Cette fois, le nombre des présens fut de soixante-neuf, et leur valeur de sept cents bourses; la suite de l'ambassadeur se composa de mille personnes. Quelques jours après que le kiaya du trésor impérial eut fait porter les présens dans le palais de la Porte affecté à la demeure du grand-vizir, où ils furent exposés, le grand-vizir, le moufti, le kapitan-pascha et l'aga-pascha, se rendirent à la salle d'exposition avec l'ambassadeur Kesrieli, le defterdar, le defteremini et les deux grands-juges des provinces, pour en dresser la liste et les

c'est-à-dire, trésor dans l'Indostan, intelligence dans le Frengistan, magnificence dans la famille d'Osman.

mettre dans les caisses, qui furent scellées du grand sceau de l'Etat; on les rapporta ensuite au serai, où ils furent remis à l'ambassadeur (20 décembre 1746 — 6 silhidjé 1159); peu de temps après, il reçut, en audience solennelle de congé, la ratification du traité et partit muni de cinq lettres de créance (19 janvier 1747 — 6 silhidjé 1159) <sup>1</sup>.

Une occasion de fêtes pour la capitale fut, vers le même temps, l'arrivée du khan de Crimée, Selim-Ghirai, qui n'avait pas encore paru à Constantinople; invité à se rendre dans cette ville, il y fut comblé de marques de distinction. Il descendit de cheval hors des murs de la capitale, dans la métairie de la Porte de Fer <sup>2</sup>, où il fut reçu par son chargé d'affaires auprès de la Porte, lequel n'était rien moins que le reis-efendi lui-même (4 janvier 1747 — 21 silhidjé 1159). Le lendemain, il fit son entrée solennelle dans la ville, accompagné du grand-vizir, du moufti, des vizirs kapitan et aga des janissaires, des tschaouschs, des mouteferrikas, des seigneurs du diwan et des agas des troupes. A la suite d'un banquet splendide qui lui fut offert, il fut revêtu d'une pelisse d'honneur : le sultan Mesoud-Ghirai qui était venu avec lui, le khazinedar et le schirinbeg, reçurent également des pelisses de renard et d'hermine.

<sup>1</sup> Izi, f. 99; les lettres de créance du Sultan, f. 100, la ratification du traité, f. 103, la lettre du grand-vizir à Nadirschah, f. 105, la lettre du grand-vizir à Schahrokh, f. 106, la lettre du moufti au grand-molla de Perse.

<sup>2</sup> *Timour kapou Ischiftighi*. Izi, f. 97.

Admis trois jours après à l'audience du Sultan, il y fut revêtu d'une pelisse de zibeline et gratifié d'un poignard enrichi de diamans, d'une montre garnie de pierreries, de deux bourses de ducats, d'une boîte d'or de la valeur de cinq mille piastres, contenant deux tenzous ou pastilles parfumées du serai, et d'un bracelet d'or, dans lequel était enchâssé un bezoar incomparable. Le grand-vizir, le moufti et les ministres de la Porte, lui donnèrent ensuite séparément des fêtes magnifiques; à l'audience solennelle de congé que lui accorda le Sultan, il fut de nouveau revêtu de la kapanidja (2 février 1747 — 20 moharrem 1160); il vit ensuite lancer à l'arsenal un vaisseau de guerre nommé l'Aile de la Mer <sup>1</sup>; enfin, il sortit de la capitale en grande pompe, accompagné du grand-vizir, de tous les ministres et de tous les généraux. Le Sultan se rendit ce jour-là à l'embranchement des quatre routes d'Akserai (9 février 1747 — 28 moharrem 1160), où il vit passer le cortége du haut de la colline sur laquelle il avait fait construire nouvellement une fontaine: après avoir parcouru les rangs du cortége, en saluant à droite et à gauche, le grand-vizir vint se placer auprès du khan, et s'avança côte à côte avec lui. Pour ses frais de voyage, le khan reçut du Sultan deux mille ducats par les mains du grand-vizir qui, de son côté, lui fit présenter par le kiaya un cheval richement harnaché. Le grand-vizir, les ministres et les généraux, l'accompagnèrent jusqu'à la porte de la ville et le reis-efendi,

<sup>1</sup> *Peri bahri. Izi.*



comme son chargé d'affaires, l'escorta jusqu'à la métairie de la Porte de Fer.

Quant au prétendu fils du schah Housein, qui aspirait au trône de Perse, et dont le départ pour la dernière campagne avait eu lieu avec une si grande pompe, il revint vers la même époque, dépouillé de toutes ses espérances de grandeur. Lorsqu'avait éclaté la guerre contre la Perse, il avait été entouré de tous les honneurs dus à un prince persan; de fortes sommes avaient été mises à sa disposition, et, suivi d'une armée formidable, il s'était dirigé sur les frontières, car la Porte se flattait de l'espoir qu'il remplacerait Nadirschah sur le trône de Perse. Mais, lorsque l'usurpateur de ce trône eut réduit la Porte à acheter une paix humiliante au prix de toutes ses conquêtes, lorsque Constantinople trembla devant Teheran, le prince persan, légitime ou supposé, fut d'abord envoyé sous bonne garde à Karahissar Scherki; puis, comme cette ville, ouverte en partie et située près de la grande route, ne paraissait point une prison assez sûre, il fut relégué à Samsoun. Un pareil sort était réservé au khan persan, Mirza-Sam, qui, d'abord enfermé à Trabezoun, puis à Tokat, fut confiné à Sinope. de peur qu'il ne s'échappât de l'une ou l'autre de ces deux villes.

Sur ces entrefaites, l'aga des janissaires, Ibrahim-Pascha, fut nommé gouverneur d'Aidin, et le bostandjibaschi fut admis à la retraite. Ils furent remplacés, suivant le kanoun, par ceux qui venaient immédiatement après eux dans l'ordre hiérarchique :

le premier eut pour successeur le koulkiaya, premier lieutenant-général des janissaires, et le second le khasseki-aga ou lieutenant-général des bostandjis. Il fut également pourvu au remplacement de trois autres dignitaires éminens : le kiayabeg (ministre de l'intérieur), le tschaouschbaschi (maréchal de la cour) et le defteremini (président de la chambre des comptes). Mohammed Saïd, ancien commissaire pour la délimitation, ancien envoyé en Suède, en Russie et en France, qui excitait la jalousie du grand-vizir, fut rendu à ses anciennes fonctions de directeur des comptes; celles qu'il occupait furent confiées au tschaouschbaschi Esseïd Abdiaga, qui fut lui-même remplacé en cette dernière qualité par Moustafa; gardien du sceau du grand-vizir Tschorli Ali-Pascha, tué à la bataille de Peterwardein. L'ancien moufti Piri-zadé Mohammed-Efendi et son gendre Osman-Molla, qui venaient d'accomplir le pèlerinage de la Mecque, furent autorisés par un ordre impérial à jouir à Gallipoli du revenu qui leur avait été attribué à titre d'argent d'orge (16 mars 1747 — 4 rebioul-ewwel 1160).

Cette année, comme la précédente, Constantinople eut à déplorer la perte de l'un des plus grands poètes mystiques des temps modernes. L'année précédente, était mort dans la soixante-sixième année de son âge (8 février 1746 — 16 moharrem 1159) le scheikh des nakschbendis du couvent de Beschiktasch, Moustafa Riza-Efendi, surnommé Nedjarzadé, c'est-à-dire fils du menuisier, traducteur de l'ouvrage persan,

intitulé : *Compendium de sainteté* <sup>1</sup>, et auteur de quatre recueils d'hymnes à la louange du Prophète. Dans le cours de l'année de l'hégire 1160, mourut à l'âge de quatre-vingt-treize ans, en grand renom de sainteté, le scheïkh Noureddin, scheïkh des scheïkhs <sup>2</sup>, dont le grand-père, qui dès le règne du sultan Ahmed I<sup>er</sup> était scheïkh du couvent du vieux Moustafa-Pascha, s'était rendu en pèlerinage au tombeau du premier de tous les scheïkhs mystiques, Oweis-al-Karni (19 février 1747 — 8 safer 1160). Le scheïkh Noureddin était en telle vénération que le Sultan allait souvent le visiter et lui demander sa bénédiction; ce fut le moufti qui récita la prière des morts auprès de son cercueil, et le grand-vizir, au milieu d'un concours de plusieurs mille hommes, aida lui-même à son inhumation. Il fut enterré, près du marché, à côté du tombeau du dernier et tout-puissant kislaraga Beschir; peu de temps après, trois de ses fils furent pareillement ensevelis : le quatrième, Koutbeddin, héritier de sa suprématie spirituelle, siégea sur la peau de mouton <sup>3</sup>, en qualité de scheïkh du couvent ci-dessus mentionné.

Pendant les négociations préliminaires du traité conclu avec la Perse, l'ambassadeur français Castel-

<sup>1</sup> *Moukhtassirol-welayot*, par le scheïkh Ebou Abdoullah Seïd Mohammed de Samarkand. Izi, f. 52.

<sup>2</sup> *Scheïkhi-schouyoukh*. Izi, f. 110. Voir *ibidem* deux chronogrammes, l'un du grand-juge Neili, l'autre de l'inspecteur des aqueducs d'Eyoub, Nedjeb-efendi.

<sup>3</sup> *Postnischin*, attendu que les derwischs s'assoient sur des peaux de mouton, et non sur des tapis.

laïe et Bonneval [ix] n'avaient cessé de presser la Porte de conclure avec la France un traité d'alliance offensive et défensive. Trois conférences secrètes avaient été consacrées par les ministres ottomans à l'audition et à la discussion du projet de Castellane, qui comprenait dix articles conçus dans les termes suivans : Article premier : les plénipotentiaires de la Porte assisteront au congrès qui aura lieu à l'effet de rétablir la paix en Europe ; article second : la France et la Porte prennent l'engagement de forcer le grand-duc de Toscane à renoncer à la couronne impériale ; article trois : le Sultan conservera ses conquêtes de Hongrie ; article quatre : la guerre sera continuée jusqu'à ce que le grand-duc ait renoncé à la couronne impériale ; article cinq : dans le traité conclu avec le roi de France, seront compris les alliés de ce souverain ; article six : aucune des puissances comprises dans ce traité ne pourra entamer isolément aucune négociation avec le grand-duc de Toscane ou la reine de Hongrie<sup>1</sup>. La nouvelle du traité conclu à Dresde entre Marie-Thérèse et Frédéric (29 juillet 1746), coupa court à cette négociation, et les efforts tentés l'année suivante par Castellane, dans le but de la renouer, demeurèrent infructueux, bien qu'il eût pour auxiliaires, dans cette circonstance, le kiâyabeg Saïd-Efendi et le moufti Hayatizadé, le docteur (tous deux dévoués à la

<sup>1</sup> Le projet est joint au rapport de Penkler en date du 3 février 1746. La communication qu'en obtint Penkler lui coûta quatre bourses d'argent,

France) <sup>1</sup> : en effet, Mohammed Saïd, naturellement timide et indécis, n'osa rien prendre sur lui, et le moufti fut révoqué. Quelle que fût sa cupidité, le reis-efendi était trop circonspect pour vouloir contribuer à l'exécution d'un plan qui eût pu lui coûter sa tête; d'ailleurs, les ministres de la Porte étaient persuadés que l'intention de la France n'était pas de continuer la guerre contre l'Autriche, et que dès-lors la Porte se serait trouvée seule engagée dans une lutte dangereuse.

Bonneval ne réussit pas mieux à resserrer les rapports qui existaient entre la Prusse et l'Empire ottoman, bien qu'il eût profité du retour de Carlson pour écrire au comte Podwils que la Porte désirait vivement le rétablissement de la correspondance qu'elle entretenait naguère avec le feu roi Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> <sup>2</sup>. Le projet d'alliance avec l'Espagne trouva chez cette puissance à la cour de Naples un obstacle

<sup>1</sup> « Après la mort de Charles VII, le grand-vizir fit formellement déclarer à l'ambassadeur de France, que la Porte verrait avec chagrin que la couronne impériale entrât dans la maison d'Autriche, et sur les avis du prochain accommodement de la Bavière avec la reine de Hongrie, le grand-vizir s'empessa d'écrire à la cour de France pour l'exhorter à suivre avec constance son système. Les deux déclarations furent suivies de la déclaration que la cour de France ne reconnaîtrait le grand duc de Toscane que quand la Porte l'aurait reconnu. » *Mémoire de Castellane à la Porte*, du 29 juillet 1746, pour engager la Porte à une diversion aux frontières de Hongrie par des démonstrations.

<sup>2</sup> Le roi de Prusse écrit de Potsdam au comte Godwills, le 22 novembre 1746 : « Une déclaration de guerre des Turcs ne pourrait me déplaire, mais je suis persuadé qu'il n'en sera rien avant que le temps de la trêve faite entre les Turcs et les Autrichiens ne soit expiré, ce qui ne sera qu'en 1748. »

invincible dans la bulle des croisades, à l'aide de laquelle l'Espagne percevait chaque année des sommes considérables <sup>1</sup>.

Bonneval était toujours animé d'une haine implacable contre la cour impériale, dont il n'avait pu obtenir une somme de vingt-quatre mille cinq cents florins qu'il réclamait d'elle, non plus que son fils naturel le comte de la Tour, tué plus tard à la bataille de Guastalla, une indemnité pour la bibliothèque de deux mille volumes, et les meubles qui avaient été enlevés à son père <sup>2</sup>. Bonneval était d'ailleurs fort mécontent de sa position actuelle, à cause de l'inexactitude qu'on apportait au paiement de sa solde; de son côté, le reis-efendi n'était pas très-disposé à le satisfaire sous ce rapport, car il savait que Bonneval était le pensionnaire de plusieurs puissances européennes <sup>3</sup>. Ce fut alors que ce dernier songea en secret à retourner en France, et entra en négociations

1 « Ce qui empêcha l'Espagne de conclure en 1741 et 1742 un traité d'alliance avec la Porte comme avec Naples, c'est qu'elle eût perdu la bulle des croisades en vertu de laquelle elle lève tous les ans huit millions de pièces de huit. »

2 « Bonneval irrité surtout parce qu'il n'avait jamais pu obtenir ni les vingt-quatre mille cinq cents florins d'arrérages, ni le prix de sa bibliothèque et meubles, etc., dont son fils naturel, la Tour, fait par l'empereur Charles VI comte de l'Empire, et tué à la bataille de Guastalla, n'a pu jamais rien obtenir. Son confident projeta de le gagner avec cinq cents ducats destinés à Soliman, son fils adoptif, afin qu'il n'insistât plus sur l'envoi d'une ambassade à Stockholm, voie de Berlin, et conclût deux traités d'alliance avec la Suède et la Prusse. »

3 « Castellane peignit Bonneval au naturel; sa pension était irrégulièrement payée; le reis-efendi dit de lui qu'il mangeait avec trois bouches, comme pensionnaire du Sultan, de la France et des Deux-Siciles. »

à ce sujet avec Desalleurs, désigné pour succéder à Castellane; celui-ci lui donna, au nom du ministre d'Argenson, la mission de déterminer la Porte à un armement contre l'Autriche [x], et L'Hopital, ambassadeur de France à Naples, lui écrivit dans le même sens <sup>1</sup>. La lettre qui l'autorisait à rentrer en France lui fut remise déchiffrée par Peyssonel; mais, le lendemain, il mourut d'une goutte remontée, sans testament, et laissant plus de dix bourses de dettes (23 mai 1747). Son fils adoptif, qui se donnait pour son fils naturel, le renégat milanais Souleïman, âgé de quarante-cinq ans, le remplaça comme chef des bombardiers (juin 1746), de même que le jeune Ibrahim, fils du renégat hongrois Ibrahim, mort l'année précédente, avait succédé à son père comme directeur de l'imprimerie.

Bonneval s'était entremis auprès de Tessin, le nouveau ministre suédois, pour obtenir que Carlson demeurât à Constantinople; mais ce dernier fut néanmoins rappelé et remplacé par Celsing, d'abord comme chargé d'affaires, ensuite comme résident

<sup>1</sup> Extrait de la lettre de M. de L'Hôpital à Castellane. Il lui annonce qu'il a expédié ses lettres en Suède et au sieur Bellet, puis il continue ainsi : « V. E. ne saurait faire rien de plus agréable au roi et de plus glorieux pour elle que d'établir une parfaite union entre la cour ottomane et celle de Berlin, d'obtenir l'exclusion du ministre de Suède à la Porte comme étant totalement dévoué à nos ennemis, de lui en faire substituer un mieux intentionné, et de conduire à un entier succès le grand objet que V. E. s'est proposé par son mémoire du 29 août 1746. S'il est vrai que la disette tient les Turcs et les Persans dans un armistice forcé, c'est le moment favorable d'amener ces deux nations à la paix ou du moins à une longue trêve. »

(1745). L'ambassadeur anglais était alors Porter <sup>1</sup>, auteur d'un petit écrit sur le gouvernement des Turcs, non moins estimé que celui laissé sur le même sujet par Businello <sup>2</sup>, qui se trouvait en même temps que lui à Constantinople, où il était attaché comme secrétaire à l'ambassade vénitienne. A la même époque, le jésuite Borowski, vint, avec une suite de six personnes, demander, au nom de la Pologne, le rétablissement des missions de Tatarie et la fondation d'un hospice à Sira : il fut traité avec distinction, et obtint les fermans nécessaires pour se rendre dans ce pays. Depuis la lettre qu'avait adressée, deux ans auparavant, le grand - vizir à l'hetman Potocki, pour lui demander s'il était vrai que la Russie armât contre l'Ukraine <sup>3</sup>, la Porte n'avait pas eu d'autres rapports diplomatiques avec la Pologne.

En appelant le khan des Tatares à Constantinople et en lui faisant l'accueil pompeux dont nous avons parlé plus haut, la Porte n'avait consulté que les intérêts de sa politique; elle venait de conclure la paix avec la Perse, et elle espérait produire sur la Russie, par cette démonstration, une impression favorable à ces

<sup>1</sup> *Observations on the religion, law, government and manners of the Turks.* Lyon, 1768.

<sup>2</sup> Pierre Businello, *Rapport sur le gouvernement, les mœurs et les usages des Ottomans.* Leipzig, 1788.

<sup>3</sup> *Lettera che il G. V. Hasanpascha ha scritta al generale di Polonia Potocki ( febbrajo 1744 ) per saper se sia vero che la Imperatrice di Russia manda dei eserciti e grandi apparecchj verso la Stoliza con preparamenti in Ucraina, per dove si dice verrà sotto pocho di visitare i corpi santi di Kiow.*



mêmes intérêts. Le khan des Tatares se plaignit de ce que les Russes voulaient assujettir à leur domination les habitans de la Kabarta, que le dernier traité avait déclarés peuple indépendant, et les Zaporogues dont le territoire, Ergad, se trouvait dans les mêmes conditions. Le résident Nepluïeff en rendit compte à sa cour ; mais à sa proposition d'accréditer un consul russe auprès du khan, il fut répondu que les Tatares étaient des sauvages qui venaient de faire essayer au consul de France les plus mauvais traitemens, et qu'avant de rien arrêter à ce sujet, il fallait que le khan fût de retour dans ses Etats. Deux mois après, Nepluïeff négocia le renouvellement de la paix et de la dernière convention, sans autre but que celui de faire effacer du traité le nom du prince Iwan pour y substituer celui de l'impératrice Catherine. Bien que, du reste, le traité conclu à perpétuité n'eût pas besoin d'être renouvelé, le reis-efendi qui vit pour lui, dans cette circonstance, une nouvelle source de bénéfices, consentit volontiers à la demande de la Russie, et la convention, y compris la paix perpétuelle, fut renouvelée par un acte spécial, au nom de l'impératrice<sup>1</sup> (10 avril 1747 — 29 rebioul-ewwel 1160).

<sup>1</sup> Rapport de Penkler. Voir aussi la négociation et l'acte dans l'*histoire d'Izi*, f. 160 et 161. Schoell n'en a pas eu connaissance, bien qu'à l'époque où son histoire parut (en 1818), l'*histoire d'Izi*, imprimée à Constantinople, eût paru depuis trente-quatre ans et qu'une traduction italienne de la minute de l'acte fût jointe au rapport de Penkler en date du 2 août 1747; la minute turque est précédée d'une longue introduction dont l'objet est de faire connaître les causes de la modification introduite dans l'acte, préambule qui manque à la minute russe.

La Porte avait déjà fixé le jour de l'audience solennelle dans laquelle le baron de Penkler <sup>1</sup>, nommé après le couronnement de l'empereur François I<sup>er</sup>, internonce ou ambassadeur extraordinaire, devait notifier à la Porte l'avènement de ce souverain, lorsque le reis-efendi prit ombrage de la qualification de roi de Jérusalem qu'on donnait à l'Empereur dans ses lettres de créance. Il est vrai que ce titre avait cessé de figurer, dans les pièces de même nature adressées à la Porte depuis la contestation élevée à ce sujet sous le règne de Souleïman le Législateur ; c'était une méprise de la chancellerie de l'Empire qui, ignorant cette circonstance, avait fait la mention dont il s'agit. Le reis-efendi demanda au baron de Penkler ce qu'elle signifiait, et s'il lui conviendrait que le Sultan prît le titre de roi de Hongrie, parce qu'il avait autrefois possédé ce pays. Penkler se borna à répondre que ce titre, porté depuis long-temps par les ducs de Lorraine, avait peu d'importance ; cependant toutes ses observations n'aboutirent à rien, et il fut forcé de l'effacer, d'autant mieux que le roi de Naples avait également été obligé de le supprimer dans ses lettres de créance. Il fallut donc que celles de Penkler fussent modifiées, et l'historiographe de l'Empire, qui relate ce fait en style triomphal et en prend texte pour s'étendre longuement sur le traité de Bel-

<sup>1</sup> Penkler délivra dans le cours de cette année G. Strasaldo qui avait été pris par les Tripolitains et offert au Sultan à titre de présent. Deseulfi, parent de Czaki, vint le voir à Constantinople.

grade <sup>1</sup>, y trouve la confirmation des paroles du sultan Mahmoud qui, se voyant contraint de modifier quelques expressions introduites dans la convention supplémentaire du traité de Belgrade, se serait écrié : « S'il » plaît à Dieu, on nous paiera cela dans l'occasion <sup>2</sup>. »

Après avoir eu ses audiences, Penkler entama une double négociation tendant à obtenir la conclusion d'un traité d'amitié avec l'Empereur, én sa qualité de grand-duc de Toscane, et la prorogation indéfinie du traité de Belgrade. La première idée de cette paix perpétuelle vint du reis-efendi qui s'entendait merveilleusement à provoquer les affaires et les négociations susceptibles de l'enrichir, puis à susciter ces difficultés que l'or seul peut lever. Dans le cours de la négociation relative au traité de paix et d'amitié à conclure avec la Toscane, il opposa à Penkler une objection que lui avaient suggérée Castellane et Bonneval : il alléqua que, dans l'histoire de Florence par Varcki, Côme de Médicis était cité comme le fondateur de l'ordre de Saint-Étienne, dont les chevaliers sont, comme ceux de Malte, en guerre ouverte avec les musulmans ; que dès-lors aucune

<sup>1</sup> A l'occasion de la contrainte imposée à la Porte au sujet de quelques expressions du traité de Belgrade qu'elle se vit obligée de modifier, sacrifice bien compensé du reste par la suppression du titre de roi de Jérusalem dans les lettres de créance du baron de Penkler, Izi cite, dans son érudition historique, le traité de Hodaïba, où les Koreïschites forcèrent le Prophète de changer quelques mots : ce à quoi il se résigna, sachant bien que la violence dont il était l'objet serait expiée par la bataille de Salfain. Izi, f. 91.

<sup>2</sup> *Inschallah waktiilé moukabelé wé moukafat olour.*

amitié ne pouvait exister entre la Porte et la Toscane. Penkler lui répondit avec beaucoup de présence d'esprit : Si les anciennes inimitiés devaient être éternelles, comment la Porte pourrait-elle vivre en paix et entretenir des relations d'amitié avec les puissances chrétiennes, puisqu'il est écrit dans le Koran : «Frappez de mort tous les infidèles?» Chaque prince, ajouta-t-il, doit viser à concilier le bien de ses Etats avec sa conscience, et il faut espérer que la Porte est dans les mêmes dispositions. Une autre difficulté soulevée par la Porte contre la perpétuité du traité de Belgrade, était fondée sur l'emploi du mot : éternel, qu'on disait contraire à la loi; mais ce refus était d'autant plus singulier que la Porte avait déjà conclu avec la Russie un traité éternel <sup>1</sup>, et venait tout récemment de le renouveler. Le reis-efendi voulait qu'on employât seulement le mot de : longue durée <sup>2</sup>. L'internonce tenait pour ceux de : continu et éternel <sup>3</sup>; enfin l'on s'arrêta à ceux de : continu et durable <sup>4</sup>; mais ces deux mots furent accompagnés dans la minute turque d'une clause additionnelle portant : de longue durée, en tant que le permet la loi <sup>5</sup>. Toutes ces difficultés étaient suscitées par le moufti Hayatizadé, dévoué aux intérêts de la France, et qui, impuissant à engager la Porte dans

<sup>1</sup> *Mæbedé.*

<sup>2</sup> *Memdoud*, c'est-à-dire *in longævum protracta perennis.*

<sup>3</sup> *Daïm* ou *mœbed.*

<sup>4</sup> *Daïm* ou *berkarar.*

<sup>5</sup> *Mesaghi seherii oldighi wedjiilé mouddetti memdoudé.* Izi, f. 146.

une guerre contre l'Empire, voulait au moins entraver les démarches qui avaient pour but d'établir des relations d'amitié entre ces deux puissances ; il avait été l'un de ceux qui avaient le plus énergiquement blâmé le titre de roi de Jérusalem attribué à l'Empereur. Après sa révocation et celle du moufti octogénaire Ak-Mahmoudzadé Seinoulabeddin, le reis-efendi, libre d'agir comme il l'entendait, consentit à ce que l'Impératrice reçût, dans la minute autrichienne du traité, le titre de seule héritière de l'Empire d'Allemagne, et à ce que, dans la minute turque, le titre de roi de Jérusalem, ajouté à ceux du Sultan, fût supprimé comme insolite. En revanche, il se fit donner pour chaque traité, pour celui conclu avec la Toscane, comme pour celui renouvelé à perpétuité, une somme de trois mille ducats. Le traité de Belgrade, si funeste à l'Empire, lui avait déjà valu quinze cents ducats et une bague de grand prix. Ainsi, malgré l'intervention de Castellane et les manœuvres de Bonneval, qui était mort depuis deux jours, la Porte signa un traité perpétuel avec l'Autriche et la Toscane (25 mai 1747). Dans l'espace de sept mois, cette puissance avait conclu un traité avec la Perse et en avait renouvelé et perpétué deux autres avec la Russie et l'Autriche.

---

## LIVRE LXIX.

La salle du manteau du Prophète. — Destitution du grand-vizir et son remplacement par Scïd-Abdoullah. — Mort de Nadirschah. — Retour en Perse de l'ambassadeur extraordinaire Kesrieli. — Massacre des Mamlouks. — Nomination de plusieurs gouverneurs. — M. de Desalleurs. — Khatli Moustafa internonce à Vienne. — Mariages, constructions et chronogrammes remarquables. — Insurrection à Constantinople et à Bagdad. — Ambassades de Perse et de Naples. — Mort du khan de Crimée. — Nominations et changemens de plusieurs vizirs. — Le moufti Esaad. — Mort de Neili et de l'imam des couteliers. — Phénomènes naturels. — Mort de Kesrieli, de Pirizadé et du reis-efendi Moustafa. — Réformation de l'islamisme accomplie parmi les Bédouins par Abdoulwehab. — Doctrine de ce sectaire. — Nouvelles désastreuses d'Arabie. — Découverte d'un trésor de monnaies koufes. — Troubles en Arabie. — Le présent de la Mecque. — Le prince de Valachie, le moufti et le grand-vizir sont révoqués. — Construction du palais de l'aga des janissaires et d'un kœschk dans le seraï. — Arrivée d'un ambassadeur indien. — Evénemens de Perse. — Opinion de la Porte sur la paix d'Aix-la-Chapelle. — Efforts des ministres européens à Constantinople. — Construction de casernes, de maisons de plaisance et de forteresses. — Troubles dans l'intérieur. — Evénemens maritimes. — Destitution du grand-vizir et exécution du kïslaraga. — Tremblement de terre. — Ouragan. — Soulèvement des Grecs. — Changemens des interprètes de la Porte et des hospodars. — Efforts des ambassadeurs français et suédois et d'un envoyé danois. — Venise et Raguse. — Correspondance avec la Pologne. — Différends survenus dans la Nouvelle Servie et dans la Kabarta. — Evénemens de Géorgie et d'Irak. — Constructions et visites du Sultan. — Inauguration de la bibliothèque de Galata Seraï. — Tremblement de terre. — Mort du scheïkh Yousouf et du sultan Mahmoud I<sup>er</sup>.

Sous l'égide d'une paix ainsi renouvelée de toutes parts, le sultan Mahmoud put se livrer tout entier à son

goût dominant pour les constructions. Par malheur, les siennes furent presque toutes insignifiantes ou inutiles, si l'on en excepte celle d'un nouveau château qu'il éleva dans l'île d'Atschou, pour tenir en bride les Tatars du Kouban, et maintenir la paix avec la Russie, qui tout récemment s'était plainte de leurs irruptions. Nimet et Newres-Efendi célébrèrent dans des chronogrammes rimés l'achèvement du palais d'été de Beschiktasch, en le plaçant à côté des sept palais les plus renommés de l'Orient : ceux de Khosroës Nouchirwan sur le Tigre <sup>1</sup>, de Khosroës Perwiz à Medaïn <sup>2</sup> et celui de son épouse, la belle Schirin, sur l'Oronte <sup>3</sup>, et en le comparant aux deux palais du roi arabe Naaman dans l'Irak <sup>4</sup>, et aux deux autres élevés dans l'Hadhramout et dans l'Yémen par les rois de la famille Homyar <sup>5</sup>. L'historiographe de l'Empire employa sa prose poétique avec non moins de succès, à décrire le trône en argent pur qu'on venait de placer dans le koeschk nouvellement réparé de Sinan-Pascha, et pour lequel le trésor avait fourni quatorze mille drachmes de ce métal; l'auteur, dans la description pompeuse qu'il fait de ce meuble magnifique, le place au-dessus du fameux trône de paon <sup>6</sup> de l'ancien roi perse, Keïkawous. Le nom de ce sou-

<sup>1</sup> *Taki Kesra.*

<sup>2</sup> *Taki Mouschgou.*

<sup>3</sup> *Kassri Schirin.*

<sup>4</sup> *Khawrnak et Sedir.*

<sup>5</sup> *Kassri Mouscheyed* dans le Hadramout et Ghomedan à Sana.

<sup>6</sup> *Takhti Taous; Takhti Keïkawous.*

verain presque inconnu en Europe et oublié en Asie, retentit de nouveau, lorsque, de retour de son expédition à Delhi, Nadirschah exposa à Hérat le célèbre trône de paon de l'empereur de l'Inde. C'est avec des éloges plus dignes de l'histoire qu'il décrit la magnificence de la salle des reliques au serai, dans laquelle sont conservés, près de la chambre à coucher du Sultan, l'étendard sacré de couleur verte du Prophète, son sabre, son arc et son manteau de drap noir, appelé la *borda*<sup>1</sup>, objets considérés comme les bijoux les plus précieux de l'Empire. L'étendard du Prophète est la bannière de l'Empire qui, au moment du départ de l'armée pour la guerre, est remise solennellement et en grande pompe aux mains du grand-vizir commandant en chef les troupes, et, qu'à son retour, celui-ci restitue avec les mêmes cérémonies. Le sabre du Prophète sert à ceindre les reins du Sultan le jour de son avènement, et le *noble vêtement*<sup>2</sup> est offert solennellement chaque année, dans le milieu du mois de ramazan, à la vénération des officiers du serai, des grands et des ministres; l'eau dans laquelle on trempe un coin du manteau du Prophète, est considérée comme bénite et distribuée à la cour et aux principaux de la ville. L'étendard et le manteau sacrés sont conservés chacun dans quarante couvertures et déposés dans un coffre en argent. Outre un nouveau coffre, pour la confection duquel Mah-

<sup>1</sup> On y voit encore les sabres d'Eboubekr, d'Omar, d'Osman et de six autres compagnons du Prophète.

<sup>2</sup> *Khirkâï scherifé.*



moud donna soixante-dix-huit mille drachmes d'argent, on employa vingt et quelques mille autres drachmes de ce métal pour l'ornement de la salle des reliques dont le fond était bleu azur. L'historiographe cite à cette occasion les témoignages qui constatent l'identité du saint vêtement avec celui que le Prophète ôta de son corps pour le donner au poète Kaab Ben Soheïr, lorsque, dans le célèbre panégyrique, il vint à lire ce vers : *Le Prophète est un glaive dont les étincelles se répandent partout ; c'est un glaive courbé à l'indienne, tiré du fourreau par Dieu même.*

Les khalifes, successeurs du Prophète, et les Sultans ottomans, successeurs des khalifes d'Egypte, ne se sont regardés pendant long-temps que comme le glaive de Dieu tiré du fourreau pour imposer sa loi à l'univers ; mais, depuis le commencement du dix-huitième siècle, sous les règnes des sultans Ahmed III et Mahmoud I<sup>er</sup>, un esprit plus doux et plus tolérant, dû à l'influence de la civilisation européenne, pénétra dans la cour de Constantinople ; et les khalifes d'Istambol, tout en continuant à se parer du titre de glaive de Dieu, se montrèrent moins avides du sang de leurs semblables. Jadis, le prétendu prince persan, dont l'esprit inquiet, avait souvent mécontenté la Porte et dont la conduite ne laissait pas de donner matière à des plaintes, aurait été infailliblement mis à mort, en cessant d'être un utile instrument politique ; mais, vu ce changement survenu dans ses habitudes, la Porte se contenta de le renvoyer de Samsoun et de l'embarquer pour Rhodes, lieu d'exil habituel des

princes tatares. Sur les plaintes élevées par les sujets moldaves contre la tyrannie de leur prince, Jean Maurocordato <sup>1</sup>, le grand-vizir le destitua et nomma à sa place Grégoire Ghika, frère de l'interprète de la Porte, Alexandre Ghika, qui se trouva ainsi pour la troisième fois élevé à la dignité d'hospodar (24 août 1747 — 17 schâban 1160). La chute de Ghika fut suivie de près de celle du grand-vizir. Esseïd Mohammed avait rempli pendant longues années les fonctions les plus importantes de l'Empire et, à l'époque du traité de Belgrade, il avait joué un rôle important dans les négociations dont il fut précédé ; dans les derniers neuf mois de son administration, il avait renouvelé ou rétabli la paix avec la Perse, la Russie et l'Autriche, et signé un traité d'amitié avec le grand-duc de Toscane. Mais tous ces services ne purent le préserver d'une disgrâce, qu'il hâta lui-même par son esprit querelleur et rancuneux qui le poussa à s'attaquer même au corps des oulémas. Son goût pour l'opium, qui lui valut le surnom de Teryaki (le mangeur d'opium), était d'ailleurs un scandale pour la masse du peuple. Le khattischérif, qui annonça la nomination de Seïd-Abdoullah au grand-vizirat, blâma en même temps avec sévérité la conduite du grand-vizir destitué envers les oulémas. Ce précédent, duquel il résultait suffisamment que la voix des sujets mécontents commençait à trouver

<sup>1</sup> Izi, f. 128. Tous les deux portent le nom de Scarlatzadé, parce que Ghika était parent de Maurocordato du côté maternel.

accès au diwan et pénétrait déjà jusques dans l'intérieur du serai, s'est depuis renouvelé à chaque changement de grand-vizir. Dans ces occasions, le khattischérif du Sultan ne manque jamais de blâmer le ministre destitué, soit comme trop violent ou trop rude, lorsqu'il a été choisi parmi les seigneurs du sabre, soit comme trop négligent ou trop inexpérimenté dans l'art de la guerre, lorsqu'il est sorti du rang des seigneurs de la plume, c'est-à-dire suivant qu'il a été militaire ou fonctionnaire civil, et que son successeur est choisi dans l'une ou l'autre de ces classes<sup>1</sup>.

Le nouveau grand-vizir Seïd Abdoullah était fils de Hasan-Pascha, kiaya du grand-vizir Houseïn Kœprülü. Sous le grand-vizirat d'Ali de Tschorli, Hasan-Pascha, alors beglerbeg de Roumilie, avait été appelé à Constantinople pour être élevé à la dignité de grand-vizir; son compétiteur, plus heureux, l'envoya comme gouverneur en Egypte, où il fut exécuté peu de temps après. Seïd Abdoullah, son fils, avait, à l'époque où il n'était encore que grand-écuyer, étouffé dans l'Aïdin la rébellion de Saribeg-

<sup>1</sup> Le grand-vizir est toujours choisi dans les rangs des hauts dignitaires de l'armée ou des chancelleries et jamais parmi les oulémas; car le second Kœprülü lui-même qui avait commencé sa carrière comme muderris, avait ensuite passé dans l'administration d'où il fut appelé au grand-vizirat. La traduction du khattischérif rendu à l'époque du changement du grand-vizir (14 septembre 1824) et qui blâme le vizir destitué en l'accusant de pédantisme est donc erronée, car ce blâme n'atteignait pas les oulémas, ce que jamais le Sultan n'a osé faire, mais la pédanterie des employés de la chancellerie.

oghli ; après avoir occupé , successivement les postes de gouverneur de Chypre , de Rakka et d'Aïdin , il fut rappelé à Constantinople et investi de la dignité de premier ministre de l'Empire. Son prédécesseur Esseïd Mohammed fut envoyé en exil dans l'île de Rhodes ; son exil coïncida avec la mort du précédent moufti Hayatizadé, le Médecin , qui venait de mourir à Damas. Le reis-efendi Abdoullah partagea le sort du grand-vizir disgracié, son ami et ancien collègue au congrès de Niemirow. Cependant les causes principales de sa chute furent la jalousie du kiayabeg et son extrême avidité qui le brouilla avec le defterdar. Accusé de n'avoir donné au fisc que la somme de cinq cents bourses sur l'héritage du vieux Mourteza , qui l'avait nommé tuteur de ses enfans et dont la fille avait été mariée avec le fils d'Abdoullah, le nouveau grand-vizir l'envoya en exil à Kastemouni ; cependant il lui accorda sur sa demande l'autorisation de séjourner à Andrinople <sup>1</sup>. Naïli Abdoullah, poète d'un grand mérite, fut nommé chef des écrivains de la chancellerie d'Etat, et l'historiographe Izi fut élevé à la dignité de maître des cérémonies.

Outre le reis-efendi, dont le rang et l'influence politique ont si souvent appelé notre attention, Seïd Abdoullah changea , à l'instar de tous ses prédé-

<sup>1</sup> Nououmanzadé donne, dans ses *conseils agréables*, la relation d'un entretien qu'il eut à Andrinople avec le reis-efendi Abdoullah sur les affaires de Perse, dans laquelle il le surnomme Taoukdjibaschi (chef des marchands de volaille).

cesseurs, les premiers fonctionnaires du ministère; il révoqua le kiayabeg, le tschaouschbaschi, le nischandji, les trois defterdars, le sous-secrétaire d'Etat, le beglikdji, le mektoubdji et les deux tezkeredjis (maître des requêtes), les six intendans <sup>1</sup> et inspecteurs <sup>2</sup>, les six secrétaires inspecteurs des revues de la cavalerie <sup>3</sup>, ceux de l'infanterie <sup>4</sup> et les directeurs des chancelleries principales du trésor <sup>5</sup>; de plus, il fit permuter entre eux douze des principaux gouverneurs de l'Empire. La première mesure administrative du nouveau grand-vizir fut une ordonnance par laquelle il défendit, sous des peines sévères, le débit public du vin dans les tavernes de Pera et de Galata. « La fille de la vigne <sup>6</sup>, l'ivrognerie, dit Izi, » que le Prophète appelle la mère de tous les vices <sup>7</sup>, » ne put plus se montrer sans voile, et les hommes » efféminés <sup>8</sup> de ce temps durent échanger <sup>9</sup> contre le

<sup>1</sup> Du trésor, de l'arsenal, de la monnaie, de la ville, de la cuisine et de l'orge.

<sup>2</sup> De la fonderie, du biscuit de mer, des quatre moulins à poudre.

<sup>3</sup> Ceux de sipahis, des silihdars, des ouloufedjiyemin, des ouloufedjianiyebars, des ghoureba'yemin et des ghourebe'yazar.

<sup>4</sup> Ceux des janissaires, des djebedjis, des topdjis et des toparabadjis.

<sup>5</sup> La liste de ces mutations (tewdjihah) se trouve dans Izi, f. 140.

<sup>6</sup> *Bintol-aneb* en persan *dokhteri rez*.

<sup>7</sup> *Oummol khabaïs*.

<sup>8</sup> *Sourezai zeman*.

<sup>9</sup> Ils faisaient, dit Izi, des gloses de cinq à six lignes (*takhmïs* et *tesdis*) sur le thème du vers suivant :

« *Khoumler schikesté djam tchi yok woudjoudi meï,*

« *Etlün esir kahwé bizi heï zemamé heï; »*

C'est-à-dire : Les boccas sont brisés, le verre est vide, il n'y a plus de vin; oh café! c'est toi qui nous tiens captifs; toi nouvelle apparition de l'épopée.

» verre de cristal rempli de vin, la porcelaine de la  
 » tasse à café. » Lorsque, peu de temps après, le feu  
 prit à Psamatia, le quartier de Constantinople où se  
 trouvaient le plus grand nombre de cabarets, les  
 poètes, dans leur langage amphibologique, représen-  
 tèrent cet incendie comme alimenté par les soupirs  
 des amateurs de vin et qui, s'exhalant de leurs gosiers  
 brûlés par la soif, soufflèrent et attisèrent la flamme  
 (4 novembre 1747. — 1<sup>er</sup> silkidé 1160).

Un incendie d'une autre nature menaçait d'éclater  
 sur la frontière de Perse. Depuis peu on avait reçu  
 la nouvelle de la rébellion d'Eriwan contre Na-  
 dirsah ; quelque temps après, on apprit la mort  
 violente de ce monarque. Emirkhan, le neveu de  
 Djelilkhan de Kermanschahan, le général en chef de  
 l'artillerie de Nadirsah, Gourd Houseïnkhan et Ali  
 Koulikhan, fils d'Ibrahim, frère du souverain de  
 Perse, sachant que leurs noms figuraient sur une  
 liste de proscription dressée par le tyran, rassemblèrent  
 trois mille hommes, et résolurent de sauver leur vie en  
 assassinant le schah. Ils se liguèrent à cet effet avec le  
 keschekdjibaschi Kodjabeg et le djezaïrdjibaschi Sa-  
 lihbeg, les deux commandans de sa garde du corps.  
 A l'époque où Nadir avait quitté Meschhed dans le  
 Khorassan, pour s'avancer sur Khotschan, il avait

Nous ferons remarquer en passant aux orientalistes que si l'on prononçait in-  
 distinctement la vocale *feth a* ou *e*, et si par conséquent on lisait *maï* au lieu  
 de *meï*, il faudrait traduire *eau* au lieu de *vin*. La même distinction existe  
 entre *heï* et *hai*. Le reis-efendi dont nous parlons ici s'appelle Naili (avec  
 un *élif*) et le juge d'armée son contemporain Neli (sans *élif*).

envoyé à la forteresse de Kalat, ses trois fils, où ils furent retenus sous bonne garde; c'étaient, Riza Kouli Mirza, que tout récemment, sur un soupçon mal fondé, il avait fait aveugler, Nazroullah Mirza et Schahrokh Mirza, l'héritier présomptif du Schah, fils de Riza Kouli et de la fille de Tahmasip. Plus tard, ne pouvant plus douter que sa tyrannie, l'atteinte qu'il avait portée à la religion de l'Etat, et l'oppression qu'il faisait peser sur le peuple et les prêtres, ne lui eussent enlevé son ancienne popularité, et qu'il fût un objet de haine pour tous les schiis orthodoxes, il concerta avec les chefs des Ouzbegs et des Afghans une vèpre persane. Mais son projet avait transpiré, et, pour le déjouer, les deux capitaines de sa garde, Kodjabeg et Salihbeg, profitèrent du privilège de leur charge pour passer nuitamment au milieu des gardes de l'extérieur et pénétrer dans la tente où le tyran était endormi. Nadir, se voyant assailli, se défendit avec courage, mais un coup de sabre que lui porta Salihbeg mit fin à son existence (23 juin 1747 — 14 djemazioul-akhir 1160).

La matinée qui suivit le meurtre de Nadirschah fut signalée par un désordre affreux. L'afghan Ahmedkhan, secondé par un corps d'Ouzbegs, attaqua les troupes persanes; mais il fut battu, et s'enfuit à Kan-

1 Izi, f. 135. Mehdi en nomme encore deux autres. Jones, dans sa traduction, écrit achri au lieu d'akhir; ce n'était pas le 8 juin, mais le 20. Izi fait remarquer que Nadir était né dans le signe de Mars, et que le jour de sa mort, Mars s'était brûlé, c'est-à-dire qu'il était arrivé au point de sa révolution le plus rapproché du soleil.

dahar. Nazar Alikhan tomba victime de la fureur de l'armée; Mayarkhan et le mollabâschi, premier dignitaire de la loi, prirent la fuite. Le gardien du sceau de Nadirschah plaça le cadavre de son maître sur un chameau, pour se rendre à Meschhed; mais un parti de Kurdes, qu'il rencontra en chemin, le força de jeter le cadavre dans un ravin et de le couvrir de terre<sup>1</sup>. A Constantinople, on célébra la mort de Nadirschah comme une nouvelle preuve de la protection de Dieu, qui avait rappelé à lui, les uns après les autres, les ennemis les plus dangereux du Sultan; l'historiographe de l'Empire explique comment, après la mort de l'empereur d'Allemagne, Charles VI, et celle de l'impératrice de Russie, Anne, il était infallible que le troisième monarque, qui avait osé faire la guerre au khalife, pérît aussi, d'après cette sentence du Koran : *Ce n'est rien que deux il en faut trois*<sup>2</sup>. Le jour même où Nadirschah succomba sous les coups des assassins, l'ambassade extraordinaire, chargée d'apporter au Schah les riches présents du Sultan, avait passé la frontière de Perse. Le juge du camp de l'ambassade, le muderris Nououmar, que nous avons vu participer comme commissaire à la délimitation des frontières de Servie et qui a transmis à la postérité une relation détaillée de cette mission<sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Cette circonstance ne se trouve dans aucune des histoires précédentes de Nadirschah.

<sup>2</sup> *Esscheyoun la yousenna illa wé kad yousellis*. Izi, f. 134.

<sup>3</sup> Dans le troisième volume de son ouvrage intitulé : *Conseils agréables (Tedbirati pesendidé)*.



prouve, en invoquant le témoignage du traité des bons et des mauvais présages, que Nadirschah devait nécessairement tomber sous le sabre, parce qu'un sabre garni de pierreries se trouvait parmi les présens du Sultan. Il rappelle à cette occasion la mort du kiayabeg Osman, victime du congrès de Niémirow qui, dit-il, fut exécuté peu de temps après que Pirizadé, l'imam du Sultan, lui eut envoyé des ciseaux artistement découpés en papier. L'auteur s'étend ensuite longuement sur les signes qui présagent la chute des souverains et des grands, ou d'autres malheurs; dans ce nombre, figurent les cas où le turban se détache de la tête de la personne menacée, où les tentes sont renversées, où les queues de cheval et autres enseignes tombent à terre, et une foule d'autres. Il n'énumère pas moins de sept de ces mauvais présages qui, étant tous le fait de l'ambassadeur Kesrieli, donnaient facilement à prévoir l'issue peu satisfaisante de sa mission.

A peine la nouvelle du meurtre de Nadirschah se fut-elle répandue que Sam Mirza<sup>1</sup>, prétendu fils de schah Houseïn, éleva dans l'Azerbeïdjan ses prétentions au trône de Perse, et ceignit le sabre de la souveraine puissance à Ardebil, la ville du sacre et de la sépulture des rois persans. Son général Ibrahimkhan, l'Ouzbeg, parcourut avec quelques mille

<sup>1</sup> L'inscription gravée sur le sceau de ce prétendant, se trouve dans Nououman, f. 130; la voici : *Bé men ez Ghirdigar ilhamest Ismem es loutfi schiri-Hakk Sam est*, c'est-à-dire, la révélation me vint de la main de Dieu; chien d'Ali (le lion de Dieu) je pris le nom de Sam.

hommes les pays situés autour de Hamadan, dans l'espoir de s'emparer de l'ambassadeur ottoman et des riches présens dont il était porteur, et de les conduire ensuite à Teheran. Sam Mirza et Ibrahimkhan, qui tous les deux convoitaient une aussi riche capture, essayèrent d'abord de tromper l'ambassade en lui représentant la mort de Nadir comme un vain bruit, dans l'espoir de l'attirer plus avant dans l'intérieur du pays. Mais en comparant la date des lettres qui furent adressées à l'ambassade turque, l'ambassadeur en second, Redjeb-Pascha, le kiaya defterdar et le juge Nououman parvinrent à découvrir la vérité que des rapports arrivés plus tard ne tardèrent pas à confirmer<sup>1</sup>. Nououman, qui engagea l'ambassadeur avec insistance à retourner sur ses pas, se chargea de constater, par un acte judiciaire, la nécessité de cette mesure. Kesrieli regagna la frontière, et se rendit par Sina à Bagdad, où il arriva heureusement, grâce aux mille cavaliers feudataires qui formaient son escorte. Cette troupe lui avait été adjointe principalement pour défendre, en cas d'attaque de la part

<sup>1</sup> Nououman contient plus de détails sur la mort de Nadir qu'aucun autre auteur, seulement il se trompe en écrivant le 12 djemazioul-akhir (21 juillet) au lieu du 14. La relation de cette ambassade remplit dans l'ouvrage de Nououman, 85, f. in-4<sup>o</sup> depuis 86-161. Le géographe y relate les noms des stations suivantes : Hamadan, le village de Hemekezé, la plaine d'Isfendabad, Sina, De wisé d'où, après six heures de marche, on arriva à Tschokaabad ; Scheikhahar, cinq lieues ; Aassarabad, cinq lieues ; Sindjabad, deux lieues ; Emirabad, trois lieues ; Mendjoutié, deux lieues ; près de là, on passa la frontière de Perse et on arriva à Kizildjé, trois lieues ; Batan, deux lieues, dans le district du même nom ; de Karatscholan Yenidjé, on arriva en sept heures de marche à Bagdad.

des Kurdes, des Ouzbegs et des Efschares, les présens que le Sultan destinait à Nadirschah. Cinq jours après l'arrivée de la dépêche annonçant le meurtre du Schah, le Sultan convoqua dans la capitale un diwan extraordinaire, dans lequel on convint de maintenir la paix sur la frontière de Perse et d'attendre les événemens (25 août 1747—18 schâban 1160). Quelques semaines plus tard, la Porte fut instruite de la mort du gouverneur de Bagdad, Ahmed-Pascha, qui avait administré cette province à deux reprises différentes <sup>1</sup>. Avant de mourir, il avait encore réduit à l'obéissance le Kurde rebelle Sélimkhan <sup>2</sup>. Le Sultan lui donna pour successeur l'ancien grand-vizir Ahmed-Pascha. En même temps, il nomma l'ambassadeur Kesrieli gouverneur de Bassra. Moustafabeg, second écuyer de Mahmoud I<sup>er</sup>, fut chargé de ramener à Constantinople les présens que la Porte avait destinés au Schah et de confisquer les biens du défunt gouverneur. L'ambassadeur en second, Redjeb-Pascha, le defterdar Moustafabeg, le juge du camp Nououman-Efendi et l'historien Rahmi, tous attachés à l'ambassade de Kesrieli, reçurent, par la même occasion, l'ordre de revenir à Constantinople. Nououman passa à un rang plus élevé que celui qu'il avait occupé jusqu'alors parmi les muderris; mais cet avancement fut loin de le satisfaire, et il s'en plaignit au

<sup>1</sup> La première fois pendant onze ans; la second fois pendant douze ans. Voyez Niebuhr, liste des gouverneurs de Bagdad, II, p. 253. Ici se trompe lorsqu'il dit qu'il fut gouverneur pendant trente ans.

<sup>2</sup> Voyez *l'Histoire de Selimkhan* dans Nououman, p. 143.

moufti , en lui représentant que les services qu'il avait rendus en Servie , lors de la délimitation des frontières , ceux qu'il venait de rendre à l'ambassadeur Kesrieli , et la circonstance d'avoir été revêtu deux fois , en présence du Sultan , du kaftan d'honneur , auraient , pour le moins , mérité le rang de juge de Bagdad. Cependant , ce ne fut que plus tard qu'il obtint la place de muderris des huit , attachée à la Souleïmaniyé , place qu'il échangea ensuite contre celle de juge de Magnésie. C'est en cette qualité qu'il écrivit l'ouvrage intitulé , *Conseils agréables* , dont nous avons déjà parlé plusieurs fois.

La nouvelle de l'assassinat de Nadirschah était à peine arrivée à Constantinople , qu'on y apprit que Raghîb-Pascha , gouverneur d'Égypte , avait réussi à étouffer la rébellion\* des begs mamlouks , dont les têtes furent jetées sur le seuil de la porte du serai. Depuis sa conquête sous Sélim I<sup>er</sup> , l'Égypte a toujours été considérée par la Porte comme le pays des Pharaons , et les begs mamlouks comme des oppresseurs imposés à cette riche contrée ; aussi avons-nous eu occasion , plus d'une fois , de rapporter les scènes meurtrières dont cette province a été si souvent le théâtre. Vingt ans s'étaient passés depuis que la révolte de Kaïtasbeg avait trempé le sol d'Égypte du sang ottoman. Depuis cette époque , presque tous les gouverneurs envoyés de Constantinople n'avaient été que des esclaves plus ou moins puissans , suivant que les begs mamlouks , ou comme les appelle l'historiographe de l'Empire , les begs katamites , le jugeaient

conforme a leurs intérêts. Il était de leur politique de n'admettre comme gouverneurs, que ceux des paschas qui semblaient disposés à faire bon marché de leurs prérogatives; on les épiait à leur arrivée, on les sondait, et si on les croyait dangereux, on mettait tout en œuvre pour obtenir leur révocation. Raghîb-Pascha avait d'abord paru aux begs un homme d'un caractère facile. Il avait vécu trois ans avec eux dans une parfaite harmonie, se contentant, en apparence, du pouvoir qu'on lui avait laissé, et évitant soigneusement de se roidir contre leur volonté. Mais enfin le moment arriva où il crut devoir mettre à exécution le khattischerif qu'il avait reçu de Constantinople, et qui lui ordonnait d'anéantir les begs rebelles. La position de Raghîb-Pascha était critique; le parti des mamlouks katamites<sup>1</sup> était très-puissant; il comptait dans ses rangs les sept begs suivants: le scheïkhol Bèled, Ibrahim le Long, l'émîrol-hadj Khalîlbeg, le beg de Damiat, Alîbeg, Tscholak Mohammed, beg de la trésorerie, Poulad Omerbeg, commandant de Bohaira, et Omerbeg, surnommé le *Petit*. La tyrannie et l'arrogance de l'émîrol-hadj, fournirent bientôt à Raghîb-Pascha l'occasion de frapper le coup qu'il méditait depuis long-temps. Ibrahimbeg, après avoir injustement mis à mort un négociant mogrebin et s'être approprié sa fortune, exaspéra contre lui tout le pays en s'excusant de ne pouvoir conduire plus long-

<sup>1</sup> Izi, f. 137-139. C'est là la véritable étymologie des Catamites des Anglais.

temps la caravane des pèlerins, à moins que Raghîb ne s'engageât à lui payer une somme de cent vingt bourses d'argent. Poussé à bout, Raghîb usa de perfidie ; une troupe d'hommes dévoués, apostée par lui, fut chargée de massacrer les begs pendant qu'ils siégeaient au diwan. Le guet-apens ne réussit qu'en partie ; quatre des begs, le defterdar, le khazinedar, et les begs de Damiat et de Bohaira périrent sous les coups des assassins<sup>1</sup>, mais les trois autres, le scheïkhol Beled à leur tête, durent leur salut à leur courage (10 août — 3 schâban). Après ce meurtre, Raghîb-Pascha se rendit, avec l'étendard sacré, qui est censé, comme celui de Constantinople, avoir appartenu au Prophète, à la Porte des Azabs. Bagidjellibeg<sup>2</sup>, qu'il venait de nommer émirol-hadj, occupa le poste de Mahdjar près de la Porte des Janissaires. Ibrahim, tschaousch de Kaztagh (l'Ida de Phrygie), s'établit à la Porte des Janissaires, tandis que Ridwan-kiayabeg prit possession de la mosquée du sultan Hasan et du quartier de Sebilol-Mouminin (auberge des fidèles). Le même jour, Raghîb-Pascha invita les troupes de sept corporations du Caire à jurer de nouveau fidélité aux drapeaux du Sultan.

Cependant Ibrahimbeg et le petit-Gmerbeg avaient

<sup>1</sup> Izi, f. 139: et « *Relation tragique à l'occasion que le gouverneur Raghîb-Pascha au grand Caire, selon ses instructions secrètes de la Porte, fomenta à détruire la grande autorité des vingt-quatre begs mal intentionnés en Egypte, le jour de jeudi 10 août 1747. Rapport de Penkler.*

<sup>2</sup> La relation tragique l'appelle Baguigelli, et Izi, par erreur, Belîali.

rassemblé six mille mamlouks et partagé entre les begs katamites les premiers emplois de l'Égypte. Du côté du gouverneur se trouvaient, outre trois mille hommes de troupes régulières des sept corporations, l'ancien beg de Djirdjé, Moustafabeg, celui de Schefer, Khalilbeg, et le defterdar du Caire, Abaza Mohammedbeg. Raghîb-Pascha, après avoir stimulé le courage de sa petite armée par la promesse d'une gratification de six mille aspres en sus de leur solde, attaqua les mamlouks dans le quartier de Sebilol-Mouminin. Le combat, soutenu de maison en maison, dura depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à deux heures après le coucher du soleil. Quatre des begs mamlouks, le grand Ibrahimbeg, le petit Omerbeg, Souleïmanbeg<sup>1</sup> et Hamzabeg, l'ancien gouverneur de Bohaira, s'enfuirent à la faveur de la nuit du côté de la haute Égypte. Le même soir, Raghîb investit de la dignité de beg le colonel des mouteferrikas et l'aga des azabs, auxquels était principalement dû le succès de cette journée. L'aga des janissaires, le lieutenant de la police du Caire et tous les begs reçurent ordre de monter à cheval et d'assurer, pendant la nuit, la tranquillité de la ville. Le lendemain, qui était un vendredi, on rouvrit les mosquées et le gouverneur assista, comme à l'ordinaire, mais avec moins de pompe, à la fête de l'ouverture du Nil, qui avait lieu au moyen d'une saignée pratiquée à la digue qui resserre les eaux du fleuve.

<sup>1</sup> Deschisché Naziri. Izi, f. 430.

L'arrivée à Constantinople des têtes des mamlouks rebelles y causa à peine autant de joie que l'entrée dans le port de deux navires chargés de cent cinq musulmans que le grand-duc de Toscane renvoyait à la Porte, en vertu du traité qu'il avait nouvellement conclu avec cette puissance <sup>1</sup>. Ils furent présentés, deux à deux, au Sultan qui leur fit distribuer cinq mille piastres ; le kisaraga et le grand-vizir leur firent don chacun de mille piastres. La même somme leur fut donnée par le kiayabeg, Yegen-Ali, que le Sultan nomma plusieurs jours après vizir, puis percepteur des impôts (moukassilik) en Morée ; le poste de kiayabeg fut dévolu à l'intendant de l'arsenal, Yousouf-Efendi. Le précédent moukassilik de Morée, le vizir silihdar Moustafabeg, fut promu à la dignité de gouverneur de Négrepont, et reçut à titre d'argent d'orge les revenus des sandjaks de Karli-Ili. Son prédécesseur dans le gouvernement de Négrepont, le vizir Ahmed-Pascha, fils du grand-vizir, Osman-Pascha, fut envoyé en qualité de percepteur dans l'Aïdin, dont les revenus lui furent attribués par une lettre autographe du Sultan. La minutie avec laquelle l'historiographe de l'Empire rapporte ces diverses nominations, jette un grand jour sur la position respective des gouverneurs et des commandans de sandjaks. Le possesseur réel (*moutessarif*) du sandjak est seul investi du titre de gouverneur (*wali*) ; si un sandjak est

<sup>1</sup> Les navires jetèrent l'ancre à Constantinople, le 7 décembre 1747. Rapport de Penkler.



donné à un officier de la Porte, à titre d'argent d'orge (*arpalik*), et s'il le fait administrer par un autre, son mandataire s'appelle *moutesellim*. Ceux qui commandent aux frontières et dans les forteresses (*mouhafiz*) jouissent d'ordinaire de ces sortes de revenus nommés *arpalik* ; enfin, lorsque la Porte abandonne à un pacha le revenu entier des impôts d'un sandjak, le possesseur s'appelle *mouhassil*, c'est-à-dire, le percepteur des revenus, et la manière dont il possède est désignée sous le nom de *malikiané*, c'est-à-dire, en forme de propriété.

Malgré tous les efforts de M. de Castellane pour exciter la Porte à la guerre, cette puissance avait conclu avec l'Autriche un traité de paix perpétuelle. Six mois après la conclusion de ce traité, l'ambassadeur français, M. de Desalleurs, le successeur de M. de Castellane, fit son entrée à Constantinople. L'audience qu'il obtint du Sultan eut lieu avec la pompe accoutumée ; vingt-quatre tschaouschs, six janissaires, six palefreniers, tenant en lesse les chevaux de main de l'ambassadeur, l'écuyer et le grand-maitre de la cour, dix tschokadars, seize laquais, deux valets de chambre à cheval, douze interprètes, l'intendant et le secrétaire des tschaouschs et le secrétaire d'ambassade, portant les lettres de créance, précédaient l'ambassadeur. Celui-ci, vêtu d'un habit de soie ponceau tout brillant d'or, et d'un gilet en étoffe d'argent, entouré de huit heiduques, avait à sa droite le tschaouschbaschi et à sa gauche le mihmandar ; le baron de Tott, à la tête de soixante négocians français, fer-

maît le cortège <sup>1</sup> (21 novembre 1747). Ce dernier, originaire de Hongrie, et alors au service du roi de France en qualité d'officier du génie, avait déjà été employé par le marquis de Villeneuve pour porter à Louis XV la déclaration par laquelle le grand-vizir acceptait la médiation de la France. Depuis, il était resté dans ce royaume. Le cabinet de Versailles comptait beaucoup sur ses talens et l'employa activement dans ses relations avec les Turcs et ses compatriotes les Hongrois exilés à Rodosto, à la tête desquels se trouvaient alors Czaky et Zay; mais leurs démarches n'eurent pas plus de succès que celles de l'agent polonais Zierzanofsky, qui s'adressa à M. de Desalleurs pour se plaindre de l'intervention de la Russie dans les affaires de Pologne, et de l'atteinte portée à leurs libertés par cette puissance (1748). Desalleurs resta long-temps inactif comme s'il avait voulu sonder le terrain sur lequel il voulait agir. Enfin, il présenta au grand-vizir un mémoire tendant à déterminer le Sultan à protester contre la marche d'une armée russe de trente mille hommes à travers l'Allemagne et son entrée en Flandre. Mais la Porte, satisfaite de voir que les Russes tournaient leurs armes ailleurs que contre ses frontières, garda le silence. En somme,

<sup>1</sup> Lettre de madame de Desalleurs, née princesse Lubomirska, ambassadrice de France, à madame la comtesse Rutofsky, née princesse Lubomirska, à Dresde, le 21 novembre 1747. Izi, f. 164, donne les détails de l'audience de congé de Castellane. Le rapport de Chevrier, peint ainsi M. de Desalleurs, « c'était un homme de grand sens, pensif, parlant peu, allant au fait, un air simple, naturel, mais fin et délicé. »

sa politique, à cette époque, fut très-pacifique envers la Russie et envers l'Autriche, d'autant plus qu'elle n'avait aucune connaissance de l'article secret, joint au dernier traité d'alliance conclu entre l'impératrice Anne et l'empereur d'Allemagne. Par cet article, resté inconnu jusqu'ici, les deux cours s'étaient engagées, en cas d'attaque de la Porte, à lui déclarer simultanément la guerre et à joindre leurs armées pour la combattre <sup>1</sup>. La Porte éluda avec adresse de répondre aux sept mémoires que Desalleurs lui avait successivement fait remettre au sujet de la marche des troupes russes à travers les Etats d'Autriche ; il ne fut pas plus heureux dans sa tentative pour négocier une quadruple alliance entre la Porte, la France, la Suède et la Prusse : alliance par laquelle ces puissances se seraient engagées à réprimer l'ambition de la Russie et à ne conclure aucun traité séparé avec les cabinets de Vienne et de Saint-Petersbourg <sup>2</sup>. Néanmoins, la Porte s'adressa à Desalleurs pour obtenir, par l'intervention de la France auprès des chevaliers de Malte, la restitution de la galère de Moustafa, ancien kapitan-pascha et alors beg de Rhodes. Moustafa venait de débarquer sur les côtes d'Itschil (Cilicie), nouveau gouvernement du précédent grand-vizir El Hadj Mohammed-Pascha Teryaki que Mahmoud I<sup>er</sup> avait exilé à Rhodes, lorsque, au milieu du port de Mègri (Telmisos), cent quatre-vingts chrétiens, atta-

<sup>1</sup> *Articulus secretissimus* : il manque dans le traité du 11 juin 1746 ; publié dans la collection de Schoell.

<sup>2</sup> Rapport de Penkler, auquel sont joints ceux de Chevrier.

chés aux bancs de sa galère, rompirent leurs chaînes, avec l'assistance de douze Napolitains; ils se rendirent maîtres du navire, après un combat avec l'équipage turc, qui, outre qu'il était composé de jeunes soldats nouvellement recrutés, leur était très-inférieur en nombre. Malgré la rapidité avec laquelle le nouveau gouverneur d'Itschil et le kapitan de Rhodes firent parvenir aux commandans des garde-côtes d'Antalia, de Megri et de Fenika, l'ordre d'arrêter les fuyards, ceux-ci eurent le temps de gagner le large et de conduire la galère à Malte (9 janvier 1741 — 10 Moharrem 1161). Desalleurs promit d'écrire à sa cour, afin que celle-ci engageât les chevaliers de Saint-Jean à renvoyer la galère capturée.

Le baron de Penkler, ministre impérial, résidant à Constantinople, avait remis à la Porte, deux mois après la signature du dernier traité, la ratification de l'Autriche, et reçu en retour celle du Sultan (29 juillet 1747). Les présens en argent destinés au grand-vizir, au reis-efendi, au secrétaire du cabinet du grand-vizir, à l'interprète de la Porte et son aide, le jeune Ibrahim, s'élevèrent à cinq mille ducats, sommé peu importante, si l'on considère que le reis-efendi avait demandé pour lui seul six mille ducats, et si l'on se rappelle que Naples, indépendamment des cent mille piastres que lui avait coûté le dernier traité avec la Porte, avait été obligée de faire présent au grand-vizir, lors de l'échange des ratifications, d'une bague estimée dix-sept mille cinq cents piastres. Pendant son séjour dans la capitale, Penkler détermina la Porte à envoyer

en Afrique l'aga Sougour Ali afin de négocier un traité de commerce entre les deys d'Alger, de Tunis et de Tripoli, et le grand-duc de Toscane. L'envoyé ottoman, accompagné de l'interprète impérial Gaspar Momars et du commissaire toscan Ippoliti, se rendit d'abord à Alger, d'où, après avoir signé le traité de commerce en question, il partit avec les deux briks impériaux qui l'avaient amené pour se rendre à Tunis et delà à Tripoli<sup>1</sup>. En sa qualité d'internonce extraordinaire, Penkler avait obtenu de la Porte dix piastres en sus de la somme qu'elle avait jusque-là fournie journellement à ses prédécesseurs pour leur entretien, et qui était de quatre-vingt-dix-huit piastres; de plus, le jour de son audience, il fut escorté, non-seulement par l'intendant et le secrétaire des tschaouschs, mais encore par deux chambellans. Voulant répondre dignement à l'ambassade de Penkler, le grand-vizir, en nommant Khatti Moustafa-Efendi ambassadeur à Vienne, l'éleva au rang de nischandji. On voit que Khatti Moustafa était d'un rang supérieur à l'internonce Moustafa, que la Porte avait envoyé, seize années auparavant, en Autriche, avec une suite de soixante-deux personnes, et le simple titre de second defterdar. Depuis cette époque, il avait rempli deux fois les fonctions de reïs-efendi, et, après avoir signé en cette qualité le traité de paix de Belgrade, il l'avait changé tout récemment en une paix perpétuelle.

<sup>1</sup> Le traité avec Alger fut signé le 18 octobre 1740; celui avec Tunis le 18 décembre 1740 et le traité avec Tripoli le 27 janvier 1749.

Khatti Moustafa-Mewkoufatdji (président de la chancellerie des taxes), marié avec une esclave sortie du harem impérial, avait déjà été employé lors de la dernière délimitation des frontières de Russie. Il partit de Constantinople avec une suite de cent personnes [1], et des présens d'une valeur de deux cent cinquante à trois cents bourses d'argent [11]. Le but principal de la mission était de féliciter François I<sup>er</sup> à l'occasion de son couronnement comme empereur d'Allemagne. Le nombre des présens destinés à l'Empereur était moindre de six que ceux que le secrétaire de l'ambassadeur extraordinaire avait apportés à Vienne, lors de la ratification du traité de Passarowicz; mais en revanche, Moustafa était porteur de vingt-deux objets pour l'Impératrice. Moustafa avait des lettres de créance pour François I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne, et pour Marie - Thérèse reine de Hongrie et de Bohême; se prévalant de cette double mission, il demanda le double de la somme fixée pour son entretien et celui de sa suite: La cour de Vienne fit droit à sa réclamation et lui paya journellement douze ducats de plus que n'avaient reçu ses prédécesseurs. Avant son audience, l'ambassadeur ottoman dut s'engager par écrit à se conformer à l'usage consacré par l'étiquette et qui réglait la marche du cortège le jour de sa présentation, à remettre la liste de sa suite et des présens qu'il apportait, ainsi que la copie du discours qu'il devait adresser aux deux souverains. Il fut convenu encore que toute sa suite musulmane, à l'exclusion des grecs, des juifs

et des renégats, descendrait de cheval à son arrivée dans la première cour du palais impérial : que lui seul , accompagné du secrétaire d'ambassade et du kiayabeg , pourrait entrer à cheval dans la seconde cour : qu'après avoir déposé ses armes et fait les trois saluts d'usage à son entrée dans la salle d'audience, au milieu de cette salle et à l'approche du trône, il mettrait ses lettres de créance et la liste des présens sur une table dressée à cet effet à côté du trône , et retournerait à sa place , en ayant soin de marcher à reculons , et qu'il déposerait ensuite lui-même les présens au pied du trône ; enfin , Moustafa-Mewkoufatdji s'engagea à baiser le manteau impérial, qui représente la kapanidja du Sultan , et à sortir de la salle à reculons , en saluant l'Empereur trois fois. L'interprète de la cour , M. de Schwacheim , fut désigné pour accompagner l'ambassadeur dans les courses qu'il ferait pour visiter les curiosités et les monumens de la ville, Schœnbrunn, la trésorerie, la bibliothèque , les musées et les théâtres. Dans toutes ces excursions, on eut soin de lui servir des rafraichissemens. Au palais de Schœnbrunn, l'ambassadeur s'entretint avec Marie-Thérèse et le prince Joseph, âgé de huit ans, auquel le père jésuite François, celui-là même qui assistait l'Empereur dans ses expériences chimiques, et qui plus tard, fut premier directeur de l'académie orientale, apprenait alors à lire dans la relation de l'ambassade de M. de Kuefstein à Constantinople <sup>1</sup>. Khatti Moustafa a écrit une relation dé-

<sup>1</sup> Ce livre se trouve à la bibliothèque de l'Académie orientale de Vienne

taillée de son ambassade, qui est annexée à l'histoire de l'Empire ottoman, d'Izi; les détails relatifs aux audiences d'arrivée et de congé qu'il obtint du président du conseil aulique, de l'Empereur et de l'Impératrice, ont été publiés dans le supplément de la gazette de Vienne<sup>1</sup>. On trouve aussi dans le supplément de cette feuille la description des audiences qu'obtint l'internonce autrichien à Constantinople, lequel, après avoir pris congé comme internonce extraordinaire, resta près de la Porte en qualité d'internonce ordinaire. Ce fut le premier dignitaire accrédité à la Porte avec un pareil titre, car avant lui, tous les internonces avaient été ambassadeurs extraordinaires, et non pas ministres permanens.

La paix étant rétablie avec toutes les puissances limitrophes de l'Empire, le Sultan reprit avec une nouvelle activité l'exécution des projets de constructions, de fêtes et de mariages que les dernières dix années de guerre avaient forcément interrompus, et qui, sous le règne d'Ahmed III, étaient à l'ordre du jour. La sultane Sobeïdé, âgée de dix-neuf ans et fille d'Ahmed III, fut fiancée, par ordre de Mahmoud, au gouverneur d'Anatolie, Souleïman-Pascha (2 janvier 1748.—1<sup>er</sup> moharrem 1161). Aussitôt qu'on eut

avec cet autographe de l'empereur Joseph I. « J'ai appris à lire dans ce livre. Josephus Archidux Austriae, 1748. »

<sup>1</sup> Izi, f. 190-196. *Archives pour l'année 1823*, nos 27 et 28, par Hormayer. Description de l'audience de congé de l'ambassadeur turc dans le supplément de la gazette de Vienne du 16 octobre 1748; supplément, no 44, du 1<sup>er</sup> juin 1748, et no 49, du 19 juin 1748.



désigné le paranymphe et représentant du fiancé, le moufti bénit cette union dans la personne du premier et du mandataire de la fiancée, qui était le kislarağa, en faisant mention, conformément à la loi, de la dot et du présent de noces (*nischan*)<sup>1</sup>. Ce présent consistait en pierres précieuses d'une valeur de soixante mille piastres, et en sept mille cinq cents piastres d'argent monnayé. La princesse Fatima Khanüm, fille du vizir Moustafa-Pascha et de la sultane Saliha, fille d'Ahmed III, fut donnée en mariage à Ibrahim-beg, frère du gouverneur de Roumilie, Yahya-Pascha; le paranymphe de ce dernier fut chargé de porter le présent de noces au palais de la sultane, mais le mariage ne fut célébré que trois mois après avec le cortège ordinaire dit des palmes nuptiales. Quant à la sultane Sobeïde, son fiancé étant venu à mourir quelques jours avant l'accomplissement du mariage, elle devint l'année suivante l'épouse du vizir Nououman-Pascha (6 janvier 1749 — 16 moharrem 1162).

Outre quelques nouveaux *koeschks*, le Sultan fit construire à cette époque un grand bassin à Beschik-tasch, élever sur la rive européenne du Bosphore une nouvelle mosquée à la place de l'ancienne, et bâtir un *koeschk* superbe aux environs de Dolmabaghdjé. Mahmoud I<sup>er</sup> posa, peu de temps après, en présence du moufti, la première pierre d'une nouvelle mos-

<sup>1</sup> La dot de la femme s'appelle *mihri mouadjel* et le présent de noces que fait le nouveau marié, le lendemain de son mariage, porte le nom de *mihri mouadjel* ou *sadak* ou *nischan*, c'est-à-dire, le signe d'honneur.

quée qui devait s'élever près du Vieux-Marché (Bezestan); cette cérémonie fut, comme d'ordinaire, suivie du sacrifice de cent moutons. Izi, à cette occasion, a rempli des pages entières de son histoire de l'Empire, de pâles chronogrammes, destinés à transmettre à la postérité la date de ces diverses constructions <sup>1</sup>. Le même auteur nous a laissé, dans six pages in-folio, une description de la fête que le grand-vizir donna au Sultan à Dolmabaghdjé, à la fin du jeûne prescrit pour le grand baïram; mais cette description, où des chronogrammes rimés, lourdement prosaïques, alternent avec une prose singulièrement poétique, ne contient pas, malgré son étendue, ce qu'il importait le plus de savoir, et ce que nous apprennent en trois lignes les rapports des ambassadeurs : à savoir, qu'en cette occasion, le grand-vizir fit présent au Sultan de vingt-cinq mille ducats, et distribua aux officiers de la cour une autre somme de douze mille ducats, afin de se

<sup>1</sup> C'est une des attributions des historiographes ottomans que celle de composer des chronogrammes sur les événemens qui marquent le règne d'un Sultan, et cela par la singulière raison que les Arabes, les Persans et les Turcs désignent l'histoire et les chronogrammes du même mot arabe *tarikhi*. *Tarikh* signifie fixer les dates, et comme l'oriental ne demande à l'histoire qu'une grande précision chronologique, l'historiographe du Sultan est par ses fonctions mêmes, appelé à relater tous les événemens; du reste, il lui importe peu que les annales de son pays soient écrites en prose ou en chronogrammes rimés. C'est par la même raison que les historiens orientaux accompagnent presque toujours la relation des événemens les plus mémorables de chronogrammes rimés, dont la dernière rime fait connaître par le nombre des lettres, la date de l'année. Les histoires nationales de cette époque, celle de Soubhi et d'Izi, se font surtout remarquer par un mélange continuel de prose et de rimes; la première est tout aussi boursoufflée que la seconde est plate et dépourvue de goût.

maintenir en place (7 octobre 1748 — 14 schew-wal 1161). C'est ainsi que, par un sacrifice momentané, Esseïd Abdoullah avait détourné l'orage qui, par suite d'une émeute populaire survenue à Constantinople, avait menacé, sinon son existence, du moins sa position comme grand-vizir, ainsi qu'il était arrivé à plusieurs de ses prédécesseurs. Le 20 juillet précédent, une foule de Kurdes sans aveu ni patrie (Izouli), espérant piller le Bezestan au milieu du désordre, qu'ils susciteraient, avaient parcouru les rues de la capitale en criant qu'on allait démolir les boutiques. Mais leurs desseins furent déjoués par l'énergie de l'aga des janissaires, qui rassembla en toute hâte les troupes stationnant dans les trois corps de garde situés près de la mosquée du sultan Bayezid, de Parmakkapou et de Merdjan, fondit avec elles et les propriétaires des boutiques du marché sur les brigands, en tua quelques-uns et dispersa les autres. Avec l'assentiment du moufti, le grand-vizir avait fait proclamer que les Grecs et les Arméniens pouvaient, sans que personne fût en droit de leur demander le prix du sang, se jeter impunément sur les malfaiteurs et les tuer <sup>1</sup>. Seïd Abdoullah-Pascha fut revêtu d'une pelisse d'honneur pour avoir si heureusement dispersé ce rassemblement. Les soldats de chacun des trois corps de garde reçurent une récompense de quinze cents piastres, et ceux du guet <sup>2</sup>

<sup>1</sup> L'historiographe de l'Empire ne dit pas un mot de cette curieuse proclamation.

<sup>2</sup> *Salma kouli tschokadari.*

Cinq cents; deux mille cinq cents autres piastres furent distribuées à ceux des marchands dont les boutiques avaient été pillées dans le premier moment du trouble. Depuis long-temps, une foule d'Arméniens et de Grecs de Nikdeh étaient venus s'établir à Constantinople où, peu à peu, avec leur hotte sur le dos, ils s'étaient mis en possession presque exclusive du marché; ce désordre ayant augmenté au point qu'à l'arrivée des navires chargés de marchandises, il était impossible aux habitans d'acheter de première main les objets dont ils avaient besoin, le grand-vizir rendit une ordonnance qui enjoignit à ces étrangers de retourner dans leur patrie.

Une émeute plus dangereuse que celle de Constantinople avait éclaté, vers le même temps, parmi les janissaires de Bagdad. Furieux du retard que la Porte mettait à payer l'arriéré de leur solde, ils avaient expulsé de la ville le gouverneur Elhadj Ahmed-Pascha, et forcé le Sultan à leur compter la somme de deux cent mille piastres, montant de leur solde, et à confirmer le choix qu'ils avaient fait de Kesrieli-Pascha pour être gouverneur de Bagdad. La Porte dédommagea Elhadj Ahmed, en lui donnant, à titre d'argent d'orge, le sandjak d'Itschil; le possesseur actuel de ce sandjak, l'ancien grand-vizir Mohammed-Pascha Teryaki, passa au gouvernement de Mossoul, et Abdouljelil-Pascha, alors gouverneur de cette province, succéda à Kesrieli dans le sandjak, devenu vacant, de Bassra. La condescendance de la Porte envers les rebelles de Bagdad, la jeta dans de

nouvelles difficultés; à peine la nomination de Kesrieli fut-elle connue, que l'émir des Arabes, beau-père de feu Ahmed-Pascha, prédécesseur d'Elhadj Ahmed, vint bloquer Bagdad<sup>1</sup>, de dépit de ce que le gouvernement de cette ville et de ses dépendances n'eût pas été donné à Souleïman, l'époux de sa petite-fille. Pour secourir Bagdad et aider Kesrieli à relever ses fortifications fortement endommagées par l'artillerie de Nadirschah, le grand-vizir envoya au gouverneur de Merâsch l'ordre d'y marcher avec toutes ses troupes.

La mort de Nadirschah avait laissé vacant le trône de Perse; les chefs qui avaient trempé leurs mains dans le sang de leur souverain, convinrent d'y placer son neveu Ali-Koulikhan, qui commandait alors un corps de troupes considérable dans le Sistan. Aussitôt qu'il eut pris possession du trône, il envoya le khan de Kermanischahan, Abdoulkerim, pour annoncer au Sultan son avènement. A son arrivée à Scutari, l'ambassadeur du Schah fut invité à un dîner somptueux par l'intendant de la cuisine impériale, puis il s'embarqua pour Constantinople, où il fut logé près du magasin aux poudres. Ce fut un mois après, seulement, qu'il fut admis à l'audience du grand-vizir et du Sultan. Ce jour-là, Abdoulkerimkhan se rendit à la Porte, suivi

<sup>1</sup> • Un roi des Arabes, beau-père de feu le gouverneur de Bagdad Ahmed-Pascha, lequel avait donné de son vivant sa fille à son kiaya Souleïman, piqué de n'avoir pas pu obtenir le gouvernement pour l'époux de sa petite-fille, s'avance sur Bagdad et le tient bloqué. • Hocheplod aux États Généraux. 6 août 1748.

de cinquante personnes de sa suite et escorté par trente tschaouschs, précédés du chambellan Ali de Sistow, qui remplissait par intérim les fonctions du tschaouschbaschi, et par les gardes du lieutenant de police et du prévôt de la ville (1<sup>er</sup> mai 1748 — 3 djemazioul-ewwel 1161). Conduit en présence du Sultan, il lui remit la lettre de créance du nouveau Schah, et présenta au grand-vizir celles dont l'avaient chargé pour lui l'itimadeddewlet (chancelier d'Etat), Ibrahim Mirza, le frère du monarque persan, ainsi que le mollahbaschi, (chef de la secte des schiis). A la fin de son séjour, qui dura six mois, le grand-vizir lui remit, dans une dernière audience, sa réponse à l'itimadeddewlet, celle du moufti au mollahbaschi et celle du Sultan au Schah<sup>1</sup>; en le congédiant, il lui fit présent de soixante bourses d'argent. Par ces trois lettres, la Porte félicita Ali Koulikhan au sujet de son avènement, en protestant de son désir de maintenir la paix conclue avec son prédécesseur, Nadirschah.

Tandis qu'Ali Koulikhan, qui avait pris le titre d'Aadilschah ou le Schah juste, cherchait, par ses prodigalités, à faire oublier le meurtre de treize fils ou petits-fils de Nadir, son frère Mirza Ibrahim ne songeait qu'à le précipiter du trône. Son inimitié éclata bientôt en

<sup>1</sup> La lettre du Schah se trouve dans Izi, f. 161. L'inscription de son sceau portait : *Bendeï Schahi welayet Ali*, c'est-à-dire, le serviteur du Seigneur de la sainteté; celle d'Ibrahim Mirza : *Ez inayati Ghirdigari Kerim, darët outhidi rahmet Ibrahim*, c'est-à-dire, Ibrahim espère miséricorde de la grâce du Créateur, le tout gracieux; l'inscription du sceau du mollahbaschi était : *Wé refaanahou mekianen alien*, c'est-à-dire, et nous lui avons donné une place élevée.

une révolte ouverte, et, secondé d'un côté par un parti d'Ouzbegs et d'Afghans, de l'autre par Arslankhan, il disputa le trône à son frère dans la plaine qui s'étend entre Sultanieh et Sendjan. Le sort se déclara pour Ibrahim, qui, après avoir fait crever les yeux à son frère, prisonnier, se proclama seul souverain de Perse. Mais son règne fut moins long encore que celui de son prédécesseur. A peine avait-il pris le titre de Schah, que la dissension se mit entre lui et Arslankhan, qui naguère avait été son allié principal. De part et d'autre, on en appela aux armes. Arslankhan, complètement battu entre Kazwin et Tebriz, fut tué, et son frère Sarikhan fait prisonnier et mis à mort dans cette dernière ville. Ce fut alors que Schahrokh, fils de Riza Kouli et d'une fille de schah Houseïn, et que Nadirschah avait déclaré son successeur, surgit à Meschhed, dans le Khorassan, où il fit valoir ses droits au trône. Ibrahim, usurpateur des pays situés à l'ouest de l'empire persan, comme Ahmedkhan, chef de la tribu afghane Abdalli, avait usurpé à l'est le royaume de Kandahar, imagina dès-lors d'envoyer à Constantinople deux ambassadeurs à la fois; l'un était Moustafakhan, qui déjà, avant la mort de Nadirschah, devait être envoyé à la Porte, en cette qualité, mais qui depuis avait été retenu à Bagdad; l'autre, Mehdikhan, un de ses confidens. Mais la Porte, qui venait de renvoyer l'ambassadeur Ali Koulikhan, et qui, ne sachant encore lequel des deux prétendans au trône s'y maintiendrait, voulait garder sa neutralité, se défendit de recevoir cette am-

bassade, en la représentant comme d'autant plus inutile que la paix avait été confirmée tout récemment. Cependant le grand-vizir envoya à chacun des deux ambassadeurs une montre garnie de pierreries et, de la part du Sultan, un présent de deux mille ducats pour le premier et de mille pour le second ; il prit soin en outre de leur entretien pendant leur séjour à Bagdad.

La Porte accueillit avec plus d'empressement l'ambassadeur du nouveau dey de Tripoli, Mohammed-Pascha, parent du dey défunt, Ibrahim-Pascha, qui, arriva à bord d'un bâtiment suédois, apportant des présens pour le Sultan, le grand-vizir, le kislaraga et le kapitan-pascha. Les présens du dey consistaient en cinquante esclaves francs, qui furent envoyés au bagne pour servir dans l'arsenal, en un panache de héron orné d'une aigrette en diamans, en cha-pelets de corail, en peaux de tigre, en lions et en léopards vivans, en perroquets et en nègres eunuques. Pour reconnaître ces présens, le Sultan fit don à son vassal de quatre canons nouvellement fondus à Constantinople, et de quelques mortiers avec leurs accessoires, de mille aunes de toile à voiles, de mille quintaux de fil de fer et de la même quantité de ce métal pour être employé à la construction des navires de la régence (21 mars 1748 — 21 rebioul-ewwel 1161).

Malgré les guerres qui se succédaient presque sans interruption, la marine ottomane était plus florissante que jamais, et par le nombre de ses vaisseaux, et par



la solidité de leur construction. A l'époque dont nous parlons, on lança à Constantinople, en présence du Sultan et des grands dignitaires de l'Etat, deux vaisseaux à trois ponts, dont l'un reçut le nom de Nas-*ş*iribahri (vainqueur de la mer), et l'autre celui de Noursretnouma (contemplation de la mer). Le kapitan-pascha Esseïd Moustafa fut maintenu au poste de grand-amiral, et le Sultan, en le faisant revêtir d'une pelisse d'honneur, lui témoigna sa satisfaction au sujet de la valeur que la flotte avait déployée sous ses ordres, dans son dernier voyage aux îles de l'Archipel. La rïala, ou vaisseau du troisième amiral, avait rencontré dans sa croisière, devant Napoli di Romania, deux scampavias de Malte qui, après avoir capturé un garde-côte à trois mâts de Damiât, avaient conduit leur prise dans le port de l'île Gœsterelik. Les deux Maltais s'échappèrent pendant la nuit, et vinrent se réfugier dans le port de Karatova, voisin de la petite île de Mis; mais ils y trouvèrent Ibrahim, capitaine de Stankhio, chargé de la garde de ces parages; après un combat meurtrier, il s'empara des deux navires ennemis, et dix-neuf Maltais tombés vivans entre ses mains furent envoyés comme esclaves au bagne de Constantinople (5 novembre — 14 silkidé). Ce même capitaine, commandant la station de Stankhio, avait l'hiver précédent, fait prisonnier, dans les eaux de l'île Deghirmenlik (Milo), un certain Paulo, l'un des plus fameux corsaires de Malte, et avait conduit son navire et tout son équipage à Constantinople; au moment où la flotte ottomane leva

l'ancre et sortit du port pour gagner la pleine mer, Paulo fut pendu à l'une des vergues du premier vaisseau-amiral (la kapitana).

Les troubles dont la fuite en Pologne du kalgha destitué, Schahin-Ghirai, et ses tentatives pour insurger les Bohémiens de la Bessarabie, menaçaient la Crimée, furent heureusement apaisés par son retour volontaire dans sa patrie. Sur l'intercession du khan auprès de la Porte, le Sultan se contenta de l'exiler à Rhodes; plus tard, il lui permit d'aller s'établir à Khios, et autorisa son frère Mahmoud-Ghirai à se retirer à Yanboli, sur les terres acquises aux descendants de Djenghizkhan. Cinq mois après, mourut d'hydropisie le khan de Crimée, Sélim-Ghirai, fils de Kaplan-Ghirai; sa place fut donnée au fils de Devlet-Ghirai, l'ancien kalgha Arslan-Ghirai, qui alors vivait dans la retraite à Wizé. Le grand-écuyer Torak Mohammedbeg fut chargé de lui porter le diplôme qui l'élevait à la dignité d'ilkhan et de kân, c'est-à-dire de prince du pays et de l'armée, dignité de tout temps héréditaire dans la famille de Djenghizkhan. Outre la solde honorifique d'un million d'aspres que la Porte avait coutume de donner à chaque nouveau khan, elle lui fit remettre les six autres insignes de la domination chez les Tatares, savoir : la pelisse de zibeline (kapanidja), le kalpak de zibeline, le double panache de héron orné d'une aigrette en diamans, le sabre, l'arc et le carquois. Une lettre autographe du Sultan, en l'invitant à ajourner à un autre temps sa présentation à la cour, lui enjoignit de partir sans retard pour la

Crimée, et le khasseki ou second officier des bostandjis, lui remit à cet effet, et pour frais de voyage, une autre somme de mille ducats.

De toutes les nominations au rang de vizir et de toutes les mutations survenues parmi les gouverneurs, et qui, à cette époque du règne de Mahmoud I<sup>er</sup>, augmentèrent dans une progression inouïe jusqu'à ce jour, nous ne mentionnerons que les plus importantes. Les deux hospodars de Moldavie et de Valachie, Grégoire Ghika et Constantin Maurocordato, permutèrent dans le cours de cette année. Ghika, qui avait occupé déjà trois fois le siège ducal de Moldavie obtint, pour la seconde fois, le brevet de prince de la Valachie; et Maurocordato, après avoir occupé quatre fois le poste d'hospodar de Valachie, devint pour la troisième fois hospodar de Moldavie (27 juillet 1748 — 1 schâban 1161). L'ancien médecin de la cour, Mohammed Saïd, reprit ses fonctions, et son prédécesseur Ahmed, fut consolé de la perte de sa place par son élévation au rang de juge de Constantinople. L'île de Chypre fut assignée à titre de khass, ou bien de la couronne, au grand-vizir. Le gouverneur d'Anatolie, le vizir Mohammed-Paschá, et le sandjakbeg de Karahissar, le vizir Souleïman-Pascha, qui, tous deux, ne possédaient ces provinces qu'à titre d'argent d'orge, permutèrent entre eux sur l'ordre exprès du Sultan. Au Caire, Rhaghib-Pascha avait été renversé par le parti des begs mam-louks dont il médita l'extermination; cet acte de violence des rebelles, quoiqu'il déplût beaucoup, fut

passé sous silence par la Porte <sup>1</sup>, d'autant que l'époque approchait où l'Égypte devait effectuer l'envoi du tribut, la perception des taxes frappées sur les villages des begs <sup>2</sup>, et faire partir les grains destinés à la Mecque <sup>3</sup> (3 septembre 1748 — 19 ramazân 1161). Mahmoud I<sup>er</sup> donna le gouvernement d'Égypte à l'ancien grand-vizir Ahmed-Pascha, alors gouverneur de l'Itschil, où lui succéda Kœsé Ali-Pascha commandant de Retimo; quant à Raghîb-Pascha, il fut rappelé à Constantinople pour prendre place parmi les vizirs de la coupole, en qualité de nischandji. Elhadj Ahmed-Pascha, ancien gouverneur de l'Itschil, et le kiaya ou ministre de l'intérieur, Nououman-Pascha, reçurent, avec la dignité de vizir, les sandjaks de Selanik et de Kawala, à titre d'argent d'orge (16 décembre 1748—25 silhidjé 1161). L'ancien kapitan-pascha Sehehsouwarzadé-Moustafa, qui jusqu'alors avait possédé ces sandjaks, fut envoyé comme gouverneur à la Canée, d'où Kœprülüzadé Ahmed-Pascha partit pour se rendre à Tirhala. Souleïman, kiaya du précédent gouverneur de Bagdad, celui-là même que les Arabes avaient demandé à la Porte, les armes à la main, pour être gouverneur de cette

<sup>1</sup> Le 14 juillet, Ibrahim cîaus des janissaires, conjointement avec Rizvan Kiâja des Arabes, ont eu le secret de découvrir les fourberies « du parti du pascha », et sept régimens du parti du Pascha ont été obligés de prendre la fuite après un rude combat, le pascha ayant été arrêté et conduit en lieu de sûreté, son kiaya blessé à mort. Lettre de M. Chassier à M. Dantan, drogman français à Constantinople.

<sup>2</sup> *Holwani Kera.*

<sup>3</sup> *Ghâlâl.*

province, et qui alors administrait en cette qualité le sandjak d'Adana, fut promu à la dignité de pascha à trois queues de cheval; cependant, il ne put prendre possession de son nouveau gouvernement de Bassra, que lorsqu'il eut payé à ses créanciers de Bagdad les dix-huit cents bourses d'argent qu'il leur devait, et qu'il se fut acquitté envers le trésor public d'une dette de quarante-huit mille piastres. En attendant, la Porte envoya le chambellan Abbaszadé Mohammed à Bassra, pour apaiser les troubles qui avaient éclaté parmi les tribus arabes du voisinage au sujet du pascha actuel de cette province, Abdouldjelilzadé, qui fut appelé au gouvernement d'Adana. A Bagdad, Kesrieli Ahmed-Pascha, n'ayant pu contenir les janissaires, fut révoqué de ses fonctions, bien qu'il eût fait preuve d'énergie en envoyant à la Porte la tête de son propre kiaya, accusé d'entretenir des intelligences avec Souleïman, kiaya du précédent gouverneur; le Sultan nomma à sa place le gouverneur de Mossoul, l'ancien grand-vizir Mohammed Teryaki, et recommanda à Kesrieli d'attendre tranquillement une autre destination. Le gouvernement de Mossoul fut donné à l'ancien beglerbeg de Roumilie, Yahya-Pascha, qui venait de refuser le sandjak d'Aidin, que le Sultan lui avait donné à titre de malikhané; la perception des impôts de cette province fut en conséquence donnée à l'ancien gouverneur d'Egypte, Raghîb-Pascha. Ce dernier brillait entre tous les vizirs par son esprit et son immense érudition, de même qu'Esad-Efendi, fils

de l'ancien moufti Ismail , et qui venait de succéder au vieux moufti Akmahmoudzadé , éclipsait les plus savans oulémas de son époque ( 20 juillet — 24 redjeb). Esaad-Efendi a laissé un ouvrage philologique très-estimé, sous le titre de *Sihahoul djewahur* (la preuve des pierres précieuses); il a composé, en outre, des gloses en strophes de cinq à six lignes sur quatre panégyriques célèbres : le *Bordet*, l'*Hemziyet*, le *Damiatiyet* et le *Mezariyet*; il écrivit lui-même deux *kassidés* très-estimés, un *Bülbünamé* ou livre de la cigale, un ouvrage intitulé *Tezkeret Khouanandegan* ou *Mémoires des chanteurs*, un dictionnaire turc-àrabe-persan , imprimé à Constantinople , sous le titre de *Lehdjetoul loughat* , ou *choix des mots*, et quelques poésies arabes et turques <sup>1</sup>. Quatre mois avant la nomination d'Esaad-Efendi, mourut un savant turc des plus éminens : c'était le grand-juge septuagénaire de Roumilie, Neili Ahmed-Efendi, fils du savant juge de Constantinople au temps de Mohammed IV, Mirza Mohammed, et frère cadet du moufti Mohammed, qui, au commencement du règne de Mahmoud I<sup>er</sup>, occupait la plus haute dignité législative. Neili Ahmed-Efendi traduisit l'ouvrage de l'historien arabe Ibnol Djouzi, sur la descendance du Prophète, qui a pour titre *Kitabol-wifak* ou la Noblesse de l'Elu. Il compléta le dictionnaire arabe annexé à l'histoire de Perse; par

<sup>1</sup> Wassif, p. 179, célébra la nomination d'Esaad à la dignité de moufti par un chronogramme.

Wassaf, chef-d'œuvre de style historique en langue persane, et que la mort du savant reis-efendi Eboubekr Schirwani avait laissé inachevé; il expliqua en outre l'ouvrage du poète mystique arabe, le scheikh Ibnol ' Arabi, et fit copier soixante exemplaires du traité dogmatique de Birgeli, base de l'instruction religieuse des Ottomans; trente exemplaires furent déposés par lui à la mosquée d'Aya-Sofia, et les autres à la mosquée du sultan Mohammed, où il fonda deux places de professeurs et deux écoles, chacune de trente élèves, qui devaient être formés à la lecture de ce saint livre. Abdoullah-Efendi, célèbre sous le nom d'imam des couteliers (bitschakdjilerimami), le plus grand des scheikhs mystiques qui vivaient alors à Constantinople, était mort deux mois avant lui (24 janvier — 23 moharrem). Le jour où on porta ses restes à leur dernière demeure, il arriva que le cortège funèbre rencontra sur la place de la fontaine des Juges le cadavre d'un pauvre étranger, qui, malade et abandonné de tout le monde, avait été dévoré par les rats pendant la nuit et avait été laissé gisant dans la neige. La pieuse corporation des couteliers qui suivait le cercueil du scheikh, s'arrêta pour réciter la prière mortuaire sur les restes défigurés du malheureux étranger, comme sur ceux d'un martyr, suivant cette maxime du Prophète, d'a-

1 Voyez la liste de ses ouvrages au t. II. L'ouvrage de Neili porte le titre : *El-djanib el gharbi fi halli mousckkilati Ibnol-Arabi*, c'est-à-dire Côté occidental dans l'explication des difficultés d'Ibnol Arabi. Izi, f. 160.

près laquelle celui qui meurt dans un pays étranger, meurt de la mort des martyrs<sup>1</sup>. Il fut enterré à côté du scheïkh, dans le cimetière, près d'Anatolikawak. À quelque temps de là, mourut également le premier imam du Sultan, Hafiz Moustafa, renommé pour la beauté de sa voix. Parmi les vizirs, l'Empire eut à regretter la mort d'Ishak-Pascha, gouverneur du Tschildir, auquel succéda son fils Ahmed, et celle du gouverneur du Diarbekr, l'ancien grand-vizir Hasan-Pascha, qui, dans la dernière guerre contre l'Autriche et la Russie, s'était tant distingué, notamment lors de la prise d'Azof, et à la bataille de Krozka. Il fut remplacé par le gouverneur de Mossoul Yahya-Pascha; Ibrahim-Pascha, gouverneur de Merâsch, lui succéda à Mossoul, tandis que l'ancien gouverneur de Bagdad, Ahmed Kesrieli, prit la place d'Ibrahim.

Deux éclipses de soleil et de lune<sup>2</sup> qui avaient eu lieu dans les mois de juillet et d'août, à moins de quinze jours de distance, ne produisirent pas sur les astrologues une impression aussi profonde que la rencontre du Soleil, de la Lune et de Mercure dans le signe de la Balance, circonstance dont ils prirent texte pour prédire de violens ouragans et des pluies continuelles; en effet, un ouragan, suivi d'une averse inonda les belles vallées du Bosphore, et entraîna le pont des Eaux-Douces (24 septembre 1148 — 1<sup>er</sup> schewwal 1161).

<sup>1</sup> *Men maté ghariben fekad maté schéhiden. Izi, f. 152.*

<sup>2</sup> L'éclipse du soleil eut lieu le 25 juillet 1748 (29 redjeb 1661), et celle de la lune le 9 août 1748 (14 schâban 1161).



Les orages de l'équinoxe du printemps de l'année suivante égalèrent en violence ceux de l'équinoxe d'automne de l'année précédente. La neige tomba en abondance; le vent déracina les arbres les plus gigantesques et enleva les toits des maisons et des tours. Cette fureur des élémens fut généralement considérée comme un présage de la mort d'hommes éminens, et en effet cette année vit, comme la précédente, descendre au tombeau six des premiers dignitaires de l'Etat et du corps des savans. Outre le kiayâbeg Yousouf, qui repose dans le couvent des Ouschakis, construit par lui à Kasim-Pascha, et qui eut pour successeur, comme ministre de l'intérieur, Abdi-Pascha : outre l'ancien grand-vizir Mouhzinzadé Abdoullah-Pascha, en dernier lieu gouverneur de Bosnie, l'historiographe de l'Empire eut à enregistrer la mort du vizir Ahmed-Pascha, surnommé Kesrieli, c'est-à-dire natif de Kastoria. Très-jeune encore, ce dignitaire avait fait le voyage de la Mecque, en société d'un de ses parens, chargé d'y conduire la sourre en qualité de commissaire; plus tard, à l'époque où l'ambassadeur persan Abdoulbakikhan vint à Constantinople, il avait lui-même été envoyé à la Mecque pour réparer l'aqueduc de cette ville, et pour diriger à Médine la construction d'une mosquée que l'influent kïslaraga Beschir avait fondée près du tombeau du Prophète. L'habileté avec laquelle il avait conduit ces constructions, lui ayant valu sa nomination comme président de la première chambre du journal de l'Etat et la haute faveur du kïslaraga, le grand-vizir l'éloigna par jalousie, en

l'envoyant comme defterdar au camp d'Erzeroum. Il fut arrêté à Samssoun; lorsque, sans prendre les ordres du général en chef, il voulut se rendre à Constantinople, porteur des propositions de paix faites par le Schah de Perse. A l'époque de son rappel dans la capitale, il fut nommé vizir et ambassadeur extraordinaire auprès du Schah, puis gouverneur de Bagdad; enfin il mourut au moment où il se disposait à prendre possession de son nouveau gouvernement de Merâsch (mai 1749 — djemazioul-akhir 1162). Kesrieli a transmis son nom à la postérité par plusieurs fondations ou constructions d'utilité publique; il reconstruisit à ses frais la mosquée de Kouroutschesché; il établit une fontaine en pierre à Kasim-Pascha, agrandit le couvent des derwischs du scheikh Mourad, dans le quartier Nischandjiler, près d'Eyoub, et fonda à Kastoria, sa ville natale, un grand collège qu'il dota d'une magnifique bibliothèque. Un mois plus tard, mourut, à l'âge de soixante-quinze ans, le moufti Pirizadé, un des savans ottomans les plus célèbres de l'époque. Dans sa jeunesse, Pirizadé avait eu l'avantage de recevoir les leçons des poètes Tahir et Ahmed, surnommé Ishak-Khodjasi; plus tard, il devint imam des grands-vizirs Daltaban-Pascha et Rami-Pascha; enfin, après avoir parcouru tous les degrés de la hiérarchie des mouderris, il fut élevé au rang d'imam du Sulian, poste dans lequel il prenait habituellement le titre de cardinal du Sultan, à cause de l'influence qu'il exerçait sur les affaires politiques, surtout vis-à-vis de l'Autriche au

temps de Marie-Thérèse, qu'il favorisait de tout son pouvoir. Lorsque Mahmoud I<sup>er</sup> le révoqua de ses fonctions de moufti, Pirizadé entreprit le pèlerinage de la Mecque ; à son retour, il s'établit pour quelque temps à Gallipoli, et alla terminer sa carrière à Rodoſto (25 juin — 9 redjeb). Auteur de quelques milliers de gloses et d'observations sur les ouvrages qui ont fait le ſujet de ſes études, il a éterniſé ſon nom en traduiſant les *Prolégomènes* d'Ibn Khaldoun, le Montſequieu arabe. La mort enleva encore dans cette année le chef des émirs, Bolewizadé Eſſeïd Mohammed Saïd, vieillard âgé de plus de ſoixante-dix ans. Le Sultan choiſit pour lui ſuccéder le ſavant Eſſeïd Mohammed Saïd, qui venait d'être rappelé de Jérusalem, où il occupait le poſte de juge. Le juge de la Mecque, Elhadj Ahmed, ſurnommé Kazabadi, de ſon lieu de naiſſance Kazabad en Anatolie, auteur de pluſieurs commentaires ſur l'*Éthique* (Adab) de Birgeli, ſur le *Traité des métaphores* (Iſtiaré) de Samarkandi et ſur les *Quatre Prolégomènes de la philologie* (Moukaddemati erbaa), mourut, laiſſant après lui la réputation d'avoir été un ſecond Serkhaſi et un ſecond Ibn Hadjr. Mais la plus grande perte qu'eut à déplorer l'Empire à cette époque, fut celle du dernier reis-efendi Elhadj Mouſtafa. Né à Goel dans le voiſinage de Kaſtemouni, en l'année 1100 de l'hégire, il fut ſervi par le préjugé commun aux Turcs, aux Perſans et aux Arabes, à ſavoir que, parmi ceux qui naiſſent au commencement d'un ſiècle, ſe trouve toujours un homme deſtiné à exercer une haute influence

sur les événemens de ce même siècle. Gendre du taoukdjibaschi, ou chef du marché aux Volailles à Constantinople, il succéda à son beau-père dans cet emploi, qui cependant l'occupait bien moins que l'étude pour laquelle étaient toutes ses sympathies. A force de veilles et de persévérance, il fut bientôt cité parmi les érudits de son époque, et obtint un emploi dans la chambre. Lors de la révolution qui coûta le trône à Ahmed III, son successeur, Mahmoud I<sup>er</sup>, le désigna, en l'élevant au rang de second defterdar, pour annoncer son avènement à la cour d'Autriche. Pendant son séjour à Vienne, Elhadj Moustafa ne négligea aucune occasion d'acquérir une connaissance exacte de la politique des cabinets européens, politique sur laquelle il devait dès ce moment exercer lui-même une si grande influence. A son retour d'Autriche, il accompagna, en qualité de beglikdji ou vice-chancelier, le reis-efendi Ismaïl au camp de Babataghi. Quelque temps après, il fut nommé reis-efendi, et envoyé comme plénipotentiaire au congrès de Niemirow. A la suite de la bataille de Krozka, il signa avec le grand-vizir la fameuse paix de Belgrade. Le changement de quelques expressions du traité, que la cour d'Autriche demandait avec instance, et qui amena la convention conclue l'année suivante, fut un des motifs qui déterminèrent le Sultan à ordonner l'exécution de l'interprète de la Porte et à révoquer le reis-efendi de ses fonctions. Cette disgrâce détermina Taoukdji Moustafa à entreprendre le pèlerinage de la Mecque. Lorsque son successeur au poste de reis-efendi,

Raghib-Pascha, fut envoyé comme gouverneur en Egypte, Taoukdji Moustafa fut nommé pour la seconde fois chef de la chancellerie ottomane. Ce fut lui qui, pendant ce nouveau ministère, offrit à toutes les puissances chrétiennes la médiation de la Porte pour mettre fin à la guerre dont les ravages s'étendaient sur toute l'Europe; ce fut encore sur ses conseils que la Porte remit, aux ambassadeurs résidant à Constantinople, la déclaration de la neutralité des mers ottomanes dans la guerre entre l'Angleterre et la France. Taoukdji Moustafa négocia et conclut des traités d'amitié et de commerce avec la Suède, Naples et la Toscane; il renouvela les anciennes capitulations qui existaient avec la France, et signa la paix éternelle conclue avec la Russie et l'Autriche. Destitué pour la seconde fois, il vécut pendant quelque temps dans une retraite absolue à Andrinople, et ne revint à Constantinople que comme président de la première chambre du journal. Il mourut quelques mois après dans sa maison de campagne à Kialar, sur la rive européenne du Bosphore (1<sup>er</sup> septembre 1749 — 18 ramazan 1162). C'était un homme d'un esprit pénétrant, d'une mémoire extraordinaire et d'une éloquence facile et élégante. Toujours maître de lui, il possédait cette gravité noble qui n'exclut pas une raillerie fine et spirituelle. A ces avantages naturels, il joignait une connaissance parfaite des langues turque, persane et arabe, que doivent au reste posséder tous les Ottomans bien élevés. Prosateur et poète, il aimait la société des savans, et étonnait les Arabes par

là pureté avec laquelle il parlait leur langue. Il était affable et exempt de tout sot orgueil; mais, en revanche, il était extrêmement avide d'argent. Les affaires qu'il avait eues à traiter avec les puissances étrangères lui avaient valu de riches présens; cependant si, comme le dit Pirizadé, il était, à proprement parler, le grand pensionnaire des puissances européennes, il n'enfouissait pas, comme les avars, les immenses sommes qu'il en recevait, et ne les consacrait pas au luxe et aux plaisirs : mais il les employait à des constructions utiles et à des fondations de bienfaisance, protégeant ainsi et hâtant le développement de la civilisation ottomane au moyen de l'argent chrétien. Il construisit à Bagdad une mosquée et une medrésé; à Goel et à Ferwadj près de Kastemouni, il fonda une école et une bibliothèque, et Constantinople, Médine et la Mecque lui doivent plusieurs fontaines ou écoles; cette dernière ville obtint en outre de lui un présent annuel en argent <sup>1</sup>.

Le dix-huitième siècle de l'ère chrétienne fit germer de nouvelles réformes, non-seulement en Europe, mais encore en Asie. A la vérité, les réformes, qui devaient s'opérer dans les institutions politiques de l'Empire ottoman, ne se firent jour, qu'à la fin de ce siècle; mais, même avant la fin de sa première moitié, l'Arabie, la patrie du Prophète, le berceau de l'Is-

<sup>1</sup> Sa biographie se trouve dans Izi, f. 108 et 109, et dans Resmi, *Biographies des réis-efendis*, la LXV<sup>e</sup>. Son beau-fils Bekir-Efendi, qui devint son héritier, fut mis en prison et ne fut relâché qu'après avoir payé la somme de deux cent cinquante bourses. *Rapport de Penkler.*

lamisme, s'embrasa au contact de la nouvelle doctrine d'Abdoulwehhab, le nouvel apôtre des Bédouins. Vingt ans avant que Niebuhr <sup>1</sup>, le célèbre voyageur allemand, eût fait connaître à l'Europe Abdoulwehhab et sa nouvelle doctrine, l'histoire ottomane parlait déjà, mais sans s'y arrêter, de ce sectaire et de sa doctrine hérétique et révolutionnaire. Ce n'est qu'au commencement du dix-neuvième siècle qu'un autre voyageur allemand célèbre, Burkhardt <sup>2</sup>, a rectifié les notions incomplètes que Niebuhr nous avait transmises sur cette secte. Grâce au journal, qu'il tint avec une scrupuleuse exactitude pendant son long voyage dans les déserts d'Arabie et de Syrie, nous avons moins à regretter le silence que gardent à ce sujet les historiens turcs. C'est donc lui qui va nous servir de guide dans le rapide aperçu que nous donnerons de l'histoire des Bédouins et du réformateur de l'islamisme, Abdoulwehhab.

La liberté habite les déserts, et le Bédouin, fils des arides plaines d'Arabie, porte de nos jours, comme aux siècles les plus reculés, le cachet de ses mœurs et de son caractère primitifs; ses vertus comme ses vices n'ont changé en rien depuis des milliers d'années. Avidé, dévoré de désirs, menteur et artificieux, la ruse dirige toutes ses relations d'homme à homme; mais brave et généreux, doux de caractère et reconnaissant, hospitalier au-delà de toute imagi-

<sup>1</sup> Niebuhr, *Description de l'Arabie*, 1779, II, p. 206.

<sup>2</sup> Burkhardt, *Notes on the Bedouins and Wahabis*. Londres, 1830.

nation et fidèle à sa parole', même envers son plus implacable ennemi, l'Arabe se distingue avantageusement de l'Ottoman, dont la science politique ne recule ni devant la trahison ni devant la plus noire perfidie, dont la loi absout à ses yeux l'emploi, toutes les fois qu'elles lui paraissent utiles et possibles. A toutes ces qualités, l'Arabe joint la sobriété et l'abstinence, une gaieté franche et communicative, une élocution facile et une imagination ardente et poétique. Chaud défenseur de son honneur et surtout de celui de son harem, il lave son outrage dans le sang, et brûle de le verser, lorsqu'il s'agit de venger sur un ennemi la mort de son parent. *Ineëndie pour incendie ; mais la honte jamais ! Vengeance pour vengeance ; mais le déshonneur jamais !*<sup>1</sup> Tel est encore de nos jours le cri de guerre du Bédouin combattant pour son honneur ou celui de ses femmes. Cependant il est encore plus hospitalier que sanguinaire, plus noble qu'implacable. Tout ce que la tradition nous dit de l'hospitalité de *Hatim Taï*, de la valeur de *Maadi Kerb*, le brave et vigoureux lancier, et de la faculté d'improvisation poétique départie à *Antar, le père des cavaliers*, est confirmé de nos jours encore par de nombreux exemples semblables. Le soir, les Bédouins se réunissent pour écouter des contes ou chanter en plein air au clair de la lune<sup>2</sup>. Les jeunes gens des deux sexes, formés en groupes, répètent en chœur le vers chanté par le pré-

<sup>1</sup> *En-nar en-nar wé la el aar, el-thar el-thar wé la el aar !*

<sup>2</sup> *Mousameret.*



mier chanteur, et accompagnent ce chant de claquemens de main et de toutes sortes de contorsions. Deux ou trois jeunes filles voilées vont en dansant au-devant du chœur des jeunes gens que la décence leur défend d'appeler par leur nom; il ne leur est donc permis de leur adresser la parole que sous le nom de jumelle. La mélodie du chant nocturne<sup>1</sup> est la même que celle du champ de bataille<sup>2</sup>. Dans les occasions joyeuses, le *lili* des femmes (*l'alleluya de Lilit*) trouble seul, à quelques lieues à la ronde, le silence magique du désert<sup>3</sup>; et les cris plaintifs que poussent, à la mort d'un membre de la tribu, les femmes chargées de le pleurer, font frissonner le voyageur. L'Arabe n'a qu'une tente pour domicile; son mobilier se compose d'une selle à chameau, d'une outre et d'une marmite à trois pieds; il se contente pour vêtement d'une chemise en laine et d'un manteau (*abba*) dont les raies blanches et brunes imitent la peau du zèbre. Son plus grand luxe est dans ses armes, consistant en sabres, lances, casques, flèches et cuirasses: quelques tribus seulement se servent d'armes à feu. Il se nourrit de lait de chameau, de pain, de beurre, de dattes et de truffes du désert. Le chameau et le cheval dont

<sup>1</sup> *Esamir*. Les cavaliers viennent, *oh Dieba*; les cavaliers viennent comme des voleurs (*diebe*); les cavaliers viennent de *Dieba*, oh amour!

<sup>2</sup> Hadou, p. 424. Suspendis, ô mort, l'exercice de ton droit sur nous, jusqu'à ce que nous nous soyons vengés, *ibidem*, p. 424. Vous, oiseaux à tête chauve, — toi vautour, et toi épervier, — mêlez vous aux rangs des combattans, si vous êtes avides de chair humaine.

<sup>3</sup> Burkhardt l'appelle *tagraïb*; plus généralement *tehlil*.

il existe cinq nobles races forment sa principale richesse. Le nombre cinq, qui est sacré suivant Pythagore, se retrouve aussi dans ses principales institutions religieuses et politiques. Le soin de venger le sang versé se transmet jusqu'à la cinquième génération inclusivement. Les droits et actes de protection et de soumission sont également au nombre de cinq ; les cinq doigts de la main sont le symbole du droit souverain. Le *scheïkh*, c'est-à-dire l'Ancien, le Gris (ainsi nommé de la couleur ordinaire de sa barbe), est le chef de la tribu et le directeur de son administration intérieure ; l'*akid*, c'est-à-dire le commandant de la tribu en temps de guerre, oppose, par son autorité et son influence, un sage contre-poids au pouvoir du *scheïkh* ; le *kadhî* ou juge décide des affaires importantes en litige, et ses sentences conformes à la volonté de la loi sont sacrées ; le *wassi*, c'est-à-dire tuteur ou patron, veille, non-seulement aux intérêts et à l'éducation des mineurs, mais encore il est choisi par les faibles pour les protéger contre les puissans ; enfin le *dakhil* est celui qui s'est réfugié sous la protection d'un autre pour sauver sa vie ou sa fortune. Afin que les voleurs et les brigands ne puissent acquérir de droits à la protection de ceux qui les tiennent prisonniers, soit en mangeant avec eux le pain et le sel, soit en touchant seulement leur vêtement, il est d'usage de les cacher dans une fosse souterraine ; mais, si le criminel réussit à cracher au visage d'un homme libre, il est en droit de réclamer sa protection, et celui-ci doit l'aider

à recouvrer sa liberté. Le voleur s'appelle *harami*, dénomination qui lui est commune avec le pourceau, la charogne et le sang, trois objets qu'il est défendu au Bédouin de toucher. Cette abstinence, l'accomplissement de la prière cinq fois par jour, l'observation des jeûnes du ramazan et la fête du Sacrifice, étaient jadis et ont été jusqu'à la réforme d'Abdoulwehhab, les seuls devoirs religieux imposés aux Bédouins.

Abdoulwehhab, c'est-à-dire *le serviteur de celui qui dispose de tout*, issu de la tribu Wahhabi, une des branches de la grande tribu Temim, est le Calvin de l'islamisme. De même que celui-ci voulait ramener le christianisme à sa pureté primitive, ainsi Abdoulwehhab entreprit de rétablir dans sa pureté originelle la loi du Prophète et de relever la piété éteinte des musulmans. Préparé à cette entreprise par de longues études juridiques et par de grands voyages, il commença sa réforme en publiant les dogmes de sa nouvelle doctrine; elle était si peu contraire aux principes de l'islamisme, que ni les légistes de l'Égypte, ni ceux de Syrie, n'osèrent la condamner comme œuvre d'hérésie. Dès son entrée dans la carrière si dangereuse de novateur, il trouva un appui dans Mohammed Ibn Sououd de la tribu Mesalih, qui est une branche de la tribu W'ouldi Ali, et qui faisait dans l'origine partie de celle des Anèzes. Le premier de tous, celui-ci embrassa avec ardeur à Dariyé la nouvelle doctrine; s'étant marié avec la fille d'Abdoulwehhab, il fonda en un corps politique les sectateurs de son beau-père, et constitua le gouverne-

ment des Wehhabis, Par la suite, le chef politique se confondit avec le chef religieux ; dans l'origine, la direction des affaires était partagée entre Abdoulwehhab, fondateur de la secte, et Mohammed Ben Sououd, dont le fils Aziz et le petit-fils Sououd, continuèrent, à l'exemple de leur père, à propager la nouvelle doctrine dans l'Arabie, les armes à la main, et à exterminer, comme avait fait jadis le Prophète, ceux qui ne voulaient pas accepter la réforme. Abdoulwehhab combattit avec chaleur la vénération exagérée qu'on professait pour le Prophète, et surtout le culte que les musulmans vouaient aux saints <sup>1</sup>. Leurs tombeaux devinrent le point de mire de la fureur destructive de ses partisans, qui, par la suite, les porta à ne pas même épargner les tombeaux vénérés de Mohammed et de ses petits-fils. Les aumônes prescrites par le Koran, les lois somptuaires qu'il contient, l'abstinence qu'il prescrit de tout spiritueux, l'intégrité ordonnée aux juges, la sévérité qui doit présider à l'administration de la justice, et jusqu'à l'esprit guerrier qui distinguait les premiers musulmans, tout avait été interprété, faussé et déserté. En présence de cet oubli des premières lois du Prophète, Abdoulwehhab s'éleva avec force contre toutes les jouissances condamnées par le Prophète, particulièrement contre le plaisir hideux et immonde si familier aux Turcs, contre l'usage des matières enivrantes, telles

<sup>1</sup> *In fact the Mohamèdan saints are venerated as highly as those of the catholic church and are said to perform as many miracles as the latter.* Burkhardt, p. 280.

que le vin, le tabac et l'opium; enfin contre l'usage du chapelet. Mohammed Ibn Sououd devint le chef spirituel et temporel des partisans de la nouvelle doctrine dans toute l'Arabie. Le catéchisme des Wehhabis, que Mohammed Ibn Sououd publia par la suite, lors de la conquête de la Mecque, ramena l'islamisme, comme partie constituante de la nouvelle religion, à ses plus simples élémens. Toute science du salut, y est-il dit, consiste en trois points : la connaissance de Dieu, la connaissance des principes religieux, et celle du Prophète. Il n'y a qu'un Dieu, le tout-puissant, le seul qu'il faille adorer. Les principes de la religion sont aussi au nombre de trois : l'*islamisme*, c'est-à-dire la soumission à la volonté de Dieu, la foi et les bonnes œuvres. L'islamisme se divise en cinq points : 1° la profession de foi : il n'y a qu'un Dieu, et Mohammed est son Prophète ; 2° réciter la prière cinq fois par jour ; 3° faire l'aumône prescrite, et qui est du cinquième de la fortune totale ; 4° observer le jeûne du mois de ramazan ; 5° faire une fois dans sa vie le pèlerinage de la Mecque. La profession de foi embrasse les six articles de foi suivans : 1° La croyance en Dieu ; 2° la croyance aux anges ; 3° la croyance aux saintes écritures ; 4° la croyance au Prophète ; 5° la croyance en ses qualités ; et 6° la croyance au jugement dernier. Les bonnes œuvres consistent dans ce seul commandement : Adore Dieu comme si tu le voyais, car si tu ne peux pas le voir, sache bien qu'il te voit. La connaissance du Prophète forme la partie la plus impor-

tante de la nouvelle doctrine, parce qu'elle détruit l'abus de la vénération exagérée dont le Prophète était l'objet. Elle dit : Mohammed, le fils d'Abdoulah, le Prophète, est un homme mortel, envoyé par Dieu, non pas à un seul peuple, mais à tous ; aucune religion, si ce n'est la sienne, ne peut être considérée comme vraie ; aucun prophète ne viendra après lui, car il forma le dernier anneau de la chaîne des prophètes. Pas un de ces dogmes ne contient un principe d'hérésie ; au contraire, l'islamisme y apparaît dans sa pureté originelle, et tel était le but de la doctrine d'Abdoulwehhab. Malheureusement l'islamisme ne sut pas s'affranchir, même avec l'épuration qu'il venait d'éprouver, de cette intolérance et de ce fanatisme qui ont signalé sa formation ; la reconnaissance du Prophète, l'obligation pour tout musulman de réciter cinq fois par jour la prière, de faire l'aumône, d'observer le jeûne et de se rendre en pèlerinage à la Mecque, sont dans la réforme d'Abdoulwehhab des préceptes de religion aussi essentiels que la croyance au Koran, aux anges et au Prophète. Elle réprouve toute autre religion ; la négligence apportée dans l'accomplissement des devoirs religieux est punie sévèrement par elle, et, fidèle aux errements de Mohammed, elle ne laisse aux confesseurs d'une autre religion que le choix entre la soumission et l'extermination.

Cet exposé rapide de la doctrine d'Abdoulwehhab et du caractère national de ses premiers adhérens, les Bédouins, suffit au but que s'est proposé cette his-

toire. Il reste à faire connaître l'impression que la nouvelle de cette révolution religieuse produisit au serai, au diwan et dans la capitale, et à mentionner quelques autres troubles, moins sérieux il est vrai, qui avaient éclaté en Arabie, mais qui ne laissaient pas de vivement inquiéter la Porte. Ces événemens feront suffisamment concevoir les motifs politiques qu'eut le Sultan à cette époque d'envoyer à la Mecque un présent magnifique.

Là première nouvelle des troubles d'Arabie fut donnée à la Porte par Souleïman-Pascha, gouverneur de Bassra. Il manda qu'il avait attaqué et défait à Aardja les Arabes insurgés du désert, les Beni Mountefiks qui s'étaient réunis à Kawarna aux Beni Lams, aux Arabes de Houweïzé, et à ceux de la tribu Mouidé d'Ahwaz; qu'il leur avait tué plus de mille hommes, parmi lesquels se trouvait leur chef Bourhané et son fils Kelb Ali; qu'il avait délivré les environs de Bassra de la présence des Arabes, et réduit le criminel Kiabi, qui par ses pirateries avait jeté l'effroi parmi les marins du golfe Persique et surtout parmi les négocians du port de Bassra; enfin qu'avec le secours de la fidèle tribu Dewasir, établie aux bords de la mer, il avait saccagé et réduit en cendres le repaire des pirates. Mais quelques mois à peine s'étaient écoulés, que le gouverneur de Bagdad, l'ancien grand-vizir Mohammed-Pascha, informa la Porte, que, par suite d'une collision provoquée par les Arabes, Souleïman-Pascha menaçait d'assiéger Bagdad avec une armée nombreuse com-

posée de gens de cette nation. Le grand-vizir Esscîd Abdoullah-Pascha envoya aussitôt au gouverneur de Siwas, Savelizadé, l'ordre de se mettre en marche avec les begs kurdes et les troupes des gouverneurs du Diarbekr, de Mossoul, de Haleb, de Rakka, de Merâsch et du voïévode de Mardin, afin de délivrer Bagdad. En apprenant la marche du serasker, Souleïman-Pascha s'empressa de conjurer l'orage qui allait fondre sur lui; il protesta de son inviolable fidélité au Sultan et s'excusa sur la famine qui l'avait forcé de sortir de Bassra. La Porte voulant sonder les véritables intentions du Pascha, lui envoya le second grand-écuyer, Moustafabeg, muni d'un ferman impérial et chargé de concilier les différends qui divisaient les deux gouverneurs. D'autres fermans furent expédiés au gouverneur de Djidda, qui remplissait en même temps les fonctions de scheïkh du sanctuaire de la Mecque; au gouverneur d'Egypte, l'ancien grand-vizir Ahmed-Pascha, et au schérif de la sainte ville, Mesououd Bèn Saad<sup>1</sup>, pour leur recommander la plus parfaite harmonie, et pour les encourager à se concerter sur les moyens les plus efficaces « d'é-  
» touffer au berceau la doctrine impie par laquelle  
» Mohammed Bèn Abdoulwehhab, d'Aïyiné, village  
» situé dans la province de Nédjd, attaquait les prin-  
» cipes fondamentaux de l'islamisme, et se constituait  
» chef d'une nouvelle religion. »

Les mauvaises nouvelles que la Porte recevait coup

<sup>1</sup> Burkhardt, *Travels III*, p. 223, place par erreur sa nomination en l'année 1750.



sur coup d'Arabie furent compensés bien faiblement par la découverte d'un trésor. Le gouverneur de Mossoul, Mohammed-Pascha, précédemment vizir de la coupole, manda qu'en travaillant à la terre, quelques ouvriers avaient trouvé deux vases remplis de monnaies d'or, dont l'antiquité remontait aux temps des Abbasites; que ces pièces de monnaies, tant grandes que petites, étaient au nombre de trois mille quatre cent cinquante-quatre, pesant ensemble quatre mille neuf cent soixante-dix drachmes, ce qui, d'après le cours de la monnaie alors en vigueur, c'est-à-dire en évaluant onze drachmes à dix ducats, formait une valeur de quatre mille cinq cent vingt-trois ducats. Ce trésor fut déposé dans les caisses de la trésorerie de l'Etat, et la superstition générale se prévalut de cette trouvaille pour représenter le règne de Mahmoud I<sup>er</sup> comme particulièrement favorisé du ciel. Ces quatre mille et quelques cents ducats, que la voix du peuple grossit outre mesure, firent oublier pour un certain temps le mauvais effet qu'avaient produit dans la capitale les fâcheux événemens d'Arabie. Afin d'en effacer tout à fait le souvenir, et afin de retenir dans les bornes du devoir, par le prestige de sa magnificence, ceux qui, ébranlés par la doctrine d'Abdoulwehhab, flottaient irrésolus entre l'ancien culte et la réformation, le Sultan envoya à la Mecque un des plus riches présens qui jamais eussent été offerts à la sainte maison de la Kaaba, imitant ainsi l'exemple des sultans Ahmed I<sup>er</sup> et III<sup>me</sup>, de Mourad IV et de Mohammed IV. Plus l'esprit de la nouvelle ré-

forme était hostile aux pompes du culte extérieur, plus aussi Mahmoud I<sup>er</sup> tenait à parler aux yeux des fidèles par l'éclat des diamans et des pierres précieuses, et à témoigner ainsi de sa vénération pour le saint temple, vers lequel tous les croyans ont le regard fixé en faisant leur prière. Le kiaya de la trésorerie<sup>1</sup>, sous la direction duquel avait été confectionnée la nouvelle couverture de la Kaaba, fut chargé, ainsi que le kisharaga, de porter à la Mecque la pieuse offrande du Sultan, ainsi que les ornemens magnifiques en pierreries qu'il destinait à la Kaaba, et dont la vive lumière devait rivaliser avec celle de l'idéal tabernacle de rubis qui brille au haut des cieux. Les bijoux qui composaient le présent du Sultan<sup>2</sup>, consistaient en une émeraude hexagone « dont la lumière » brillait comme celle de Canope, » enchâssée entre deux autres pierres semblables qui pesaient, la première sept cent soixante-huit, la seconde sept cent cinquante-deux karats. Ces trois émeraudes, provenant d'une mine ancienne, étaient entourées de douze gros diamans, de quarante moyens, et de soixante-six d'une dimension plus petite; ce faisceau de pierres précieuses était encadré dans un cercle où brillaient dix-neuf gros diamans; treize rangs de grosses perles, composés de trois cent cinquante perles, étaient terminés chacun par une émeraude de la plus belle eau; « le tout formait, suivant l'historiographe,

<sup>1</sup> *Maarizet, Nazaret ou moubascheret.*

<sup>2</sup> Izi, f. 220. D'après le traité du secrétaire du kisharaga, le commis-saire Osmanaga.

» un œil brillant comme le soleil <sup>1</sup> qui plonge sur la  
 » verdure soyeuse <sup>2</sup> de prairies vivifiées par l'eau des  
 » diamans. »

Mahmoud I<sup>er</sup> témoigna aussi à Constantinople de son zèle pour la religion et les sciences; il y fonda une seconde bibliothèque, et créa à la mosquée du sultan Mohammed II dix places de lecteurs pour l'explication des traditions de Bokhara, comme il avait déjà fait précédemment pour la mosquée d'Aya-Sofia. Les annales ottomanes mentionnent encore, vers cette époque, quelques nominations à la dignité de vizir, et plusieurs destitutions ou mutations survenues parmi les grands dignitaires de l'Etat. C'est ainsi qu'Abdiaga, nouvellement promu à la dignité de kiayabeg, et le grand-écuyer Torak Mohammedbeg, furent élevés au rang de pascha à trois queues de cheval, et reçurent, le premier le sandjak de Tihala, le second celui de Karamanie. L'hospodar de Moldavie, Constantin Maurocordato, fut déposé et envoyé en exil à Ténédos, sous prétexte que, blessé par le dernier changement opéré dans les principautés au-delà du Danube, il avait manifesté sa mauvaise humeur en administrant avec la dernière négligence la province qui lui était dévolue; mais, en réalité, parce que, à l'occasion des fêtes du baïram, il n'avait pas fait des avances de fonds suffisantes aux officiers du serai impérial (août 1749 — ramazan 1162). Sa place échut à Constantin Rakoviza, fils du vieux Michel Rakoviza,

<sup>1</sup> *Aini Khorschid kibi nourbaksch.*

<sup>2</sup> *Ezahir sebzin tschemeni. Izi, f. 220.*

celui-là même qui avait occupé deux fois le siège ducal de Valachie et trois fois celui de Moldavie. A raison de leur fréquence même, ces changemens excitèrent bien moins l'attention publique que n'avait fait, un mois auparavant, la destitution du moufti, le savant Esaad-Efendi. Le triomphe du grand-vizir ne fut pas de longue durée; lui-même fut révoqué bientôt après, l'opinion publique n'ayant pu lui pardonner l'éloignement du moufti. Le khattischérif qui avait précédé la nomination d'Esseïd Abdoullah, avait accusé son prédécesseur au grand-vizirat, Elhadj Mohammed-Pascha Teryaki, de la négligence qu'il avait apportée à l'approvisionnement des places frontières; celui qui motiva la révocation d'Abdoullah-Pascha fut basé sur la mollesse de son administration. Dans le fait, elle se distingua avantageusement de celle de ses prédécesseurs en ce qu'elle ne fut squillée par aucune exécution injuste, et, si l'on en excepte celui de quelques falsificateurs des fermans du Sultan, pris en flagrant délit, pas une goutte de sang ne fut versée par ses ordres.

Le nouveau grand-vizir Mohammed-Emin, surnommé Diwïtdar (le gardien de l'écritoire), avait été employé en cette qualité par Ibrahim-Pascha, favori et grand-vizir d'Ahmed III, et s'était marié avec la fille de son kiaya, l'influent Mohammed. Depuis, il avait occupé successivement la présidence des diverses chancelleries des finances, et l'intendance de la ville, de l'arsenal et de la chambre des comptes; nommé tout récemment ministre de l'intérieur à la

place d'Abdi-Pascha, le Sultan lui confia, de préférence aux autres ministres, le sceau de l'Empire (3 janvier 1750 — 23 moharrem 1163). Son père était Mohammed-Pascha Aschdjizadé, c'est-à-dire fils du cuisinier, qui, lors de la rébellion des Arabes, l'année qui suivit la paix de Carlowicz, avait rendu à la Porte de si grands services à Bassra et à Kawarna. La nomination d'Emin Mohammed coïncida avec celle du grand-juge de Roumilie, Mohammed Saïd, qui succéda à Esaad-Efendi dans la dignité de moufti.

Dix jours avant la destitution du grand-vizir Esseïd Abdoullah, on avait signalé une éclipse de lune (23 décembre 1749 — 13 moharrem 1162) qui avait duré quatre heures. Le présage fâcheux qu'on avait tiré de ce phénomène fut réalisé, dit-on, par la chute d'Abdoullah, car le vizir, que, dans son langage figuré, l'Oriental représente comme la lune de l'Empire, ne brille qu'autant qu'il reçoit la lumière du soleil de l'État, c'est-à-dire le Sultan. Ce phénomène occupait déjà tous les esprits, lorsque, cinq jours après la révocation d'Abdoullah, le soleil fut également éclipsé : le peuple, superstitieux de sa nature, se préoccupa vivement de ce nouveau phénomène, et le considéra comme de mauvais augure pour le Sultan lui-même ; son inquiétude s'accrut encore de la découverte qu'on fit dans le calendrier d'un passage tiré des ouvrages du scheikh Ibnol Arabi, célèbre mystique arabe, et qui prédisait une éclipse simultanée de la lune et du soleil. La police de la capitale reçut

ordre de veiller activement au maintien de la tranquillité, et fit étrangler plusieurs astrologues qui voulaient semer le trouble et l'anarchie sur la terre en interprétant la marche éternelle et invariable des astres. Défense fut faite en même temps à l'astronome de la cour d'accompagner à l'avenir l'annonce des éclipses de lune ou de soleil d'observations qui pourraient donner lieu à des bruits inquiétans. Cependant la superstition populaire trouva un nouvel aliment dans le grand incendie qui éclata à Constantinople quatre semaines après, et tout le monde y vit la confirmation du présage en question (3 février 1750 — 26 safer 1163). Le feu éclata dans une maison située près de la porte d'Ayazma, et dévora, dans l'espace de trente heures, six mille six cent soixante-sept maisons, entre autres la porte de l'aga des janissaires. Le Sultan, craignant que cet incendie n'occasionnât des troubles, envoya aussitôt à cette milice quatre-vingts bourses d'argent<sup>1</sup> destinées à la reconstruction de l'édifice. La nouvelle Porte des janissaires s'éleva avec rapidité, grâce aux sommes provenant, soit du trésor public, soit de la cotisation des ministres. Quarante distiques de Niimeç-Efendi, l'habile faiseur de chronogrammes, inscrits sur les portes intérieure et extérieure du palais, sur la fontaine et le bassin du jet d'eau, exaltèrent la libéralité du Sultan et la « reconstruction des sept chambrées que regardent avec » étonnement les sept planètes qui se meuvent autour

<sup>1</sup> Quarante mille piastres.

» d'elles<sup>1</sup>. » Dix-huit jours après ce sinistre, le feu éclata de nouveau, et cette fois dans la maison du moufti Saïd, qui perdit dans cette circonstance ce qu'il avait de plus précieux, à la grande joie des janissaires, ses ennemis déclarés. Cet incendie fut attribué à la malveillance, comme celui qui, deux mois plus tard, jeta la consternation parmi les habitans du marché aux Armes. A la première nouvelle de cet incendie, le Sultan envoya au grand-vizir et à l'aga des janissaires l'ordre d'occuper, avec un corps de troupes suffisant, les deux rues qui aboutissaient au marché, car on craignait que le peuple n'assailit ses nombreux magasins, assez bien fournis pour armer quarante mille hommes au moins. Ces deux grands dignitaires veillèrent eux-mêmes à ce que rien ne pût être sauvé de cet immense incendie, dans le seul but d'assurer la tranquillité de la capitale. On distribua de l'argent aux janissaires, et, pour apaiser les murmures du peuple, le grand-vizir révoqua de ses fonctions l'aga Güldjé Moustafa, sous prétexte qu'il avait agi avec trop de sévérité dans cette circonstance; depuis, on lui donna le surnom de l'aga incendiaire (Yanghindjiaga). Sa place fut donnée au koulkiaya Esseïd Ahmedaga. Pendant les travaux ordonnés pour réparer les désastres causés par ces trois incendies,

<sup>1</sup> Izi, f. 217, cite ce chronogramme : *Sebaï seyarcwsch olsa adjebmi lemaatab yedi odjaghilé pur zib oldi tschoun erkiani din*, c'est-à-dire, faut-il s'étonner que semblables aux planètes, elles nous réjouissent de leur éclat, quand on considère que les sept chambrées sont l'ornement de l'Empire et de la foi.

le Sultan fit continuer avec la même activité la construction d'une écluse pour l'aqueduc de Topkhané (la fonderie des mortiers), et celle d'un palais près de la Porte du Canon (Top Kapou), dans l'enceinte du serai. Ce palais s'éleva sur l'emplacement d'une maison de plaisance nommée Mahboubiyé (lieu de prédilection), qui y avait été bâtie quelques années auparavant. L'inscription gravée sur cette écluse, due à la plume du rimeur Niimet-Efendi, nous apprend que Mahmoud I<sup>er</sup> voulut, par cette construction, effacer la gloire d'Alexandre à deux Cornes, et de Khizr le gardien de la source de vie<sup>1</sup>; celle que le maître des requêtes, Abdi, a composée pour le palais de Top Kapou, où elle figure en lettres d'or sur un champ d'azur tout alentour de la salle principale, décrit la beauté des glaces qui ornent les murs, des cristaux, des fenêtres et des ciselures qui y représentent des fleurs et des feuillages, comme infiniment supérieures aux meilleurs ouvrages de Senamar, le célèbre architecte des palais de Sidir et de Khawrnak.

Dans le cours de cette même année, on lança à la mer un nouveau trois-ponts qui reçut un nom tout aussi pompeux que les deux précédens : celui de *Courrier de la victoire* (büridez-zafer). Le sultan Mahmoud avait hérité de la passion de son prédécesseur, Ahmed III, pour les constructions; mais ce qu'il aimait par-dessus tout, c'étaient les présens que lui offraient les ambassadeurs des puissances étrangères.

1 *Tschekoub bou bend ilé seddi schæhretî Iskender ou Khizr.*



Outre les cadeaux magnifiques qui tout récemment lui avaient été adressés par la cour d'Autriche [III], outre ceux qu'il avait reçus des envoyés des deys de Tunis et d'Alger, consistant en fusils, en pistolets, en peaux de tigre et de léopard, en lions et en léopards vivans, en chapelets de corail, en tapis de fabrication barbaresque, en esclaves chrétiens et en nègres eunuques, le grand-mogol Nassreddin Mohammedschah et son nizammoulmülk (premier ministre) lui avaient envoyé, avec des lettres de félicitation, de riches présens. Yousouf, secrétaire de l'ambassadeur ottoman, Salim de Trapezoun <sup>1</sup>, mort dans les premiers jours de son arrivée sur les frontières de l'Inde, avait été chargé de les apporter à Constantinople. On y remarquait; entre autres objets, un magnifique panache de héron brillant d'or, de diamans et de roses en rubis, un poignard dont la poignée en jaspe était ornée d'émeraudes et le fourreau entouré de vingt-sept anneaux d'or, onze pièces de la mousseline la plus fine pour turban, quinze autres brodées d'or, un grand nombre de pièces d'étoffes et de châles de l'Inde, enfin des extraits d'eau de rose et du bois de sandal [IV]. Ces présens étaient donnés moins pour resserrer les liens d'une ancienne alliance, que comme un gage de bienveillance et d'amitié : car, depuis que, par la mort de Nadirschah, la Perse, livrée à toutes les horreurs de l'anarchie, était la proie de sept prétendans qui se disputaient ses dépouilles, ni le Sultan,

<sup>1</sup> Il est l'auteur de la biographie des poètes contemporains.

ni le Grand-Mogol, ne jugeaient nécessaire de renouer cette alliance.

Tahmas et son fils Héraclius avaient appris l'art de la guerre sous Nadir. L'un était maître de Tiflis, l'autre prince du Kakheti. Tous deux disputaient au khan des tribus Djowanschi et Saridjeli Penah la possession de la Géorgie. Bakhili Mohammedkhan, l'Eschare, sortit de Kerni pour faire le siège d'Eriwan ; mais les khans des pays environnans ayant appelé à leur secours les princes de Géorgie, Tahmas et Héraclius, il fut battu et forcé de se retirer à Kerni, qui fut saccagé. Loin d'être découragé, Bakhili Mohammed se retira à Schoureghil sur l'Arpatschaï, et ravagea le territoire des tribus Irmelü et Taschanlar. Pendant que le khan de Roumiyé, jaloux de venger la mort de son frère, assiégeait Tebriz, Razadkhan, l'Afghan, s'empara de Roumiyé, et se fit proclamer maître souverain de l'Ardelan et de Megri. Au centre de l'empire persan, Ali Koulikhan, neveu de Nadirschah, celui-là même qui, sous le nom d'Aadilschah, avait envoyé à Constantinople l'ambassadeur Abdoukerim, avait été défait, pris et aveuglé par son frère Ibrahimkhan, gouverneur de l'Irak. Celui-ci ne jouit pas long-temps du fruit de son usurpation : battu par les troupes de Schahrokh, petit-fils de Nadirschah, que ce dernier avait désigné pour son successeur, il fut tué à Meschhed, ainsi que son frère Aadilschah, qui y avait été conduit prisonnier. Schahrokh, que sa beauté et son caractère doux et humain avaient fait aimer du peuple, fut la victime

d'un ambitieux qui, profitant de la confusion générale, s'empara de la couronne en perdant ce jeune prince: Seïd Mohammed, fils d'une fille du schah Souleïman II, père du malheureux schah Houseïn, avait, pour arriver à ses fins, répandu le bruit que Schahrokh avait hérité de toute la haine de son grand-père pour la religion nationale. Appuyé dans ses prétentions par le corps des légistes, il attaqua son souverain avant que celui-ci eût eu le temps de rassembler ses troupes, et, l'ayant fait prisonnier, il lui fit crever les yeux. Son pouvoir fut de peu de durée. Yousooufkhan Djan, généralissime de Schahrokh, marcha contre lui, désireux de venger son maître, le battit et le tua. Après sa victoire, il replaça sur le trône Schahrokh et régna en son nom. Depuis longtemps les habitans du Khorassan étaient divisés en deux partis, dont l'un tenait pour Schahrokh, l'autre pour Ismaïl Mirza qui, ainsi que lui, descendait d'une fille de schah Houseïn. Plusieurs chefs, tous ambitieux du pouvoir souverain, se révoltèrent contre Ismaïl; au nombre de ceux qui lui disputaient le trône, étaient Salihkhan, Ali Koulikhan, Ibrahim, Schahrokh, Seïd Mohammed, Ismaïl Mirza Salih et beaucoup d'autres dont nous parlerons plus bas.

Au milieu de cette anarchie sans cesse croissante, les habitans de Tebriz envoyèrent prier la Porte de prendre leur ville sous sa protection, et de la considérer comme faisant partie de ses États; d'un autre côté, Moustafakhan, l'ancien ambassadeur de Nadir-schah à Constantinople, écrivit au grand-vizir, et lui

demanda de l'aider à conquérir les territoires de Hamadan, de Kermanschahan, d'Isfahan et de Kazwin, qu'il promettait d'administrer sous la suzeraineté de la Porte, en s'engageant à payer un tribut égal à celui que ces pays avaient jusqu'alors fourni aux Schahs de Perse <sup>1</sup>. La Porte, fidèle à son système pacifique, répondit à ces deux demandes, qu'elle ne pouvait les accueillir sans violer les traités existans.

Parmi les changemens et les mutations qui eurent lieu dans le cours de la même année, il faut mentionner la destitution du kapitan-pascha Schehsouwarzadé Moustafa, qui eut pour successeur Elhadj Eboubekr-Pascha, le plus riche et le plus âgé des vizirs ; quarante années auparavant il avait occupé la place de gouverneur d'Égypte, et sa fortune était estimée à un million de piastres <sup>2</sup>. La révocation du moufti et la nomination de Mourteza-Efendi méritent d'autant plus d'être rapportées ici, que cette dernière fut marquée par une lettre que le Sultan adressa au nouveau titulaire, et par laquelle il l'exhorta à choisir ses fonctionnaires parmi les plus dignes, en blâmant la gestion de son prédécesseur ; cette lettre commence par cette citation du Koran, dont tous les ministres qui préfèrent pour les emplois publics des ignorans sans caractère à des hommes instruits et indépendans, devraient se pénétrer : « Parle, ceux qui savent quelque

<sup>1</sup> Cette lettre et la réponse du grand-vizir se trouvent dans Izi, f. 128 et 129.

<sup>2</sup> Hoche pied au secrétaire Dörde à Vienne, 4 novembre 1750. Archives de Vienne.

» chose peuvent-ils être assimilés à ceux qui ignorent  
 » tout ? »

Les ministres européens, accrédités près la Sublime-Porte, étaient encore les mêmes qu'à l'époque où avait été conclu le dernier traité de paix avec la Russie, si toutefois l'on en excepte l'ambassadeur hollandais, comte de Hoche pied et le nouveau baile vénitien, le chevalier Lezze, successeur du baile Venier. Lezze, dans son audience de congé, reçut avec le cérémonial d'usage ses lettres de recrèance, et fut revêtu d'une pelisse de zibeline à larges manches. La paix d'Aix-la-Chapelle, en forçant la France à reconnaître l'empereur d'Allemagne, François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, et à chasser de son territoire le dernier des Stuarts, avait rétabli la paix sur le continent européen; mais elle n'avait pas pu changer la politique des puissances belligérantes, et leurs ministres continuèrent à présenter à la Porte les événemens qui se passaient en Europe, sous le jour le plus avantageux à leurs gouvernemens. Nous avons dit plus haut que la Porte leur avait offert sa médiation, à l'instigation du reis-efendi Moustafa, qui aspirait à la gloire de pacifier l'Europe entière; mais voyant ses offres repoussées de tous les côtés, elle se consola de la continuation de la guerre entre les infidèles, en invoquant les maximes qui régissent la politique des musulmans envers les chrétiens, et que l'historiogra-

*Koul hel yestewi ellexiné yaalimouné wellexiné la yaalimouné?*  
 Izi, f. 228.

phe de l'Empire rappelle à l'occasion du traité de paix d'Aix-la-Chapelle : « Dieu donna au chien la puissance sur le cochon <sup>1</sup>; lorsqu'un infidèle est tué, » c'est un gain pour l'islamisme <sup>2</sup>; les infidèles ne » forment qu'un seul et même peuple <sup>3</sup>; que Dieu les » livre tous à la damnation éternelle <sup>4</sup>. »

Bien que parfaitement instruits de ces principes du droit public ottoman, l'ambassadeur français, M. de Desalleurs, et celui de Suède, M. Celsing, ne cessaient d'obséder la Porte pour qu'elle conclût un traité d'alliance avec la Prusse; cependant ils ne purent réussir; le grand-vizir leur fit connaître par écrit l'intention où il était de n'entamer aucune négociation à ce sujet <sup>5</sup>. L'intervention de la France auprès du grand-maître des chevaliers de Malte, à l'effet d'obtenir la restitution de la galère que des esclaves chrétiens avaient amenée, du port de Megri à Malte, à la suite d'une révolte, n'avait pas été reconnue autrement que par une obligeante lettre de remerciemens, que le grand-vizir avait adressée au comte de Puisieux. Les intermédiaires à l'aide desquels Desalleurs espérait faire agréer à la Porte [v] les propositions de sa cour furent à cette époque le moufti Esaad et Souleïmaga, trésorier du kislarağa, qui jouissait alors d'un grand crédit au serai.

<sup>1</sup> *Sallatalahoul-kebbé al-el-khiaziri.*

<sup>2</sup> *Beher taraf ki schewed küschte soudi islam est.*

<sup>3</sup> *El küfroun milletoun wahidetoun.*

<sup>4</sup> *Demerouhoum allahou bil-khaza wel-khouzlan.*

<sup>5</sup> Le 3 juillet 1750. Rapport de Penkler.

Le harem du Sultan, dans lequel se trouvait, si l'on en croit le rapport du résident impérial<sup>1</sup>, une favorite du kishlaraga, visitait fréquemment la femme de M. de Desalleurs, car, ainsi que jadis Putiphar, l'eunuque trésorier de Pharaon, les chefs des eunuques du harem impérial, entretiennent, par ostentation et pour compléter leur train de cour, malgré leur état d'impuissance, des harems et des favorites. Un médecin français, nommé Bellet, qui arriva à Constantinople, porteur d'une lettre adressée par Louis XV au Sultan, et d'une cassette remplie de bijoux estimés douze mille ducats, essaya d'abord de négocier, par l'entremise de cette femme, et sans la participation de Desalleurs, un traité d'alliance et de commerce entre la Porte, la France et la Prusse; mais il n'eut pas plus de succès, dans cette tentative isolée, que lorsqu'il agit de concert avec l'ambassadeur. Dès lors, Desalleurs et Celsing se contentèrent de faire comprendre à la Porte le danger qui pourrait résulter pour elle du traité du Hanovre, et du dessein qu'avait la Russie d'incorporer la Suède et tout le nord de l'Europe à son empire gigantesque; en conséquence, ils l'invitèrent à offrir sa médiation à l'effet de régler définitivement les affaires d'Europe. Cependant, sur l'observation faite par l'ambassadeur anglais et l'internonce d'Autriche, que l'offre de la médiation du Sultan était sans objet, puisque nulle hostilité

<sup>1</sup> La copie de cette lettre datée du 9 septembre 1749 se trouve aux Archives de Vienne.

n'avait éclaté encore, le reis-efendi conseilla à l'ambassadeur suédois d'engager son maître à faire sa paix avec la Russie. L'année d'au paravant, le comte Tessin avait notifié au grand-vizir le mariage du prince royal de Suède, et celui-ci, dérogeant aux habitudes de ses prédécesseurs, lui avait écrit une lettre de remerciemens. Outre l'ambassadeur suédois, celui de Naples, le comte Ludolf, était, par ordre de sa cour, obligé d'agir de concert avec l'ambassadeur de France, qui, s'appuyant sur le traité d'alliance conclu entre Naples et la Porte, employa tout son crédit à obtenir en faveur du commerce napolitain un traité avec les Etats barbaresques, sous la garantie du Sultan. Les frais de cette négociation furent évalués à un demi-million de piastres, mais si cette somme parut exorbitante, elle resta encore au-dessous des pertes que les pirates barbaresques causaient chaque année à la navigation napolitaine (mars 1750). Les relations de la Pologne avec la Porte se bornèrent dans ces dernières années à une lettre que le roi écrivit au grand-vizir pour intercéder en faveur du kalgha de Crimée qui s'était réfugié dans ses Etats<sup>1</sup>. L'hetman des Cosaques appuya dans une lettre la tentative que fit le général en chef des Tatares du Boudjak pour

<sup>1</sup> *Litteræ Augusti III. Regis Poloniæ ad Vezirum ddo, Dresdæ, 1747, 7 Junii. Cum autem infelicem casum experiatur, illustrissimus Szachin Gieray Galga Sultan qui nuper intra fines regni nostri advenit et asylum tantisper querit, donec Cels. Tart. Hanum omni submissione ac fidelitatis testimonio placare valeat et amicam nostram ex parte intercessionem exposcit.*



entrer en relations avec le roi de Prusse <sup>1</sup>. Cette démarche n'eut aucun succès, non plus que les intrigues ourdies par les agens français, Issard et Castère, pour irriter les magnats de Pologne contre le roi Auguste III, afin d'appeler la haine sur la famille Czartoryski, et de faire élire le prince de Conti, au cas où le trône viendrait à vaquer. La Russie déclara de nouveau, par l'organe du résident Nepluïeff, que les assertions des ambassadeurs de Suède et de France, relativement au projet qu'avait sa souveraine de conquérir la Suède, étaient dénuées de tout fondement ; mais, en même temps, Nepluïeff signifia, qu'en vertu de l'article 7 du traité d'Abo <sup>2</sup>, elle ne pouvait permettre que la forme du gouvernement de ce royaume fût en rien altérée <sup>3</sup>. Quant aux affaires de Crimée, le grand-vizir, sur la demande que le khan Sélim-Ghiraï lui en avait faite pendant son dernier séjour dans la capitale, avait écrit au chancelier de l'empire russe,

<sup>1</sup> Lettre du G. général de Pologne au roi de Prusse : « La haute renommée des grandes vertus qui ornent Votre Majesté étant répandue, a déterminé le Sultan Kiarin Kirai, Serasker de Budjak, d'envoyer vers Votre Majesté Mustafaaga, à l'effet de redemander un Tatar qui se trouve dans les Etats de Votre Majesté ». Septembre 1750.

<sup>2</sup> Rapport de Nepluïeff, daté du mois d'août 1750. Le mémoire que la Porte lui fit remettre est relatif aux affaires de Pologne ; il porte la date du 14 mai 1750.

<sup>3</sup> La Russie tâcha de faire considérer le refus que faisait la Suède d'entrer dans la convention proposée par la Russie, au sujet de la forme d'un gouvernement, comme un *Casus fœderis* qui réclamait l'intervention de l'Impératrice Reine, manière de voir que le ministère anglais ne partagea pas ; celui-ci s'employa à détourner la Russie de l'agression qu'elle projetait.

comte de Bestoujeff, pour se plaindre d'un agent russe qui s'était introduit dans la Kabarta pour y soulever le peuple. Le résident Nepluïeff étant venu à mourir à Constantinople, comme son prédécesseur Wischniakoff, Penkler fut chargé pour la seconde fois des affaires de Russie. Les députés d'Alger et de Tunis, qui tout récemment étaient venus apporter des présens au Sultan, signèrent avec Penkler une nouvelle convention, en vertu de laquelle les bâtimens, naviguant sous pavillon autrichien, et sortis de Newport et d'Ostende, furent compris dans le traité qu'il avait conclu l'année précédente avec les Etats barbaresques au nom de l'Empereur et du grand-duc de Toscane, pour la sûreté de la navigation de ses Etats, et celle des navires appartenant aux ports de Trieste, de Fiume, de Buccari et de Zeng. Le grand-vizir envoya à ce sujet une lettre circulaire aux deys et aux odjaks d'Alger, de Tunis et de Tripoli, qui, cette fois, obéirent aux injonctions de la Porte, et comprirent dans le traité les ports désignés <sup>1</sup>. L'Autriche reconnut ce service, en faisant un présent de deux mille ducats au reis-efendi, un autre de mille ducats au commissaire Sounkor-Ali <sup>2</sup>, et au kapitan-pascha,

<sup>1</sup> Cet article fut signé à Tripoli, à la date du 15 septembre 1750 ; il est contresigné par le desterdar, le kiaya, le capitaine du port, par le sandjakbeg et le beglerbeg de Tripoli.

<sup>2</sup> Izi donne l'extrait du rapport de ce commissaire, f. 199 et 200. Voyez encore : « *Relazione del viaggio delle due Imp. barche de Costantinopoli spedite verso la Barbaria annesso il Protocollo esatto della commissione che concerne la pace da trattarsi dai due commissarii Ces. con tutti tre Cantoni d'Algier, Tunis et Tripoli, 1748.* »

et un troisième de cinq cents ducats à l'interprète de la Porte, Callimachi. Penkler fut chargé du choix des consuls à nommer dans les différentes stations du Levant. Peu de temps après, on vit arriver à Vienne l'ambassadeur de Tripoli, Hasan-Efendi, accompagné du ministre des finances de l'armée, ou *desterdar* de l'odjak, mot dont les Européens ont fait celui de *canton*. Hasan apporta quelques présens destinés à l'Empereur; mais comme leur valeur était très-médiocre, il était facile de deviner l'intention du dey, et son ambassadeur eut la satisfaction de retourner en Afrique chargé de présens dignes d'un souverain. Jamais jusqu'à ce jour les ministres des puissances chrétiennes ne s'étaient montrés aussi prodigues des trésors de leurs souverains qu'à cette époque, où chaque concession de la Porte était achetée au grand-vizir, au reis-efendi et à l'interprète de la Porte, moyennant de fortes sommes. Depuis quelque temps, il s'était introduit, pour toutes les fêtes données ou reçues par le Sultan, un usage en vertu duquel les ministres européens envoyaient au serai des bouquets de fleurs et des fruits confits. Dans ces occasions, chaque ambassadeur cherchait à éclipser ses collègues, afin de mériter les louanges que le Sultan ou le kislara ne manquaient pas d'adresser à celui des ambassadeurs qui avait envoyé les objets les meilleurs et le plus artistement confectionnés.

Si les suffrages du Sultan ou du kislara étaient enviés à ce point par les ministres résidens à Constantinople, c'était bien autre chose chez les janis-

saires qui exaltaient la moindre faveur dont ils étaient l'objet. Quelque futiles que puissent paraître à nos lecteurs de telles circonstances, il est nécessaire d'en rapporter de temps à autre un exemple, ne fût-ce que pour mieux faire connaître les usages du pays qui nous occupe. Les solennités qui marquèrent une des faveurs dont Mahmoud 1<sup>er</sup> honora cette milice doivent par cette raison trouver ici leur place. Souleiman le Législateur, en inaugurant les nouvelles casernes des janissaires, avait prescrit, comme règle inviolable, que, toutes les fois qu'il passerait devant les vieilles casernes, situées en face de la mosquée des Princes, le colonel du soixante-unième régiment, lui présentât une tasse de sorbet, et que le wekilkhardj (officier des vivres) du même régiment, en offrit une autre au kisklaraga. De son côté, le Sultan rendait toujours cette tasse pleine de ducats. En souvenir de cet acte de son illustre ancêtre, Mahmoud 1<sup>er</sup> chargea le reis-efendi de porter solennellement à l'état-major des janissaires, assemblé à la Porte de l'aga de cette milice, une ordonnance écrite de sa main, par laquelle était accordée à l'aga une haute faveur. Il y était dit, que chaque fois que le Sultan viendrait à passer devant le palais de l'aga des janissaires, le premier lieutenant-général (koulkiaya) aurait à lui apporter une tasse remplie de sorbet et que l'aga la lui présenterait; quant au kisklaraga, il était dit que la tasse de sorbet lui serait apportée par le troisième lieutenant-général (sagardjibaschi)<sup>1</sup>, et offerte par le premier lieutenant-

<sup>1</sup> Chefs des gardiens des forêts.

général (samsoundjibaschi) <sup>1</sup>. Un autre règlement prescrivait que le grand-vizir serait servi d'abord par le procureur ou kiayayeri, puis par le premier lieutenant-général. Tous les tschaouschs et les procureurs des janissaires allèrent à la rencontre du reis-efendi jusqu'à la mosquée du sultan Souleïman. Arrivé devant le palais de l'aga des janissaires, il fut reçu par les lieutenans-généraux et les inspecteurs aux revues, qui le conduisirent dans la salle du diwan. Après la lecture du khattischerif, l'imam du corps fit la prière ordinaire, en appelant sur le Sultan les bénédictions du ciel. Le préambule de cette pièce est rempli par les louanges que le Sultan donne aux janissaires, et mérite d'autant plus être rapporté ici qu'il fait mieux ressortir les reproches et les malédictions consignés dans le khattischerif que rendit, soixante-seize ans plus tard, le monarque aujourd'hui régnant, pour justifier la destruction de cette milice turbulente. Il était ainsi conçu : « Les janissaires de ma Sublime-  
 » Porte forment un grand corps composé de braves  
 » champions de la foi, sur lequel plane la bénédic-  
 » tion de celui qui est l'ombre de Dieu sur la terre,  
 » et le regard des hommes de Dieu. Les soins que  
 » nous prenons pour augmenter sa dignité et sa con-  
 » sidération, nous garantissent un bonheur temporel  
 » et éternel. Comme les officiers et les simples soldats  
 » de cette milice nous ont rendu des services signa-  
 » lés, et ont fait preuve de zèle pendant la guerre et

<sup>1</sup> Chefs des gardiens des dogues.

» pendant la paix, et que par là, ils ont mérité notre  
 » satisfaction impériale, nous leur en gardons un sou-  
 » venir profond, et nos faveurs augustes et innom-  
 » brables tendent à augmenter journallement leur  
 » dignité et leur considération <sup>1</sup>. » A peu de temps  
 de là, les janissaires, qui dix-huit mois auparavant  
 avaient eu le malheur de perdre, par suite d'un vio-  
 lent incendie, le palais de leur aga, virent consumer  
 une grande partie des vieilles casernes par un autre  
 incendie qui, dans l'espace de dix heures, dévora  
 trois mille maisons. Les janissaires étaient alors di-  
 visés en cent quatre-vingt-dix-neuf chambrées ou  
 régimens, dont cent portaient le nom de djemaat ou  
 corporations, soixante-et-un celui de *boulouk* ou sol-  
 dats réunis en compagnie, trente-quatre celui de *segh-*  
*bans* ou chasseurs, et quatre celui de *sofaks* ou arba-  
 létriers. De ces cent quatre-vingt-dix-neuf chambrées,  
 vingt-six seulement habitaient les vieilles casernes, le  
 reste était logé dans les nouvelles. Il était urgent de  
 trouver les sommes nécessaires à la reconstruction  
 des casernes incendiées, afin de prévenir le mécon-  
 tentement des troupes, peut-être même un nouveau  
 soulèvement. Dans l'incendie qui avait signalé les  
 dernières années du siècle précédent, trente-sept

<sup>1</sup> Telle est la traduction fidèle de ce passage que Mouradjeah d'Ohsson, sans égard pour la vérité, a modifié ainsi : « Un corps illustre par ses anciens exploits, éminent par ses vertus guerrières et religieuses, qui n'avait compté dans ses rangs que des héros et des martyrs ; qui n'avait cessé d'être comblé des bénédictions divines, de jouir de l'assistance des légions célestes et de mériter les éloges et les bienfaits des empereurs ottomans, ses maîtres et protecteurs. »

chambrées seulement avaient été la proie des flammes; ce nombre était donc inférieur de quatre-vingt-neuf à celui des chambrées détruites dans l'incendie de 1751 dont il est ici question. Cette raison, et plus encore les événemens de la guerre, avaient permis alors de suspendre pendant cinq ans leur reconstruction. A cette époque, chaque compagnie avait reçu une gratification de mille neuf cent trente-trois piastres et demie, et les autres régimens (les djemaat et les seghbans), une de onze cent soixante-six piastres et demie. Le total de la somme que la Porte avait ainsi employée en gratifications, était donc de deux cent douze bourses d'argent; mais soixante-dix seulement étaient sorties des caisses du trésor impérial; le reste avait été donné par les ministres, qui, à cet effet, s'étaient cotisés entre eux. Cette fois encore, on calcula les dépenses sur le même pied; mais comme il y avait quarante-une compagnies, et cent vingt-une chambrées de djemaat et de seghbans, elles se montèrent à quatre cent quarante-une bourses. Toutefois, par une faveur spéciale, le Sultan ajouta à la somme donnée en 1693 à chaque boulouk, cinq cent soixante-six piastres et demie, en sorte que chaque boulouk reçut deux mille cinq cents piastres, et les autres chambrées deux mille piastres, ce qui présenta un total de six cent quatre-vingt-neuf bourses d'argent. L'état-major des janissaires fut invité à aller toucher cette somme au diwan impérial, où elle lui fut comptée par le defterdar, en présence du tschaouschbaschi, du maître des cérémonies, et de l'historiographe de

l'Empire, Izi. Lorsque le montant en eut été vérifié par l'aga, la somme entière fut déposée à la mosquée du sultan Souleïman, en attendant qu'elle trouvât son emploi dans les travaux ordonnés pour la reconstruction des casernes. Mahmoud ordonna également la reconstruction, sur un nouveau plan, des casernes des djebedjis. Aux bords du canal du Bosphore, à Koutschouksou, il fit élever une maison de plaisance dont chaque façade présentait une longueur de cent quarante-huit aunes ; de plus, le palais de Kandilli, qui se distinguait entre tous par son site magnifique aux bords du Bosphore, au milieu des paysages les plus ravissans, fut entièrement remis à neuf.

Tout en ayant soin de prévenir tout ce qui pouvait faire naître de nouveaux troubles, et en se livrant à son goût pour les constructions, Mahmoud ne négligea pas de récompenser et d'encourager les hommes vraiment utiles. C'est ainsi qu'il envoya au khan de Crimée, Arslan-Ghiraï, une pelisse d'honneur et un présent de mille ducats, en y joignant une lettre autographe pour lui marquer son contentement du zèle qu'il avait mis à réparer les redoutes d'Arkapou, à assurer la défense du château d'Arbat, et à veiller en personne à l'embarquement des troupes, qui de Kaffa, devaient passer sur le continent. Mahmoud I<sup>er</sup> veilla avec une égale sollicitude à ce que les réparations des fortifications de Belgrade, qui avaient été commencées immédiatement après la paix conclue sous les murs de cette ville, fussent promptement terminées. L'inscription, placée au-dessus de la porte



qui de Belgrade conduit à Constantinople, et qui a pour objet de faire connaître à la postérité, en termes pompeux, la gloire de son fondateur et le renom que cette forteresse avait d'être inexpugnable, fut depuis transportée par le feld-maréchal Laudon, le dernier qui prit Belgrade, à Vienne, où elle est déposée, ainsi que la pierre tumulaire du gouverneur turc de Belgrade, celui qui signa comme ambassadeur le traité de Carlowicz, dans les bosquets de Hadersdorf, à côté du tombeau de Laudon. Ainsi placées, toutes deux témoignent des victoires de l'Autriche et de la chute de Belgrade, dont la possession avait été, depuis tant de siècles, le but constant des efforts de la Turquie, de la Hongrie et de l'Autriche<sup>1</sup>.

Pendant que les historiographes et les faiseurs de chronogrammes exaltaient, fidèles à la mission qu'ils tenaient du maître, le mérite du Sultan qu'ils représentaient comme le fondateur d'un nouvel ordre de choses, des dissensions intestines assaillirent l'Empire de tous les côtés. A Bassra, le capitaine commandant la flottille de l'Euphrate avait levé l'étendard de la révolte, et, réuni aux Arabes de la tribu Mountefik, il avait saccagé les environs de cette ville. Grâce à l'énergie du gouverneur, il fut contraint de se retirer au château de Menawi, d'où, après un siège de peu de durée, il s'enfuit à Abouschehr à bord d'une frêle embarcation<sup>2</sup>. Mais, saisi par les capitaines des na-

<sup>1</sup> Les inscriptions de ces deux pierres tumulaires se trouvent dans les *Mines d'Orient*, t. V, p. 350.

<sup>2</sup> *Kilis. Izi*, f. 244.

vires qui stationnaient dans le port de Bassra, il fut livré aux Ottomans et subit la peine réservée aux rebelles (janvier 1751 — rebioul-ewwel 1164).

En Bosnie, Abdourrahman-Efendi était en guerre ouverte avec Derwisch Kapitan, originaire de Bosna-seraï, qui lui disputait le rang de premier ayan du pays, c'est-à-dire l'honneur attribué au propriétaire le plus riche et le plus influent de la province. Malheureusement les janissaires se mêlèrent du différend, et leur intervention fit couler le sang de toutes parts. Ce ne fut qu'après avoir envoyé dans cette province plusieurs commissaires chargés d'accorder les partis et de sévir contre les auteurs de ces troubles, que la Porte parvint à rétablir la tranquillité.

En Karamanie, un bouloukbaschi des lewends, profitant de l'abandon momentané où se trouvait cette province par suite du départ du gouverneur Torak Mohammed-Pascha, qui venait d'être nommé grand-amiral, et par suite de la lenteur de son successeur à prendre possession de son gouvernement, avait levé l'étendard de la révolte. Non content de piller le village d'Ilitsch, dans le sandjak de Kaïssariyé, ce rebelle avait fait mourir vingt-six hommes, vingt-neuf femmes et quarante-trois enfans, en faisant allumer un grand feu à l'entrée de la caverne où ces malheureux s'étaient réfugiés.

Aux environs de Hessargrad<sup>1</sup> et de Rousdjouk, les habitans de neuf villages du district de Bala, après

<sup>1</sup> Izi l'appelle *Razgrad*.

s'être livrés à toutes sortes de brigandages dans les campagnes, avaient poussé l'audace jusqu'à assaillir à main armée la ville de Rousdjouk. Grâce à la fermeté du gouverneur, ils furent réduits à l'obéissance. Vingt-cinq des principaux meneurs furent condamnés à être emprisonnés à Silistra, à Warna et à Yerkœï ; les autres furent obligés de signer un acte par lequel ils s'engagèrent solidairement à veiller au repos du pays, et à payer au trésor, en cas de nouveaux troubles, une amende de cent trente mille piâstres. Pour mettre un terme aux exactions des magistrats qui, le plus souvent, étaient seules cause de ces soulèvemens partiels, la Porte dépêcha aux gouverneurs des provinces d'Asie et d'Europe des ordres dits *de justice*, par lesquels elle défendit, sous des peines sévères, toute exaction aux commissaires, aux voïévodes, aux administrateurs et aux inspecteurs des fondations pieuses. En réglant les taxes auxquelles ils avaient droit, le grand-vizir abolit une douzaine d'impôts arbitraires<sup>1</sup>, à l'abri desquels ils extorquaient l'argent des sujets. Malgré la sévérité de ces ordres, Deli Ahmed de Simaw en Anatolie, continua, comme par le passé, à désoler de ses brigandages son pays natal ; mais enfin, saisi près du village de Sadj Ayak, aux

<sup>1</sup> Izi, f. 260, nomme les suivans : 1° *dewr* (impôt du district) ; 2° *kaf-tanbeha* (impôt sur les kaftans) ; 3° *sakhirébeha* (impôt pour les provisions de bouche) ; 4° *naaleha* (impôt sur les fers à cheval) ; 5° *aaschri dit* (dîmes pour le rachat du sang) ; 6° *yazidji akdjé* (taxe de l'écrivain) ; 7° *sarrafiyé* (taxe sur le change) ; 8° *mouft mouđja naïm* (taxe sur les lieux où les voyageurs se reposent gratuitement), etc.

environs d'Alaschiehr, par le sandjakbeg de Khoudawendkiar et de Karasi, Elhadj Moustafa Kara Osmanoghli, il eut la tête tranchée, et avec lui huit de ses principaux compagnons (6 septembre 1751 — 15 schewwal 1164). Dans le voisinage de Malatia, Kalenderoghli, de la tribu Alhassili, menaçait de renouveler les scènes qui, sous le règne d'Ahmed I<sup>or</sup>, avaient donné une si triste célébrité à son homonyme; le fameux rebelle Kalenderoghli. A la tête de quelques mille lewends, gens sans aveu accourus de toutes les parties de l'Empire, Kalenderoghli osa marcher à la rencontre du gouverneur de Merâsch, Rischwanzadé Souleïman-Pascha. Il se mesura même avec lui en bataille rangée : mais, ayant été battu et fait prisonnier, sa tête et celles des principaux capitaines de son armée furent jetées devant le seuil de la Sublime-Porte (26 mars 1752—10 djimazioul-ewwel 1165). En Syrie, Raghîb-Pascha, qui tout récemment avait échangé le gouvernement d'Aïdin contre celui de Rakka, usa de cette même politique perfide qui l'avait déjà guidé lorsque, gouverneur du Caire, il avait médité le massacre des begs mamlouks. Depuis long-temps Beschar, l'iskanbaschi de la tribu des grands Moullis, inquiétait par ses brigandages les habitans de Rakka, et surtout la tribu Dœkerli qui erre aux environs de cette ville. Pour couper le mal dans sa racine, Raghîb-Pascha feignit pour Beschar les sentimens les plus bienveillans; mais, après plusieurs entrevues, il l'arrêta tout-à-coup, et, pour nous servir de l'expression de l'historiographe turc, « sa tête

» roula à terre comme un melon, exemple fait pour intimider ceux qui auraient pu suivre le sien » (mai 1752 — redjeb 1165). Le même châtement frappa plusieurs chefs des lewends qui, après s'être joints à des Kurdes de Tschoroum, avaient commis dans le sandjak d'Amassia toutes sortes de brigandages, et mis le pays à feu et à sang.

L'Arabie n'était pas exempte de ces troubles intestins. Le schérif Mesououd étant mort peu après avoir envoyé au Sultan, à titre de présent, l'ancienne couverture de la Kaaba, la dignité de schérif de la Mecque, avait été dévolue à son frère cadet Mousaïd. La Porte l'y maintint, sous la condition expresse qu'il protégerait la sainte ville et la caravane des pèlerins contre les attaques des Arabes du désert, et particulièrement contre la nombreuse tribu des Beni Harb qui erre dans les plaines comprises entre la Mecque et Médine. Mousaïd rencontra une vive opposition à son installation parmi les autres schérifs, dont le chef, Môhammed-Schérif, renforcé des Arabes de Taïf, menaçait d'ensanglanter le sanctuaire et de le troubler par le bruit des armes. Grâce aux ordres de la Porte et à l'intervention du gouverneur de Djiddé, l'ancien grand-vizir Esseïd Mohammed-Pascha, signataire du traité de Belgrade, cette querelle fut vidée à l'amiable et sans effusion de sang.

La sécurité du commerce maritime n'était pas moins compromise à cette époque de troubles que la tran-

• *Hinduncanê meïdani ibred kilindi. Izi*

quillité des provinces. De nombreux corsaires infestaient les mers de l'Archipel, malgré la vigilance des capitaines de la flotte. Emeksiz-kapitan s'empara, dans les eaux de la Maïna, en face de l'île Bora <sup>1</sup>, d'une grande galère <sup>2</sup> maltaise à onze bancs de rames; arrivé à la hauteur d'Ipsara, le capitaine ottoman eut à disputer sa prise à un autre corsaire de Malte <sup>3</sup>. Une schahkie corsaire <sup>4</sup>, armée de neuf canons et montée par treize hommes, tomba dans cette occasion au pouvoir d'Emeksiz, qui entra en triomphe dans le port de Constantinople (16 avril 1751 — 20 djem-azioul-ewwel 1164). Quelquē temps après, ce même capitaine rencontra dans le port de Vetiloz <sup>5</sup> la petite escadre du corsaire maltais Paulo, composée d'un trois mâts, de deux schahkies et d'une grande galère nouvellement construite. Il l'attaqua, le vainquit et brûla un de ses navires; les trois autres empêchèrent l'entrée du kapitan-pascha à Constantinople (12 novembre 1751 — 23 silhidjé 1164). Le vaisseau commandé par Emeksiz était le trois ponts qui, sorti cinq années auparavant des chantiers de la capitale, avait reçu le nom de *Peribahri* (l'aile de la mer). Deux mois après le retour du kapitan-pascha, on lança à la mer un nouveau vaisseau de guerre, long de cinquante-cinq aunes, qui fut appelé *Siwëribahri* (ornement de

<sup>1</sup> Sans doute, les îles *Formigues*.

<sup>2</sup> *Firkata*.

<sup>3</sup> Ici dit : du frère du maudit corsaire maltais, *Masko*.

<sup>4</sup> *Korzan Schehtousi*; ces navires s'appellent plus communément *schahkur*.

<sup>5</sup> *Vitulo?*

la mer). Parmi le grand nombre de chronogrammes et de poésies qui furent composés en souvenir de cet événement, le panégyrique du maître des requêtes Enis Nououman, l'un des poètes les plus estimés du temps, fut le seul jugé digne de figurer dans l'histoire de l'Empire. Sur le rapport du kapitan-pascha Torak Mohammed, successeur d'Eboubekr-Pascha, le baile vénitien fut invité à donner au consul de Patras les ordres nécessaires, pour que le bâtiment du capitaine tripolitain, Mina, que quelques vaisseaux vénitiens avaient poursuivi jusque dans le port de Lepanto, pût se retirer en toute sûreté, demande à laquelle la république s'empressa de satisfaire.

De tous les changemens et mutations nécessités vers cette époque par la mort des titulaires, nous ne mentionnerons que les plus mémorables. Le gouverneur de Djidda, Elhadj Osman-Pascha, étant venu à mourir, sa place, qui était restée vacante pendant quelque temps, fut conférée, sur le rapport du schérif de la Mecque, au kiaya Moustafa, mais seulement avec le titre de kaimakam; il fut chargé de faire rentrer au trésor la somme de cent soixante-cinq mille trois cent trente-quatre piastres, dont Osman était resté débiteur (13 janvier 1751 — 15 safer 1164). Un changement analogue eut lieu dans le gouvernement de Karahissar, où Koesé Ali-Pascha était mort sans avoir eu le temps de mettre ordre à ses affaires; pour ne point frustrer le trésor public des sommes qu'Ali lui devait, la Porte confisqua tous ses biens. Le miri-alem Khalilaga, qui avait échangé dix-neuf fois la

place d'aga des sipahis contre celle d'aga des şilhi-dars, et qui, pendant sa longue carrière militaire, avait su divertir de la solde de ses troupes des sommes telles qu'elles lui constituaient par jour un revenu de mille trois cent quatre-vingts aspres, mourut âgé de quatre-vingt-dix ans; sa fortune, qui fut confisquée, dédommagea le fisc de ses longues déprédations (15 février—19 rebioul-eywel). La mort de l'ancien grand-vizir Elhadj Mohammed-Pascha Teryaki (mangeur d'opium), et gouverneur de Bagdad après la révocation de Kesrieli-Pascha, coïncida avec la perte de toute sa fortune détruite par le feu et par l'eau. Toutes ses maisons de Constantinople furent dévorées par les flammes, et le vaisseau qui portait sa fortune mobilière, sombra à l'entrée des Dardanelles, le jour même où il mourut à Reşimo, de retour du gouvernement de Bagdad, qui lui avait été retiré. Ainsi les trésors qu'il avait amassés avec tant d'avidité dans le cours de sa vie, le suivirent au tombeau (19 août—27 ramazan). Rahmi de Crimée, un des poètes les plus célèbres de l'époque, mourut victime de la peste. Il nous reste à mentionner la mort qui frappa, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le précédent moufti, Akma-moud-Efendizadé Esseid Mohammed Seinoul abidin El-Houseïni (20 octobre—30 silkhidé); enfin la sultane Aïsché, fille du sultan Moustafa II et sœur du Sultan régnant, mourut par le poison, suivant toute apparence; elle avait figuré naguère dans l'intrigue du serai qui amena la chute du kislaraga. Ses restes furent déposés, avec toute la pompe usitée aux funé-



railles des princesses du sang, près de la mosquée de la sultane Validé, à côté de son oncle Ahmed III et de son grand-père Mohammed IV.

Nous ne dirons que peu de mots des changemens qui eurent lieu à cette époque parmi les fonctionnaires de l'Etat. En première ligne, figurent l'élévation de l'aga des janissaires, Esseïd Ahmed, au rang de vizir, et sa nomination au gouvernement de Saïda, qui entraîna un remaniement dans tout l'état-major. Le remplacement du silihdar ne fut pas dû, cette fois, à une disgrâce, mais à l'état maladif du titulaire. Par une faveur spéciale, le Sultan, en lui permettant de se retirer, lui assigna une pension de trois cents aspres par jour, et ordonna qu'il fût nourri aux frais du serai. Le gouverneur de Haleb dut sa révocation à une supplique des habitans de cette province qui avaient demandé son changement. Torak Mohammed-Pascha succéda, dans la dignité de kapitan-pascha, au vieux et opulent Eboubekr-Pascha, qui, bien qu'agé de près de quatre-vingt-dix ans, voulait faire une seconde fois le pèlerinage de la Mecque. Sa nomination au gouvernement de Djiddé fut l'œuvre du grand-vizir, qui, après avoir éloigné l'aga des janissaires en l'envoyant à Saïda, se débarrassa également du kiaya et du desterdar. En revanche, il remplaça quatre hommes dont l'influence sur les affaires du gouvernement avait excité au plus haut point la jalouse susceptibilité de son prédécesseur. C'étaient Saïd, Bedjet, Mounif-Efendi et Nazif. Mohammed Saïd, précédemment ambassadeur à la cour de Versailles,

puis nischandji et deux fois ministre de l'intérieur, reçut la permission de quitter Gallipoli, son lieu d'exil, et de revenir à Constantinople. Le poète Mohammed Bedjet, que d'injustes préventions, fruit de la calomnie, avaient fait révoquer de ses fonctions de defterdar et auquel elles avaient valu un dur emprisonnement, fut rendu à la liberté, et rappelé quelque temps après à Constantinople. Pendant son court bannissement à Seres, Bedjet, l'Ovide turc du Pont, envoya à ses amis de Constantinople, un ghazel qui, commenté par eux et reproduit dans des strophes de cinq ou six lignes, fut inséré dans l'histoire de l'Empire. L'auteur de tous les malheurs de Bedjet n'était autre que le kiaya Memisch-Efendi ; mais cet envieux ne jouit pas long-temps de son triomphe. Disgracié à son tour, il avait été envoyé en exil à Ténédos, et ce ne fut que plus tard que, rappelé à Constantinople, il obtint la place d'intendant de la chambre. Après la destitution de Memisch, revêtu des hautes fonctions de kiaya, le grand-vizir avait nommé à sa place Nazif Moustafa, homme d'un esprit cultivé, et qui deux fois avait rempli auprès de Nadirschah les fonctions d'ambassadeur.

Des incendies qui éclatèrent coup sur coup firent craindre des changemens bien autrement importans que ceux dont nous venons de parler. Le mécontentement des janissaires, auxquels on avait retenu jusqu'alors une faible portion de leur solde pour subvenir aux frais de reconstruction de leurs casernes incendiées, faisait appréhender une nouvelle ré-

bellion, et peut-être une révolution<sup>1</sup> (30 juin 1752—17 schâban 1165). Pour prévenir ce malheur, le kislaraga Beschir, âgé seulement de vingt-huit ans, qui, à peine entré en fonctions, avait su prendre le même ascendant et exercer un pouvoir aussi illimité sur le harem et le Sultan que son homonyme et prédécesseur, révoqua le grand-vizir Emin Mohammed-Pascha, et nomma à sa place le grand-écuyer Moustafa. Le lendemain de la destitution d'Emin Mohammed et de son départ pour Retimo, un khattischerif du Sultan informa les hauts dignitaires assemblés en grand-diwan, qu'en révoquant le grand-vizir, il l'avait puni de la conduite dure et offensante qu'il avait tenue envers les janissaires et leur aga. Mais si l'exil d'Emin Mohammed appaisa les murmures des troupes, il n'en fut pas de même du corps des oulémas, que l'arrogance du kislaraga et de ses créatures avait blessé dans maintes occasions jusqu'au fond de l'âme. Tout récemment encore, un des tshokodars du jeune kislaraga avait osé donner un coup de cravache dans la figure à un kadi de Scutari. Celui-ci s'en étant plaint à la Porte, on parvint à apaiser son ressentiment par de riches présens ; mais peu de temps après, les gens du kislaraga pénétrèrent dans sa maison et l'étranglèrent ; puis on répandit le bruit qu'il avait péri sous les ruines de sa maison qui s'était écroulée au milieu de la nuit. Cet assassinat réveilla la haine à peine as-

<sup>1</sup> Rapport de Penkler. L'historiographe de l'Empire garde le silence sur cette retenue de la solde.

soupie des oulémas, et dès lors ils ne songèrent plus qu'à se venger en soulevant le peuple. Le moufti conseilla au Sultan d'éloigner de sa cour le kislaraga, en lui disant que c'était l'unique moyen de sauver le trône; il est probable qu'il l'instruisit aussi de la manière dont il fallait s'y prendre, car tout le seraï était aux ordres de Beschir.

Le Sultan, fidèle à cette dissimulation qui est l'arme principale des souverains despotes, se rendit, accompagné de son favori, avec lequel il paraissait être dans le meilleur accord, à l'une de ses maisons de plaisance située aux bords du Bosphore; mais, au moment de descendre à terre, il ordonna au bostandjibaschi, qui conduisait la barque, de pousser au large et de conduire le kislaraga à la *tour de la Fille* (la tour de Léandre). L'intention du Grand-Seigneur n'était d'abord que de l'exiler en Egypte; mais lorsqu'on lui rapporta que cette punition paraissait insuffisante aux oulémas, il donna l'ordre de le mettre à mort. Beschir, jeune nègre doué d'une grande force; en voyant se précipiter sur lui les laquais du seraï le sabre à la main, tira son poignard, mais ce fut en vain. Vaincu par le nombre, le chef préposé à la garde des jeunes filles du harem impérial expira sous le sabre, dans la tour de Léandre, que la douleur de Héro a rendue si célèbre. L'effusion de son sang étouffa la rébellion qui devait éclater le lendemain. Le Sultan prit soin que la tête du kislaraga et celle de son favori Souleïman figurassent sur les créneaux du seraï, devant le koeschk des parades, avant sa ren-

trée au palais impérial. Aussi tout rentra-t-il dans l'ordre. La fortune du supplicié était évaluée à cinquante millions de piastres, bien qu'il en eût employé une partie à fonder des écoles qui, aujourd'hui encore, portent à Constantinople le nom de médreses du jeune kislaraga, pour les distinguer de celles fondées par son prédécesseur le vieux kislaraga et son homonyme Beschir. Trente pages qu'on savait lui être dévoués, le khasseki ou premier officier du serai après le bostandjibaschi, le kiaya du médecin de l'Empereur, le chef des boulangers et quelques palefreniers, furent envoyés en exil dans les îles de l'Archipel. Beschir ne tarda pas à être remplacé dans les bonnes grâces du Sultan qui choisit pour ses favoris le silihdar et le médecin de la cour. Le tschokodar qui, se fiant au crédit de son maître, avait si témérairement appliqué des coups de cravache au juge de Scutari, et dont la conduite irréfléchie et insolente avait causé la mort du kislaraga et l'expulsion de tant d'eunuques; expia lui-même, vingt jours après, sous le glaive du bourreau, son manque de respect envers le corps des oulémas. Mohammed, secrétaire de Souleïman et principal favori du défunt kislaraga, fut mis à la torture, qu'on lui infligea dans l'espoir de lui arracher l'aveu que son maître avait des trésors cachés. Il fut décapité ensuite, ainsi que le fiscal, autre créature du kislaraga, à l'endroit même où son maître avait subi la peine de mort. Non contente de ces supplices, la vindicte publique exigea encore le bannissement du second imam du Sultan.

Parmi les nombreuses lettres ou suppliques adressées au kïslaraga Beschir, on trouva une foule de reconnaissances souscrites envers lui par des ambitieux qui lui avaient demandé des emplois; de ce nombre était celle qu'avait consentie, pour une somme de quatre-vingts bourses d'argent, Bekir-Efendi, gendre du défunt reïs-efendi Moustafa, et qui était payable le jour de sa nomination à la dignité de reïs-efendi. Bekir-Efendi fut obligé d'acquitter le montant de la somme qu'il s'était engagé à payer. La mort du kïslaraga opéra un changement dans la position du grand-vizir destitué, qui, d'abord exilé à Retimo, fut ensuite nommé commandant de cette île. Le jour de la fête du baïram, le Sultan se rendit résolument à la mosquée impériale, malgré la fermentation qui régnait encore dans les esprits. Cet acte de courageuse confiance en imposa à la capitale, et tout resta paisible. Quinze jours auparavant, un tremblement de terre d'une extrême violence avait presque détruit en entier la ville de Hafssa et fortement endommagé les plus grandes mosquées d'Andrinople (30 juillet 1752 — 18 ramazan 1165). Ce ne fut pas le seul phénomène naturel dont la superstition se prévalut pour présager de grands malheurs, car, l'année précédente et dans ce même mois de jeûne, une averse, qui avait duré dix heures consécutives, avait tellement grossi, aux environs de Constantinople, les Eaux-Douces, que, dans leur débordement, elles avaient entraîné à Kasim-Pascha cent soixante-cinq maisons, six fours publics et des moulins; cette même

averse avait détruit à Scutari (Chalcédoine), en face de la capitale, un cimetière, et conduit à la mer, dans sa course impétueuse, les bières et les monumens funèbres (15 août 1751 — 23 ramazan 1164). Deux mois plus tard, un ouragan avait fondu sur la ville, couvert les campagnes d'une neige épaisse, et coulé à fond, dans le seul golfe de Nicomédie, quarante navires, et, dans la mer de Marmara, plus de deux cents bâtimens chargés de provisions (23 octobre 1751 — 3 silhidjé 1164). Les astronomes et les historiens remarquèrent, comme une chose extraordinaire, qu'un ouragan semblable avait désolé le pays cent années lunaires auparavant et juste dans le même temps.

Les dangers dont les murmures des janissaires et le mécontentement des oulémas avaient menacé le trône, mais que l'exécution du kislara et celle de son favori avaient conjurés pour le moment, furent entièrement éloignés, grâce à la sagesse et à la persévérance du grand-vizir. Moustafa-Pascha déploya dans ces circonstances difficiles cette fermeté politique qui en impose presque toujours aux masses. C'est ainsi qu'à l'entrée du baïram, il s'acquitta de tous les devoirs imposés par l'usage et la religion à cette époque de l'année, tout comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé, et comme si rien n'avait entravé l'action gouvernementale. Huit jours après que le Sultan se fut solennellement rendu à la mosquée impériale, pour assister à la prière usitée à l'entrée du baïram, et qu'il eut reçu dans le serai les félicitations des grands

dignitaires de l'Etat, l'aga des janissaires invita le grand-vizir au festin qu'une ancienne coutume l'oblige de lui donner pendant le baïram, de même que le grand-vizir doit à son tour inviter son souverain à un festin splendide (20 août 1752 — 9 schewwal 1165). A cette occasion, on publia la liste des hauts fonctionnaires de la cour nouvellement promus; ainsi que celle des fonctionnaires maintenus dans leurs emplois. Ces deux listes <sup>1</sup> étaient remplies exclusivement par les noms des ministres, des sous-secrétaires d'Etat, des chefs des chancelleries, des agas et des inspecteurs aux revues, des intendans et des tschaouschs, et enfin des gouverneurs des provinces et des sandjaks. Le reis-efendi Neïli, le tschaouschbaschi Mohammedaga le Bosnien, que le grand-vizir envoya peu de temps après dans sa patrie pour y rétablir la tranquillité fortement compromise, et les trois defterdarş furent confirmés dans leurs fonctions; le nischandji Mohammed Saïd, fils de l'ambassadeur de France, Mohammed Tschelebi, fut seul mis à la retraite; sa place échut à Memisch, qui deux années auparavant avait été ministre de l'intérieur. Khatti Moustafa, dernier ambassadeur turc à Vienne, fut maintenu en place comme chef de la chancellerie de la première chambre des comptes <sup>2</sup>, ainsi que Resmil

<sup>1</sup> Ces deux listes *tewdjihat* se trouvent dans Izi, f. 243. On y voit figurés deux intendans qui ne se trouvent pas dans les listes précédentes, savoir : l'*emini kiaghadi enderoun* ou intendant des papiers de l'intérieur et l'*emini kiaghadi biroun* ou intendant des papiers de l'extérieur.

<sup>2</sup> *Bâsch mouhâsebê*.



Ahmed, plus tard ambassadeur à Vienne, comme directeur de la fabrique de poudre à Gallipoli, et Izi, l'historiographe de l'Empire, comme maître des cérémonies. Les gouverneurs des provinces furent également, à quelques exceptions près, confirmés dans leurs fonctions. Parmi ces gouverneurs, on comptait deux anciens grands-vizirs, le gouverneur d'Erzeroum Elhadj Ibrahim - Pascha, celui de Trabezoun Ali-Pascha, et plusieurs fils d'anciens grand-vizirs, tels que le gouverneur de Bosnie, Kœprülüzadé Ahmed-Pascha, celui de Roumilie, Mohammed-Pascha, fils d'Osman-Pascha mort à la bataille de Kerkouk, livrée contre Nadirschah, celui d'Oczakow, Mouhsinzadé Mohammed-Pascha, qui par la suite devint lui-même grand-vizir, de même que le gouverneur actuel de Rakka, Mohammed Raghîb-Pascha. La tranquillité que ces confirmations des hauts dignitaires, tant à la Porte que dans les provinces, paraissaient avoir garantie, fut troublée peu de temps après, dans la capitale, par une émeute des sujets grecs. Quatre mille d'entre eux pénétrèrent pèle-mêle dans le Patriarcat, insultèrent au chef de leur religion, en lui reprochant d'avoir exilé un moine fanatique au couvent du mont Athos, et menacèrent même les maisons des Fanariotes, qu'ils savaient avoir provoqué cette mesure. Ils demandèrent tumultueusement la destitution du patriarche; le grand-vizir, ne se doutant pas que la tranquillité pût être menacée de ce côté, n'avait pris aucune mesure pour prévenir ou étouffer ces troubles à leur naissance et satisfît à leur demande.

Cependant, revenu de sa surprise, il fit pendre quelques-uns des meneurs devant le palais du patriarche ; il rétablit ainsi l'ordre parmi les Grecs de la capitale, qui du reste n'avaient pas songé à se révolter contre les Turcs, et ne s'étaient soulevés que contre leurs propres archontes, les seigneurs du Fanar et le patriarche.

Une année avant cette émeute, le grand-vizir Emin Mohammed-Pascha avait fait arrêter inopinément l'interprète de la Porte Callimachi et le patriarche, parce que les habitans de l'île de Chypre, dont les revenus appartenaient encore aux grand-vizirs à titre de gratification, l'avaient accusé d'exaction auprès du Sultan, et que dans leur plainte ils avaient invoqué le témoignage de l'interprète et du patriarche. Il voulut d'abord les faire pendre tous deux, cependant il se ravisa, envoya le premier en exil à Ténédos, et fit enfermer le second dans un couvent du mont Athos. La place de Callimachi fut donnée au fils du prince de Valachie, Mathias Ghika<sup>1</sup>, âgé seulement de vingt-trois ans ; son père lui adjoignit comme conseil et guide dans l'exercice de ces fonctions, l'ancien drogman suédois, Lukaki ; lui-même choisit pour son agent auprès de la Porte, un certain Jakovaki Riso. La nomination de son fils aux fonctions d'interprète de la Porte avait coûté au prince valaque une somme de deux cents bourses d'argent. Il ne lui fut pas donné de jouir des fruits de cette politique, car il mourut

<sup>1</sup> Engel, *Histoire de Valachie*, p. 22 ; Sulzer, III, p. 385.

une année après à Bukharest, où il est enterré dans le couvent et hôpital Saint-Pantaléon, qu'il y avait fait construire pour les pestiférés<sup>1</sup>. Les boyards envoyèrent aussitôt une députation à Constantinople pour demander qu'on leur donnât pour hospodar Scarlat Ghika, fils aîné du prince défunt. Dans une supplique que les députés avaient mission de remettre au grand-vizir, les boyards demandaient en outre qu'il fût défendu aux Turcs de s'établir en Valachie, et représentaient que pour le bien du pays, il était désirable que la Porte cessât de changer si fréquemment leurs princes, et surtout de les confirmer tous les ans. Les envoyés étaient encore en route, lorsqu'ils apprirent la nomination du second fils du prince défunt, l'interprète de la Porte, Mathias Ghika, auquel succéda dans cette fonction le vieux Callimachi, qui fut immédiatement rappelé de Ténédos, lieu de son exil. Le nouveau prince de Valachie ne tarda pas à s'aliéner tous les esprits. Son père avait ajouté aux six espèces de *swerts* ou impôts déjà existans, deux impôts nouveaux, dont l'un avait la dénomination de présent du baïram, l'autre, celle de complément d'impôt. Mathias, non content de ces nouvelles taxes, poursuivit de toute sa haine les envoyés des boyards qui avaient été demander son frère pour prince de Valachie. Des plaintes réitérées

<sup>1</sup> La nouvelle de la mort de Ghika arriva à Constantinople, le 7 sept. Izi, f. 285, dit : *Ghourrei silkidé*, c'est-à-dire dans les trois premiers jours du mois de silkidé; c'est trop tard, car le 1<sup>er</sup> silhidé coïncidait avec le 10 septembre.

bien que de peu d'importance, qui arrivèrent à Constantinople de la part des boyards, déterminèrent enfin la Porte à envoyer à Bukharest un commissaire chargé d'une mission conciliatrice. A son arrivée, les habitants s'assemblèrent dans la maison commune, et, emmenant avec eux le métropolitain et les boyards, ils se rendirent à la demeure du commissaire turc pour y déposer leurs plaintes contre le prince. Sur le rapport que le commissaire envoya à Constantinople, Mathias Ghika reçut ordre de se rendre à Yassy en qualité d'hospodar de Moldavie, dont le prince alors en exercice, Constantin Rakoviza, passa en Valachie en la même qualité. La Porte avait ainsi rendu justice aux plaintes de la nation, mais les boyards qui n'avaient pas craint de s'adresser directement au Sultan, furent tous bannis.

Pour assurer la tranquillité de la capitale, une ordonnance du ministre de l'intérieur enjoignit aux patriarches arménien et grec de veiller à ce que tous les métropolitains et évêques résidant à Constantinople se rendissent, dans les huit jours, à leurs sièges respectifs. Une seconde ordonnance obligea les kadis de renvoyer dans leurs terres tous les possesseurs de grands et de petits fiefs (timar et siamet); enfin une troisième ordonnance<sup>1</sup> commanda, sous peine de mort, l'expulsion de Constantinople de tous les Grecs et Arméniens qui, depuis dix ans, s'étaient introduits dans les maisons des grands-vizirs en

<sup>1</sup> *Bouyourouldi.*

qualité de portiers et de poteurs de litières <sup>1</sup>. Tous les Fanariotes qui ambitionnaient les principautés de Valachie ou de Moldavie, avaient coutume de s'adresser à l'ambassadeur français, Desalleurs, dont l'influence sur la cour ottomane était à cette époque presque sans rivale. A leur tête se trouvait Rodolphe Cantacuzène, qui promit à Desalleurs que, si le Sultan l'investissait de la principauté de Valachie, non-seulement il lui paierait un tribut annuel de dix mille ducats, mais qu'il s'engageait aussi à le remettre en possession du Banat de Temeswar <sup>2</sup>. Ce même ambassadeur mit de nouveau sur le tapis le projet d'une alliance de la Porte avec la France et la Prusse, qui déjà avait échoué deux fois. Quelque temps après, il remit à la Porte une lettre écrite par Louis XV en faveur de la Suède, que ce monarque déclarait vouloir défendre au cas où elle serait attaquée par la Russie <sup>3</sup>. Desalleurs appuya aussi, de concert avec le ministre suédois, M. de Celsing, les efforts de l'agent danois, M. Gæhler, pour négocier à Constantinople un traité de bonne amitié entre la Porte et le Danemarck <sup>4</sup>. Enfin, il proposa à la Porte l'alliance de la France pour défendre la Pologne contre la Russie, que cette puissance avait déjà menacée deux fois de morceler, en faisant mine de

<sup>1</sup> Portieri e portinari.

<sup>2</sup> Rapport de Penkler, d'après une confidence du résident russe, 1752.

<sup>3</sup> *Lettera del ré di Francia ddo, 29 settembre 1752.*

<sup>4</sup> *Mémoire donné par l'ambassadeur de France, le 8 décembre 1752, pour appuyer la demande de Gæhler.* Archives de Vienne.

lui enlever la ville de Dantzic (1753). Le grand-vizir, tout en faisant une réponse évasive, pria l'ambassadeur de vouloir bien ne point la considérer comme un refus. L'ambassadeur suédois, M. de Celsing, en notifiant à la Porte la mort de Frédéric I<sup>er</sup>, roi de Suède et landgrave de Hesse-Cassel, et l'avènement du prince Frédéric de Holstein-Gottorp, remit au grand-vizir, pour le Sultan, une lettre de ce dernier <sup>1</sup>; en même temps, il lui déclara que son nouveau maître comptait ne changer en rien la forme du gouvernement de son royaume, déclaration que la Russie apprit avec une vive satisfaction, et qui la tranquillisa sur les intentions du nouveau souverain (17 juin 1751). Peu de temps auparavant, le premier ministre de Suède, comte de Tessin, avait remercié le grand-vizir des démarches que la Porte avait faites en faveur de la Suède auprès de la Russie, et lui avait fait remettre une note dans laquelle il disculpait son souverain de l'accusation portée contre lui par la Russie, de troubler la paix dans le nord de l'Europe <sup>2</sup>. Le successeur du comte de Tessin comme premier ministre du cabinet suédois, fut M. de Hœpken <sup>3</sup> qui, pendant son long séjour à Constantinople, avait conclu quatorze années auparavant, en sa qualité de mi-

<sup>1</sup> La traduction de cette lettre se trouve dans Izi, f. 148 et 149; elle est datée du 26 mars (vieux style) 6 avril 1752.

<sup>2</sup> *Copia della lettera del primo ministro di Svezia conte Tessin a S. Al. il G.-V.* et la traduction turque dans les Archives de Vienne.

<sup>3</sup> *Lettera del primo ministro di Svezia conte Hœpken al G.-V.* 15 apr. 1752.

nistre accrédité, un traité d'amitié entre la Porte et la Suède (15 avril 1752). Hœpken, qui, ainsi que Desalleurs, s'était activement employé en faveur de Gæhler, que la Porte refusait de reconnaître en qualité de ministre résident, n'avait pu attendre le résultat de ses démarches; mais son successeur, M. de Celsing, en travaillant à atteindre le même but, apprit de la bouche du grand-vizir que la Porte tenait à terminer elle-même cette affaire sans aucune intervention étrangère. M. de Gæhler, écuyer du roi de Danemarck, avait, à son arrivée à Constantinople<sup>1</sup>, remis au grand-vizir une note dans laquelle il se présentait comme ministre plénipotentiaire du Danemarck; quatre années auparavant, cette puissance avait conclu un traité de paix avec les Etats barbaresques. Jalouse de maintenir ses anciens usages, la Porte répondit à cette note que les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères ne pouvaient prendre ce titre qu'autant qu'ils s'étaient fait connaître en cette qualité dès leur arrivée à la frontière, et qu'ils avaient été conduits à la capitale sous la protection d'une escorte envoyée par le Sultan; que, du reste, elle n'avait pas l'habitude de reconnaître aux premiers venus la qualité d'ambassadeurs.

Le reis-efendi Naïli, musulman orthodoxe, avait, à cette occasion, soumis au moufti Mourteza-Efendi, la question de savoir si la loi permettait de contracter

<sup>1</sup> Il arriva à Constantinople le 8 juin 1752, porteur d'une lettre du premier ministre, comte de Bernstoff.

de nouvelles alliances avec les infidèles? La réponse de ce dernier, formulée en un fetwa, était ainsi conçue : « Non, à moins que ce ne soit à l'avantage du » Sultan et de l'Empire. » On s'occupait alors beaucoup à Constantinople des démêlés du ministre napolitain, comte Ludolf, avec son secrétaire, M. Chenevrier de Genève, le confident et le conseiller de l'intrigant Bonneval. Chenevrier, convaincu d'avoir donné communication à l'internonce impérial de la dernière lettre que le ministre de France, Voyer d'Argenson, avait écrite à Bonneval, et des intrigues tramées par lui dans le but de faire rappeler M. de Ludolf par la cour de Naples et de le ramener à Constantinople en qualité de ministre résident, fut embarqué de force et renvoyé en Italie (6 juin 1752). C'était ce même diplomate genevois qui, dix années auparavant, avait soumis à Bonneval un plan tendant à faire venir des cantons suisses quelques milliers de protestans, à l'effet de coloniser certaines parties du territoire de l'Empire ottoman <sup>1</sup>.

Le péage auquel les navires ragusains, naviguant dans le golfe de Venise, étaient soumis depuis quelque temps, n'avait pas laissé de faire naître de grandes difficultés entre la république vénitienne et celle de Raguse. Cette dernière chargea M. Braccoli de soumettre à la Sublime-Porte les griefs qu'elle avait à articuler contre les Vénitiens. Le grand-vizir, pressé de

<sup>1</sup> Lettre de Taxelhofer, ambassadeur de Berne, à Bonneval, 19 septembre 1753.



terminer ce différend, envoya au gouverneur de Bosnie l'ordre d'instruire cette affaire et de concilier les parties intéressées <sup>1</sup>. Sous sa médiation, l'agent vénitien, le colonel Giuseppe Canobe, signa, de concert avec le commissaire ragusain Matteo Sörgo, une convention en vertu de laquelle Raguse s'obligeait à offrir, tous les trois ans, un vase d'argent d'une valeur de vingt ducats à l'amiral commandant dans l'Adriatique, à titre de dédommagement du péage dont il abandonnait la perception. De son côté, la république vénitienne s'engagea à laisser naviguer librement les navires et les felouques ragusains dans le golfe de Venise, et à les laisser se livrer sans obstacle à la pêche du corail. Il fut convenu, en outre, que les navires et les sujets de la république ne pourraient, dans aucun cas, couper du bois dans les forêts ragusaines; enfin on renouvela le traité que les deux républiques avaient conclu dans l'île de Soussar, cent soixante-douze ans auparavant <sup>2</sup> (6 juillet 1754 — 15 ramazan).

Les relations de la Porte avec la Pologne se bor-

<sup>1</sup> Le baile vénitien demanda dans cette circonstance que cette expression contenue dans le ferman du Sultan : *sujets de la république de Venise*, fit place à celle-ci : *sujets des Vénitiens*. Cette demande est la meilleure preuve que l'aristocratie vénitienne avait en horreur, dès cette époque, le nom de république. Voyez *Memoriale del ambasciatore venet. per difender il diretto di passaggio nel golfo di Venezia stabilito da 521 anni quâ*. 1<sup>er</sup> décembre 1753. Archives I. R.

<sup>2</sup> Ce document se trouve en turc et en italien aux Archives de Vienne et porte la date du 16 ramazan 1167, cioè 5 iuglio 1754. Ni Engel, *Histoire de Raguse*, ni Martens ne parlent de ce document pas plus que du traité conclu en 1592 dans l'île Soussar,

nèrent à cette époque à quelques lettres échangées entre le grand-vizir et Potocki, généralissime de la couronne; l'une d'elles était relative aux bergers polonais qui menaient paître leurs bestiaux sur le territoire de Moldavie et en faveur desquels Potocki réclamait aussi les bons offices de l'ambassadeur français, M. de Desalleurs<sup>1</sup>; l'autre avait trait aux Minorites qui, établis depuis plus d'un siècle en Moldavie, y étaient souvent exposés à de dures vexations<sup>2</sup>. Le prince de Moldavie, Constantin Rakoviza, lui écrivit, sur l'ordre de la Porte, que le grand-vizir lui avait enjoint d'exécuter en tous points les conventions existantes<sup>3</sup>. En même temps, Potocki calomniait, par l'organe des agens qu'il entretenait en Crimée et à Constantinople, la famille Czartorysky et la Russie, qu'il représentait comme les ennemis implacables des libertés polonaises. Le khan des Tatarés, Halim-Ghiraï, envoya sur-le-champ un ambassadeur à la diète de Varsovie pour se plaindre, au nom de la Porte, des complots que les puissances étrangères tramaient contre la liberté de la Pologne. L'ambassadeur tatar Mahmoudaga en conféra avec sept magnats du royaume, mais sans pouvoir obtenir d'eux d'éclaircissemens réels à ce sujet<sup>4</sup> (1<sup>er</sup> mars 1751).

<sup>1</sup> Lettre de Potocki à Desalleurs, 25 janvier 1751.

<sup>2</sup> Lettre de Potocki datée du 2 octobre 1752.

<sup>3</sup> *Lettera del principe di Moldavia Constantin Rakoviza*, 26 avril 1754. *Mandato per il messo Luzonsky*. Arch. I.

<sup>4</sup> Rapport de la conférence tenue dans le palais de Son Excellence le grand-marcchal de la couronne avec l'envoyé du khan des Tatars Mahmoud-

L'internonce impérial, M. de Penkler, obtint le premier de la Porte un ferman ordonnant aux princes de Moldavie et de Valachie de livrer dorénavant à l'Autriche les déserteurs de cette nation qui s'y seraient réfugiés ; et bien qu'une note spéciale remise par la Porte à l'ambassadeur impérial lui eût exprimé le désir que rien ne fût changé relativement à l'introduction dans ces principautés d'écus allemands et de fusils, il parvint cependant à obtenir un ferman qui autorisait cette importation (17 juin 1752). Par une autre note remise en même temps à l'internonce autrichien [VI] et à l'ambassadeur anglais, Porter, le grand-vizir, en invoquant leur loyauté, leur amour de la vérité et leur sâgacité à apprécier les faits, leur demanda si la construction de deux nouvelles forteresses, que le résident russe Obreskoff lui avait dit devoir être élevées entre Kiow et Oczakow, l'une à trente lieues, l'autre, Archangelsky, à dix-sept lieues seulement des frontières, ne constituait pas une infraction aux traités existans, lesquels n'autorisaient que la construction de deux forteresses, dont l'une devait être élevée par la Russie à Tscherkesk et l'autre sur le Kouban, par la Porte. La Porte prétendit que la nouvelle Servie était une terre neutre qui n'appartenait

aga, à laquelle étaient présens l'évêque de Cujavin Dembocowski, le Castellân de Cracovie Poniatowski, le grand-maréchal de la couronne Bielinski, le grand-chancelier de la couronne Malachowski, le grand-chancelier de Lithuanie, le comte Czartoriski, le vice-chaucelier de la couronne Wodzicki, le maréchal de la couronne Minsziek, le 19 août 1754.

† *Dirayet ou Hakaniet ou moulahaza moussifané.*

ni à la Pologne ni à la Russie<sup>1</sup>; Obreskoff soutint le contraire; toutefois le cabinet de Saint-Pétersbourg fit cesser les constructions commencées. D'autres différends éclatèrent entre la Porte et la Russie à l'occasion de la Kabarta. Dès son entrée en fonctions, Obreskoff, successeur de Wischniakoff près la cour de Constantinople, s'était plaint dans une note de l'infraction commise au traité par les deux sultans tatars<sup>2</sup>, fils du khan, qui avaient voulu chasser les Russes de la Kabarta; il avait demandé qu'une commission nommée de part et d'autre fût chargée d'instruire cette affaire; et que la Porte rappelât les deux princes (septembre 1751). A peine la Porte eut-elle satisfait à ces griefs de la Russie<sup>2</sup>, que le khan des Ta-

<sup>1</sup> *Die Sultane, Söhne des Chans der Krim, wollten die Russen aus der Kabartai verjagen, weil sie russische Unterthanen belästigten, seitdem sie erwachsen seyen, wiewol sie ehe sich ruhig verhalten hätten. Diess sey, sagte Obrescows Note, wider den VI und VIII. Artikel des Tractates; des einen Mutter sey eine kabartensische Fürstinn gewesen, des anderen nicht; der Chan, ihr Vater, lasse sie in der Kabartai, um sein Spiel wider die Russen zu treiben; Russland habe doch seiner Zeit des berühmten Dunduk's Kinder, ja sogar ihre Mutter welche kabartensische Prinzessin gewesen sey, herausgezogen, und man habe sie nicht zurückkehren lassen in die Karbatai, aus Furcht, der Pforte Eifersucht rege zu machen.* Rapport d'ambassade.

<sup>2</sup> *Lettera d'Iwan Bulkin (governatore russo) ai sultani Sciamhirei (Schahin-Ghirai) Casahirei (Kazi-Ghirai).* «Noi essendo nel anno 1747 in Cabarta, avete chiamato costà da Cubun il figlio di Bachtigirai ed il Vostro fratello Kasigerai ovvero Sapelech sultan figlio di Bachtigirai con i loro eserciti, li quali entrando di viva forza in Cabarta volevano extirpare la famiglia d'uno di quei principali per nome Cassai Atagiuchin.» — *Lo Sciahingirai ha cagionato del dissapore col avere preteso dei daziti dei sudditi russi, e in anno 1750 ha accettato un disertore di Kisslar, suddito russo.* Il dit ensuite qu'il apprenait avec le plus

tares se plaignit de ce que les Russes lui avaient aliéné six tribus de l'Abaza Kesik, qui de tout temps lui avaient été soumises<sup>1</sup>. Obreskoff, dans sa réponse à cette accusation, déclara qu'il ignorait absolument le fait en question et dit que la commission instituée pour régler les indemnités dues pour les pillages commis à Pérékop, n'avait cessé ses travaux que par la faute des Tatars et après la cinquième conférence. Cependant le khan persista dans ses réclamations relatives aux tribus de l'Abaza Kissik dans la Kabarta [VII], et la Porte lui ordonna de veiller au maintien des frontières, telles que les avait fixées le dernier traité de paix [VIII].

Après avoir fait connaître en peu de mots les relations diplomatiques de la Porte avec les puissances européennes et les différends qui faillirent amener de nouveaux conflits, il est temps de revenir aux événemens bien plus importans qui se passaient sur la

grand étonnement que le troisième sultan aussi, et le *nipoti figlio di Sapellech S. hanno nuovamente ridotto li Caburdesi in contese per nome di Battoch Gianbulat et il Chan Murza loro aderenti con gli altri Popoli Mohammed Corhachin, Cassai Asagiuchin, loro parenti, che non aderiscano a loro*; que, pour cette raison, il avait envoyé le chef de Kislar, Mourza Arslanbeg Scheidacow, pour rétablir l'ordre dans la Kabarta; que cependant il venait d'apprendre que le Sultan voulait anéantir jusqu'à la famille de Mohammed Kassai; que dès-lors, il protestait par la bouche de ce chef contre toute entreprise ultérieure de leur part jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres de la Porte Celle-ci envoya le même jour Selâmi-Efendi au khan avec ordre de rappeler ses deux fils de la Kabarta.

<sup>1</sup> *Discorso tenuto dal G. V. al Interprete Pini, 5 Sett. 1751. Arch. imp. Lettera scritta al Han di Crimea, 1 Aprile 1752.*

frontière de Perse. Comme ces événemens sont intimement liés à ceux qui signalèrent l'interrègne en Perse et qu'ils ne sont consignés dans aucun ouvrage persan ou européen avec autant d'exactitude et de conscience que dans les rapports des gouverneurs ottomans de cette partie de l'Empire et que l'historiographe Izi a reproduits dans ses annales, cet auteur nous servira de guide dans l'exposé succinct que nous allons tracer des troubles qui déchiraient la Perse.

Azadkhan, l'Afghan qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, s'était rendu maître de Roumiyé, avait fait marcher sur Eriwan ses généraux Mousa et Ahmedkhan; mais tenus en échec par Tahmouras et le prince de Tifflis, Azadkhan vola à leur secours. Tahmouras l'attaqua près de Metriskoeï, le battit, le poursuivit pendant six jours et le força de se replier sur Roumiyé. Des douze mille hommes dont se composait son armée avant cette expédition, Azadkhan y en ramena à peine un tiers (8 mai 1751—12 djemazioul-akhir 1164). Nous avons déjà dit qu'outre Azadkhan, sept autres prétendans se disputaient le trône de Perse. Un neuvième se présenta dans la personne de Housseïn Mirza, qui, se disant fils de schah Tahmasip, prétendait s'être enfui en Russie à l'époque du massacre des princes de la dynastie Saffi. Il parut d'abord à Meschhed et à Kerbela où l'ancien capitaine des gardes de Nadirschah, Mohammed Rizakhan, puis Mehdi-khan que Nadirschah avait chargé de la reconstruction du dôme du mausolée d'Ali, et enfin Mirza Ibrahim

et quelques autres grands de l'Etat vinrent lui rendre hommage comme au véritable fils de schah Tahmasip. Ce fut aussi dans ce sens que Moustafakhan, dernier ambassadeur de Nadirschah, qui n'avait pas encore quitté Bagdad, écrivit à la Porte en faveur du prétendu prince. Nous avons déjà vu que cet ambitieux, après avoir introduit à Bagdad le mirza Abdoulmoumin, porteur d'une supplique formée par les habitans d'Isfahan à l'effet d'obtenir du Sultan l'installation sur le trône de Perse d'un prince de la famille des anciens schahs, avait lui-même offert à la Porte de se reconnaître pour son vassal, à condition qu'elle l'investirait du gouvernement de l'Irak persan. Le grand-vizir qui avait à cœur de maintenir la paix sur la frontière, répondit au khan, que le traité de paix qu'il avait conclu naguère, ne lui permettait pas de s'immiscer dans les affaires de Perse; en même temps, il ordonna au gouverneur de Bagdad, Souleïman-Pascha, d'éloigner de ces contrées le prétendu prince; toutefois il lui fit remettre un présent de mille ducats<sup>1</sup> (7 septembre 1751 — 16 schewwal 1164). Guidé par cette même politique pacifique, et pour ne donner aux Persans aucun sujet d'alarme, il lui enjoignit, ainsi qu'au gouverneur de Bassra, également appelé Souleïman-Pascha, qui de Kerkouk avait marché sur Erdebil où il avait défait un corps de Kurdes rebelles, de se retirer de ces contrées. La Porte, conséquente avec elle-même, répondit par

<sup>1</sup> La lettre du grand-vizir Moustafa-Pascha se trouve dans Izi, f. 255.

un nouveau refus à une supplique des habitans de l'Azerbeïdjan, semblable à celle que le Mirza Abdoulmoumin avait apportée à Bagdad et que Rizakhan, fils de Feth-Alikhan, ancien diwanbeg de Tebriz, avait remise au gouverneur d'Erzèroum Abdoul-Pascha, de la part des khans et des ayans de Tebriz, de Roumiyé, de Karadjatagh, d'Erdebil, de Meragha, de Denbeli et de plusieurs autres districts. Abdoullah-Paschâ se contenta d'envoyer cette supplique à Constantinople. Par sa réponse conçue dans les termes les plus convenables, le grand-vizir exprima le regret de ne pouvoir accueillir leurs propositions <sup>1</sup>. Les riches présens que l'ambassadeur Ahmed Kesrieli-Pascha avait été chargé d'apporter à Nadirschah avaient été laissés jusqu'alors à Bagdad, parce qu'on avait toujours espéré qu'ils pourraient être utilement employés à l'occasion de l'avènement du nouveau schah et qu'ils serviraient à cimenter la paix; mais comme en présence du grand nombre de prétendans qui se disputaient la Perse, cet espoir s'évanouissait chaque jour davantage, les gouverneurs de Bagdad, de Mossoul, de Diarbekr, de Siwas, de Schehrzor, de Malatia et de Merâsch, ainsi que les voïévodés de Mardin, de Boli et autres, furent invités à conduire ces présens sous bonne escorte, d'une province à l'autre jusqu'à Constantinople, et d'en remettre la liste, ainsi que les autres pièces relatives à l'ambassade de Kesrieli,

<sup>1</sup> Izi, f. 258, loue beaucoup ce système de non intervention qu'un journal ministériel anglais blâme fortement.



à la première chambre des comptes, pour être de là transférés à la trésorerie impériale. Deux autres fermans adressés au gouverneur de Bagdad et à l'écuyer Mohammedaga, que le grand-vizir avait choisi pour escorter les présens dont nous venons de parler, leur ordonnèrent de veiller à la sûreté de l'ambassadeur de Nadirschah, Moustafakhan, auquel la Porte venait enfin, sur sa demande réitérée, d'accorder la permission de se rendre dans la capitale<sup>1</sup>. Moustafakhan était sur le point de se mettre en route pour Constantinople lorsqu'il reçut la nouvelle que Send Kerim, l'usurpateur d'Isfahan, avait fait prisonniers deux de ses fils; qu'un millier environ de ses amis et partisans s'étaient enfermés dans le château-fort de Peri de Mousdekhan, résolu d'y braver les forces supérieures de Kerimkhan, enfin que deux khans et les juges du Loristan, accompagnés de vingt-cinq notables du pays, étaient arrivés à Kermanschahan suivis de quelques troupes, et n'attendaient plus que son arrivée et celle de Houseïn - Mirza pour agir. Ces nouvelles déterminèrent Moustafakhan à modifier son premier plan et à attendre les événemens.

Cependant de nouveaux ordres adressés au gouverneur de Bagdad, lui enjoignirent de veiller avec soin à la sûreté de Moustafakhan et à celle de Hou-

<sup>1</sup> Ces fermans sont datés du 1<sup>er</sup> rebioul-akhir (17 février), et sont joints aux rapports de Penkler, où l'on trouve également la traduction d'une lettre du grand-vizir à Souleïmanaga de Bagdad, du 7 rebioul-akhir (23 février).

sein Mirza ; un khattischérif lui recommanda de respecter la frontière persane, et de faire en sorte qu'aucun homme armé ne pût la franchir <sup>1</sup> ; enfin les ordres qui avaient été donnés pour faire rapporter à Constantinople les présens destinés à Nadirschah, furent révoqués. Le khattischérif envoyé par le Sultan au gouverneur de Bagdad, lui prescrivait d'en envoyer seulement la liste, les présens eux-mêmes étant réservés au futur schah de Perse. Avant de partir de Bagdad, Moustafakhan avait adressé à la Porte un rapport détaillé sur la situation de la Perse, et sur les chefs qui se disputaient ce royaume. Ahmedkhan, l'Afghan, s'était fixé à Kandahar, et avait gagné à sa cause les habitans du Beloudjistan. Schahrokh Mirza, aveugle et hors d'état d'agir, dominait à Meschhed. Dans l'Irak, régnait au nom d'Ismail Mirza, jeune prince âgé de dix-neuf ans <sup>2</sup> et issu d'une sœur de schah Housein, Alimerdankhan, chef de la tribu Bakhtiari. Alimerdan s'étant enfui après la défaite qu'avait fait essuyer à son général Send Kérim, chef de la tribu Send, ce dernier avait remplacé son antagoniste auprès du jeune prince. Les gouverneurs de Houweïzé, du Loristan, de Schouster, de Dizfoul et de Dorak, dont le titre de khan était héréditaire dans leurs

<sup>1</sup> Voyez la traduction du khattischérif daté du 15 redjeb 1165 (29 mai 1752) ; un autre ordre, écrit dans le même sens et daté du 30 redjeb (13 juin), se trouve dans le *Rapport* de Penkler.

<sup>2</sup> « Après eux sont deux rois, l'un nommé Ismaïl Schiah, âgé de dix-neuf ans, fils d'une sœur du Schiah Oczein (Housein), » Lettre d'Ali-Pascha à Penkler, 1<sup>er</sup> octobre 1751. On lit dans Malcolm, III, p. 169 : « Il avait entre huit et neuf ans. »

familles , régnaient en maîtres absolus dans leurs provinces ou districts respectifs. Kazwin était entre les mains des Loutis rebelles ; Teheran obéissait à Mirza Nizam ; Hamadan était au pouvoir de la tribu turcomane des Karagœzlous ; enfin AdbAlikhan du Khorassan , s'était emparé de Kermanschahan , immédiatement après la mort de Nadirschah , qui l'y avait installé comme gouverneur. Quant à Azadkhan , maître de Ramian , et possesseur de l'Azerbeïdjan , il ne cessait de guerroyer contre Tahmouras , prince du Gourdjistan. Son général , le khan Mousakhan , dans une expédition qu'il entreprit à la tête de sa cavalerie , contre Erzendjan et Sultaniah , fut totalement défait par le khan Safi Yar , fils de Gourbistoukhan , qui siégeait à Engouran.

Dans le Gourdjistan ( Géorgie ) , Tahmouras de Tiflis , et son fils Héraklius , princes des Kakhétis , étaient depuis long-temps en guerre contre le khan lesghi de Scheki , Hadji Tschelebi <sup>1</sup>. Pour assouvir leur haine privée , le khan lesghi de Karadjatagh , Kœr Kazim , celui de Gendjé , Schahwerdi , et le chef de la tribu Djowanschir , Saroudjeli Penah , se joignirent à Tahmouraskhan. Mais , pendant que l'armée de Grusie était retenue à Berdaa par le débordement du Kour , Tahmouras rendit suspects à son armée les khans leghis qui lui étaient sincèrement dévoués , et les fit mettre en état d'arrestation. Peu de jours après , il s'avança sur Gendjé et y mit

<sup>1</sup> Izi , f. 275. On y lit Elkeré au lieu de Héraklius.

le siège. Hadji Tschelebi, mettant à profit la conduite impolitique de Tahmouras, passa le Kour à la tête de six mille hommes, se jeta inopinément près d'Outschdepeler sur l'armée de Grusie, la battit et la força à une fuite précipitée (août 1752 — schewwal 1165). A la suite de cette victoire, les tribus turcomanes du Gourdjistan, entre autres celles des Timourdjis et des Hasanlus firent leur soumission au vainqueur. Un mois à peine s'était écoulé, que Tahmouras se présenta de nouveau avec une armée composée des troupes de Tiflis, de Kakhétis et de quelques mille Tscherkesses, et, débouchant de la province de Géorgie, alla à la rencontre de Hadji Tschelebi (4 septembre 1752). Celui-ci divisa son armée en trois corps de bataille. Le premier avait ordre d'attaquer les troupes de Tiflis, le second devait combattre contre les Kakhétis, et le troisième contre les Tscherkesses. Hadji Tschelebi fut complètement battu, et Tahmouras menaça dès ce moment de vouloir, à son tour, imposer pour souverain à la Perse, un prétendu prince de l'ancienne dynastie <sup>1</sup>. Lorsqu'il eut renvoyé dans leur patrie ses auxiliaires, les Tscherkesses, dont les brigandages avaient désolé le pays, plus encore que le passage de l'ennemi, les tribus turcomanes des Kazaks et des Bortschalus <sup>2</sup> vinrent implorer leur pardon, qu'il s'em-

<sup>1</sup> Questo Principe (Taimuras) havendo nelli suoi stati conservato un figlio del Re antico e vero della Persia, ha avvisato assieme a quelli (Lesghi), che uniti assieme dovessero mettere in trono questo Re Persiano,

<sup>2</sup> Certi paesi dei Turchi che si chiamano Casachi a Borcialu,

pressa de leur accorder , à condition qu'elles donneraient une juste indemnité pour les dégâts qu'elles avaient commis pendant la dernière campagne. Le jeune prince d'Imirette, dont le père était mort l'année précédente, implorait à Akhiska le secours des Ottomans, depuis qu'il avait été chassé de sa principauté par sa mère et ses deux oncles<sup>1</sup>. Héraklius battit de nouveau les Lesghis près des frontières des Kazaks et des Bortschalus<sup>2</sup> au commencement du printemps suivant ; d'un autre côté, les Lesghis pillèrent les environs d'Akhiska, et le pascha, pour obtenir d'eux la mise en liberté d'une douzaine de personnes qu'ils avaient emmenées en esclavage, fut obligé de donner pour leur rançon, cent vingt pantalons, autant de bottines et sept chevaux. Hadji Tschelebi, le plus puissant des chefs lesghis, continua par ses incursions à ravager les pays sous la domination de Tahmouras et de son fils Héraklius, jusqu'au moment où l'Afghan Azadkhan, qui depuis peu s'était réconcilié avec ces derniers, devint si puissant dans l'Irak, qu'il osa prétendre au trône de Perse. Dès lors, Hadji Tschelebi se présenta aux princes de Grusie comme l'ennemi de leurs ennemis, et l'ami de leurs amis<sup>3</sup>. Pendant qu'Azadkhan était occupé à construire l'édifice de sa future grandeur,

<sup>1</sup> *Estratto di lettera scritta in data di 4 dec. 1752. Rapport de Penkler.*

<sup>2</sup> *I Lesghi battuti da Eraclio in poco numero però nel mese di Maggio sui confini di Kazach e Borciaù.*

<sup>3</sup> *Lettera di Akalzike, 4 marzo 1754.*

d'autres événemens se passaient dans les provinces méridionales de la Perse. Alimerdan le Bakhtiare, c'est-à-dire le chef des tribus du Loristan, et Kerim, khan de la tribu Send, se disputaient à Isfahan la domination de la Perse au nom du prince mineur, Ismaïl Mirza, fils d'une sœur de schah Houseïn. Alimerdankhan, renforcé des troupes de son parent Ismaïlkhan, gouverneur du Loristan, de celles des commandans de Houweïzé et de Schousteri, et enfin des tribus Senghine et Kelhour qui errent aux environs de Kermanschahan, se disposa à marcher sur Isfahan. Kerimkhan nomma son frère Moïammed serasker de ses troupes, et l'envoya avec douze mille hommes à la rencontre d'Alimerdan. Arrivé au village de Hadjiabad, près de Kermānschahan, Moïammed y laissa ses bagages, pour surprendre avec sept mille hommes le camp ennemi. Mais il y fut si bien reçu, qu'il resta sur la place ainsi que deux de ses frères et trois mille des siens; le reste dut son salut à une fuite précipitée. Alimerdan, fier de sa victoire, marcha contre le château-fort de Peri, que Kerimkhan avait fait construire entre Isfahan et Hamadan et où il avait déposé ses trésors. Après la prise de Péri, Alimerdan marcha sur Isfahan; mais Send Kerim le vainquit à Nehawend dans une bataille qui dura deux jours, grâce à la perfidie des troupes du Loristan, dont la plus grande partie déserta les rangs d'Alimerdan au moment le plus décisif de la bataille, et vint combattre sous les drapeaux de Kerimkhan. Alimerdan et Ismaïlkhan s'enfuirent à Bagdad, où le

gouverneur, Souleïman-Pascha, leur assigna un logement dans la maison de l'ambassadeur persan, Moustafakhan. Sur ces entrefaites, Send Kerim avait repris le château-fort de Péri, et ayant entendu dire qu'Alimerdan et Ismaïlkhan avaient trouvé un refuge à Bagdad auprès de l'ambassadeur Moustafa, il sacagea Sawa, lieu où étaient situées les propriétés de ce dernier, et emmena deux de ses fils prisonniers à Isfahan. Le juge du Loristan et deux khans étant venus lui apporter cette triste nouvelle à Bagdad, Moustafa partit en toute hâte pour la Perse, accompagné du prétendu prince Houseïn Mirza dont il voulait soutenir les prétentions au trône. A cet effet, il appela à son secours l'Afghan Azadkhan de Roumiyé qui, après avoir battu Send Kerim sous les murs de Péri, mit le siège devant ce fort<sup>1</sup>. De son côté, Send Kerim implora l'assistance de Mohammed Houseïnkhan, chef de la tribu turque des Katschares établie dans l'Astrabad aux bords de la mer Caspienne. Battu près de Kazwin par Azadkhan, Send Kerim se vit obligé d'abandonner Isfahan et Schiraz et de chercher un refuge dans la grande chaîne de montagnes qui séparent les hautes et fertiles vallées du Fars, de l'aride contrée qui s'étend depuis leur pied jusqu'au bord du golfe Persique, et porte le nom de Germasir ou Région de la chaleur. Découragé par ses revers et la désertion d'une grande partie des siens, il était sur le point, dit-on, de s'enfuir dans l'Inde, lorsque

<sup>1</sup> *Histoire de Wassif*, p. 21, imprimée à Constantinople en 1219 (1804),

Roustemkhan, chef du village de Khischt, situé dans une petite vallée que forme presque à son sommet l'une de ces montagnes qui dominent le Germasir, lui représenta combien il serait facile de détruire l'armée d'Azadkhan au moment où elle s'engagerait dans l'étroit passage de Kenné, qu'il lui fallait traverser pour arriver à Kischt.

Le défilé de Kenné a deux milles de longueur. Le sentier qui tourne autour du sommet de la montagne n'a pas plus de deux pieds de large dans beaucoup d'endroits. Ce fut sur le sommet des collines escarpées qui dominent cette route, que Roustemkhan posta ses hommes, tandis que Send Kerim attendait l'ennemi dans la vallée inférieure. Lorsque les troupes d'Azadkhan se furent engagées dans le défilé, les belliqueux montagnards commencèrent un feu meurtrier. La confusion devint extrême, et Azadkhan, complètement battu, fut forcé, comme avant lui Alimerdankhan, tombé depuis peu sous le poignard d'un assassin, de se réfugier à Bagdad. Comme il n'y trouva qu'une protection généreuse, et non pas les secours qu'il espérait, il essaya, mais sans succès, de gagner à sa cause le prince de Géorgie, Héraklius. Par la suite, fatigué de cette vie errante, il alla implorer la générosité de son vainqueur, qui le reçut avec tant de bonté, qu'il fit d'un dangereux rival un ami fidèle.

Le plus redoutable de tous les ennemis que Kerimkhan avait à combattre était, après la défaite d'Azadkhan, Mohammed Houseïnkhan, chef des Katschares, fondateur de la dynastie qui règne au-



jourd'hui sur la Perse. Afin de mieux comprendre la lutte qui, après la mort de Nadirschah, s'était engagée entre les douze chefs qui se disputaient le trône de Perse, il est nécessaire de jeter un coup-d'œil sur les tribus auxquelles ils appartenaient et de rappeler l'influence prédominante que quelques-uns de ces chefs exerçaient déjà sous le règne des Saffewis, et les efforts qu'ils firent après la chute de cette dynastie, pour dicter leur loi à la nation entière. Les princes Schahrokh, Ismaïl Mirza, Houseïn Mirza, et Safi Mirza, tous descendans réels ou prétendus de la sœur de schah Houseïn, étaient les seuls qui fondassent leurs prétentions au trône sur leur parenté avec la famille des Saffewis ; les autres n'étaient que des chefs de tribus puissantes. Ahmedkhan dans le Kandahar et Azadkhan dans l'Azerbeïdjan appartenaient aux Afghans, cette tribu qui avait mis fin à la domination des Saffis en Perse. Alimerdan était le chef des Bakhtiars dans le Loristan ; Kerimkhan commandait à la tribu de Send Alikoulikhan ; les autres parens de Nadirschah étaient des Efschares, et Mohammed Houseïnkhan se trouvait à la tête des Katschares. On voit d'après cela que les chefs des Saffewis et des Afghans luttèrent avec les tribus turcomanes des Efschares et des Katschares et avec les tribus persanes des Bakhtiars et des Sends, dans le but de régner en maîtres absolus sur le pays.

Bien que les trois listes rendues publiques immédiatement après la mort du kishlaraga Beschir et qu'il était d'usage de publier tous les ans dans les pre-

miers jours du mois de sche-awwal (mois de jeûne), afin de porter à la connaissance du peuple tous les choix faits par le Sultan pour les postes d'oulemas<sup>1</sup>, de seigneurs du diwan<sup>2</sup> et de vizirs<sup>3</sup> de la coupole, ne continsent, en grande partie, que des confirmations d'anciens titulaires, plusieurs changemens furent cependant opérés plus tard dans quelques ministères. Le plus important de tous fut l'éloignement du kiayabeg Nazif Moustafa-Efendi, qui, après avoir été envoyé en Perse en qualité d'ambassadeur auprès de Nadirschah, conjointement avec l'historiographe de l'Empire, Raschid-Efendi, y était retourné une seconde fois et seul. Il eut pour successeur l'intendant de l'arsenal, Moustafabeg, qui fut remplacé à ce titre par l'opulent et ambitieux Bekir-Efendi, gendre du défunt reïs-efendi Moustafa. Le kapitan-pascha, Mohammed, fils du défunt kapitan Souleïman, obtint la troisième queue de cheval. Les deux grands-juges de Roumilie et d'Anatolie, ainsi que le juge de Constantinople, permutèrent entre eux. Le chef de la chambre des pages du trésor, que le Sultan avait éloigné du serai, fut envoyé comme gouverneur à Tirhala, le grand-vizir craignant de trouver en lui un rival dangereux<sup>4</sup>. L'ancien grand-vizir Koer Ahmed-Pascha, qui après s'être vaillamment comporté au siège d'Orsova, avait signé comme grand-

<sup>1</sup> *Tewdjhata ilmiyé. Izi, t. 283. Wassif, p. 11 et 29.*

<sup>2</sup> *Tewdji diwaniyé.*

<sup>3</sup> *Tewdji Wouzera.*

<sup>4</sup> Penkler et Desalleurs croyaient qu'il serait nommé grand-vizir.

vizir, immédiatement après la paix de Belgrade, la convention qui réglait les frontières avec l'Autriche, étant venu à mourir, le Sultan lui donna pour successeur dans son gouvernement, le gouverneur du Caire, l'ancien grand-vizir Abdoullah-Pascha, qui lui-même fut remplacé en Egypte par un ancien grand-vizir, Mohammed-Pascha. Le moufti Esaad<sup>1</sup> mourut également peu de temps après (10 août 1753 — 10 schewwal 1166). Outre les œuvres scientifiques qu'il laissa et dont nous avons déjà parlé plus haut, il avait fondé des medresés et des écoles, et méritait, s'il faut en croire l'historiographe Wassif, d'être placé, comme musicien à côté de Faryabi, et comme rhétoricien à côté de Weisi et de Nabi. Le grand-vizir Moustafa-Pascha était alors occupé de la construction d'un couvent de derwischs Nakschbendi, dans le faubourg d'Ortakdjiler près d'Eyoub<sup>2</sup>. Il y installa comme supérieur le scheïkh Mouradzadé Mohammed, qui, depuis son retour d'un voyage en Syrie, avait obtenu du gouvernement les fonds nécessaires pour construire une mosquée, à Galata, sur l'emplacement du magasin de plomb ; ce scheïkh prétendait avoir découvert que ce magasin occupait la place où les Béni Oummeiyé avaient élevé la première mosquée<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Il traduisit aussi en vers l'*Atwak ez-zehab*, c'est-à-dire les colliers d'or de Schamakhschari, qui forment le pendant de l'*Atbak ez-zehab*, c'est-à-dire les feuilles d'or d'Adoulmoumin Isfahani.

<sup>2</sup> Wassif, p. 15. Dans le *Jardin des Mosquées* de Hafiz Housein d'Aï-wanseraï ; le 59<sup>me</sup> parmi ceux d'Eyoub.

<sup>3</sup> Les Byzantins conviennent que le siège eut lieu, mais Wassif va jusqu'à dire que Constantinople fut prise par les Arabes.

pendant le siège de sept ans que Constantinople avait eu à endurer de la part des Arabes <sup>1</sup>.

Ce même scheikh avait découvert tout récemment, pendant son voyage à Médine et à la Mecque, dans la première de ces saintes villes, le tombeau du père du Prophète; la piété du Sultan pourvut à ce que ses restes fussent déposés dans une bière magnifique, enveloppés dans une riche couverture, et offerts dans la mosquée de Médine, à la vénération des croyans. Mahmoud, qui se montrait toujours fidèle à ses devoirs religieux, encouragea souvent de sa présence les lecteurs qu'il avait institués aux mosquées d'Aya-Sofia et du sultan Mohammed, à l'effet d'expliquer les traditions de Bokhara. Cependant sa piété ne l'absorbait pas au point de le faire renoncer aux plaisirs du monde. Il assista aux solennités qui accompagnèrent la mise à flot d'un yacht destiné à son usage; peu de temps après, il honora de sa présence la fête qui précède d'ordinaire le moment où un vaisseau de guerre sort des chantiers. Un trois-ponts qui fut lancé reçut le nom superbe de Phénix de la mer (Ankaï bahr). Ce bâtiment apparut au Sultan tout bariolé de riches étoffes, dont le grand-vizir et les autres ministres l'avaient fait recouvrir pour

<sup>1</sup> Dans le *Jardin des Mosquées*: *Kourschounli Makhzen djami*; c'est la septième des mosquées de Galata; on y trouve aussi le songe du scheikh qui prétendait avoir découvert dans le magasin de plomb plusieurs tombeaux musulmans remontant à l'époque du siège fait par les Arabes. Comme le grand-vizir appartenait lui-même à la confrérie des Nakschbendis, il y fonda une place de lecteur du Koran, chargé de lire en entier le Koran tous les jeudis pour le salut de l'âme du fondateur.

que la nudité du navire ne blessât pas les yeux du souverain. Il fit essayer également en sa présence des pompes à incendie d'une nouvelle invention, qui obtinrent son approbation. Elles avaient l'avantage sur les anciennes d'être munies de tuyaux en cuir, au moyen desquels elles pouvaient être remplies d'eau et recevoir même celle de fontaines assez éloignées; de plus, l'élasticité des tuyaux permettait de diriger le jet d'eau dans toutes les directions voulues et jusque dans les coins les plus inaccessibles des maisons incendiées. Cette amélioration était d'autant plus nécessaire, que les incendies devenaient plus fréquens que jamais<sup>1</sup>. Si cette partie de la police laissait encore beaucoup à désirer, le grand-vizir maintint avec sévérité celle de la capitale. Un voleur qui avait escaladé le toit d'un magasin du marché, et brisé une fenêtre pour pénétrer à l'intérieur, fut pendu; le sandjak d'Azir, qui s'était rendu coupable de brigandages sur la voie publique, fut étranglé, et sa tête fut jetée à côté du cadavre du voleur pendu. Les soins que Moustafa-Pascha prit pour assurer la tranquillité et la prospérité de l'Etat, s'étendirent aussi à toutes les autres branches de l'administration intérieure. Il visitait fréquemment l'arsenal et les fonderies, et surveillait attentivement les chantiers

<sup>1</sup> Un de ces incendies éclata dans le voisinage de la nouvelle porte de Lanğa, le 9 djemazioul-ewwel 1167 (4 mars 1754); un autre à Ayakapou; un troisième près des bains d'Ibrahim-Pascha, le 7 ramazan de la même année (28 juin), et un quatrième près de l'Ouzoun-Tscharschou, le 5 moharrem 1168 (22 octobre 1754).

et les usines de l'un et de l'autre de ces établissemens. La bibliothèque, nouvellement construite par le Sultan près du serai de Galata, fut richement dotée de livres, pris dans le vieux serai impérial. Le jour où le transport de ces livres eut lieu, l'aga du serai de Galata alla les recevoir, suivi de tous les baltadjis et des officiers du palais. Le silihdar impérial, le khodja de la nouvelle bibliothèque, les trois khodjas (professeurs) de la chambre des pages, le scheikh des lecteurs du Koran, l'inspecteur des fondations pieuses de la Mecque et de Médine, l'administrateur et le secrétaire de la bibliothèque, et trente sous-maîtres des professeurs avec tous les pages, s'assemblèrent dans la grande salle de l'édifice, où, lecture faite de dix versets du Koran, l'un des assistans expliqua la première sourre du Koran, d'après Beïd-hawi. A cette occasion, des tuyaux des fontaines pratiquées à droite et à gauche de la bibliothèque, jaillit, au lieu d'eau, un sorbet délicieux, comme pour indiquer que ceux qui fréquenteraient ce lieu, pourraient à tout moment satisfaire à leur soif physique et intellectuelle. Six jours après l'inauguration de la bibliothèque, le Sultan s'y rendit en personne pour assister à la lecture du Koran.

Cette visite à la bibliothèque de Galata-Seraï fut le dernier acte solennel et public du Sultan. Mahmoud avait signalé le commencement de son règne par la fondation de deux bibliothèques dont il dota les mosquées de l'Aya-Sofia et de la sultane Walidé: il le termina par l'inauguration de la bibliothèque des pages du serai de

Galata. Depuis quelque temps déjà, sa santé était fortement altérée, et les deux tremblemens de terre, qui, dans l'espace d'une année, avaient ébranlé dans leurs fondemens les deux capitales de l'Empire, Andrinople et Constantinople, étaient généralement considérés comme le présage de fâcheux événemens. Au mois d'octobre de l'année précédente, un tremblement de terre, d'une extrême violence, avait failli renverser les palais et les mosquées d'Andrinople, et dans la nuit du 2 au 3 septembre de la présente année, la terre trembla quatorze fois à Constantinople<sup>1</sup>. Une partie des murailles de la ville, ainsi que l'une des sept tours du château de ce nom, s'écroulèrent dans cette nuit. Les deux plus belles et plus anciennes mosquées de la capitale, celles d'Aya-Sofia et du sultan Mohammed, furent lézardées par de larges crevasses, et cinquante ou soixante personnes furent écrasées sous les ruines de leurs maisons. Le Sultan ordonna de réciter dans les mosquées les prières publiques que prescrit la liturgie de l'islamisme lors des grandes calamités telles que la famine et l'inondation, de même que lors de l'apparition de phénomènes extraordinaires, tels que les éclipses de soleil ou de lune et les tremblemens de terre. Du sol encore chancelant des mosquées, et à travers leurs murs crevassés, on entendit s'élever au ciel la prière

<sup>1</sup> Le *Rapport* de Penkler dit le 2 septembre à onze heures de la nuit; Wassif dit le 15 silkidé 1167 (3 septembre 1754); cette différence n'est qu'apparente, et provient de ce que le 15 silkidé commence au coucher du soleil du 2 septembre.

de la sublime sourre <sup>1</sup> du tremblement de terre :  
*« Lorsque la terre frémit d'angoisse , lorsqu'elle me-  
 » nace de rejeter au loin le poids qui l'opprime, lorsque  
 » les hommes se demandent : Que possédons-nous  
 » encore ? et que les secousses leur répondent, etc. »*

Les murs crevassés de la mosquée du Conquérant et l'éroulement d'une des sept tours, cet antique boulevard de la ville, ne pouvaient, dans l'esprit superstitieux des Ottomans, que présager la chute ou la mort de quelques hommes éminens, soit dans les sciences, soit en administration. En effet, la mort du grand scheikh Yousouf-Efendi, lecteur du Koran à la mosquée impériale, qui eut lieu six semaines après ce sinistre, sembla justifier en partie la croyance générale (14 octobre 1754 — 26 silhidjé 1167). Précepteur du grand-vizir Ali de Tschorli, Yousouf-Efendi avait entrepris un immense commentaire de la collection des traditions de Bokhara; lorsque, après vingt-huit ans de travail, il présenta son ouvrage au Sultan, celui-ci le récompensa par un don de mille ducats, et fit déposer plus tard ce manuscrit volumineux à la bibliothèque qu'il avait fondée près de la mosquée du sultan Mohammed II. Le jour où eut lieu ce dépôt, Mohammed I<sup>er</sup> fit appeler le scheikh en sa présence et lui fit un nouveau don de six mille piastres. Outre ce commentaire très-estimé, Yousouf-Efendi écrivit des gloses sur le commentaire de Beïdhawi, et commenta toute

<sup>1</sup> La 191<sup>e</sup>.



la première moitié de la collection des traditions de Moslim ; de plus, il laissa vingt traités sur une foule de sujets tirés de la Tradition <sup>1</sup>, et vingt-sept traités sur plusieurs sciences ; enfin il écrivit, sous le nom de poète Hilmi (le Doux), plusieurs poésies religieuses <sup>2</sup> en langues turque et persane. Il mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, après avoir rempli pendant soixante les fonctions de professeur, de lecteur et de prédicateur dans les mosquées impériales. La mort du Sultan, qui le suivit au tombeau deux mois après, acheva de justifier le présage qu'on avait tiré du tremblement de terre. Déjà très-malade, Mahmoud I<sup>er</sup> voulut se rendre nonobstant à la mosquée pour assister à la prière du vendredi (13 décembre 1754 — 27 safer 1168). Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que le silihdar et les autres agas de la cour, qui, jouissant du privilège de soutenir à l'occasion le souverain, sont désignés sous la dénomination de vizirs de l'Epaule, purent le mettre à cheval et l'y maintenir <sup>3</sup>. A son retour de la mosquée, il expira sous la porte extérieure par laquelle il rentrait

<sup>1</sup> Des gloses sur les ouvrages de *Khiâlî*, de *Kara Daoud*, d'*Edab*, de *Miri* et de *Kazimîr*.

<sup>2</sup> *Ilahiyat*, c'est-à-dire *divines*.

<sup>3</sup> *Koultouk wezirleri*. Voyez *Constitution et administration de l'Empire ottoman*, II, p. 41 et 61. On en compte une douzaine dans le serai : le silihdar, le tshokodar, le rikiabdar, le dülbendar, l'ibrikdar, c'est-à-dire le porte-épée, le porteur du manteau, le porteur de l'étrier, le porteur de l'aiguïère, le porteur du turban et le premier valet de chambre ; puis le hostandji-baschi, le grand-chambellan, les deux grands-écuyers et l'aga des janissaires.]

au serai. Aussitôt les canons du palais impérial et les crieurs placés sur les minarets annoncèrent à la capitale l'avènement de son frère, sultan Osman III, fils de Moustafa II.

Le long règne du sultan Mahmoud, premier de ce nom (il avait duré vingt-quatre ans), avait été heureux en général ; il marque dans l'histoire ottomane et par la douceur qui présida aux actes administratifs de Mahmoud, et par le brillant succès qu'il obtint en signant la paix de Belgrade. La fondation de quatre bibliothèques dans la capitale, dont il dota les mosquées de l'Aya-Sofia, de Mohammed II, de la Validé et le serai de Galata, sont de nouveaux titres à la gratitude de sa nation. Des seize grands-vizirs qui se succédèrent sous son règne, les douze premiers lui avaient été présentés par le tout-puissant kislarağa, l'octogénaire Beschir, qui dominait, sans partage, le souverain et l'Empire ; les quatre autres avaient été les instruments du jeune kislarağa Beschir, qui avait expié l'abus de son immense pouvoir dans la tour de Léandre. Au nombre de ces vizirs, avaient brillé entre tous le brave et chevaleresque Topal Osman, mort sur le champ de bataille de Kerkoud en combattant Nadirschah, et Ali Hekkimzadé, homme politique qui deux fois gouverna l'Etat avec une rare sagesse : tous deux véritables colonnes de l'Empire. Durant le règne de Mahmoud, les ministres de l'intérieur et de l'extérieur, presque tous formés par des ambassades remplies auprès des cours européennes ou éclairés par Bonneval sur la situation des affaires en Europe, exercèrent la plus

grande influence sur la politique extérieure de la Porte. De ce nombre furent le mewkoufadji Mohammed Teryakj, qui avait réglé en dernier lieu la délimitation des frontières avec l'Autriche et la Russie, et qui lui-même avait administré l'Etat pendant une année en qualité de grand-vizir; Moustafa-Efendi, ambassadeur à Vienne, connu pour avoir offert la médiation de la Porte comme moyen de mettre fin à une guerre qui désolait toute l'Europe; Mohammed Raghïb, l'âme de toutes les négociations de paix suivies avec la Russie, l'Autriche et la Perse; Mohammed Saïd, ambassadeur d'abord à la cour de Versailles, puis en Suède et en Russie, et plus tard ministre de l'intérieur; enfin Naïli Abdoullah, alors *râïs-efendi*. Ces trois derniers devinrent eux-mêmes grands-vizirs sous le règne d'Osman III. Malgré les déplacemens continuels auxquels ces fonctionnaires étaient exposés, leur voix ne cessa de conserver une influence légitime sur les délibérations du diwan qui décidait des plus graves intérêts de l'Etat. Dirigée par eux, la Porte avait conclu avec l'Autriche et la Russie, le traité de paix de Belgrade, renouvelé la capitulation qui la liait à la France, et souscrit à un traité d'alliance avec la Suède; ce fut encore sous leurs auspices que furent conclus la paix avec Nadirschah, et des traités d'amitié avec Naples et la Toscane. Le règne du sultan Mahmoud I<sup>er</sup> est l'époque la plus brillante de la diplomatie ottomane : il fut marqué par de nombreuses ambassades et des négociations conduites avec bonheur, dont plusieurs valurent à la Porte une extension de frontières. Le zèle du Sultan pour agran-

dir les connaissances de son peuple et hâter sa civilisation, zèle dont témoigne la fondation de quatre nouvelles bibliothèques, mérite les justes éloges de l'histoire. En considérant le règne de Mahmoud I<sup>er</sup> sous ce point de vue, l'historien européen peut joindre ses louanges à celles que lui accordent les historiens nationaux, lorsque, faisant allusion à son nom qui signifie le Béni, ils représentent sa domination comme bienfaisante et heureuse

1 Mahmoud saad essnou, c'est-à-dire Mahmoud l'astre le plus heureux parmi les astres heureux.

---

## LIVRE LXX.

Avènement du sultan Osman III. — Révocation du mouffi et du grand-vizir. — Élévation au grand-vizirat d'Ali Hekkimzadé et son remplacement par Naïli Abdoullah-Pascha. — Grossièreté du reis-efendi. — Incendie à Constantinople. — Exécution du grand-vizir Nischrandji Ali-Pascha. — Troubles en Égypte et en Arménie. — Le dey d'Alger est assassiné. — Ambassades d'Autriche, de Russie, de Pologne et d'Angleterre; arrivée d'un négociateur prussien. — La mosquée Nour-Osmani. — Apparition d'un météore. — Grossièreté de Welieddin. — Changement successif de deux grands-vizirs. — Mort d'hommes illustres et du sultan Osman.

L'avènement du sultan Osman III eut lieu avec toute la pompe usitée en pareille circonstance. Après avoir été enfermé pendant un demi-siècle dans l'appartement du serai réservé aux princes, il fut tiré de sa prison pour monter sur le trône, d'où la rébellion avait précipité son père, Moustafa II. Disgrâcié de la nature, Osman avait les traits fortement dessinés et la figure charnue; sa tête, qu'on eût dit n'avoir pas de cou, était presque cachée par ses épaules dont l'une était plus haute que l'autre, difformité qu'il partageait avec son frère Mahmoud I<sup>er</sup>. Son caractère était sérieux et emporté, mais non sanguinaire. Sa longue réclusion, son éloignement des affaires publiques et

sa tardive entrée dans la vie active avaient aigri son caractère et augmenté en lui la prévention défavorable que les souverains éprouvent d'ordinaire contre tout ce que leurs prédécesseurs immédiats ont fait ou voulu faire. Sans cesse disposé à blâmer les actes de son frère et à montrer des goûts opposés aux siens, Osman fut cependant assez prudent pour ne rien innover immédiatement, et pour signaler le commencement de son règne en confirmant dans leurs emplois les deux premiers dignitaires de l'Etat : le grand-vizir et le moufti. Le cinquième jour qui suivit son avènement au trône, sa mère (qui n'était pas celle du sultan défunt) fut amenée d'après un ancien usage, du vieux serai ou palais impérial, dans une litière que précédaient le kisharaga et le kiaya (grand-maitre d'hôtel) de la vieille sultane, et qu'escortaient les gardes du corps et les eunuques du serai <sup>1</sup>. Le neuvième jour <sup>2</sup> de son règne, par conséquent quatre jours plus tard que d'ordinaire, Osman se rendit à la mosquée d'Eyoub pour y ceindre solennellement le sabre (19 décembre 1754—14 rebioul-ewwel 1168). Chemin faisant, il visita dans la mosquée du sultan Mohammed le tombeau du septième souverain ottoman, c'est-à-dire celui du Conquérant, et la bibliothèque fondée par son frère, Mahmoud I<sup>er</sup>, le vingt-

<sup>1</sup> Wassif, p. 43. C'était donc le cinquième jour après son avènement et avant qu'on lui eût ceint le sabre, et non pas dix ou quatorze jours après, comme le prétend M. Andréossy dans son ouvrage, *Constantinople et le Bosphore*, 1828.

<sup>2</sup> Mouradjéa d'Ohsson, VII, p. 125.

quatrième descendant d'Osman. On lui présenta le Kōran écrit de la main de son prédécesseur, dont celui-ci avait doté la bibliothèque, et il en lut dix versets. De retour au serai, il signa un khattischérif en vertu duquel il renonçait à l'impôt dit de l'avènement, c'est-à-dire à la retenue que, d'après le kanoun, les possesseurs de fiefs et les fonctionnaires soldés de l'Etat avaient supportée jusqu'alors à chaque changement de règne. Le présent d'avènement qu'on distribua aux troupes s'éleva à la somme de deux mille trois cent quatre-vingt-quatorze bourses<sup>1</sup>. Des ambassadeurs furent chargés de notifier aux souverains des Etats limitrophes du nord de l'Empire l'avènement d'Osmân III. Le chambellan et ancien fiscal, Aliaga de Sistow, partit pour la Pologne; l'ancien garde du sceau, Izet Ali-Pascha, depuis inspecteur aux revues des silihdars, se rendit accompagné de Derwisch-Efendi, à Saint-Pétersbourg; enfin, le précédent second maître des requêtes, Khalil-Efendi, fut chargé de porter cette nouvelle à Vienne. Tous les trois reçurent avant leur départ, de la munificence du Sultan, des vêtemens d'honneur. Le premier acte du gouvernement d'Osman, directement émané de lui, fut un édit qui prescrivait la fermeture de tous les cabarets, interdisait l'accès des promenades aux femmes et réglait l'habillement des rayas. La première de ces mesures était préjudiciable à l'aga des janissaires, au bostandjibaschi, au topdjibaschi et au voïévode

<sup>1</sup> 1,197,000 piastres. Wassif, p. 45.

de Galata, en ce qu'elle diminuait de beaucoup leurs revenus; elle ne laissa donc pas d'exciter des murmures. La seconde défendait aux femmes de se montrer dans les rues les dimanches, les jeudis et les vendredis, le Sultan ayant désigné ces jours pour ses promenades. Il paraît qu'il voulait faire expier aux femmes la longue réclusion dans laquelle il avait vécu pendant un demi-siècle, et étendre à la ville entière les usages despotiques du harem. C'est ici le cas de faire connaître un autre usage de la cour ottomane, lequel montre bien les caprices du despotisme oriental. Lorsque le Sultan se rend au harem, il porte des bottes garnies de gros clous en argent, afin que le bruit de ses pas retentissant sur les dalles des corridors, annonce de loin aux femmes et aux esclaves la présence du maître et les avertisse à temps de se retirer dans leurs chambres; car, comme le Sultan en possède plus de cinq cents, leur présence, si elle n'était pas réclamée, pourrait lui devenir importune. Aucune d'elles ne doit oser se présenter devant le maître sans y être appelée, ni essayer de le captiver par ses charmes. En ce qui concerne l'habillement des rayas, Osman se contenta de renouveler les anciens réglemens. Ces trois ordonnances, dictées par le Sultan lui-même, ne survécurent pas long-temps à leur publication, car à Constantinople comme ailleurs, bon nombre d'ordonnances ne durent, dit un vieil adage populaire, que de midi à une heure<sup>1</sup>. Le vin

<sup>1</sup> *Oileden ikindiye.*



se débita comme par le passé ; seulement, on y mit plus de circonspection. Les femmes purent sortir sans que personne les molestât et le Sultan se réserva de punir les rayas qui contrevenaient à son ordonnance sur les vêtemens. Il éloigna du serai les chanteurs, les musiciens et les confidens intimes qui avaient joui de la faveur de son frère, en reléguant les uns au vieux serai, et en exilant les autres au Caire. Les mutations qu'il opéra parmi les imams-chapelains de la cour, présagèrent un changement plus important, qui fut la destitution du moufti. Cinq semaines plus tard une révocation frappa également le grand-vizir, Moustafa-Pascha ( 16 février 1755—4 djemazioul-ewwel 1168). Le poste du moufti échut au doyen des oulémas, l'octogénaire Wassaf Abdoullah, et celui de grand-vizir fut donné pour la troisième fois, au gouverneur de Kutahia, Ali-Pascha Hekkimzadé, que la fermeté de sa politique et son talent administratif rendaient le plus digne d'occuper ce poste éminent.

Dans le cours de cet hiver, le froid devint si intense à Constantinople, que la mer se couvrit de glace sur toute la surface du port, en sorte qu'on put aller à pied depuis le débarcadère du Defterdar jusqu'à Südlüdje. Depuis la prise de Constantinople par les Turcs, ce phénomène n'était arrivé qu'une seule fois, sous le règne d'Osman II. Cependant sous les Byzantins les eaux du Bosphore s'étaient plus d'une fois congelées, de telle manière qu'on avait pu passer d'Asie en Europe en marchant sur la glace. Sous le règne d'Arcadius,

la mer resta pendant vingt jours <sup>1</sup> dans cet état; sous celui de Constantin Copronymos, elle charriait d'énormes glaçons; dix ans après <sup>2</sup>, les eaux se congelèrent jusqu'à une distance de cent pas du rivage; puis, au dégel, les glaçons, poussés par le courant du Bosphore, vinrent ébranler les murailles de la ville. Sous l'empereur Romanus, à l'époque où les Turcs envahirent pour la première fois les provinces de l'empire de Byzance, le Bosphore se couvrit de nouvelles glaces <sup>3</sup>; enfin, au temps où l'empereur Ducas conclut sa première alliance avec les Ottomans <sup>4</sup> pour préserver le reste de ses États de leurs dévastations, la mer se prit de glace pour la septième et dernière fois, autant du moins que l'histoire ancienne nous l'apprend.

Le nouveau grand-vizir, Ali Hekkimzadé, était arrivé vers la fin du mois de mars à Scutari, en face de Constantinople; malgré son âge avancé et quoique au plus fort d'un hiver rigoureux, il était venu de Trabezoun où le khasseki lui avait remis le sceau impérial (27 mars 1755 — 13 djemazioul-akhir 1168). A cette occasion, comme lors de ses deux nominations précédentes, il lui fut présenté une foule de poésies qui, péniblement formulées en chronogrammes, exaltaient sa rentrée au pouvoir; quelques-unes étaient des poésies composées en l'honneur du printemps dont le retour coïncidait avec son arrivée <sup>5</sup>. Parmi les chan-

<sup>1</sup> *Chronicon paschale*, p. 400.

<sup>2</sup> En 765. Theophanes.

<sup>3</sup> En 928 et 934. Simon Lagotheta.

<sup>4</sup> En 1232. *Acropolita*, 37. Niceph. Greg. II, 5.

<sup>5</sup> Dans l'histoire d'Ali-Pascha, écrite par son fils Siayi, ces poésies rem-

gemens opérés par le nouveau grand - vizir, il faut mentionner en première ligne le déplacement du directeur en chef de la douane, le riche et influent Ishak, et la destitution du kapitan-pascha, Mohammed, qui eut pour successeur dans le grand amiralat Karabaghi Souleïman - Pascha. D'autres mutations eurent lieu parmi les grands dignitaires de l'Etat et les gouverneurs des provinces. Le kaïmakam de Constantinople, Moustafa-Pascha, fut envoyé à Trabezoun, en qualité de gouverneur, et le vieux et riche Eboubekr-Pascha, que le précédent grand-vizir avait tout récemment éloigné de la capitale en lui donnant le gouvernement de Djidda, fut rappelé à Constantinople, moins par égard pour sa femme la sultane Safiyé, que grâce à ses immenses richesses et eu égard à sa vieillesse. Le médecin de la cour, Tschelebi Moustafa, tomba en disgrâce et fut remplacé, parce que les compotes dont il avait prescrit l'usage au Sultan ne lui avaient pas paru bonnes. Une raison non moins frivole avait déterminé la destitution du grand-écuyer Sâdik; le cheval du souverain despote, impatient de la charge qu'il portait, avait failli désarçonner son maître, par un saut de côté. Les oulémas ne tardèrent point à faire connaître le mécontentement que leur causait la nomination d'un renégat à la place de médecin de

plissent neuf feuillets in-4o, de 132 à 141. Voici les quatorze poètes qui se sont le plus distingués : Aasim Ismail, Osman Molla, Nimet, Tewfik, Reefet, Koulbi, Fethi, Danisch, Raïf, Esseïd Mohammed, Sirwet Osman, Tabri, Emin, Ahmedbeg.

là cour ; quant à la destitution de Sâdik, elle passa inaperçue. Le grand-vizir choisit pour son kiaya (ministre de l'intérieur), Welieddin, homme d'un grand savoir. L'ancien defterdar Alimi, qui en sortant des rangs des khodjagans avait été envoyé en qualité de beglerbeg à Saïda en Syrie, renonça aux deux queues de cheval et rentra au serai en qualité de seigneur de la chambre. Le nouveau kapitan-pascha reçut d'Osman III un présent de quatre-vingt-dix bourses, lorsqu'à l'époque du départ de la flotte pour les îles de l'Archipel, il vint prendre congé et baiser le vêtement du Sultan dans le koeschk du rivage. Le Grand-Seigneur pour récompenser le capitaine Djâfer, qui, après avoir combattu avec la galère construite et armée à ses frais, contre trois bâtimens de la religion de Malte, avait coulé bas l'un d'eux, forcé à la fuite le second et pris le troisième, lui fit aussi don du navire capturé, le jour où il vint lui amener sa prise, sous les fenêtres du koeschk de Sinan-Pascha, situé comme le koeschk du rivage aux bords de la mer. La mort avait rendu vacans les postes occupés par six hommes illustres. C'étaient : le dernier ministre de l'intérieur, anciennement ambassadeur en Perse, Nazif-Efendi, proche parent du célèbre reis-efendi Sari Abdoullah, le commentateur du *Mesnewi* et l'un des scheikhs de l'ordre des Beïramis ; le moufti Karakhalilzadé Mohammed Saïd, traducteur d'une partie de l'histoire arabe d'Aïni ; le maître des cérémonies et historiographe, Izi-Efendi, que Was-sif-Efendi juge être meilleur prosateur que poète ;

le beglerbeg de Merâsch, Abdoullah-Pascha, ancien ministre de l'intérieur; enfin le *defterdar* Behdjét-Efendi de Seres, célèbre pour ses ghazèles, et auquel l'historiographe de l'Empire rend le témoignage flatteur qu'il possédait à un haut degré les qualités qui constituent l'homme de finance <sup>1</sup>. La place de ce dernier fut donnée à Hakim-Efendi; celle du maître des cérémonies, Izi-Efendi, fut dévolue à l'ancien maître des cérémonies, Aakif, qui avait failli payer de sa tête l'inadvertance qu'il avait commise en prenant le pas sur les janissaires, un jour qu'ils se rendaient au serai pour féliciter le Sultan à l'occasion de la fête du baïram. Izi eut plus tard pour successeur, comme historiographe de l'Empire, Enweri, auteur d'une histoire des règnes du sultan Osman III, de Moustafa III et d'Abdoulhamid I<sup>er</sup>, et que l'histoire de Wassif, imprimée à Constantinople, n'a reproduite qu'en abrégé.

Ali-Pascha Hekkimzadé avait à peine eu le temps de se mettre au courant des affaires dont la direction venait de lui être confiée, lorsqu'il fut destitué cinquante-trois jours après sa nomination au grand-vizirat, à la suite d'un terrible incendie qui avait éclaté de nuit. Du reste, ce sinistre ne fournit que le prétexte de sa révocation, dont le véritable motif fut la mésintelligence dans laquelle il vivait, depuis sa rentrée au pouvoir, avec le silihdar favori du Sultan. Siayi, biographe de son père Ali-Pascha Hekkimzadé, grand-vizir, en parlant de cette destitution, assigne à cet

<sup>1</sup> *Itaridiler* (homme inspiré par Mercure) de *Itarid*, Mercure.

événement trois causes qui ne laissent pas de faire connaître le point de vue sous lequel les Ottomans, même les plus instruits, envisagent les actes du souverain et les incidens les plus naturels. « Ali Hekkimzadé, dit l'auteur, fut destitué, d'abord parce que ses anciennes connaissances, les Bosniens surtout, l'importunaient sans cesse; en second lieu, parce que ses ennemis le calomniaient auprès du Sultan; enfin, parce que, le jour où il reçut le sceau de l'Empire, son horoscope se trouva sous l'influence du signe du Cancer, que la lune entraît alors dans son troisième quartier et que toutes les autres planètes lui étaient contraires; enfin, parce que, la nuit même où on lui remit le sceau de l'Empire, il y avait eu une éclipse de lune, ce qui est toujours d'un mauvais présage pour les grands-vizirs, qui sont les lunes de l'Empire comme le Sultan en est le soleil. » Ali Hekkimzadé ne fut pas conduit, comme l'étaient habituellement les grands-vizirs disgraciés, à la maison des pêcheurs du serai, mais il fut transféré immédiatement à la tour de Léandre, construite sur un rocher isolé dans la mer : sévérité qui dut remplir son âme de sinistres pressentimens, car c'était dans le même lieu que le jeune et puissant kishlaraga Beschir avait trouvé une fin si tragique. Le khasseki des bostandjis, à la garde duquel il avait été confié, le pria de lui pardonner l'accomplissement d'un si triste devoir, en lui rappelant cette maxime arabe: *Le devoir excuse*<sup>1</sup>. « Je sais fort bien, lui dit Ali-Pascha,

<sup>1</sup> *Elmemour maazour.*

» que personne n'est coupable de ce qui m'arrive, si  
 » ce n'est le silihdar, que la mort atteindra sous peu.»  
 Ces paroles furent considérées comme prophétiques,  
 lorsque par la suite le silihdar fut en effet condamné à  
 avoir la tête tranchée <sup>1</sup>. Cependant le grand-vizir des-  
 titué fut grâcié le lendemain et envoyé en exil à Fa-  
 magosta. Le Sultan investit du pouvoir suprême Naili  
 Abdoullah - Pascha, qui, employé dès sa jeunesse  
 dans la chancellerie impériale, avait rempli deux fois  
 les fonctions de reis-efendi, devenues vacantes par la  
 retraite du reis-efendi Moustafa Taoukdji; plus tard,  
 élevé au rang de maître des cérémonies, il avait mis  
 en ordre les vieux protocoles du cérémonial où ré-  
 gnaît une extrême confusion <sup>2</sup>; il occupait la place  
 de premier defterdar lorsque le choix du Sultan,  
 l'appela à la dignité de premier ministre. Homme in-  
 struit, versé dans la littérature de son pays, Naili a  
 laissé une relation des dernières négociations de la  
 Porte avec Nadirschah, qu'Izi a insérée dans son  
 histoire de l'Empire; cet écrit tout pragmatique té-  
 moigne de son talent d'écrivain; il est le digne pendant  
 de l'histoire des négociations qui précédèrent la pre-  
 mière paix de la Porte avec l'heureux usurpateur du  
 trône de Perse, histoire due à la plume de Raghîb-  
 Pascha.

. Comme toujours, le changement du grand-vizir  
 amena à sa suite une foule de promotions et de mu-  
 tations. La plus importante fut l'élévation du silihdar

<sup>1</sup> *Histoire de Siayi*, f. 142.

<sup>2</sup> *Biographies des grands-vizirs*, par Mohammed Saïd.

au rang de vizir à trois queues de cheval, et sa nomination aux fonctions de secrétaire gardien du chiffre du Sultan, avec droit de siéger au diwan parini les vizirs de la coupole. Sa qualité de favori du Grand-Seigneur, lui valut encore le gouvernement titulaire d'Aïdin, dont les revenus lui furent alloués à titre d'argent d'orge. Damadzadé Feïzoullah-Efendi succéda comme moufti à Wassaf Abdoullah, celui-là même qui avait pris part aux intrigues tramées par les boyards moldaves à l'effet de réinstaller sur le trône l'hospodar destitué, Constantin Maurocordato. Mais, grâce à l'active intercession de l'ambassadeur français, M. Desalleurs, Maurocordato et les boyards, coupables de ces menées, furent envoyés en exil à Lemnos. Des manœuvres secrètes d'une autre nature divisaient le clergé grec de Constantinople, depuis que le patriarche avait déclaré, contrairement à l'avis du métropolitain, que, pour donner valablement le baptême, il fallait immerger tout le corps des nouveau-nés (juin 1745). La Porte trancha la question, en renvoyant dans leurs diocèses les métropolitains dissidens. Le khan de Crimée étant venu à mourir, le Sultan lui donna pour successeur le kalgha Halim-Ghirai (août 1755).

Sous le grand-vizirat de Naïli Abdoullah-Pascha, Osman III ordonna la reconstruction de la vieille mosquée des Dresseurs de tentes, un jour qu'en passant par le faubourg du même nom, contigu à celui d'Eyoub, il vit cet édifice qui tombait en ruines. Mais Naïli ne gouverna pas assez long-temps pour voir s'achever cette construction; il fut destitué quatre-vingt-



dix-sept jours après sa nomination. Sa chute coïncida presque avec l'installation de Mohammed Saïd, ancien ambassadeur en France, dans le poste de kiayabeg, qu'il avait déjà occupé deux fois précédemment. Naïli était redevable de sa disgrâce au silihdar Ali, alors nischandji et vizir de la coupole, auquel son ambition faisait briguer depuis long-temps la plus haute dignité de l'Empire (24 août 1755 — 16 silkidé 1168). Le même jour, l'ordre fut donné de conduire en exil aux Dardanelles le reis-efendi Abdi, homme loyal et incorruptible, mais de formes grossières et d'un caractère intraitable. L'appréciation que l'historiographe Wassif a jointe à l'article de sa relation qui mentionne la destitution d'Abdi, prouve quels progrès les Ottomans avaient déjà faits dans ces habitudes de convenance et de politesse diplomatiques qui distinguent si éminemment la haute société européenne; il y est dit : « qu'Abdi était un homme de » vieille roche, fuyant la société des hommes et connu » par la grossièreté qu'il apportait dans ses relations » d'affaires <sup>1</sup>. » La destitution d'Abdi fut suivie immédiatement de celle du kislaraga Beschir, qui fut exilé au Caire, sous prétexte qu'il était trop vieux pour remplir convenablement ses fonctions; sa place échut au second eunuque, le khazinedar (trésorier) Ahmed.

Osman III aimait à se promener dans la ville sous un déguisement et à se mêler aux conversations du

<sup>1</sup> *Khalkilé ikhtilatden idjtinab ve khidematde dakhî khouschoun-etilé schæretschab.* Wassif, p. 60.

bas peuple. Dans une de ses excursions, il rencontra un jour, sous un groupe d'arbres près de Scutari, un vieux naïb (substitut du juge) destitué; celui-ci, ami d'Ali Hekkimzadé, exilé à Famagosta, reconnut son interlocuteur, et profita de l'occasion pour faire rentrer le vieil Ali dans les bonnes grâces du Sultan. Le naïb rapporta à Siayi, fils du grand-vizir banni et son biographe, la conversation qu'il avait eue avec le Sultan. Siayi fit si bien sa leçon au naïb que, lorsqu'Osman III vint au rendez-vous convenu entre eux, le naïb obtint non-seulement le rappel d'Ali Hekkimzadé, mais sa nomination au gouvernement d'Égypte, province qu'il avait déjà administrée une fois. Le Sultan choisit, pour lui porter cet heureux message, son second fils, Ghalilbeg. C'était du reste à ces promenades dans les rues et aux environs de Constantinople et à ses conversations avec le peuple, que se bornait l'action incessante et personnelle du sultan Osman sur les affaires publiques. Il est vrai qu'une ordonnance émanée de lui avait tout récemment fulminé contre le luxe des vêtemens de femmes et, rappelant le texte du Koran, d'après lequel les femmes ne doivent s'occuper de plaire qu'à leurs maris, leur avait défendu de porter à l'avenir des vêtemens de dessus étroits, de couleurs variées et de longues fraises. La même ordonnance défendait à tous ceux qui n'étaient pas vizirs de faire ferrer d'argent leurs chevaux ou de les couvrir de housses tissées en fils de ce métal<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Sim kabarehî ghaschié.*

Un incendie, qui avait éclaté dans la boutique d'un épicier, dans la nuit du premier au deuxième jour du baïram, avait, en moins de seize heures, réduit en cendres près de deux mille maisons (12 juillet 1755—2 schewwal 1168). L'historiographe Wassif dit que cet incendie n'était que partiel<sup>1</sup>; on peut juger dès lors des dégâts causés par celui qui se déclama contre la ville trois mois après, et qu'il appelle un incendie complet<sup>2</sup>. Pendant trente-six heures, le feu sévit dans toutes les directions, et consuma jusqu'à la Sublime-Porte, ou palais du grand-vizir et la Porte du defterdar. On nomma des commissaires chargés de surveiller la reconstruction de ces palais et du Mehterkhané, où se trouvaient la chapelle et les tentes de l'armée. Dans un khattischérif, le Sultan remercia le grand-vizir de l'activité qu'il avait déployée pour arrêter les progrès de l'incendie; cependant, quatre semaines après, il fut destitué et eut la tête tranchée sous la porte centrale du serai. Deux heures à peine s'étaient écoulées, qu'Osman se repentit d'avoir sacrifié son favori<sup>3</sup>, qu'il avait cependant accusé de négligence dans l'exécution de ses ordres, de mensonges et de corruption. Nischandji Ali-Pascha était de naissance obscure; entré au serai

<sup>1</sup> Djüzi.

<sup>2</sup> Külli.

<sup>3</sup> Wassif cite cette maxime arabe : *La teadjelouni liemri kounté tofaalehou ferroubema youassir el insanou min adjelin*, c'est-à-dire : Ne te presse pas, quoi que tu fasses, fais-le avec réflexion ; car la précipitation coûte souvent cher à l'homme.

comme simple baltadji (fendeur de bois), il avait dû à sa belle voix d'être attaché comme muezzin (crieur de la prière) à la troisième chambre des pages. Plus tard, la faveur du Sultan l'éleva successivement aux rangs de şilîhdar et de vizir; puis, ayant renversé deux grands-vizirs, il s'était chargé lui-même des hautes fonctions de premier ministre. Osman III choisit pour lui succéder Mohammed Saïd-Pascha, fils de Mohammed Tschelebi, ambassadeur en France, et qui lui-même avait été envoyé en cette qualité à la cour de Versailles. Depuis son retour à Constantinople, Mohammed Saïd avait occupé à diverses reprises le poste d'intendant de la chancellerie et de l'arsenal, et rempli trois fois les fonctions de kiayabeg ou ministre de l'intérieur. Cette dernière place, étant devenue vacante par suite de son élévation au grand-vizirat, fut donnée au reis-efendi Kamil Ahmed, auquel succéda, dans son ancien poste, Hamza Hamid, secrétaire intime du cabinet du grand-vizir.

La position de l'ancien grand-vizir Ali-Pascha Hekimzadé, alors gouverneur d'Egypte, était des plus difficiles. Depuis long-temps la puissance des begs de cette province était telle qu'ils traitaient avec mépris les gouverneurs envoyés de Constantinople. Cet état d'anarchie ne laissait pas de compromettre gravement les intérêts de la Porte, et il arrivait souvent que les convois de grains que l'Egypte devait envoyer tous les ans pour être distribués aux habitans de la Mecque, ainsi que le tribut dont les gouverneurs étaient obligés de faire chaque année parvenir le

montant à la Porte, étaient interrompus. Ibrahimkiaya, le plus puissant de tous ces begs, était mort l'année précédente (23 novembre 1754); mais, avant d'expirer, il avait désigné pour lui succéder Abdourrahman Kaztaghli, qui, après la fuite d'Osmanbeg au Kaire, avait long-temps vécu dans l'exil à la Mecque. Abdourrahman Kaztaghli s'adjoignit, pour le seconder dans les affaires du gouvernement, Alibeg, Osmanbeg de Djirdjé et Rizwankiaya, qui du vivant d'Ibrahimkiaya avait été le chef des Azabes <sup>1</sup>. Rizwan se souleva contre Abdourrahman de Kaztagh (c'est-à-dire du mont Ida); mais, complètement défait après un combat de quatre heures, il fut forcé de s'enfuir avec quatre begs de son parti; plusieurs autres furent bannis <sup>2</sup> (16 mai 1755). Sur ces entrefaites, arriva Ali Hekkimzadé pour prendre possession de son gouvernement. Il fut reçu avec les honneurs dus à son rang par les vingt-quatre begs mamlouks, les chefs des sept corps de milices et le moufti des quatre rites orthodoxes. Hekkimzadé visita, comme c'était la coutume de tous les gouverneurs ottomans nouvellement arrivés, le tombeau de l'imam Schafii, et, dès les premiers jours de son administration, il fit partir pour la Mecque et Médine les convois de blés qui re-

<sup>1</sup> *Lettera di Alessandria*, dd°, 2 dec. 1754, jointe au *Rapport de Penkler*.

<sup>2</sup> *Ali Kiaja Karballi ed Ismail Kiaja Tabane sono stati esiliati a Gidda. Soliman Kiaja ed Osman Kiaja Gelfi anche essi sono rilegati in Rossetta, e non si sa che fine avrà Alibeg Emir Hagi genero del Karballi, frattanto Abdi Rahmân Kiaja rimane padrone del Commando di Cairo.*

venaient à ces deux villes saintes. Il veilla avec le même zèle au départ du tribut arriéré de l'Égypte pour Constantinople, et fit renouveler la couverture de la Kaaba.

D'autres troubles avaient éclaté sur les frontières d'Autriche et de Perse, à Belgrade et à Erzeroum. Le gouverneur de Belgrade, Ahmed Kocprülü-Pascha s'était enfui pour échapper aux janissaires soulevés contre lui. Abdoullah-Pascha d'Erzeroum luttait contre plusieurs chefs de rebelles qui infestaient les pays environnans <sup>1</sup>. De ce nombre, était Alaeddin de Mousch, qui, renfermé dans le château-fort de Merdjimek, bravait depuis quelque temps son autorité; le gouverneur marcha contre lui, s'empara du château et le rasa. Le même succès couronna son entreprise contre Nouhbeg de Melazkerd, dont il démolit les deux châteaux-forts. Deux autres rebelles, Mihrab de Mahmoudi et le Tatar khan de Hatschari, qui avaient osé lui résister, furent réduits à la soumission. Afin de prévenir le retour de ces troubles, Abdoullah-Pascha fit signer aux habitans de Mousch et de Bidlis un acte, en vertu duquel ils s'engageaient à expulser ces rebelles de leur territoire, au cas où ils se présenteraient de nouveau, et à fermer leurs portes à Bourhankhan, le gouverneur destitué de Bidlis <sup>2</sup>. Cependant le fils d'Alaeddin de Mousch

<sup>1</sup> *Commandamento al vezir Cetegi Abdullah Gov. di Erzerun. Silhidjé 1167 (octobre 1754). Rapport de Penkler.*

<sup>2</sup> Supplique des habitans de Wan; elle se trouve jointe à un serman daté du mois de djemazioul-akhair 1167 (avril 1754), *Ibid.*

continua à suivre la marche tracée par son père ; tous les ans, il levait une contribution de mille à deux mille piâtres sur les districts de Tatouwan et de Tschardjighan, et saccageait les environs d'Akhlath et d'Aadjouwaz, assuré qu'il était de trouver toujours un refuge contre les forces supérieures du gouverneur dans le château-fort de Kheleres, qu'il avait fait construire pour protéger ses expéditions et servir d'entrepôt à ses prises. A Alger, le dey septuagénaire Mohammed-Pascha<sup>1</sup>, qui, durant son administration, s'était distingué par sa modération, avait péri sous le poignard d'un assassin, un jour qu'il payait la solde des troupes (11 décembre 1754). Comme il donnait encore quelques signes de vie, on l'acheva à coups de fusil. Son meurtrier voulut se faire proclamer dey d'Alger, mais il fut massacré par le général de la cavalerie, Ali, qui fut proclamé successeur de Mohammed-Pascha. La Porte, en apprenant le choix qu'avaient fait les habitans d'Alger pour les gouverner, s'empressa de confirmer le sipahiler Ali dans sa nouvelle dignité.

Pendant la première année du règne d'Osman, on vit successivement arriver à Constantinople les ambassadeurs des cours d'Autriche, de Russie et de Pologne, en retour des ambassades que la Porte leur avait envoyées pour leur notifier l'avènement du Sultan. L'Autriche offrit à la Porte ses félicitations par

<sup>1</sup> *Così terminò i giorni suoi in età di 70 e più anni Mohamet pascia Dei d'Algeri, il più savio, il più accorto, il più disinteressato Principe che abbia regnato dopo l'epoca della turca dominazione.*

l'organe de l'internonce, baron de Schwachheim, qui succéda à M. de Penkler comme ministre résident. Schwachheim remit, en audience solennelle, ses lettres de créance, dans lesquelles le cabinet de Vienne exalta beaucoup la connaissance qu'avait son nouveau représentant des langues orientales<sup>1</sup>. Jusqu'alors il avait été d'usage, qu'à chaque changement de règne, les ambassadeurs des puissances européennes apportassent des présens au nouveau Sultan. Schwachheim fut le premier ministre autrichien qui vint offrir les félicitations de sa cour sans se conformer à cet usage<sup>2</sup> (17 juillet 1755 — 7 schewwal 1168). Comme son prédécesseur Penkler, il harangua le Sultan en langue italienne et non en allemand, ainsi que l'avaient fait plusieurs ambassadeurs du seizième et du dix-septième siècles, sous les règnes de Souleïman-le-Grand et de Mourad IV. L'ambassadeur turc Khalil, qui avait fait son entrée à Vienne avec une suite composée de cinquante personnes seulement, et non de cent, comme son prédécesseur Khatti-Efendi, fut le premier des ambassadeurs ottomans qui visita le chancelier de l'Empire, au lieu du président du conseil aulique; circonstance qui mérite d'être signalée ici, parce que, dès ce moment, les relations de la Porte avec l'Au-

<sup>1</sup> *Experta ejusdem in rebus agendis solertia, linguarum peritia orientalium.*

<sup>2</sup> Il est vrai que Tälman était arrivé aussi en 1751 sans apporter des présens; mais on dut lui en envoyer, car il ne fut pas reçu aussi bien que l'ambassadeur russe, Scherbatoff, et que celui de Pologne, Sieracowski, tous deux porteurs de riches présens. *Rapport de Penkler du 5 janvier 1755.*



triche devinrent plus amicales. Schwachheim étant porteur de deux lettres de créance, l'une signée par Marie-Thérèse en sa qualité de reine de Hongrie et de Bohême, l'autre par l'empereur François et grand-duc de Toscane, l'interprète de la Porte réclama un présent de deux cents ducats au lieu de cent qu'il recevait d'ordinaire. Ce fut sous la direction de Schwachheim que les deux premiers élèves de l'Académie orientale, fondée à Vienne en 1754 pour la formation de jeunes de langues et d'interprètes, débutèrent dans cette carrière. C'étaient Jenisch et Thugut, tous deux bien connus des orientalistes et des hommes d'Etat <sup>1</sup>.

A Tripoli, le consul autrichien Cosmo Conti renouvela, d'accord avec Ali-Pascha, successeur du feu dey Mohammed-Pascha, le traité d'amitié que l'Empereur avait naguère conclu avec cette régence <sup>2</sup>.

Un jeune Persan ou Arménien, âgé de dix-huit ans, qui se prétendait fils de Nadirschah, mais sans pouvoir fournir la preuve de cette filiation, s'enfuit vers ce temps de Belgrade à Semlin <sup>3</sup>. La Porte ne fit aucune réclamation à son sujet, mais elle demanda, en vertu de l'article 18 du traité de Belgrade, le renvoi

<sup>1</sup> Les interprètes de Schwachheim étaient M. Bianchi, qui avait succédé à Selescovich, promu au rang d'interprète de la cour de Vienne, et Testa. Augusti était interprète à Temeswar depuis la mort de Montaler. Les jeunes de langues étaient Monzka, Thugut et Jenisch.

<sup>2</sup> Schewwal 1168.

<sup>3</sup> Penkler démontre clairement la fausseté de ses prétentions. Ce Persan, ou plutôt cet Arménien, connu sous le nom de Semlin, mourut, il y a quelques années, doyen des colonels de l'armée autrichienne.

de quatre-vingt-cinq familles qui, de Bosnie, avaient émigré en Croatie. Le cabinet de Vienne s'étant refusé à cette extradition, l'interprète de la Porte déclara au ministre résident à Constantinople, que ce refus constituait une violation du traité existant, et n'était pas moins inquiétant que la construction par les Russes de deux forteresses dans la Nouvelle-Sérvie. La Porte se plaignit de cette construction à l'ambassadeur extraordinaire de Russie, prince Dolgorouki, arrivé depuis peu à Constantinople pour féliciter le sultan Osman sur son avènement. Derwisch Mohammed-Efendi, que la Porte avait envoyé à Saint-Petersbourg pour notifier à l'Impératrice l'avènement d'Osman, remit à son retour au grand-vizir une relation de son ambassade, que Wassif a annexée à son histoire de l'Empire. Dans cette relation, l'ambassadeur s'étend longuement, comme jadis Mohammed Tschelebi, lors de sa mission auprès du régent de France, sur les mœurs et les usages des Russes, sur les bals, les spectacles et les opéras de la cour. En parlant des spectacles il les représente comme « des » jeux donnés dans les nuits de noces <sup>1</sup>, et inventés » par les amoureux pour se concerter entre eux et se » donner des rendez-vous, le tout sans que des tiers » s'en aperçoivent ; » ce qui l'étonnait surtout, c'était de voir l'Impératrice se mêler à la danse et se mouvoir avec grâce dans tous les sens <sup>2</sup>; à ce sujet,

<sup>1</sup> *Leiletol nikab*. Wassif, f. 64.

<sup>2</sup> *Bin naz ilé kametiné ihtizaz*.

il cite le proverbe arabe : *Les hommes se livrent à leurs plaisirs et les ours dansent dans les déserts* <sup>1</sup>.

Le roi de Pologne avait offert au Sultan ses félicitations par l'entremise de son ambassadeur, le comte Mnizek, dans la suite duquel se trouvait Komorowski, qui avait accompagné, quelques années auparavant, l'ambassadeur Benoe à Constantinople. Jusqu'alors, les rois de Pologne avaient eu pour habitude de faire précéder leurs ambassadeurs extraordinaires par des internonces; à l'occasion de l'avènement d'Osman, le généralissime de la couronne, Branicki, envoya au grand-vizir, en vertu d'un ancien privilège attaché à ce poste, le colonel Malczewsky, qui devança ainsi l'ambassadeur du roi [1]. Les instructions de Malczewski lui enjoignaient d'éclairer la Porte sur les différends de la Pologne avec la Saxe, et de lui persuader que la tranquillité était rétablie dans ce royaume (21 mai 1755). Le lendemain de son arrivée à Constantinople, l'ambassadeur français, M. de Vergennes, qui avait ordre d'agir de concert avec l'ambassadeur polonais, fit également son entrée dans la capitale. Vergennes reçut des ministres de la Porte un meilleur accueil que celui fait quelques mois auparavant à l'ambassadeur d'Angleterre, M. Porter, par le reis-efendi Abdi, homme redouté pour son extrême grossièreté, et que l'historiographe de l'Empire lui-même n'a pu s'empêcher de blâmer fortement (15 janvier 1755). Le jour où Porter lui remit, en audience solennelle, la lettre

<sup>1</sup> *En nasou fi hawesanihim wed-doubbou yerkaşş fl djebel.*

par laquelle le roi d'Angleterre, Georges II, félicitait le Sultan au sujet de son avènement<sup>1</sup>, Abdi lui appuya la lettre du Sultan sur le front, tandis qu'une personne de sa suite lui prenait la tête pour le forcer à baiser cet auguste écrit. Lors de son audience de congé, Abdi fit retirer à l'ambassadeur le tabouret qui lui était destiné, pour l'obliger à se tenir debout devant le grand-vizir qui venait de s'asseoir (juillet 1755). Le comte Ludolf, chargé d'affaires de la cour de Naples, avait été nommé ambassadeur, et chargé à ce titre d'offrir au Sultan les félicitations de son souverain. Comme les fréquens changemens qui avaient lieu parmi les grands-vizirs, obligeaient les ambassadeurs des puissances européennes à se rendre à la Sublime-Porte toutes les fois que le Sultan avait fait choix d'un nouveau premier ministre, le comte Ludolf, pour éviter tout conflit de préséance, eut soin de s'y rendre constamment dix jours après ses collègues, privilège que Finochetti avait acheté moyennant deux mille ducats, à l'époque où il avait conclu le premier traité d'amitié entre la Porte et Naples. Malgré ce traité, Naples ne cessait pas d'être en guerre avec les États barbaresques<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Rapport de Penkler. La réponse était en anglais. Voyez aussi : *Lettera colla quale S. Osman notifica il suo avvenimento al trono ; re-bioul-akhir 1168 et : Copia della lettera del G.-V. al re d'Inghilterra. Dec. 1754.*

<sup>2</sup> *Relazione della presa di un Sciabecco di un Algerino comandato dal reis Maometto Storimbone con 14 Canonici et 115 Turchi dalle due galere di S. M. Siciliana S. Antonio e S. Gennaro al dì 11 maggio 1755 (tradotto dallo Spagnolo).*

L'ambassadeur suédois à Constantinople, M. de Celsing, avant d'avoir reçu les lettres par lesquelles Alphonse Frédéric II félicitait le Sultan au sujet de son avènement, appuya, dans un mémoire remis au grand-vizir, la demande du chargé d'affaires prussien, Rixin, conseiller de commerce à Breslau, et par l'entremise duquel Frédéric II renouvelait l'offre d'un traité d'amitié avec la Porte, malgré le peu de succès des tentatives faites antérieurement dans ce but par le voïevode Ghika, par Carlson et par Castellane (19 mars 1755). Rixin, qui était en même temps porteur d'une lettre de félicitations adressée par le roi de Prusse au Sultan [11], avait été d'abord commis-marchand dans la maison Hübsch de Breslau, et avait servi plus tard comme enseigne dans un régiment autrichien<sup>1</sup>. Frédéric II agit dans cette circonstance, comme dans tout ce qui avait rapport aux affaires de Turquie, d'après les conseils du Florentin Cagnoni qui avait signé, comme ministre de Russie, le traité de paix de Belgrade; plus tard, Cagnoni avait été envoyé en mission à Constantinople avec Wischniakoff; mais, mécontent du gouvernement russe, il avait renoncé à son poste pour passer au service de la Prusse<sup>2</sup>. La Porte adressa au moufti, comme la première fois, la question, de savoir : si la loi permettait d'entrer en relations d'amitié avec la Prusse.

<sup>1</sup> Cornette dans le régiment Birkenfeld; en l'année 1754, il revint à Breslau; il arriva à Constantinople le 17 mars et repartit par eau le 11 juillet.

<sup>2</sup> Il obtint du roi vingt mille reichsthalers d'appointemens; il était alors âgé de soixante-et-un ans. Rapport de Schwachheim.

Bien que sa décision fût favorable à cette puissance, le reis-efendi s'opposa à l'adoption du traité; en conséquence, Rexin fut renvoyé sans avoir pu rien conclure, et ne rapporta au roi qu'une simple réponse du Sultan à sa lettre de félicitations. Toutefois, une note du grand-vizir fit savoir à l'ambassadeur de Suède que la Porte attendrait, si telle était la volonté de Dieu le tout-puissant, une autre année de l'heureux règne du Sultan pour cimenter la bonne intelligence où elle était déjà avec le roi de Prusse <sup>1</sup>.

Le premier acte solennel de l'administration du grand-vizir Mohammed Saïd fut l'inauguration de la mosquée que le sultan Mahmoud avait commencé à construire sept années auparavant, et qui ne reçut pas le nom de son fondateur, mais bien celui de *Nouri Osmani* (la lumière d'Osman), par allusion à celui du souverain régnant. Cette dénomination, en rappelant le nom du Sultan régnant et celui d'Osman, le troisième khalife qui a réuni dans un seul livre les versets du Koran <sup>2</sup>, et qui, à raison de son mariage avec deux filles du Prophète, a été surnommé le *possesseur des deux lumières*, faisait encore allusion à la clarté qui règne dans l'intérieur de la mosquée. Cet édifice présente un carré de soixante-seize pas sur chaque façade, et a cela de particulier qu'il est recouvert d'une coupole de même diamètre et n'a pas de

<sup>1</sup> *Inschallahou teala boundan boïlé bir schérif salî meïmenet ischtimalî intizaren.* Cette note, ainsi que la réponse du Sultan au Roi, se trouve aux Archives I. R. en version et en original.

<sup>2</sup> *Djamioul-kouran.*

coupoles latérales <sup>1</sup>. L'absence qu'on y remarque de belles colonnes de marbre et de péristyle témoigne de l'époque où elle fut construite et la font différer essentiellement des autres mosquées. Le verset du Koran : *C'est de Dieu qu'émane la lumière du ciel et de la terre* <sup>2</sup>, est inscrit dans l'intérieur de la coupole; il orne également la coupole de l'Aya-Sofia. Le jour où Osman se rendit pour la première fois à la nouvelle mosquée pour y assister à la prière du vendredi, il fit revêtir, à l'issue de l'office divin, les vizirs et le moufti, les grands-mollas et les seigneurs de la chambre, de pelisses et de vêtemens d'honneur. Le grand-vizir, le kislarağa et le moufti reçurent de la munificence impériale une pelisse de zibeline; les grands-mollas, des pelisses doublées d'hermine; les scheïkhs des mosquées du

<sup>1</sup> M. Le Roi, architecte, pendant le séjour qu'il a fait à Constantinople en 1753, ayant été conduit à la mosquée que faisait bâtir le sultan Mahmoud, n'a pu s'empêcher d'admirer le procédé simple et facile avec lequel l'architecte grec, chargé de la construction de cet édifice, élevait la grande voûte qui le couvrait entièrement. Une perche placée au centre de l'échafaudage qui remplissait l'intérieur de la mosquée, se mouvant circulairement en tout sens, décrivait successivement tous les différens cercles de la voûte et désignait la place de chaque brique qui entrait dans sa construction. Lorsque par ce procédé la perche, en s'élevant peu à peu, fut parvenue à la ligne perpendiculaire, on ferma la voûte avec une pierre qui en faisait la clef. » Guys, II, p. 2. Voyez aussi, Andréosi, *Constantinople et le Bosphore*.

<sup>2</sup> Le verset trente-sixième de la vingt-quatrième sourc : « *C'est de Dieu qu'émane la lumière du ciel et de la terre; sa lumière est comme une niche pratiquée dans le mur où brûle une lampe recouverte d'un verre; le verre brille comme une étoile; la lampe est nourrie par l'huile d'un arbre sacré qui ne croît ni dans l'Est ni dans l'Ouest. Dieu brille aux yeux de qui il lui plaît.* »

Sultan et autres oulémas, des pelisses garnies de petit-gris ; tous les autres oulémas subalternes furent revêtus de surtouts en laine (ferradjé); enfin les généraux et les chefs des chancelleries reçurent des kastsans (5 décembre 1755 — 1<sup>er</sup> rebioul-ewwel 1169). Le vendredi suivant, Osman, en sortant de la mosquée du sultan Ahmed, fit un détour pour se rendre au bord de la mer, à l'effet d'encourager par sa présence les travailleurs occupés à sauver un navire égyptien qui venait d'échouer. Douze jours après, la veille de la fête de Noël, à deux heures après minuit, on vit paraître au firmament un immense globe de feu qui, en se rapprochant de la terre, se divisa en trois tourbillons de flammes, puis disparut avec un bruit semblable à l'explosion d'une arme à feu (24 décembre 1755 — 20 rebioul-ewwel 1169). Ce météore occupait encore tous les esprits superstitieux, lorsque plusieurs incendies<sup>1</sup> vinrent justifier les sinistres présages qu'en avaient tirés des astrologues. Ces derniers purent, du reste avec autant de raison, voir dans ce phénomène un présage de la mort d'Osmanogli d'Aïdin, l'un des hommes les plus considérés du pays, dont la tête fut, peu de jours après, exposée sur une pique, à l'entrée du seraï. La Porte chargea Derwisch Mohammed-Efendi, naguère ambassadeur en Russie, de confisquer ses biens et de verser dans les caisses du trésor le montant de ses immenses richesses.

<sup>1</sup> L'un, entre autres, le 28 rebioul-ewwel 1169 (1<sup>er</sup> janvier 1756).



Mohammed Saïd rappela de l'exil le reis-efendi Abdi et l'ancien kiayabeg, Yegen Mohammed, que le précédent grand-vizir avait exilé à Gallipoli. Le mot *Yegen* signifie en turc *aide*, et plus d'une fois, dans cette histoire, nous avons mentionné des vizirs ou grands-vizirs qui portaient ce surnom. Mohammed devait lesien à une grossière plaisanterie de Welieddin, son prédécesseur au ministère de l'intérieur. A l'époque où Yegen Mohammed était encore intendant des registres du trésor (dester-emin), Welieddin lui demanda un jour son nom. Cette question était en elle-même très grossière, puisque le nom d'un fonctionnaire aussi élevé en rang que le directeur de la chambre des Comptes, ne pouvait être inconnu à aucun des ministres ; cependant Yegen lui déclina son nom. Mais lorsque Welieddin lui demanda, fidèle à ses habitudes discourtoises, depuis combien de temps il était en fonctions, il lui répondit d'une manière aussi adroite que piquante : « Depuis le jour du *Oui général*, c'est-à-dire depuis le jour où, d'après les préceptes du Koran, Dieu le maître de l'univers adressa, avant la création du monde, cette question à toutes les âmes qui par la suite des temps devaient recevoir un corps, Ne suis-je pas votre Seigneur? <sup>1</sup> et où toutes lui répondirent : *Oui! oui!* <sup>2</sup> » Cette tradition, pleine d'un

<sup>1</sup> *Elest birebbiküm*; le *rauzi elest*, c'est-à-dire le jour de la soumission des âmes se trouve fréquemment mentionné dans les poètes persans et dans itazif, lettre *o*, ghazèle 57 et lettre *M*, ghazèle 15.

<sup>2</sup> *Beli! beli!* Il paraît que ce mot n'est qu'une contraction de *Baali*, *Baali*, ô mon *Baal!* (Seigneur.)

sens religieux et philosophique, établit qu'avant la création, il existait un pacte par lequel les âmes pures de tout contact terrestre avaient fait leur soumission à Dieu le souverain maître ; elle suppose que l'obéissance de la créature envers son créateur est basée sur ce pacte et que la liberté de la volonté humaine a son origine dans la volonté divine. « Ainsi, dit Welieddin, » vous êtes en fonction depuis le jour du *oui général* ? » cependant je n'ai jamais entendu dire qu'un aide » (*yegen*) ait été son propre maître. Probablement » alors vous êtes chargé de tenir les registres des âmes » qui ont prononcé ce *oui*. » Une autre fois, il s'adressa au fils du moufti Pirizadé, pour lui demander son nom ; celui-ci lui ayant dît qu'il s'appelait Osman, il remarqua que son nom avait quelque similitude avec le mot de *serpent*<sup>1</sup>. C'est avec la même courtoisie, qu'il pria un jour le grand-écuyer Ali-Pascha de lui montrer son cachet, puis, après l'avoir regardé, il le lui rendit en disant : « C'est bien, votre nom est Ali<sup>2</sup>. » Le grand-écuyer se vengea sur-le-champ en lui demandant à son tour de voir le sceau de ministre de l'intérieur. Welieddin ayant satisfait à sa demande, Ali le rendit en ajoutant « Comment ! vous vous appelez Welieddin ? » Ces échantillons de plaisanterie turque ne méritent une place ici que parce que l'historiographe de l'Empire a consigné ces platitudes dans son ouvrage, en les faisant valoir comme des saillies piquantes ou des jeux d'esprit.

<sup>1</sup> *Ala wezni saban* (serpent). Wassif, f. 55.

<sup>2</sup> *Maschallah ybmünüz ali imisch*. *Ibid.*

Nous avons déjà eu occasion de dire que l'action gouvernementale du sultan Osman III se bornait à changer ses premiers ministres et à rendre des ordonnances contre le luxe des vêtements. Dès la première année de son règne, il avait changé quatre fois de grand-vizir. Mohammed Saïd-Pascha le fut le plus long-temps ; il était au pouvoir depuis six mois déjà, lorsqu'il fut révoqué, sous prétexte qu'il voulait introduire de nouveaux impôts. Sa place fut donnée, pour la seconde fois, à Moustafa-Pascha, le dernier grand-vizir sous Mahmoud I<sup>er</sup>, et le premier du règne d'Osman (1<sup>er</sup> avril 1756—1<sup>er</sup> redjeb 1169), celui-là même qui avait causé la chute du puissant kislaraga Souleïman. Un ordre du Sultan défendit aux seigneurs du diwan et aux chefs de l'armée de se présenter à l'avenir au serai vêtus de kaftans doublés de peaux de renards ou d'écureuils et leur enjoignit de ne porter que des pelisses de zibeline.

Le nouveau grand-vizir arriva, au bout d'un mois, de la Morée, où depuis sa disgrâce il avait occupé le poste de receveur-général des impôts. Le jour même de son entrée dans Constantinople, il fut installé dans ses fonctions avec les solennités d'usage (3 mai 1756 — 3 schâban 1169). A sa sortie du serai, il monta le cheval richement harnaché qui lui avait été amené des écuries impériales et se rendit, accompagné de tous les vizirs, au palais qui lui était destiné. Trois semaines après son installation, Constantinople fut de nouveau alarmée par le feu qui éclata dans un de ses quartiers. Les dégâts causés par cet incendie

étaient de peu d'importance en comparaison de ceux qu'amena, quatre semaines plus tard, un incendie qui ravagea la ville pendant deux jours entiers. Suivant le témoignage de l'historiographe de l'Empire, ce fut le plus terrible de tous les incendies qui ont désolé Constantinople depuis sa conquête par Mohammed II. Le feu avait pris naissance, comme tant de fois déjà, dans le quartier des Juifs, en dehors de la porte de Djoub-Ali; de là, il s'était communiqué à la ville, où il se fraya un passage dans treize directions différentes (6 juillet — 8 schewwâl)<sup>1</sup>. Le lendemain du désastre, l'œil ne découvrit que des ruines et des monceaux de cendres depuis le magasin aux farines jusqu'à la Soulémaniye. Depuis la place Wefa jusqu'à la mosquée des Princes et les anciennes casernes des janissaires, depuis la colline de Seïrek jusqu'aux marchés des Selliers et des Bouchers, depuis les mosquées du sultan Sélim et du sultan Mohammed jusqu'aux Portes d'Aya-Kapou et de Yeni-Kapou. Le nombre des maisons incendiées s'élevait à huit mille, parmi lesquelles cinq cent quatre-vingts moulins et fours, soixante-dix établissements de bains, un khan,

»

<sup>1</sup> Tott, Mémoires, I, p. 12, raconte cet incendie, mais sans ordre de date, comme ayant eu lieu avant la destitution de Mohammed Saïd. Il commet la même faute relativement à l'exécution du grand-vizir silihjar qu'il place après le retour au pouvoir de Moustafa-Pascha. — Il dit encore, p. 23 : « L'intervalle de Selictar et l'élévation de Racub (Raghib) avait été rempli par un grand nombre de vizirs dont quelques-uns n'étaient pas restés quinze jours en place. » Mais il n'y avait eu que deux grands-vizirs entre le grand-vizir exécuté; Nischandji-Ali et Raghib; l'un d'eux, Mohammed-Saïd, ne resta que cinq mois en place, l'autre, Moustafa, dix mois.

deux cents mosquées et près de mille boutiques. Si les soins que le grand-vizir donnait à la reconstruction de la ville réclamaient la meilleure partie de son temps, il ne négligea pas de surveiller les travaux d'un château, dont les premiers fondemens avaient été jetés par le kapitan-pascha dans le port occidental de l'île de Medüllü. Grâce à son activité, le château, formant un pentagone régulier d'un développement de douze mille aunes, fut achevé dans l'espace de six mois <sup>1</sup>.

Le retour au pouvoir de Moustafa-Pascha amena, comme toujours, quelques changemens parmi les hauts dignitaires. Le moufti Damadzadé-Feizoullah reçut la permission de se retirer dans sa maison de campagne, située à Beïkoz sur le canal du Bosphore, et sa place fut donnée au savant Dürrizadé Moustafa-Efendi <sup>2</sup>. Osman, fils de l'ancien moufti Pirizadé, qui remplissait au serai impérial les fonctions d'iman, comme autrefois son père, fut promu au rang de grand-juge de Roumilie ; la dignité de grand-juge d'Anatolie fut donnée à Monla-Osman. Osman Pirizadé était digne de cette haute distinction, car l'histoire nationale nous le présente comme un second Teftazani pour les sciences législatives, et comme un

<sup>1</sup> Wassif, f. 82, dit l'avoir vu lors de son retour de son ambassade en Espagne.

<sup>2</sup> Tott, p. 12, dit avec son exagération ordinaire : « Murad Mollah de la famille de Damadzadé, qui depuis la conquête de Constantinople a donné dans chaque génération des mouftis à l'Empire. — Damadzadé s'appelait Feizoullah et non pas Mourad, et avant lui il n'y eut d'autre moufti de ce nom que Damadzadé Ahmed.

second Bedii Hamadani pour la rhétorique. Le grand-maréchal de la cour, le premier porte-épée et le grand-écuyer, dignités qui donnent droit aux places de vizirs, furent tous les trois élevés au rang de paschas à trois queues de cheval <sup>1</sup>.

Un changement plus important fut celui du grand-vizir Moustafa-Pascha (13 décembre 1755 — 20 rebioul-ewwel 1170). Le Sultan choisit pour lui succéder l'ancien reis-efendi, Raghib Mohammed-Pascha, l'heureux négociateur des traités de paix avec la Russie, l'Autriche et la Perse, et en dernier lieu gouverneur d'Égypte. Il est probable qu'avec le caractère indécis et flottant du sultan Osman, Raghib n'aurait pas pu se maintenir dans son poste plus d'une année, si la mort n'était pas venue délivrer l'Empire d'un souverain aussi avide de changemens. L'administration de Raghib-Pascha, qui dura encore cinq ans, imprima une nouvelle marche à la machine gouvernementale et releva, pour un certain temps, l'autorité du Sultan à l'intérieur et à l'extérieur; elle brille dans l'histoire moderne des Ottomans par la fermeté et la sagesse avec lesquelles il sut maintenir la tranquillité dans la capitale comme dans les provinces, par la politique à la fois ferme et habile qu'il garda envers les puissances étrangères, et enfin par la protection qu'il accorda aux sciences et aux lettres. Mais avant de raconter l'histoire du ministère de Raghib Mohammed, le plus savant de tous les grands-vizirs de l'Empire

<sup>1</sup> C'étaient le tschaouschbaschi Abdourrahman-Pascha; le silihdar Mohammed-Pascha; le grand-écuyer Ali-Pascha, fils de Kall Ahmed-Pascha,

ottoman et le dernier qui ait mérité le nom d'un homme d'état accompli, il nous reste à mentionner les hauts dignitaires qui ont devancé le sultan Osman au tombeau.

Trois mois avant son avènement, la mort avait enlevé l'ancien gouverneur d'Oczakow, Yahya-Pascha, qui, de retour de sa captivité en Russie, en vertu d'un article du traité de paix de Belgrade, avait depuis occupé le poste de sandjak de Tirhala<sup>1</sup>. Pendant le règne d'Osman III, qui dura près de trois ans, moururent aussi les deux anciens grands-amiraux, Torak Mohammed-Pascha dans son exil à Retimo, et Moustafa-Pascha, fils de Kara Mohammed-Pascha, qui, après avoir successivement occupé les postes de grand-écuyer, d'ambassadeur auprès du schah de Perse, de gouverneur de Belgrade et de kapitan-pascha, avait été éloigné de la capitale avec le titre de sandjak d'Okhri, où il termina sa carrière. L'année d'après, mourut le célèbre calligraphe Mohammed Rasim, à la plume duquel sont dus plusieurs des plus beaux Korans manuscrits connus et que les annales ottomanes citent pour son amour infatigable du travail et sa piété qui était telle, que tous les mois il récitait soixante-dix mille fois la première sourre du Koran<sup>2</sup>. Trois mois plus tard, les savans de Constantinople accompagnèrent à sa dernière demeure l'ancien nakibol-eschraf ou chef des émirs, Riza-Efendi, qui pour donner au khan des Tatares un témoignage de son

<sup>1</sup> Wassif, f. 61; mort le 10 silhidjé 1168 (17 septembre 1755).

<sup>2</sup> *Ibid*, p. 70; mort le 15 schâban 1169 (15 mai 1756).

attachement, traduisit pour lui, du persan en turc, la célèbre histoire de Ghazan-Khan <sup>1</sup>. La mort s'introduisit aussi dans le serai, où elle enleva, outre un cousin et une cousine du Sultan, la mère octogénaire d'Osman, la sultane Vvalidé-Schehsouwar <sup>2</sup>, originaire de Russie (27 avril 1756.—27 redjeb 1169). L'historien Wassif nous raconte comme une preuve de l'extrême piété de cette princesse, qu'elle ne se levait jamais de son sofa pour mettre pied à terre, sans avoir fait auparavant ses ablutions et que, dans une seule nuit, elle récitait souvent quinze cents fois la sourre de l'Unité <sup>3</sup>. Aussi Wassif, après lui avoir donné les louanges qu'on donne d'ordinaire aux femmes, à savoir qu'elle était pure comme Marie, sage comme la reine de Saba, modeste comme Asia, la sœur de Moïse, ajoute qu'elle était pieuse comme Rabia Adouyé, une des plus saintes femmes de l'islamisme. La mort de la sultane Sobeïdé <sup>4</sup>, fille du sultan Ahmed III, mère bienfaisante des pauvres et des orphelins, n'excita pas moins les regrets de toute la capitale que celle du prince Mohammed, cousin du Sultan régnant, sur lequel reposaient les espérances de l'Empire (22 décembre 1756—29 rebioul ewwel 1169). Le bruit s'étant répandu qu'il était mort empoisonné, sa fin tragique fixa sur lui l'intérêt général; plus

<sup>1</sup> Wassif, p. 34; mort le 1<sup>er</sup> silhidjé 1169 (27 août 1756).

<sup>2</sup> Le rapport de Schwachheim fixe sa mort au 26 avril.

<sup>3</sup> La 112<sup>me</sup> du Koran : *Dis, il n'y a qu'un Dieu; il est de toute éternité; il n'a pas engendré, il n'a pas été créé; personne ne lui ressemble; cette sourre porte le nom de tewhid ou ikhlazs.*

<sup>4</sup> Morte le 4 juin 1756 (6 ramazan 1169).



de cinq mille hommes accompagnèrent ses restes au tombeau de son père, où il repose à côté de lui. Osman III ne lui survécut pas une année. Son cadavre, après avoir été visité par les généraux des Janissaires, à l'effet de constater sa mort naturelle, fut transporté à la mosquée de la Wvalidé, et déposé à côté de son frère Mohammed-Khan, en présence du grand-vizir, du moufti, du kapitan-pascha, des deux grands-juges de Roumilie et d'Anatolie, du chef des émirs, du juge de Constantinople et de tous les généraux de la cavalerie (30 octobre 1757 — 16 safer 1171).

Le sultan Moustafa, troisième de ce nom, fils d'Ahmed III, était plus jeune de quelques jours seulement que son frère, le prince Mohammed, mort il y avait dix mois. Il était né comme lui quarante et un ans auparavant, dans l'année si désastreuse pour les armes ottomanes et qui coûta à l'Empire tout le banat de Temeswar. Depuis la fondation de l'Empire par Osman, le nom de Moustafa était marqué dans l'histoire ottomane du sceau du malheur. Le premier prince de ce nom, fils de Bayezid, avait disparu dans la bataille d'Angora, où son père fut fait prisonnier par Timour-Khan ; on n'a jamais su ce qu'il était devenu, à moins que Dœzmé Moustafa, qui prétendait être fils du Sultan captif n'ait eu réellement des droits à ce titre. Dœzmé, après avoir disputé le trône à Mohammed I<sup>er</sup> et à Mohammed II, avait été gardé prisonnier à Bysance, puis, vaincu dans la bataille d'Ouloubad, il avait été pendu à une tour d'Andrinople. Bœreklüdje Moustafa, le chef des derwicks rebelles de l'Asie-Mineure,

avait subi le supplice de la croix et expira après avoir vu massacrer sous ses yeux tous ses partisans. Moustafa, le jeune frère de Mourad II, âgé de treize ans, prétendant au trône comme les trois précédens, fut trahi par son échanson Elias et pendu à un figuier sous les murs de Nicée. Moustafa, fils de Mohammed II, gouverneur de Karamanie et commandant en chef les troupes de son père stationnées dans cette province, mourut à la fleur de l'âge, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par ordre de son père. Le prince Moustafa, fils de Souleïman, ardent protecteur des sciences et de la poésie, périt victime de la haine de Roxelane et de son gendre ; il fut étranglé à Erekli en présence de son père. Moustafa, fils de Sélim II, partagea, à l'avènement de Mourad III, le sort de ses cinq frères, qui, d'après le kanoun, périrent tous étranglés par les mains des bourreaux. Le prince Moustafa, le seul des dix-neuf fils de Mourad III qui donnait de lui les plus grandes espérances ; après avoir déploré dans une élégie pleine de nobles sentimens la mort de son père, vit se réaliser ses pressentimens et le suivit au tombeau. Après la mort violente de huit princes ou prétendans au trône, tous du nom de Moustafa, le Sultan Moustafa I<sup>er</sup> sortit de sa prison du serai pour y retourner une seconde fois, à la suite d'une révolte provoquée par son état d'imbécillité. Moustafa II, après s'être enfui du champ de bataille de Zenta, et avoir conclu à Carlowicz la paix la plus honteuse que, jusqu'à lui, jamais Sultan ait signée, fut détrôné et termina ses jours dans la cage du serai. Enfin, Moustafa III, onzième

prince de ce nom et le vingt-sixième des sultans ottomans <sup>1</sup>, monta sur le trône, qu'à la vérité il ne perdit pas par la violence, mais qu'il occupa sans gloire, du moment où Raghîb Mohammed-Pascha, son illustre grand-vizir, vint à mourir.

<sup>1</sup> Le vingt-sixième si l'on compte les personnes, mais le vingt-septième si l'on considère les règnes, Moustafa II étant remonté une seconde fois sur le trône.



**NOTES**  
**ET ÉCLAIRCISSEMENS.**



---

# NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS

## DU QUINZIÈME VOLUME.

### LIVRE LXVIII.

#### I. — PAGE 18.

*Pour le Sultan* : 2 glaces hautes de 76 pouces , avec cadres dorés ; 12 lustres en argent ; 6 guéridons du même métal ; 2 rafraichissoirs , idem ; 6 flacons en vermeil ; 6 bouquetiers en argent ; 1 plateau rond pour table , en argent ; 2 encensoirs en argent ; 2 vases et aiguières en vermeil ; 2 cafetières en argent ; 2 autres plus petites ; une autre en vermeil ; 2 chenets en argent ; une bouilloire en argent ; 1 moule pour confitures , en argent ; 2 plaques de pendules , idem ; une pendule jouant dix menuets ; une autre jouant quatre menuets ; 12 pièces de riches étoffes ; 2 glaces hautes de 60 pouces , avec cadres en verre ; plusieurs lustres ; 12 lustres à bras , en verre. — *Pour la Sultane* : une montre en argent ouvrée ; une table à café du même métal ; 2 bouquetiers en argent ; une cafetière , idem ;

1 service à café de 12 pièces en vermeil ; 2 glaces hautes de 54 pouces , avec cadres en verre. — *Pour le grand-vizir* : 1 vase et une aiguière en vermeil ; 1 rafraîchissoir en argent ; une tasse d'argent ouvrée ; 6 plats et assiettes d'argent ; une corbeille d'argent avec ses anses en vermeil ; une cafetière en argent ; 2 guéridons ; 2 grandes pendules ; une autre à boîte, ornée d'incrustations. — *Pour le serasker de Nissa* : 2 flacons en argent ; une cafetière, idem ; une autre plus petite ; 6 plats et assiettes en argent ; une tasse d'argent ouvrée, un lavoir et une aiguière en argent ; une grande pendule ; 2 montres. — *Pour le troisième vizir* : un lavoir et une aiguière en argent ; 4 plats et assiettes à sorbet, idem ; une pendule. — *Pour les quatrième et cinquième vizirs* : un lavoir et une aiguière en argent ; 2 plats et assiettes à sorbet, idem ; une pendule. — *Pour le sixième vizir* : un lavoir et une aiguière en argent ; 7 plats et assiettes à sorbet ; une pendule noire. — *Pour le septième vizir* : un lavoir et une aiguière en argent ; 2 tasses d'argent ouvrées ; un plat et une assiette à sorbet ; une pendule noire. — *Pour le reis-efendi* : une écritoire en vermeil à tiroirs ; 4 lustres à bras en argent ; une cafetière ; une pendule à boîte incrustée. — *Pour le moufti* : une corbeille en argent à anses vermeilles ; un plat et une assiette à sorbet ; un lavoir et une aiguière en vermeil ; une grande pendule. — *Pour le gouverneur de Bosnie Ali-Pascha* : un plat et une assiette à sorbet, dorés ; une grande pendule ; un lavoir et une aiguière en argent. — Les autres présents sans destination déterminée, se composaient ainsi qu'il suit : une tasse d'argent pour confiture ; une cafetière en argent ; 2 plats à sorbet, idem ; deux autres plus petits ; deux rafraîchissoirs, idem ; un lavoir et une aiguière dorés ; un sucrier et sa cuiller, idem ; quatre jattes fabriquées à Paris ; deux montres à répétition en or ; quinze montres en argent, avec ou sans chaînes ; deux bouquetiers en argent , deux lustres et deux autres à bras.



## II. — PAGE 40.

Liste des présens apportés par l'ambassadeur persan. (Voyez, Soubhi, f. 193.)

1° Un panache de héron (djigha) en or, orné d'émail et de pierreries; les roses étaient entourées de 105 diamans; dans celle du milieu brillaient 12 gros diamans; 6 autres formaient un demi-cercle en forme de croissant; les 123 diamans pesaient ensemble 46 miskales 6 grains; entre les roses, on remarquait 10 rubis et 32 émeraudes, dont la valeur montait à 150,000 piastres persanes.

2° Un poignard à poignée d'or; le fourreau, en velours rouge, était orné de roses formées de diamans, de rubis et d'émeraudes; à la partie inférieure, on remarquait dix rangées de perles, chaque rangée de 80 perles. Ces perles étaient estimées à 43,468 piastres.

3° Un sabre, sur le dos duquel on lisait en lettres d'or: *Il n'y a pas de puissance que celle de Dieu*; la poignée était d'acier surmontée d'une pomme en or, le fourreau, dans sa partie inférieure, était orné de diamans, de rubis et d'émeraudes. Des boutons formés de rubis, une bouclé en or et une agrafe ornaient la partie supérieure; cette dernière était composée à l'extérieur de petits rubis et d'émeraudes, et à l'intérieur de rubis seulement. Sur les deux côtés de la poignée, on voyait deux roses, dont le milieu présentait de gros diamans de la plus belle eau, le reste était composé de rubis et de diamans. A l'extrémité supérieure du fourreau, on remarquait 12 roses; au centre brillaient des diamans entourés d'émeraudes; quatre de ces roses avaient, au milieu, des rubis entourés d'émeraudes, quatre autres, des émeraudes entourées de rubis; deux étaient entièrement composées de rubis, etc.

4° Un baudrier pour sabre, appelé en persan *perdelé*, garni des deux côtés de pierres fines suivant le goût turc,

on y remarquait 3 roses, chacune d'elles avait au milieu 7 diamans. Trois boucles en or servaient à l'attacher; les courroies étaient recouvertes de satin vert et d'or filé. Le nœud était orné de 15 roses formées de diamans, de rubis et d'émeraudes; 12 autres roses étaient composées de 3 grands diamans, de 8 saphirs et de 4 émeraudes, 11 roses de 3 diamans de grandeur moyenne, de 4 saphirs et de 2 émeraudes; 11 roses enfin de 12 petits diamans, de 4 saphirs et de 4 émeraudes, etc. La valeur de ce sabre était de 60,000 piastres environ.

5° Une bague ornée d'un diamant oblong de la grandeur de deux pois, pesant 3 miskales 114, d'une valeur de	piastres 27,026
6° Une idem, pesant 4 miskales 4 danks, 112 valant	6,000
7° Une bague octogone en-saphir jaune de la grosseur d'un pois, pesant 3 miskales,	2,432
8° Une idem, de 2 miskales 112,	4,030
6° Une bague de saphir bleu, de forme ronde, pesant 3 miskales 2 danks et gros de la moitié d'un pois,	1,192
10° Une idem, pesant 2 miskales 4 danks,	2,026
11° Une bague ornée d'un rubis oblong, du poids de 4 miskales,	20,000
12° Une idem ovale, pesant 4 miskales 2 danks,	14,000
13° Une bague ornée d'une émeraude, avec cette inscription : <i>Oh! Tout-Puissant</i>	550
14° Une boîte octogone en or et en émail blanc, pesant 150 miskales,	950
15° Une boîte en fil d'or ornée de 4 grandes perles,	600
16° 57 pièces de riches étoffes,	4,275
La valeur du panache de héron, du poignard, du sabre, du baudrier, des bagues et de la boîte en fil d'or, était de	286,330

Il n'est pas sans intérêt de comparer cette liste avec celle qui se trouve jointe au rapport de l'ambassadeur vénitien Emmo : « Regalo fatto al Sultano dall' Ambasciatore di » Persia : una Scatola gioellata sopra sotto con i seguenti » anelli : due di diamanti a 26 carat, due di Zafiro, due di Ru- » bino, uno di Zafiro bruno, uno di Smaraldo (ici manque » une bague), une aironne (*la Dschigha*) lavorato alla Chinese, » sciabla gioellata, Cangiaro gioellato con otto fiocchi di perle » grosse come avellane, 9 pezzi d'oro d'India, 27 pezzi di » Scial, 25 fascie di turbante, nove coltre ( abiti di donna), » sette elefanti. 4 Aprile 1741. »

## III. — PAGE 61.

« L'infrascritto Ministro Residente Imperiale Russo hà » l'onore di riferire alla fulgida Porta : Che coll' arrivo d'un » suo corriere hieri sera egli hà ricevuto dei Supremi Ordini » di Sua Imperiale Maestà la Sua Clementissima Sovrana, in » risposta al quanto l'Infrascritto era in obbligo di riferire » humilissimamente toccante le voci sparse quà al fin del » mese di Gennaro ultimo passato, e nel Febraro, intorno » delli ingiusti sospetti concepiti quà contro la sincera ami- » cizia della Suprema Corte di Sua Imperiale Maestà verso » la fulgida Porta, malgrado le assicurazioni del contrario » fatte, e dall' infrascritto per mezzo del suo Interprete, e » poi per il proprio Dragomanno della fulgida Porta, l'illus- » trissimo Signore Giovanni Callimachi; verbalmente e per » scritto immediatamente avanti li grandi rumori delle dis- » posizioni per le mosse di diversi Pascià con truppe verso » le frontiere, e dell' armamento per il mar Negro. Con » questi Ordini viene essere comandato all' infrascritto di » esporre alla fulgida Porta, quanto ingiusti e pregiudi- » chevoli sono questi tali sospetti, li quali non potevano es- » sere concepiti, se non dalle maligne insinuazioni delli in-

» vidjosi del felice riposo trà questi due Imperii; il che non  
 » potendo fare meglio, e per prova della sua sincerità l'in-  
 » frascritto non farà, che trasmettere qui sotto le proprie  
 » parole del supremo rescritto Imperiale in data del 8 del  
 » scorso Maggio, in cui si dice : « Dopo che vi fù mandato  
 » l'Interprete della Porta : Noi habbiamo osservato con molta  
 » meraviglia il sparso, e tutt' affatto falsamente insinuato alla  
 » fulgida Porta rumore, comme se vi fossero radunati molti  
 » dei nostri eserciti in Ukraina : che i magazzini si pienis-  
 » cono di provisioni; che l'artiglieria si prepara, e che più e,  
 » come se vi fossero già alquanti regimenti intrati in Polonia;  
 » ed al fine, che l'intenzionata nostra mossa per Kiow avesse  
 » in mira qualche disegno coperto cōtra Sua Sultanea  
 » Maestà; e con tutto, che voi già avete confutato questi tali  
 » iniqui spargimenti fatti con malizia, unicamente per fare  
 » nascere qualche freddura trà noi e la fulgida Porta, e per  
 » indebolire il trattato della perpetua pace, che felicemente  
 » sussiste per il beneficio dei sudditi rispettivi; nulla dimeno,  
 » a benchè noi non siamo obbligati, ne doviamo render conto  
 » a nissuno della Nostra condotta, principalmente, quando  
 » quel tale concepito sospetto è senz' alcun fondamento, mà  
 » per maggiore assicurazione, quiete, e per levare il minimo  
 » dubbio della Porta Ottomanna, voi averete da communi-  
 » care convenevolamente per ordine nostro, che non solo  
 » in Ukraina, mà in nissun luogo verso le frontiere della  
 » Porta Ottomanna non si ha fatto, ne si fà, qualsisia appa-  
 » recchio di guerra, non si pienisce de' magazzini, nè si  
 » apronta d'artiglieria. Al quanto poi riguarda l'intrata  
 » d'alcuni regimenti in Polonia, ne meno merita pena, di  
 » farne menzione. Perchè tal cosa si haverebbe saputa im-  
 » mediatamente, non solo nell' Ukraina Polonese, mà anche  
 » in Moldavia e nei altri luoghi Turchi sopra Niester. Per  
 » conseguenza la falsità di cio è chiara da per se stessa, sen-  
 » sibilmente, e tanto si dimostra, che pare, tutt' affatto su-  
 » perfluo era l'informarsi ne tanto meno sottomano dai

» Esteri, quantomeno ancora di cercane da voi qualsisia  
» spiegazione. Poichè anche l'intenzionata Nostra mossa per  
» Kiow in questa estate haverà da eseguirsi unicamente per  
» divozione secondo la Nostra legge, et non nasconde in se,  
» qualunque essersi voglia, premeditata da Noi, e meno an-  
» cora pregiudichevole ai Nostri vicini mira ed intenzione,  
» di ciò nissuno tanto meno dovrebbe dubitar, essendo che  
» Noi da bel principio del Nostro assunto all' appartenente  
» a Noi legitimamente per sangue Trono Imperiale di tutte  
» le Russie, anche nel tempo della passata guerra colla corona  
» di Suezia habbiamo sufficientemente persuaso tutte le  
» Potenze imparziali, e desiderose sinceramente della tran-  
» quillità nell' Europa colla Nostra prontezza, per farla  
» cessare, e per tuttj gl'altri Nostri procederi : che Noi non  
» abbiamo niente tanto bramato, che la buona harmonia e  
» l'infrangibile costante tranquillità colle vicine a Noi  
» Potenze, ed in avvenire lo desideriamo basta, che qual-  
» cheduno non intraprendesse qualche cosa contra di Noi e  
» li Nostri Dominii. In tal caso, benchè contra la Nostra vo-  
» glia ci trovaressimo pure obbligati d'aventi Iddio d'impie-  
» gare le forze dateci dalla sua onnipotenza in difesa e  
» sicurtà Nostra, di tal maniera, che l'infrattor delli stabiliti  
» santamente ed essistenti trattati non risichi, e non habbi  
» l'ardire di principiar così facilmente nuove torbolenze, e  
» per inquietare li Nostri fedeli sudditi. La prudenza del  
» Supremo Vezirio, e de' altri Ministri della Porta non Ci  
» permette di dubitar, ch'eglino medesimi non riconoschino,  
» che le insinuazioni, che si li fanno, toccante i Nostri sen-  
» timenti ed intenzioni, non siano tutt' affatto contrarii alla  
» verità, e non contengano altro in se medesimi se non un  
» iniquo, e coperto veneno per mezzo del quale si cerca di  
» fare nascere nuovi disturbi, e freddure trà Noi et Sua Sul-  
» tanea Maestà, invidiando a quella tranquillità, in cui per  
» adesso questa parte dell' Europa si trova, desiderando  
» d'impicciare un simile fuoco anche in queste parti, come

» quello, che già da qualche anni in quà arde quasi in tutte  
 » le parti d'Europa; col medesimo fine si continuava anche  
 » la passata Nostra guerra colla Svezia, malgrado di tutta  
 » la Nostra Inclinação per farla cessare, essendo che questi  
 » medesimi invidiatori della commun quiete per le loro in-  
 » sidie secrete impedivano molto tempo di portarla al fine;  
 » di modo che, quanto d'una parte è necessario di essere in  
 » continua precauzione contra simili intrighi e maligne insidie,  
 » tanto dall' altera parte non conviene di prestare a questi la  
 » minima fede: la mutazione inaspettata delli Pascia sopra  
 » confini colli armamenti per il mar Negro, benchè ci poteva  
 » dare ugualmente legittimo sospetto; Noi però, non inquit-  
 » tandosi di ciò in alcun modo, Ci riposiamo sopra le assicu-  
 » razioni della Porta Ottomanna per la conservazione con  
 » Noi della perpetua concordia; essendo persuasi, che nè  
 » Noi nè Sua Sultanea Maestà, non abbiamo alcun' interesse  
 » in una nuova freddura, nè Ci ne verrà alcun utile, mà  
 » bensì pregiudizio. In conseguenza di ciò, non lasciandosi  
 » prevenire da questi tali inganni, maliziosi spargimenti, ed  
 » insinuazioni, che si fanno per proprii fini, bisogna mante-  
 » nere li reciprochi popoli confiniarii nell' un continuo freno,  
 » e di confermare tanto più spessamente con rigorosissimi  
 » ordini la permanenza nel riposo, mentre che ancora in tutti  
 » la memoria è troppo fresca, s'indove la leggierezza e l'in-  
 » constanza di quelli è in stato di ridurre ambidue l'imperii:  
 » poichè a niente meno, che fino à l'effusione del sangue, e  
 » fin guerra, che già una volta hanno portato. Per ciò Noi  
 » habbiamo prescritto d'una maniera tale ai Nostri Cosachi  
 » Zaporoviani la conservazione della buona harmonia coi  
 » Tartari di Crimea, ed altri, che fin adesso dal canto loro  
 » non si ha fatto la minima trasgressione, come speriamo, che  
 » anche in avvenire non faranno niente, e per il piccol nu-  
 » mero, che loro sono, ne meno, come si può sperar, che  
 » succedesse qualche cosa per l'interruzion del trattato.

» Tali sono li precisi amichevoli sentimenti ed espressioni

» di Sua Imperiale Maestà, a che non resta più niente da giun-  
 » gere, li quali l'infrascritto giudica essere tanto più necessa-  
 » rio di comunicare alla fulgida Porta, perchè li medesimi  
 » invidiatori della commun quieté altra volta ricominciano  
 » di nuovo spargere le medesime loro maliziosamente pre-  
 » meditate instigazioni, insinuando nel popolo la diffi-  
 » denza contra la suprema corte di Sua Imperiale Maestà,  
 » ed eccitandolo certamente contro la volontà e l'intenzione  
 » della medesima fulgida Porta, afinch' essa prendesse le  
 » sue misure di fare cessare simili insidie a essa medesima  
 » inconvenevoli. Fatto in Pera Costantinopoli il 1 Giugno  
 » 1744.»

## IV. — PAGE 69.

Le mémoire que nous donnons ici fait mieux connaître les menées politiques de Bonneval, que tout ce qui a été écrit sur ce sujet dans des mémoires apocryphes, et dans ceux publiés par le prince de Ligne.

*Mémoire du comte de Bonneval, adressé à Aly-Pascha, grand-vizir, au mois de juin 1742.*

Dans le dessein que j'ai d'exposer à Votre Altesse l'état présent des affaires de l'Europe, et les causes de la guerre presqu'universelle qui est actuellement allumée entre les princes chrétiens, au sujet du dernier empereur d'Allemagne, Charles VI, il est absolument nécessaire, pour la parfaite intelligence des motifs de tous ces troubles, que je remonte jusqu'au commencement de ce siècle, et à la mort de Charles II, roi d'Espagne.

Ce monarque, qui était de la maison d'Autriche, la même que celle qui régnait en Allemagne sous le nom de l'Empe-

reur, étant tombé dans une maladie incurable, tous les prétendants à sa succession firent éclater leurs prétentions; le roi de France et l'empereur d'Allemagne étaient les principaux; le dernier, comme étant de la même maison que le roi d'Espagne, ne doutait nullement qu'un de ses enfants ne fut déclaré l'héritier de Charles II; le roi de France et ses enfants étaient les plus proches à succéder par le droit du sang, car, comme ce royaume passe aux filles, la mère de Louis XIV, de même que son épouse, dont l'une était sœur du père de Charles II, et l'autre sa sœur, avaient laissé au dauphin de France, son fils unique, et à ses enfans tous leurs droits sur cette couronne; il en avait trois enfans: l'aîné s'appelait le duc de Bourgogne, père du roi de France d'à-présent, le second se nommait duc d'Anjou, lequel est actuellement roi d'Espagne, et le troisième, duc de Berry, qui est mort sans postérité. V. A. sait aussi bien que moi que le nom de Dauphin ne se donne, en France, qu'au fils aîné des rois ou à leurs successeurs immédiats descendus d'eux.

Les droits de la monarchie de France étaient incontestables sur toute la monarchie d'Espagne, suivant les lois les plus anciennes; mais la maison d'Autriche, d'Allemagne, prétendait avoir en sa faveur plusieurs contrats faits entre les deux familles par où elles s'appelaient réciproquement à leurs successions, en cas que l'une des deux vint à manquer; mais la maison d'Autriche regardait ses prétentions comme infaillibles, à cause de la haine invincible des Espagnols pour la nation française, avec laquelle ils avaient eu une guerre qui avait duré près de 200 ans, et laquelle n'avait été interrompue que par des paix ou des trêves de peu de durée; cependant, contre l'attente de la maison d'Autriche, Charles II, roi d'Espagne, étant à l'article de la mort, appela le second des fils du dauphin de France, Philippe, duc d'Anjou, à la succession de tous les royaumes, principautés, duchés et autres états dans les quatre parties



du monde : cette monarchie étant la plus grande par l'étendue de sa domination qu'aucune de celles qui sont possédées par des monarques chrétiens. Ce prince s'étant rendu à Madrid , capitale d'Espagne, il y a environ 41 ans et demi, fut reçu sans contestation et reconnu pour roi de tous les états qui relevaient de cette couronne. Si cette augmentation de puissance dans la maison de France déplut infiniment aux autres princes chrétiens, ce fut un coup de foudre pour l'empereur Léopold qui régnait alors en Allemagne ; ce prince avait deux enfans, dont l'aîné s'appelait Joseph et le second Charles, qui lui ont succédé l'un après l'autre dans ses pays héréditaires en Hongrie et à l'Empire ; il arma immédiatement pour conquérir les états d'Espagne en Italie, qui étaient le duché de Milan, et les deux royaumes de Naples et de Sicile, et pendant ce temps-là, il employa quantité de ministres dans toutes les cours des princes chrétiens, pour leur représenter que, si depuis près de soixante ans les Français avaient été victorieux de toutes les puissances réunies, que la monarchie d'Espagne, tombant dans une maison aussi puissante, achèverait de les accabler tous ; il soutint cela par quantité d'écrits, où il prétendait démontrer ses droits sur la couronne d'Espagne, lesquels les Français refutèrent facilement. Il y avait déjà près de trois ans que la France soutenait la guerre contre l'Empereur et ses alliés, lorsque ceux-ci résolurent d'attaquer l'Espagne dans l'Espagne même, et pour cela l'on déclara à Vienne l'archiduc Charles, cadet de Joseph, roi d'Espagne et successeur légitime de Charles II, sous le nom de Charles III ; mais pour appuyer son droit par un titre légitime en apparence, l'empereur Léopold et son épouse l'impératrice Madeleine obligèrent l'archiduc Joseph, qui était déjà élu roi des Romains, et, par conséquent, successeur de l'Empire après la mort de son père, à renoncer à tous ses droits sur la monarchie d'Espagne en faveur de son frère cadet ; il eut beaucoup de peine à s'y résoudre, ces deux frères n'ayant aucune amitié l'un pour

l'autre, mais enfin il se rendit aux désirs de l'Empereur, son père, et aux prières de tous ses alliés, à condition, cependant, que sa renonciation ne regarderait que son frère, et ses descendants mâles, et qu'à leur défaut, s'il arrivait que l'un et l'autre n'eussent que des filles, celles de Joseph hériteraient, non-seulement de tous les pays héréditaires de l'Allemagne et de la Hongrie à perpétuité, mais encore seraient préférées aux filles de Charles pour la monarchie d'Espagne et les états qui en dépendaient; cette transaction entre les deux frères, autorisée par l'Empereur leur père, eut bientôt après son exécution. Les Anglais et les Hollandais ayant transporté, avec une armée considérable, l'archiduc Charles, appelé Charles III roi d'Espagne (ainsi nommé par toutes les puissances ennemies de la France), d'abord chez le roi de Portugal son allié, et puis en Catalogne, cette province et deux royaumes d'Aragon et de Valence se révoltèrent contre le roi Philippe, mais tout ce qu'on appelait les anciens royaumes de Castille lui étant restés fidèles, Charles perdit bientôt après le royaume d'Aragon, et celui de Valence, et fut réduit à la seule Catalogne. Environ deux ans après le départ de Charles pour l'Espagne, l'empereur Léopold mourut, et Joseph, roi des Romains, son fils aîné, devint empereur à sa place. La fortune ayant été contraire aux Français en Italie, ils furent obligés de l'abandonner : le duché de Milan et le royaume de Naples ayant été conquis par le nouvel Empereur et ses alliés, furent remis à l'archiduc Charles, qu'on appelait Charles III roi d'Espagne : ces deux états faisant partie de cette monarchie. Le duché de Limbourg, dans la Flandre espagnole, ayant été conquis par les Anglais et les Hollandais, Charles III y fut reconnu pour souverain, de sorte que la transaction qui avait été faite entre les deux frères eut son exécution autant qu'il dépendit de l'empereur Joseph par sa démission de tous les pays qu'il avait conquis avec ses propres armées ou celles de ses alliés sur la maison de France appartenant à la

monarchie d'Espagne, et l'acception de Charles, qui les reçut, marque aussi que de sa part il a exécuté et a eu pour agréable ladite transaction, qui le mettait en état de vivre en souverain, en cas qu'il fût obligé de sortir d'Espagne, et que son frère vînt à avoir des enfans mâles pour lui succéder en Allemagne. Il y avait environ onze ans que cette guerre sanglante durait entre l'Empereur, ses alliés et le prétendu roi Charles III contre la monarchie de France, et il ne restait à Charles, de toutes ses conquêtes en Espagne, que les villes de Barcelone, de Tarragone et quelques autres postes en Catalogne de peu d'importance, lorsque l'empereur Joseph, son frère aîné, mourut, sans enfans mâles, ne laissant que deux filles, dont l'une dans la suite a épousé l'électeur de Saxe, aujourd'hui roi de Pologne, et la seconde, l'électeur de Bavière, nouvellement couronné empereur ; le père de ce dernier et son père l'électeur de Cologne, qui étaient frères de la mère du roi d'Espagne, Philippe V, épouse du dauphin de France, furent les seuls de tous les princes chrétiens qui osassent se déclarer pour leur neveu. Mais comme la guerre n'avait pas été fort heureuse pour la France en Allemagne non plus qu'en Italie, ils perdirent leur électorat, et tous leurs autres états, et furent obligés de se retirer en France. Les enfans de l'électeur de Bavière, au nombre de six ou sept, ayant été faits prisonniers, furent confinés par la maison d'Autriche dans une petite ville vers l'Italie, où on leur donnait une très médiocre subsistance.

La mort de l'empereur Joseph obligea Charles III à repasser en Allemagne pour recueillir la succession de son aîné ; il fut même, peu de temps après, reconnu empereur à sa place et couronné à Francfort ; il avait épousé une princesse de la maison de l'électeur d'Hannover qui règne aujourd'hui en Angleterre : il la laissa en Espagne pour maintenir les Catalans dans son parti, et n'en avait point encore eu des enfans, quoiqu'il y eût trois ans qu'ils fussent mariés. Cette élévation de Charles à l'Empire, et l'ample suc-

cession de son frère qu'il avait recueillie, fit craindre en Angleterre à plusieurs personnes qui commençaient à se lasser d'une aussi longue et aussi dispendieuse guerre, que si sa puissance s'augmentait encore de toute la monarchie d'Espagne, on ne vit renaître sous Charles VI les mêmes craintes que l'on avait eues sous Charles V, qui avait été empereur d'Allemagne et roi d'Espagne en même temps, il y a environ 220 ans, lequel aurait envahi la chrétienté, si Soliman le Magnifique, empereur des Ottomans, et François I<sup>er</sup>, roi de France, ne se fussent alliés ensemble pour s'opposer à son ambition, ce qui lui fit perdre Bude, la capitale d'Hongrie, et la plus grande partie de ce royaume, qui fut conquis par la valeur des Turcs; et si la France perdit en Italie le Milanais qui lui appartenait, elle fit dans son voisinage une conquête bien plus importante et qui était beaucoup plus à sa bienséance, ce sont les trois provinces qu'on nomme Metz, Toul et Verdun, lesquelles couvraient sa frontière du côté de l'Allemagne; ainsi, on peut dire avec vérité, que tous les princes chrétiens durent alors leur salut à Soliman le Magnifique et à son allié François I<sup>er</sup>, roi de France; mais, pour revenir aux affaires du temps présent, je dirai à Votre Altesse, que la France, par la longue guerre qu'elle avait soutenue pendant onze ans contre presque tous les souverains de la chrétienté, lesquels s'étaient ligués contre elle et son petit-fils le roi d'Espagne, était fort épuisée; elle apprit avec plaisir, par des émissaires secrets qu'elle avait en Angleterre, et entre autres par un général de ses armées, qui était prisonnier dans cette île, nommé le maréchal de Talart, les dispositions d'une grande partie de la nation pour la paix. Louis XIV, empereur des Français, qui régnait depuis près de soixante-neuf ans, le plus habile homme du monde dans la science du gouvernement, et le plus capable de profiter d'une conjoncture favorable, n'épargna ni soins, ni argent pour fomentier la crainte de la plupart des Anglais sur l'augmentation de la puissance de Charles VI, s'il unissait ses états

héréditaires avec toute la monarchie d'Espagne, et étant parvenu à faire changer tout le ministère et à mettre dans ses intérêts la reine d'Angleterre Anne, qui régnait alors, ayant employé à cet effet mademoiselle Masham, favorite de la reine. Cette princesse fit choix de deux nouveaux ministres qui étaient entièrement portés à la paix, laquelle se fit séparément, la douzième année de la guerre, entre la France et l'Angleterre, ce qui déconcerta toutes les mesures des autres alliés et les força bientôt à suivre cet exemple, d'autant plus que, depuis la séparation de l'armée anglaise d'avec la leur en Flandres, les Français avaient gagné sur eux une bataille considérable, et pris ensuite trois places des plus importantes en moins de trois mois de temps, lesquelles ils n'avaient conquises qu'en trois années dans leur plus grande prospérité : ce qui leur fit craindre, avec beaucoup de raison, qu'ils ne prissent sur eux la supériorité qu'ils avaient maintenue pendant plus de soixante ans, et les força tous à la paix. L'Empereur seul voulut soutenir la guerre, mais, il s'en trouva, dès la première campagne, très-mal ; le roi de France lui enleva les deux principales forteresses qui couvraient l'Empire, lesquelles sont Landau et Fribourg ; il ne put obtenir la paix, qu'en cédant la première et en rétablissant dans leurs électorats, et autres pays à eux appartenans en Allemagne, les deux électeurs de Bavière et de Cologne, qui, comme j'ai déjà dit, étaient les oncles du roi d'Espagne, et avaient tout perdu pour le maintenir sur le trône dont il avait hérité.

L'Empereur fut aussi obligé de rendre tout ce qu'il avait pris de meubles, d'argenterie, et de pierreries à l'électeur de Bavière et de lui restituer ses enfans : d'un autre côté, le duché de Milan et le royaume de Naples furent cédés à l'Empereur en Italie, et on lui remit aussi l'île de Sicile (dont Messine est la capitale) trois ou quatre ans après, en forçant le duc de Savoie, à qui on l'avait donnée, et qui en avait pris le titre de roi, de se contenter de celle de Sardaigne,

et c'est pourquoi il est nommé aujourd'hui roi de Sardaigne. Le roi d'Espagne renonça aussi à la Flandre espagnole en faveur de l'Empereur, puisque c'était le pays qui donnait le plus de jalousie aux Anglais et aux Hollandais, si elle était restée entre les mains de la maison de France, à cause du voisinage de leurs états. Le roi d'Espagne, d'autre part, conserva l'empire d'Espagne, celui du Nouveau-Monde, les grandes îles Philippines, auprès de la Chine et du Japon, enfin tout le reste de la monarchie d'Espagne, ce qui fit un effet contraire à ce qu'avaient prétendu ses ennemis; car, ayant conservé tous les pays qui lui rapportaient l'or et l'argent, les perles et les pierreries, et ses forces n'étant plus divisées, mais réunies à la seule Espagne, il est devenu beaucoup plus puissant, et, après l'empereur de France, c'est lui qui est le plus formidable parmi les princes chrétiens dont il est réellement le plus riche.

La paix entre Philippe V, roi des Espagnes, et Charles VI, empereur d'Allemagne, ne se fit point en même temps que celle de France avec ce dernier : les Allemands, au contraire, qui avaient promis d'évacuer la Catalogne, encourageaient secrètement les révoltés, et leur envoyaient des secours d'argent, de vivres, et de munitions de guerre, contre les promesses qu'ils avaient faites à la France, à l'Angleterre et à la Hollande, ce qui obligea le roi Louis XIV d'envoyer des secours au roi d'Espagne, son petit-fils, pour réduire les révoltés, ce qui fut bientôt fait à la grande honte de Charles VI, empereur d'Allemagne, après qui les pays chrétiens jouirent d'une très-profonde paix pendant quatre ans. Mais l'empereur d'Espagne, qui n'avait cédé la Sicile au duc de Savoie qu'à condition que ce royaume serait reversible à la couronne d'Espagne au défaut des héritiers mâles, ayant appris que l'on traitait avec le duc pour lui faire renoncer à cette couronne en faveur de l'Empereur, afin de l'unir comme elle était autrefois au royaume de Naples, profita de la guerre, qui était entre le

Sultan et les Allemands, et pour attaquer ledit royaume de Sicile à dessein de le conquérir, et de s'en conserver le droit de réversibilité comme étant maître du fonds, lequel on lui voulait faire perdre, en l'unissant à la domination allemande. Il vint même alors de la part du roi d'Espagne un envoyé à la Sublime-Porte nommé le chevalier de Boisimen, colonel de ses troupes ; mais, par les intrigues de tous les ambassadeurs des puissances chrétiennes résidant à Constantinople, ce ministre espagnol fut renvoyé d'Adrianople sans rien obtenir que des honneurs et les plus beaux complimens du monde, avec un présent de seize bourses d'argent, que lui fit donner Ibrahim-Pascha grand-vizir du sultan Hachmet, pour qu'il s'en retournât en Espagne.

Voilà comme la Sublime-Porte perdit alors l'occasion de faire une alliance fort avantageuse pour le grand Sultan, ayant eu assez de condescendance pour se laisser guider par les intérêts de quelques princes chrétiens au préjudice des siens propres. Cependant le roi d'Espagne fit débarquer ses troupes en Sicile, laquelle il conquit presque toute en deux mois de temps, et il l'aurait entièrement subjuguée la même année, si la France, l'Empereur et l'Angleterre ne se fussent réunis ensemble contre les Espagnols, lesquels, ayant trop compté sur les promesses du vieux prince Rakotzi, au sujet de l'alliance de l'empereur Hachmet III avec le roi d'Espagne, laquelle ne se fit point, ce qui fut cause que les troupes espagnoles furent obligées d'abandonner la Sicile.

Il est certain cependant, que, si la Sublime-Porte eût fait alors une alliance avec l'Espagne, elle aurait très-facilement rétabli les affaires en Hongrie, et que la France et l'Angleterre n'auraient osé se déclarer contre l'Espagne alliée de la Sublime-Porte, laquelle par cet appui aurait reconquis très-aisément tous les Etats quelle avait perdus en Italie. Tout ceci s'est passé dans l'année où les Allemands prirent Belgrade, la paix ayant été faite peu de temps après et les troupes espagnoles ayant évacué la Sicile et la Sardaigne ; la

première resta aux Allemands, et la seconde fut remise au duc de Savoie, lequel en porte actuellement le nom. Ensuite les puissances chrétiennes jouirent pendant treize, quatorze ans d'une paix continuelle jusqu'à la mort de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne, après laquelle les Polonais ayant élu pour leur souverain Stanislaus Leszinsky, père de la reine de France d'aujourd'hui, les Moscovites s'y opposèrent et engagèrent Charles VI, empereur d'Allemagne, à lui faire la guerre, afin de mettre sur ce trône le fils du défunt roi, lequel règne actuellement; mais il en coûta à l'Empereur les deux beaux royaumes de Naples et de Sicile, que les Espagnols unis aux Français conquièrent. Il lui en coûta de plus deux ou trois batailles, qu'il donna contre les armées de France et de ses alliés, dans lesquelles il perdit tous les vieux soldats de ses armées, et généralement tous ses officiers généraux et particuliers, car il resta une si petite portion des derniers que ses armées n'étaient plus en état d'agir. La paix se fit et le duc de Lorraine échangea son duché contre le duché de Toscane en Italie, qu'il céda à la France, et duquel on donna les revenus, sa vie durant, au roi Stanislaus Leszinky, pour le dédommager de la perte du royaume de Pologne. Tout le duché de Milan fut restitué à l'Empereur, qui l'avait perdu dans cette guerre, de sorte qu'il ne lui restait plus dans l'Italie que la seule ville de Mantoue, laquelle était encore assiégée et prête à se rendre aux Espagnols quand ladite paix se fit.

La cour d'Espagne n'en fut point contente, car, pour dédommager l'Empereur de la perte des deux royaumes de Naples et de Sicile, qu'avait conquis en personne le fils du roi des Espagnes l'Infant Don Carlos, on donna aux Allemands les duchés de Parme et de Plaisance, qui lui appartenaient du chef de sa mère, et dont il était déjà en possession, comme aussi le grand-duché de Toscane, dont il était déclaré l'héritier, au duc de Lorraine en échange de son duché, qui était à la bienséance de la France. Les Moscovites, qui seuls



avaient tiré tous les avantages de cette guerre, aux dépens de leur allié l'empereur d'Allemagne, l'entraînèrent peu de temps après dans leurs injustes entreprises contre le Grand - Seigneur. Ils attaquèrent et prirent Assow, il y a environ cinq ans, et la Sublime-Porte qui ne s'attendait point à une guerre avec cette nation, qui la déclara par cet acte d'hostilité, fut encore plus surprise d'apprendre peu de jours après qu'ils avaient pris Horkapy, et que leur grosse armée était dans la Crimée où elle mettait tout à feu et à sang. L'on fit le plus de diligence que l'on put pour rassembler un corps capable de résister à leur invasion. La cour de Vienne offrit d'abord sa médiation à la Sublime-Porte, mais seulement dans le dessein de l'amuser jusqu'à ce que l'Empereur eût rétabli ses armées, qui revenaient fort délabrées d'Italie, et pendant toute cette première année de la guerre avec les Moscovites, la cour de Vienne ne chercha qu'à tromper les ministres de la Sublime-Porte, dont les principaux ajoutaient plus de foi qu'il ne fallait aux discours de Talman, résident d'Allemagne à Constantinople depuis plusieurs années, et ce fut en vain que Hachmet-Pascha Combaragi-Paschi (Bonneval) fit avertir, et avertissait lui-même les ministres de S. H. que les Allemands les trompaient, et qu'ils armaient de toute leur puissance pour seconder les Moscovites en attaquant cet empire par la Bosnie, par Nice, et par la Valachie, et c'était si peu un secret chez les puissances chrétiennes, que cela fut mis sur les gazettes publiques quatre ou cinq mois avant qu'ils entreprissent le siège de Bagnaluca en Bosnie, et qu'ils se fussent emparés de Nice en Servie. Ce fut en vain que Hachmet-Pascha envoya de Constantinople les mêmes gazettes avec leur traduction en turc à Osman, kyaya du grand-vizir à Babadaghi, son entêtement et sa prévention pour Talman, résident de l'Empereur, et les conseils de quelques Grecs de religion qu'il avait auprès de lui effaçaient toutes les impressions les plus vraies et les plus raisonnables qu'on tâchait de lui donner. Il se

laisa tromper par l'espérance que tout s'accommoderait au congrès de Niemirow où il envoya le reis-efendi, et Raghîb-Efendi, aujourd'hui reis-efendi, et Saïd-Efendi, actuellement ambassadeur en France, pour plénipotentiaires, les ayant fait partir de Babadaga; mais ils s'aperçurent bientôt par les propositions ridicules des plénipotentiaires allemands et moscovites, qu'ils s'étaient moqués de la Sublime-Porte et n'avaient cherché qu'à l'amuser pour attaquer au dépourvu. Osman kyaya apprit bientôt après que les Moscovites avaient assiégé et pris Assow, et que les Allemands marchaient à Nice avec quatre-vingt mille hommes et que le prince de Saxe-Hildbourghausen, avec plus de vingt-cinq mille hommes de troupes réglées allemandes, et toutes les milices de Croatie, d'Esclavonie et de Hongrie, montant en tout à plus de soixante mille hommes, se disposait à passer la Save pour entrer en Bosnie, et y faire le siège de Bagnaluca. Tant de mauvaises nouvelles à la fois étourdirent si fort Osman kyaya qu'il en devint comme bête; il voyait les dangers où sa crédulité avait plongé cet Empire, il n'y trouvait aucun remède, et il paya bientôt de sa tête, aussi bien que le petit defterdar Halil-Efendi, les mauvaises mesures qu'ils avaient prises pour la défense de ce glorieux Empire; on ne fut pas moins consterné bientôt après à Constantinople d'apprendre que Nice s'était rendue sans défense, joint à la considération que le passage de l'armée ottomane de Babadaghi à Cartal par le pont d'Isakchi était un faible remède à tant de maux.

Comme toute la force du gouvernement était entre les mains d'Osman kyaya, qui avait usurpé l'autorité sur le grand-vizir Mehmed Sélictar, qui était un homme de bien, mais peu instruit des affaires de l'importance de celles dont il s'agissait alors, Osman kyaya fut le seul avec Halil-Efendi, defterdar, qui souffrirent la mort qu'ils avaient bien méritée. Abdullah fut grand-vizir à la place de Mehmed Sélictar; le kaimakam Hachmet Kiuperly avait été envoyé à Sophie en qualité de sérasquier et le grand-douanier: Mehmed Yeghen,

qui lui avait servi de kyaya, fut fait kaimakam. D'abord que les nouvelles de la prise de Nice furent arrivées à Constantinople par deux soldats français qui avaient déserté de l'armée allemande, et qu'on avait envoyés ici les faisant courir nuit et jour par la poste, le kaimakam Yeghen-Pascha envoya chercher Hachmet-Pascha pour les interroger; et il apprit d'eux, à n'en pouvoir douter, que Nice était passée au pouvoir des Allemands sans aucune résistance, faute de garnison; le kaimakam parut frappé et interdit de cette nouvelle, et fut près d'un quart d'heure sans parler, les larmes lui coulant des yeux; ensuite, ayant demandé à Hachmet-Pascha, quel remède il y avait à tant de dangers, le Sultan n'ayant aucune armée à opposer aux ennemis de ce côté-là, celui-ci répondit qu'il fallait faire marcher de toute la Romélie tout ce qu'il y avait de gens en état de porter les armes à pied et à cheval pour joindre le sérasquier Hachmet Kiuperly à Sofia, et qu'en même temps, qu'on ordonnerait la marche de ces gens, à tous les mallas, cadis et vaivodes on leur commanderait d'envoyer de ce côté des orges, des fromens et de la farine pour la subsistance des hommes et de leurs chevaux; Hachmet-Pascha Combaragi-Paschi lui dit ensuite, que la prise de Nissa n'était pas fort importante, puisque, étant au milieu du pays de Romélie, il serait facile de les en chasser, mais qu'il n'en était pas de même de la forteresse de Viddin, qui, étant sur le Danube, deviendrait une place mortelle à ce glorieux Empire, si elle tombait entre les mains des Allemands, et qu'il était nécessaire d'ordonner à Hachmet Kiuperly, séraskier, d'envoyer d'abord tout ce qu'il y avait de gens en état de porter les armes à Sophie et aux environs avec la subsistance nécessaire, qui se trouverait dans les villes, Casabas, et villages circonvoisins pour secourir Evlia Mehmed-Pascha, qui lui avait écrit, qu'il n'avait pas six cents hommes en état et en volonté de se défendre dans cette forteresse.

Les conseils d'Hachmet-Pascha ayant plu à Mehmet Yeghen

kuimakam, celui-ci ordonna de les mettre par écrit, ce qui fut fait promptement et les courriers furent dépêchés dès le lendemain par toute la Romélie pour porter les ordres du Sultan, et c'est par ces milices que l'armée du duc de Lorraine, qui était de quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, fut battue partout et que, cette même campagne, Hachmet-Pascha Kiuperly reprit Nice avec la même facilité que les Allemands s'en étaient emparés. Evelia Mehmet-Pascha de Viddin, ayant été renforcé à propos, battit l'armée des ennemis qui venait le sommer de se rendre, et brûla une partie de leur flotte sur le Danube.

Le bras invincible de Son Altesse avait déjà en Bosnie où elle était pascha pour lors, détruit toute l'armée allemande que commandait le prince de Saxe-Hildbourghausen, qu'il assiégeait Bagnaluca, malgré sa résistance opiniâtre, et elle le chassa pour toujours de toute la Bosnie. Il est bien vrai, que ses débris s'étant réunis à l'armée du duc de Lorraine ils tentèrent, par la suite, treize ou quatorze entreprises contre elle; mais par son courage et sa prudence, elle fut victorieuse autant de fois qu'elle fut attaquée, et leurs armées qui s'étaient réunies pour opprimer sa province, et qui étaient de plus de cent mille hommes en entrant en campagne, se trouvèrent par des exploits glorieux réduites à dix-neuf mille trois cent quarante selon la liste qu'en envoya à Vienne le feldmaréchal comte de Philippe, qui la commandait depuis le départ du duc de Lorraine et du comte de Seckendorf; ainsi l'on peut dire, sans flatterie, que c'est à sa valeur et à sa prudence, que le Sultan doit la destruction de la plus belle armée que ses ennemis eussent mise sur pied contre ce glorieux Empire.

Les Suédois, depuis qu'ils avaient écouté favorablement les propositions de la Sublime-Porte avaient toujours été tourmentés par les Moscovites, soit par des trahisons, et d'autres abominations secrètes, ou tout ouvertement par le refus de l'exécution des traités faits avec eux, jusqu'à em-

pêcher l'extraction des bleds pour leur argent qu'ils étaient convenus de leur laisser prendre dans les pays que le roi de Suède leur avait cédés, quand au contraire ils permettaient à toutes les autres nations d'en enlever autant qu'ils voulaient. Ils maltraitaient même les marchands suédois dans tous les ports moscovites jusqu'à défendre de leur rien vendre ; et, non content de cela, le ministre russe à Stockholm, où les rois de Suède font leur résidence, avait tramé une conjuration avec un des principaux seigneurs du pays, qui aurait renversé Sa Majesté suédoise et tout son gouvernement, si un parent de M. de Carlsohn, qui est ici ministre à la Sublime-Porte, n'avait pas eu le bonheur de la découvrir. Votre Altesse comprend que toutes ces infractions, jointes à l'infâme assassinat du baron Sinclair, fait par ordre de la Czarine, lorsqu'il retournait de Constantinople en Suède, ainsi que je l'ai insinué ci-dessus, ont enfin forcé la nation suédoise à se défendre de tant de trahisons et d'infractions par la force ouverte : la guerre étant moins dangereuse avec une nation si remplie de fraudes, qu'une paix aussi mal observée et remplie d'embûches.

Après avoir conduit ce narré jusqu'à la guerre de Suède, je dois présentement débrouiller à Votre Altesse les causes de cette guerre, et les intérêts différens des rois et des princes, qui prétendent actuellement, les armes à la main, à la succession de l'empereur d'Allemagne Charles VI, lequel, contre tout droit et raison, avait établi héritière universelle de tous ses biens et de tous ses Etats sa fille aînée, Marie-Thérèse, et au défaut des enfans de cette première, sa seconde fille, sans aucun égard aux filles de son frère aîné. L'empereur Joseph, dont l'aînée, comme je l'ai dit, a épousé l'électeur de Saxe roi de Pologne, et la seconde l'électeur de Bavière, élu empereur depuis quatre mois et demi, à la place de Charles VI, lequel n'a pas fait plus d'attention aux justes prétentions de quelques rois et princes sur une partie de ses provinces, qui par leurs constitutions ne peuvent point passer aux filles, et sont dé-

volues à la disposition de son successeur à l'Empire : tels sont les duchés de Milan, de Parme et de Plaisance, ceux-ci sont en Italie, et les provinces appelées vulgairement d'Autriche qui sont l'Autriche propre, la Stirie, la Carintie, la Carniole et les Vingt Marc (Windische Mark), ce dernier comprenant une partie du Frioul, l'Istrie, le Marquisat de Cilli et la Morlaque : ces derniers pays sont sur le golfe Adriatique. Cette dernière maison d'Autriche avait aussi usurpé une grande partie de la riche province de Silésie sur les ancêtres du roi de Prusse d'à-présent. Ainsi, les principaux prétendans à ladite succession du défunt empereur d'Allemagne Charles VI, sont l'empereur Charles VII de Bavière, le roi de Pologne, qui est aussi électeur de Saxe, et le roi de Prusse, qui sont tous des souverains dont les Etats sont enclavés dans l'Allemagne, et ensuite le roi d'Espagne, qui a ses prétentions en Italie pour lui ou pour ses enfans.

Le roi de France, qui a le plus contribué à mettre la couronne impériale sur la tête de l'empereur Charles VII, par reconnaissance pour la maison de Bavière, qui avait été dépouillée de tout ce qu'elle possédait de souverainetés et de dignités, lors de la guerre que Louis XIV avait eue à soutenir pour maintenir son petit-fils sur le trône d'Espagne, s'est rendu comme le chef de toute cette ligue contre la fille de Charles VI, épouse du duc de Lorraine; mais pour faire voir que la France n'agit pas seulement par reconnaissance en faveur de l'électeur de Bavière, mais encore avec justice pour le fils d'un prince qui avait tout sacrifié pour elle, jusqu'à ses enfans, qui ont souffert pendant huit ans une prison fort dure, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, il est nécessaire que je mette sous les yeux de Votre Altesse les droits incontestables des filles de Joseph, contre celles de Charles; après quoi, je passerai à la nature des fiefs dont le nouvel Empereur peut disposer incontestablement comme Empereur.

Votre Altesse aura la bonté de se souvenir que dans le temps de la guerre commencée, il y quarante et un ans et demi

pour la succession d'Espagne lorsque l'empereur Léopold, père des archiducs Joseph et Charles, résolut d'envoyer ce dernier en Espagne pour disputer la couronne à Philippe V, petit-fils de Louis XIV, qui y règne à présent. Léopold, comme législateur de ses enfans, leur fit passer une transaction entre eux, par où l'ainé, Joseph, renonçait à tous ses droits sur la monarchie d'Espagne, en faveur de son frère cadet l'archiduc Charles et ses enfans mâles, se réservant qu'au cas qu'il n'y eût que des filles pour héritières tant de l'un que de l'autre père, les filles de Joseph, l'ainé, hériteraient non-seulement de tous les pays héréditaires d'Allemagne et des royaumes de Bohême et de Hongrie, mais aussi de la couronne d'Espagne, et de tous les États, royaumes et pays qui en dépendaient, et comme cette transaction avait déjà eu son exécution de la part de Joseph et de Charles pendant la guerre pour la couronne d'Espagne, il était non-seulement injuste mais encore fort extraordinaire, que Charles VI eût cru qu'un seul acte de sa volonté en pût renverser un autre que son père et sa mère, comme vrais législateurs, avaient fait contracter entre leurs enfans, pour servir de règle perpétuelle dans leurs successions. Ainsi rien n'est plus juste que les secours que l'empereur de France donne à son oncle l'électeur de Bavière et empereur Charles VII, qui a épousé la cadette de l'empereur Joseph, et en conséquence à l'électeur de Saxe, roi de Pologne, époux de l'ainée. Il n'est pas moins juste aussi qu'il soutienne le roi de Prusse, son allié, dans ses justes prétentions sur la Silésie, étant de notoriété publique que les siefs qu'il réclame avaient été usurpés sur ses prédécesseurs, et quant aux droits de son oncle l'empereur d'Espagne sur quelques États d'Italie, le roi de France soutient en cela autant les droits du nouvel Empereur et de l'Empire, que ceux d'Espagne, et il me suffira de faire voir à Votre Altesse la nature de tous ses siefs pour la convaincre que, si l'on rendait une justice exacte à la fille de Charles VI, épouse du duc de Lorraine, et à la sœur cadette, ni l'une ni

l'autre ne devrait avoir aucune part à la succession d'Autriche, mais seulement des pensions en argent pour subsister suivant leur naissance.

L'Allemagne avait été, il y a environ quinze cents ans, près de quinze ans sans empereur, un roi d'Espagne que l'on avait élu, nommé Alphonse de Castille, n'ayant jamais voulu quitter son royaume pour prendre possession de l'Empire, et Richard, frère du roi d'Angleterre, qui avait été élu presque en même temps, n'ayant fait qu'un voyage fort court en Allemagne, d'où il s'en retourna en Angleterre après avoir dépensé tout son argent ; la confusion que le manque de chef causait dans toute l'Allemagne, obligea enfin les princes qui avaient le pouvoir d'élire un empereur à se rassembler pour en faire l'élection, et ne pouvant convenir entre eux, ils remirent à Louis le Sévère, un des ducs de Bavière, la nomination, jurant tous qu'ils s'en rapporteraient à son choix : c'est un des aïeux du nouvel Empereur. Ce duc élit Rodolphe, comte d'Absbourg, espérant que ce nouveau monarque lui rendrait justice en lui restituant ses fiefs d'Autriche, qui avaient autrefois très légitimement appartenu à ses ancêtres ; mais Rodolphe, qui était un pauvre prince, ne se vit pas plus tôt empereur, qu'il oublia tout ce qu'il devait à son bienfaiteur, et ayant disputé, peu de temps après son avènement à l'Empire à Ottocar, roi de Bohême, l'héritage du dernier marquis d'Autriche, dont il avait épousé la sœur et pris toute la succession, qu'il prétendait appartenir à sa femme comme héritière et dont il avait joui quatorze ou quinze ans ; Rodolphe, qui cherchait à profiter de sa dignité pour établir sa famille, étant fort pauvre comte avant que d'être empereur, prétendit qu'au défaut des mâles, tous les fiefs dépendant de l'Autriche retournaient à la disposition de l'Empereur pour en investir qui bon lui semblait. Ottocar, roi de Bohême, ayant été tué dans une bataille qu'il perdit en Autriche, Rodolphe investit de tous ses États autrichiens son fils Albert, comte d'Absbourg, sur le fondement



qu'il en pouvait disposer, le dernier duc d'Autriche n'ayant point laissé d'enfans mâles.

Depuis Albert jusqu'à la mort de Charles VI, il s'est passé quatre cent soixante-et-quinze ans solaires, où de mâle en mâle cette maison d'Absbourg, qui prit le nom de duc d'Autriche, a toujours conservé ces pays-là, malgré les protestations des ducs de Bavière; et comme le même comte d'Absbourg dit Rodolphe, élu empereur, est le premier de la maison d'Autriche, lui et son fils l'empereur Albert I<sup>er</sup> ont toujours prétendu, pour appuyer leur possession sur ces États enlevés à l'épouse et à la famille d'Outqcar, roi de Bohême, qu'ils ne pouvaient point passer aux filles; il est à croire que le nouvel Empereur, Charles VII de Bavière, se servira sans doute des mêmes raisons pour en chasser la duchesse de Lorraine Marie-Thérèse, reine de Hongrie, afin de rentrer en possession de tous ces grands duchés et pays, qui appartenaient légitimement à ses ancêtres, et dont l'empereur appelé Conrad de Franconie, et qui était leur ennemi, les avait injustement privés, l'Empereur d'aujourd'hui pouvant tout ce qu'a pu autrefois autrefois Rodolphe, comte d'Absbourg, premier empereur de la dernière maison d'Autriche, éteinte par la mort de Charles VI, arrivée il y a environ vingt mois.

Quant au royaume de Bohême, il appartenait de droit aux filles de Joseph; ainsi, si l'électeur de Bavière en a pris possession en cédant quelques États considérables, qui en dépendaient, à l'électeur de Saxe, roi de Pologne, le comté de Tyrol, autre province d'Autriche, a été aussi autrefois à la maison de Bavière, et c'est sur ce fondement qu'il a déjà ordonné aux Tyroliens de le reconnaître pour souverain, ce qu'ils feront sans difficulté.

Le royaume de Hongrie a profité de cette occasion pour rétablir le droit d'élection de ses rois, qu'il avait autrefois, ainsi que la principauté de Transilvanie. Quoique ces derniers princes relevassent de la Sublime-Porte, elle confirmait

d'ordinaire celui que les Transilvains avaient élu, pourvu que ce fussent des personnes non suspectes aux intérêts du Sultan, car on a vu, du temps de l'empereur Mahomet IV, les Transilvains élire Kemeni pour leur souverain, lequel était partial à la maison d'Autriche, auquel la Sublime-Porte opposa Michel Apaffi, qui fut victorieux de Kemeni et des Autrichiens par le secours des Ottomans; il se maintint jusqu'à la mort dans cette province, et eut même le crédit de faire élire son fils qui lui succéda après sa mort; mais celui-ci étant un prince imbécile, quitta le parti des Ottomans, et, s'étant fié aux Autrichiens, il alla à Vienne où l'empereur Léopold l'avait invité de se rendre : mais il y fut arrêté, et les Allemands se servirent de cette occasion pour se rendre les maîtres absolus de la principauté de Transylvanie, qui, depuis ce temps-là, est demeurée dans leur domination. Hachmet-Pascha a connu ce prince à Vienne, à qui on avait accordé une pension de seize mille florins par an pour sa subsistance et celle de sa femme, laquelle pension était fort mal payée; ils sont morts tous deux à Vienne sans enfants.

Je doute fort qu'on laisse la reine de Hongrie paisible maîtresse de son royaume, à cause des cruautés que les troupes hongroises ont exercées dans la Bavière l'hiver dernier, pendant que l'électeur en était éloigné pour se faire couronner empereur et son épouse impératrice dans la ville de Francfort. Après tout ce détail mon devoir m'oblige de représenter à Votre Altesse qu'il est absolument de l'intérêt de la Sublime-Porte que le royaume de Hongrie recouvre la liberté et ses anciens privilèges, et n'appartienne jamais à un roi qui ait des Etats en Allemagne ou ailleurs; ainsi, pourvu qu'il ne reste à l'archiduchesse Marie-Thérèse que le seul royaume de Hongrie, sans aucun pays du côté de l'Allemagne, ce sera une utilité pour la Sublime-Porte, et quant à la Transylvanie, le Grand-Seigneur pourra profiter dans la suite des discordes qui pourront arriver dans ce pays-là, pour y établir un prince qui relève comme autrefois de

Sa Hautesse et reprendre ainsi la ville de Temesvar, qui est absolument nécessaire pour la subsistance de Belgrade.

Il me reste à expliquer à Votre Altesse la nature des duchés de Milan, de Parme et de Plaisance, que prétend l'Espagne. Il y a plus de cinq cents ans que tous ces pays-là ne dépendaient que des empereurs d'Allemagne; mais la division s'étant mise encore depuis plus long-temps entre les partisans de ces monarques et les papes de Rome dans toute l'Italie, sous le nom de Guelfes et de Guibelins, l'on ne vit pendant long temps que des massacres et des exils entre les deux partis; on appelait guelfes les partisans des papes et guibelins les partisans des empereurs. Il arriva qu'au milieu de tous ces troubles, un empereur étant à Milan, le chef des guelfes, appelé Touriani, homme fort puissant dans cette grande ville, résolut de massacrer ce prince pendant la nuit, et il en serait venu à bout, dans son palais, pendant qu'il dormait et qu'il ne se défiait de rien, si, d'autre part, Visconti, chef des guibelins, n'eût armé tous ses partisans, et ne fût revenu au secours de ce monarque. Il se donna une furieuse bataille pendant la nuit entre ces deux factions; mais les Visconti ayant eu le bonheur de la gagner, les Touriani furent chassés pour toujours du pays, et l'Empereur, pour le maintenir dans son obéissance contre les factions des papes, fit Visconti duc de la ville de Milan et d'un territoire aux environs. Les guibelins ayant aussi pris le dessus par la succession des temps, dans Parme et dans Plaisance, par le secours des Visconti, les reconnurent pour souverains et s'unirent au duché de Milan. Quantité d'autres pays eurent recours à eux pour chasser les partisans des papes, et ainsi les ducs de Milan devinrent très formidables, en peu de temps, par leur bravoure et par leur habileté à savoir profiter des conjonctures favorables, et les Allemands leur envoyaient même du secours quand ils en avaient besoin, parce qu'ils restèrent fort fidèles aux empereurs. Les Visconti ont régné à Milan plusieurs générations, mais enfin le dernier duc

de cette race des Visconti mourut sans enfans légitimes; il avait une sœur qui s'appelait Valentine, laquelle épousa, il y a plus de trois cents ans, le frère d'un roi de France et duc d'Orléans. Après la mort du dernier Visconti, ses enfans prétendirent à ce duché par le droit de leur mère; mais l'empereur Frédéric, de la maison d'Autriche, prétendit que les filles ne pouvaient point porter le duché de Milan dans une autre famille, et qu'au défaut des mâles cet Etat retournerait à la disposition de l'Empereur, et pour maintenir les droits de l'Empire, il donna ce duché à un nommé Sforze, général des armées de ce dernier duc; lequel fit valoir l'investiture impériale, et transmit cette souveraineté sans contestation à ses enfans; il est bien vrai qu'environ cent ans après, un duc d'Orléans, descendu de Valentine Visconti, étant parvenu à la couronne de France sous le nom de Louis XII, attaqua les Sforzes, et les chassa du Milanais, dont il jouit sa vie durant; mais son successeur, François I<sup>er</sup>, eut de grandes guerres à soutenir contre Charles V, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, lequel prétendit que tant qu'il y avait des ducs de la famille Sforze, les investitures qui avaient été données à Louis XII, par Maximilian, son grand-père et fils de Frédéric, avaient été forcées, et François I<sup>er</sup> ayant été fait prisonnier à la bataille de Pavie, il remit les Sforzes en possession du Milanais et des Etats qui en dépendaient. Mais le dernier Sforze étant mort dans la suite sans héritiers, Charles V, en donnant l'investiture, sans égard aux droits de Valentine Visconti et de ses héritiers, à Philippe, son fils unique, qui devint empereur d'Espagne après sa mort, et par le droit que les empereurs d'Allemagne ont toujours prétendu que ce fief ne passait point aux filles, fut encore confirmé par Charles V, à l'exemple de Frédéric, son bisaïeul.

Votre Altesse voit clairement par tout cet exposé au sujet du duché de Milan, que les empereurs de la maison d'Autriche, et aïeuls de la reine de Hongrie, ont toujours soutenu

que ce fief ne passe point aux filles, et que, par conséquent, la reine de Hongrie n'a rien à y prétendre. L'Empereur d'à présent, Charles VII de Bavière, en pouvant disposer, comme ont fait ses prédécesseurs Frédéric et Charles V, il faut sans doute, puisque l'Espagne a fait de si grands armemens pour chasser de cet Etat la reine de Hongrie, Marie-Thérèse, que Charles VII de Bavière en ait disposé en faveur d'un de ses cousins, un des enfans de l'empereur des Espagnes, son droit étant appuyé par tous les décrets des empereurs autrichiens, contre lesquels le duc de Lorraine ni son épouse ne peuvent rien opposer de raisonnable. Votre Altesse aura vu par cet écrit la cause de toutes les brouilleries des princes chrétiens, et qu'en toute justice ceux qui font la guerre à la fille et héritière du feu empereur Charles VI, sont fondés en droit et en raison.

Pendant que ces choses se passaient aux frontières de ce glorieux Empire ; Hachmet-Pascha croyait ne pouvoir rendre au Sultan un plus grand service que de continuer auprès des ministres de la Sublime-Porte le projet de Votre Altesse au sujet de l'alliance de notre Empereur avec la couronne de Suède. Ce fut en vain qu'il en parla plusieurs fois à Osman Kyaya Bey, lorsque l'on avait, de toutes parts, des avis certains que les Moscovites faisaient de grands préparatifs pour attaquer avec toutes leurs forces l'Empire ottoman; il représenta vainement que l'union de la Sublime-Porte avec la Suède était le seul moyen d'empêcher cette nation de rompre ses traités, puisque la crainte qu'elle aurait d'un ennemi aussi brave que la nation suédoise, l'empêcherait de poursuivre ses mauvaises intentions contre cet Empire. Il ne fut point écouté, quoiqu'il eût disposé le roi et le conseil de Suède à suivre les projets de Votre Altesse, que son absence ne lui a jamais fait abandonner, non plus qu'aux deux ministres de Suède résidant à Constantinople, lesquels conservaient toujours dans leurs cœurs, aussi bien que lui, une parfaite vénération pour Votre Altesse.

Abdullah-Pascha ne fut pas longtemps vizir sans appeler auprès de lui Hachmet-Pascha Combaraggi Bachi, auquel il dit qu'ayant trouvé quantité de ses lettres et des mémoires, parmi les papiers d'Osman Kyaya, étranglé à Cartal, il avait jugé nécessaire de se servir de lui auprès de sa personne; mais Hachmet-Pascha ne partit pas de Constantinople sans avoir réglé et conclu auparavant, par ordre de Mehmet Yeghen-Pascha Kaimakam, le traité des dettes du feu roi de Suède, Charles XII, et les équivalens que la Suède devait donner à la place des sommes que le sultan Achmet avait avancées à ce défunt monarque, lorsqu'il était à Bender et à Demotica; Mehmet Yeghen était dans ce temps-là tout-à-fait porté à suivre les projets de Votre Altesse pour l'alliance avec la Suède.

Hachmet-Pascha arriva à Cartal, où il fut parfaitement bien reçu d'Abdullah-Pascha-Vizir, qui lui dit que, sur les relations qu'il avait données ou envoyées à la Sublime-Porte, lesquelles étaient entre ses mains, il l'avait fait venir auprès de lui pour se servir de ses conseils sur les affaires du temps; il lui assigna un train suffisant pour sa subsistance et lui fit donner des tentes fort magnifiques, pas loin de son quartier. Les honnêtetés qu'il recevait tous les jours de ce grand-vizir, et la confiance qu'il lui témoignait, lui firent espérer que le temps était venu pour conclure le traité d'alliance avec la Suède. Abdullah-Pascha-Vizir lui ordonna de dresser un mémoire bien circonstancié de tout ce qui s'était passé sur cette affaire, depuis le commencement jusqu'à la fin, où les soins que Votre Altesse s'était donnés pour lier l'amitié entre la Sublime-Porte et le royaume de Suède, étaient amplement déduits avec les raisons qui vous avaient porté à faire ce projet; il le lut avec beaucoup d'attention et de plaisir, et puis il dit qu'une affaire d'aussi grande importance ne se pouvait point régler à Cartal, mais qu'il en connaissait toute l'utilité, surtout dans la circonstance où l'on était pour séparer les forces des Moscovites, qui étaient unis

avec les Allemands, et qu'ils traiteraient cette affaire plus commodément à Constantinople, puisque les ministres de Suède y étaient, avec lesquels il fallait faire ce traité; mais à peine fut-il arrivé dans cette capitale, qu'il fut déposé, et Mehmet Yeghen-Pascha fut fait grand-vizir à sa place. Comme Hachmet-Pascha avait parfaitement disposé ce dernier pour les affaires de la Suède, avant son départ pour Cartal, il ne douta nullement de la réussite du projet de Votre Altesse sous ce nouveau vizir. Une lettre du roi de Suède pour le convier à faire une alliance avec la Sublime-Porte, dont Votre Altesse pourra voir l'original, qui est encore chez le reïs-efendi; et, non content de cela, ce grand-vizir ordonna à Hachmet-Pascha d'écrire au roi de Suède pour l'assurer que la Sublime-Porte était toute portée à conclure ladite alliance; la lettre d'Hachmet-Pascha lui fut dictée par la Sublime-Porte, et le drogman Gikka, qu'on a décapité, lui en porta la traduction sans rien ajouter ni diminuer, à laquelle il se conforma. Sa majesté suédoise envoya tout d'abord à Constantinople un ministre de confiance; mais Mehmet Yeghen-Pascha-Vizir changea bientôt de sentiment à la sollicitation de l'ambassadeur de France, M. le marquis de Villeneuve, qui avait autant d'envie que de besoin de faire valoir sa médiation pour la paix de la Sublime-Porte avec les Allemands et les Moscovites, réunis contre elle, et qui trouvait par là un moyen de faire beaucoup d'argent, comme, en effet, il y a réussi au grand préjudice de ce glorieux Empire et de la Suède. Personne ne sait mieux que Votre Altesse ce qui s'est passé sur ce sujet à Belgrade, avec le comte de Neipperg; ainsi il serait fort inutile de le lui répéter. Cependant, quoique la paix ait été conclue à Belgrade entre la Sublime-Porte et les Allemands, les deux ministres de Suède qui, depuis long-temps, avaient leur plein pouvoir pour conclure l'alliance du Sultan avec la Suède, poursuivirent le projet; mais ils se cachèrent beaucoup de M. de Villeneuve, et ladite alliance fut conclue dans l'espé-

rance que la mauvaise foi des Moscovites obligerait la Sublime Porte à leur déclarer la guerre, et effectivement ce ne fut que lorsque les Suédois eurent commencé les hostilités contre eux, que Romanzoff, grand ambassadeur des Russes, eut ordre de sa cour de faire un nouveau traité, le premier ayant été rompu par son inexécution de près de deux ans, Assow n'ayant point été démoli, comme on avait promis de le faire quatre mois après le traité de Belgrade et la convention de Nice ; mais si la Sublime-Porte a eu la bonté de leur accorder une pareille grâce, elle doit considérer qu'ils ne se sont résolus de la demander que quand ils y ont été contraints par la crainte des armes de la Suède, qui leur allaient tomber sur le corps avec celles des Ottomans, qui, suivant leur traité d'alliance avec la Suède, les auraient accablés au cas qu'ils tardassent davantage à la satisfaire au sujet d'Asrak, tous les traités de Belgrade et de Nice ayant été annulés faute d'exécution. Votre Altesse n'ignore pas qu'aussitôt que le roi de Suède eut reçu la lettre de Mehmet Yeghen-Pascha, grand-vizir, il fit des armemens considérables tant par mer que par terre, les Moscovites firent assassiner le ministre que le roi de Suède avait envoyé à la Porte avec ses pleins-pouvoirs, comme il retourna à Stockholm, et ils enlevèrent toutes les réponses de la Sublime Porte dont il était chargé. et, depuis la paix, ils avaient fait marcher tant de troupes aux frontières de Suède, que ce dernier royaume était obligé de se tenir toujours sur ses gardes, et de faire des dépenses considérables de peur de quelque surprise, de sorte qu'une bonne guerre convenait mieux à la Suède qu'une paix que les Moscovites paraissaient disposés à rompre à tous momens.

Hachmet-Pascha s'opposait à la paix le plus respectueusement qu'il pouvait auprès de Mehmet Yeghen grand-vizir, en le faisant souvenir de ce qu'il avait écrit, et lui avait fait écrire de sa part au roi de Suède; mais alors l'ambassadeur de France sollicita son exil et l'obtint : il fut envoyé dans le château de Kastambol ; on lui ôta tous ses revenus et toutes



les grâces que lui avait accordées le Sultan par la protection de Votre Altesse; tout son crime était de représenter alors, que non seulement l'alliance de la Suède mettait ce glorieux Empire à couvert des mauvaises intentions des Moscovites, mais détruisait encore toutes leurs espérances du côté de la Perse, car Schah Nadir, voyant les Moscovites entièrement occupés à se défendre des Suédois, n'aurait jamais l'audace d'attaquer la Sublime-Porte, qui pendant l'alliance de Suède n'avait qu'à envoyer ses Tatares et de très médiocres armées contre les Moscovites, pendant que la plus grande partie des forces de ce glorieux Empire tomberait sur les Persans; et les accablerait infailliblement, surtout dans l'état misérable où se trouve aujourd'hui la Perse à cause de son gouvernement tyrannique. Personne n'ignore qu'il y a depuis longtemps une alliance entre Schah Nadir et les Moscovites, et qu'alors la résolution était prise entre eux pour attaquer conjointement l'Empire ottoman, au retour du premier de la guerre des Indes; mais ils ne s'attendaient pas l'un et l'autre que les Moscovites seraient attaqués par les Suédois alliés de la Sublime-Porte, ce qui les mit hors d'état d'agir contre le grand Sultan, la czarine ayant cru que par sa paix de Belgrade et sa convention de Nice elle avait rompu tous les obstacles à ses pernicieux desseins, et que l'alliance de la Sublime-Porte avec la Suède ne se ferait plus après ladite paix de Belgrade; tout le monde sait qu'elle reçut la nouvelle de l'alliance et de la ratification du Sultan avec la Suède, avec une surprise d'autant plus grande que cela rompait toutes les mesures qu'elle avait prises avec Schah Nadir.

Quant à Hachmet-Pascha, il resta à Kastambol, lieu de son exil, environ six mois, et comme le vizir avait fait prendre sous ses livres et tous ses papiers, que sa maison se trouva ouverte et au pillage pendant plusieurs jours, tout son monde l'ayant abandonné, il perdit tout ce qu'il avait de meilleur, son fils Souleïman Bey ayant été exilé en même temps que lui, de sorte qu'il ne lui resta personne à Con-

stantinople, pour prendre soin de ses meubles; et depuis ce temps-là on ne lui rendit que sa pension sur la Douane, et ensuite peu à peu on lui a rendu la moitié des huit bourses qu'il avait sur la Chermikékane (Ssirmakeschkhané), quoiqu'il ait fait encore beaucoup de dépenses dans le nouveau traité qu'il avait fait conclure entre le grand Sultan et le roi des Deux-Sicules, par où Votre Altesse peut juger que ce n'est pas toujours ceux qui servent avec le plus de zèle, qui sont le mieux traités ni le mieux récompensés. »

*La lettre suivante du Genevois Chénier, qui dévoila au ministre impérial toutes les démarches de Bonneval, contient des détails fort curieux sur les projets de l'établissement d'un corps d'ingénieurs, conçu par Rochefort en 1717.*

« J'ai reçu mon mémoire et votre billet qui y était inclus, par lequel vous souhaitez que je vous dise mon sentiment sur la rémunération ou reconnaissance qu'on pourrait accorder à celui qui révélerait le projet formé pour procurer à l'Empire ottoman un corps d'excellens ingénieurs, établir une colonie de certains étrangers, et qui pourrait aussi montrer les moyens pour empêcher qu'il eût son effet; vous me demandez d'avoir avec vous sur ce sujet une entrevue secrète et de nuit; mon opinion est que pour ne point donner d'ombrage à mes supérieurs et ne point m'exposer à me perdre et ainsi vous priver des moyens par lesquels je puisse vous servir utilement, le meilleur est de ne point affecter de mystère; il suffirait qu'on sût que j'ai été chez vous de nuit, pour me faire tous les torts imaginables. Je sais combien les ministres étrangers sont ici appliqués à savoir ce qui se passe, et combien facilement ils réussissent à être instruits de ceux qui entrent et qui sortent les uns de chez les autres, de nuit et de jour; assurément, il n'est aucun particulier qui à cet égard fût plus remarqué que moi. Ainsi, permettez que je n'aïlle jamais chez vous de nuit, mais plutôt en plein jour, en usant du prétexte que j'ai déjà eu l'honneur de vous indiquer et de pratiquer

une fois; mais comme il est aisé que par le canal de ce chiffre je vous mette parfaitement au fait, et que je vous procure l'entière satisfaction que vous pouvez souhaiter; j'en userai, si vous le trouvez bon, comme étant le plus sûr moyen de ne point vous compromettre, ni moi non plus, et nous ménagerons en plein jour, comme je l'ai dit ci-dessus, quelque brève entrevue, lorsque la nature des choses le requerra. Il s'agit donc à présent de rentrer en matière, mais auparavant je vous prie de me permettre de faire quelques réflexions qui n'intéressent que moi. Je n'ai jamais pensé d'avoir ni n'ai jamais eu d'emploi semblable à celui que j'ai pour vous servir, la nécessité m'a contraint de prendre cette partie; je ne m'y suis engagé que pour vous informer de tout que faisait ou pourrait faire proposer et dire Bonneval contre l'intérêt de Sa Majesté votre souveraine; voilà l'idée de la condition directe et précise de mon engagement, et je n'étais nullement obligé de vous instruire de quoi que ce soit hors de là, et c'est en conséquence que j'ai reçu de vous, Monsieur, cent quatre-vingt séquins fondus pour paiement de trois mois d'avance; mais j'ai considéré que les ayant reçus j'étais engagé, et que qui s'engage en recevant une rétribution si raisonnable, doit servir fidèlement et révéler tout ce qui peut être utile à ceux qui l'ont engagé; c'est par ce principe, qui est tout-à-fait selon la raison et conforme aux devoirs de l'honnête homme (!), desquels je ne me départirai jamais tant que je serai assez heureux pour être conservé dans le parti que vous m'avez fait embrasser, et c'est en conséquence, que je vous ai indiqué le projet de procurer aux Turcs des colonies de certains étrangers, et un corps des meilleurs ingénieurs. Je finirai cette digression par vous prier de remarquer que je pouvais sans contravention ne point vous révéler ce secret, parce qu'il n'est point une opération de Bonneval, qu'il est beaucoup plus ancien que lui, et qu'il n'implique point directement, mais par accident, et que sans lui ni par lui il pourrait avoir tout son effet; j'espère

donc que vous ne me blâmez pas, si, pour vous informer et pour détruire un dessein séparé de toute convention entre vous et moi et dont l'importance de l'annuler est capitale pour les intérêts de Sa Majesté la reine votre souveraine, je vous ai prévenu d'une récompense particulière à ce sujet; je suis assuré que vous y consentirez dès que vous aurez vu de quoi il s'agit, et que vous ne refuserez point ce qui sera juste et raisonnable pour captiver ma fidélité et animer mon zèle. Pour entrer donc en matière sur le projet en question, j'aurai l'honneur de vous dire qu'il y a environ vingt-sept ans, que quelques protestans français imaginèrent de tenter de se réfugier dans les États du Grand-Seigneur et d'y attirer leurs frères, et cela pour deux motifs principaux : le premier, la persécution générale et continuelle à laquelle ils sont exposés partout où ils se trouvent sous quelque dépendance des catholiques romains; le second, la tolérance universelle et constante, que les Turcs ont pour toute sorte de religion jusqu'à en permettre le libre exercice dans leurs États; les protestans détachèrent quelques émissaires de leur parti qui se rendirent à Constantinople à la fin de l'année 1717; entre autres un officier réformé qui avait été capitaine d'infanterie, homme de condition surnommé Rochefort, qui entendait bien le métier de la guerre et était habile ingénieur; je fis sa connaissance à son retour sur la fin de 1718. Il ne fut pas assez habile ou assez heureux pour cacher ses menées, qui furent découvertes par le marquis Bonnac, qui le fit échouer dans son projet presque en même temps que le chevalier de Boisimen; celui-ci était envoyé de la cour de Madrid pour conclure un traité secret entre la Porte et le roi d'Espagne, qui offrit alors un puissant secours au prince Ragozzi; l'habile Bonnac fut la cause que ces deux étrangers s'en retournèrent sans rien conclure, mais comme Rochefort avait eu diverses conférences avec le kaimakan, qui fut ensuite fait vizir, c'était Ibrahim Bassa; et que ce même Rochefort avait insinué son projet à beaucoup

d'autres puissances de la Porte, en leur représentant que les protestans n'avaient rien dans leur culte qui pût déplaire aux Turcs; que comme eux ils ne rendaient aucun culte aux images des Saints et de la Vierge; qu'ils n'en exposaient jamais dans leurs églises et qu'ils étaient d'une fidélité inviolable pour leur souverain; que le Grand-Seigneur les établissant dans ses Etats y introduirait les arts, les sciences et les manufactures; que bientôt par eux il se pourrait passer des étoffes de laine et de soie, et de quantité d'autres marchandises que les étrangers apportaient et répandaient dans tout l'Empire ottoman, lesquelles leur donnaient des profits immenses toujours au préjudice des sujets du Grand-Seigneur, qui, n'ayant pas de leur crû assez de quoi changer pour faire la balance d'un tel commerce, y suppléaient par l'argent comptant, et que c'était la principale cause pour quoi les espèces se rendaient rares dans l'Empire, parce que ces mêmes étrangers les emportaient chez eux; qu'il était aisé de parer à tous ces défauts et de conserver et même d'augmenter infiniment l'or et l'argent dans les Etats du Grand-Seigneur en y faisant venir les protestans, qui étaient sous la domination des puissances catholiques, lesquels possédaient toutes les meilleures fabriques de la chrétienté, et souhaitaient de se retirer en quelque lieu pour y vivre en liberté de conscience; que Sa Hautesse pourrait leur assigner des lieux de refuge, des terres dans la Moldavie ou la Valachie, pour s'y établir, ou dans quelques autres endroits qui, comme ceux-là, ne pourraient point causer d'ombrage aux sujets musulmans. Rochefort ajouta à tout cela un projet pour établir un corps d'habiles ingénieurs, lequel corps ne serait composé que de ces mêmes protestans, lesquels formeraient une école où les jeunes Turcs apprendraient facilement l'art d'attaquer les places, et de les défendre, et apprendraient aussi parfaitement les fortifications, en telle sorte qu'en peu d'années chaque Corps de Janissaires serait pourvue, ainsi que tous les autres corps des milices,

d'une suffisante quantité d'ingénieurs habiles. Rochefort produisit encore à la Porte un modèle de capitulations pour la sûreté et l'avantage de ces colonies protestantes et pour la plus grande utilité de Sa Hautesse et de ses sujets; tout ceci fit de grandes impressions sur quelques puissances de la Porte, d'autant mieux que cet étranger ne proposait rien que des choses qui avaient beaucoup de rapport à ce qu'avait dit souvent en plein diwan et en particulier Gin Ali Bassa grand-vizir qui fut tué à la bataille de Petervardin. Celui-ci voulait absolument établir des manufactures de toute sorte et empêcher les étrangers d'Occident de trafiquer en Levant. Deux choses, comme je l'ai déjà remarqué dans mon précédent écrit, empêchèrent Rochefort de réussir; la première, qu'il fut traversé par l'ambassadeur de France, qui pénétra son secret; et la seconde, que les Turcs, si fort humiliés alors par les Allemands, craignirent de s'attirer de nouveaux embarras; cette tentative produisit pourtant quelque bien aux protestans. Le marquis de Bonnac en instruisit sa cour, et je sais qu'il fit dans la suite des représentations, qui contribuèrent beaucoup à empêcher qu'on n'effectuât le terrible édit qui avait été fait contre eux en 1724 en France, dans le mois d'avril.

Le retour de Rochefort et son coup manqué n'a point rebuté les protestans qui sont dépendans des puissances catholiques romaines; ils ont toujours entretenu quelque correspondance à Constantinople afin d'épier le moment de s'établir d'une façon bien constante et tranquille dans les Etats du Grand-Seigneur; je n'hésite point à vous dire que tout le temps que j'y ai été, excepté le moment que je partis pour Naples, qui fut le onzième juin 1740, dès lors j'entraî dans des intérêts différens et principalement par l'emploi dont Sa Majesté le roi des Deux-Siciles m'a honoré, qui est d'être titré par lui-même, et avec patent de chancelier de son ambassade à Constantinople, je n'ai plus travaillé directement, ni indirectement, à faire réussir les protestans dans

leur projet; ce n'est pourtant pas manque de sollicitations de leur part; j'y ai répondu continuellement par des raisons qui ne pouvaient ni augmenter ni diminuer leurs espérances; mais, puisque mes malheurs, je veux dire la ruine de mon commerce, et mon état déplorable m'ont jeté dans un état opposé et particulièrement dans celui de vous servir conséquemment aux intérêts de Sa Majesté la reine de Hongrie, Votre Souveraine, j'y soutiendrai inviolablement le caractère d'honnête homme, et je vous serai fidèle en tout et partout: bien entendu, qu'en nos premières conditions vous n'exigerez jamais rien de moi, qui puisse être contraire ni heurter les intérêts du roi mon maître. Vous me permettrez bien de vous informer que ce qui m'a déterminé à vous être utile au sujet de Bonneval, c'était le dessein de me procurer quelque ressource au cas que l'emploi que j'occupe vint à me manquer; et, bien que je m'y comporte avec toute la fidélité possible, et que même notre cour et son ministre ici, me donnent sans cesse des marques qu'ils sont très contens de ma capacité, et qu'ils me disent que je leur suis essentiellement utile pour l'établissement de leur commerce en Levant, je me regarde toujours comme chancelant dans mon emploi, à cause de ma religion, dans laquelle je veux vivre et mourir. Il est vrai qu'on m'a donné plus d'une fois la consolation de me dire que ma croyance n'était point un obstacle à ma fidélité, et qu'on était très-persuadé de ma probité; cela ne m'empêche pas que je n'appréhende toujours quelque changement, lequel je ne saurais prévoir, ne fasse éclipse dans mon emploi: et en effet c'est un espèce de phénomène de voir un protestant, surtout un Genevois, être chancelier de l'ambassade des Deux-Siciles. Je ne mets point ici en considération ce que vous pouvez penser de ce que j'abandonne la cause de ceux de ma religion, et que, non content de ceci, je m'engage à les détourner de ne plus penser à s'établir en Levant; je ne chercherai point à me défendre sur ces accusations; je

dirai seulement que je les ai servis tout autant que j'ai pu ; que ma misère ayant fixé mon pouvoir en m'obligeant de chercher à vivre, j'ai embrassé le premier moyen qui s'est présenté, parce que je ne pouvais pas mieux faire, et lequel ne me produit que des expédiens d'être utile à une autre société, qui fait également partie du genre humain, et qui, par conséquent, est aussi soutenue et protégée de la divine providence ; enfin que je ne pense pas à persécuter les protestans, en laissant de les aider pour leurs établissemens en Levant. A Dieu ne plaise ! que je contribue jamais à molester quelque secte que ce soit ; je dirai de plus que je crois rendre un grand service à la cause commune, en révélant au ministre d'une tête couronnée, le projet formé des protestans pour passer en Levant, et surtout à celui qui y a le plus d'intérêt, parce qu'il pourra donner part à sa cour, et représenter qu'il conviendrait que, pour ne pas les contraindre à cette demande désespérée, qui pōùrrait être d'une très dangereuse conséquence, surtout pour les Etats frontières des Turcs, on devrait les traiter avec plus de douceur dans la Pologne, et dans les pays catholiques du Nord et de l'Allemagne. En effet, plusieurs des plus accredités de ceux-ci sont informés du projet, et s'y intéressent fortement, selon la rigide, mais fausse politique qui engage bien souvent les souverains et leurs ministères à faire plus que Machiavel indique. Il faudrait, pour couper court à cette transplantation des protestans en Levant, faire périr celui qui dit qu'il pourrait aujourd'hui en être le principal moteur s'il n'était pas engagé ailleurs. Cette maxime n'aboutirait à rien, parce que ce serait détruire celui qui peut le plus sûrement les arrêter, et cela est vrai, particulièrement pendant le règne de ce Grand-Seigneur, qui est si fort amateur des ouvrages de mécanique reçus dernièrement de Sicile, avec quantité des ouvrages de toutes sortes de manufacture ; ce qui l'a si fort frappé, qu'il a donné à ce sujet des marques d'émulation et de jalousie, de ce que toutes ces sciences si utiles n'étaient



pas possédées par les Ottomans, en sorte que j'attends de jour en jour qu'il réveille la mémoire de ses ministres et de Bonneval, pour effectuer le projet en question, et alors il est indubitable que l'on s'adressera à moi, pour tâcher de mettre la dernière main à l'établissement des manufactures étrangères. Mais si je n'existais plus, il leur serait facile de continuer sans moi leurs pratiques en Chrétienté, au lieu qu'étant vivant et ici, je puis les distraire et empêcher, par des prétextes spécieux et plausibles, que le projet ne réussisse. Je ne dis point ceci par le désir de conserver mon individu; et cela est si vrai, que, selon ma façon de penser, je fais si peu cas de la vie, que je trouve heureux ceux qui meurent, et je vous assure que si je ne me détruis pas moi-même, c'est que la religion m'enseigne qu'il ne m'est pas permis de le faire et que mon existence est un dépôt dont je suis responsable à la divine Providence. Par tout ce que j'ai dit ci-dessus, vous voyez, Monsieur, que c'est moi, qui peux empêcher qu'on ne pense plus à ce projet, et voilà donc le moyen d'accomplir sûrement une demande que vous m'avez faite par un de vos derniers billets. L'autre demande consiste dans ce qu'on pourrait m'accorder; c'est à vous, Monsieur, à la décider; mais si vous exigez de moi de vous indiquer ce qui pourrait me satisfaire, j'aurai l'honneur de vous dire avec franchise, que ce serait de m'assurer la pension que vous me faites de cent quatre-vingt séquins tous les trois mois, pendant ma vie durant, sous condition que je serais toujours exact et fidèle à pratiquer les mêmes moyens secrets, pour bien servir Sa Majesté la reine de Hongrie, et qu'ensuite vous me remissiez par don gratuit cinq cents séquins, indépendamment des cent quatre-vingt séquins tous les trois mois, lesquels cinq cents séquins j'emploierais à m'acheter un équipage de cheval et deux chevaux, pour m'en servir cet été afin de vous rencontrer, parce que je prévois que j'aurai bien des choses à vous communiquer, et qui seront fort importantes, pendant que vous serez à la cam

pagne, et le surplus, nécessaire pour un équipage et deux chevaux, j'emploierais à calmer quelques créanciers qui me chagrinent. J'espère que vous aurez examiné bien sérieusement la nature de mes services; vous ne trouverez pas que je mette à trop haut prix ma récompense, surtout en considérant que je n'étais point obligé à cet acte de fidélité, qui est assurément de la plus haute importance, après quoi je tâcherai de vous donner copie du projet, pour l'établissement d'un corps desdits ingénieurs protestans à Constantinople même, et aussi une copie des capitulations, pour établir des colonies de protestans dans l'Empire ottoman; ce sont des pièces curieuses et parfaitement bien digérées; elles sont entre les mains d'une puissance du pays, Bonneval ni moi nous n'avons point de copies; mais avec le temps et quelque précaution, j'espère réussir à les avoir; alors je vous en ferai une copie, laquelle je vous remettrai. Vous avez parfaitement bien fait d'intriguer secrètement le jeune homme qui m'appartient, je pourrai par son canal, et sans qu'il soit au fait de rien, plus aisément et plus sûrement vous communiquer toute chose, et je pourrai vous montrer d'autres expédiens; pour qu'il ne puisse jamais rien soupçonner, bien que ce soit une personne de toute confiance, mais qui cependant ne doit pas être du secret. J'ai l'honneur, etc.»

V. — PAGE 90.

Rapport de Penkler du 4 avril 1744. En l'année 1745, le Sultan reçut une supplique d'un Augustin dont ~~voici les~~ termes : « Altissimo et Omnipotentissimo G. S. Io Fra Domenico Barbis sacerdote Agostiniano di Lesin sono in supplicazione d'impetrarmi il posto Cardinalizio vacante per la morte del Card. Tiran fu protettore della religione Agostiniana. Sotto la guerra di Memet II nello attacco di Bosnia scrisse al Santissimo Pontefice per ottenere il Cardinalato

» per un noto frate, che include in copia: O di piccolo prete  
 » farete Cardinale il padre Domenico Barbis, o quando nò  
 » tutti gli frati di Gerusalemme saranno impalati. »

## VI. — PAGE 91.

*Kesedar.* Les dépenses secrètes de Penkler se montaient annuellement de 4 à 5,000 ducats. Penkler a laissé un compte qui contient quelques détails sur le cours des monnaies en l'année 1744; d'après ces comptes, 2,763 piastres 20 paras représentaient 921 ducats 40 aspres; en l'année 1745, 6,088 piastres 24 paras étaient égales à 2,029 ducats 1 piastre 24 paras; en l'année 1744, 2,230 piastres 30 paras équivalaient à 740 ducats 1 piastre 30 paras; en l'année 1745, 11,025 piastres, 34 paras équivalaient à 3,675 ducats 34 paras; en l'année 1741, Penkler comptait le ducat à 3 piastres. D'après ce compte, 11,562 piastres 21 paras, qu'il dépensa dans l'intérêt de sa cour, en l'année 1741, équivalaient à 3,787 ducats 1 piastre, et la somme de 7,318 piastres, qu'il dépensa l'année suivante, équivalait à 2,495 1/2 ducats.

## VII. — PAGE 117.

Price, dans sa grammaire (Londres, 1823), traduit les mots : *dimaghi schüma tschughest* par *how do you do* (comment vous portez-vous)? Morier, dans la relation de son voyage, Hadji Baba et autres voyageurs, disent que ces mots veulent dire : ~~notre~~ *notre cerveau ou votre nez* sont-ils gras? c'est-à-dire : vous mouchez-vous bien? Mais le commentaire d'Ahmed Hayati, sur le glossaire de Wehbi, nous apprend que le mot *tschagh* signifie, en langue tschaghataïe, *le temps*, et que, dans cette locution, le mot *tschagh* se rapportait au temps, c'est-à-dire à l'état du cerveau, et que de là venait cette locution : *Basched dimaghet koktschagh*, ou que ton cerveau soit comme

le temps de la salade, c'est-à-dire qu'il soit frais et agréable comme elle. Ce commentaire, peu connu des persologues européens, contient une foule d'exemples tirés des poètes, et un grand nombre d'explications et de rectifications fort curieuses.

## VIII. — PAGE 120.

*Liste des présens, suivant Izi, f. 95.*

1. Un panache de héron, au milieu duquel on remarque une grande émeraude; à la partie supérieure on voit un rubis entouré de vingt gros diamans et cent trente-huit petits; l'enchâssure en forme de petites chaînes, en or, avec une

piastres.

bourse en étoffe d'or; le tout estimé à

30,000

2. Un sabre, avec son fourreau d'or, placé dans un étui de chagrin; la poignée du sabre et le fourreau ornés de trois gros diamans et de 43g de grandeur moyenne, provenant des mines orientales. Les roses de la ceinture et ses soixante cordons, garnis de deux cents diamants; une boucle et des suspensoirs en or; le tout placé dans une bourse d'étoffe d'or et de velours, était estimé à

60,000

3. Un fourrure de zibeline, doublée d'une étoffe blanche de Constantinople; les six boutons se composaient de trente-six gros diamans et de huit cent dix de grandeur moyenne. A ce présent étaient joints douze colliers et banderoles de perles et un trousseau de riches étoffes d'Europe; le tout valait

30,000

4. Un poignard en or; le pommeau présentait une montre entourée d'émeraudes; sur la poignée on voyait trois grandes émeraudes, douze gros

120,000

ET ECLAIRCISEMENS.

359

Piastres.  
120,000

*Report.*

diamans et cent vingt-quatre petits ; à la pointe brillait une émeraude percée à jour ; l'ençâssure des pierres était en or, le fond gravé avec incrustations d'émail ; la poignée était de la forme de ceux du sultan Sélim, et placée dans une bourse d'étoffe d'or, étincelante de diamans, de rubis et de perles, avec une chaîne en or. Le tout était estimé à

20,000

5. Un carquois recouvert de velours vert ; sur ses atours d'or on voyait trois gros diamans et quatre cent soixante-dix-huit de taille moyenne et petite, deux grands rubis et soixante-dix rubis et rubis balais ; les soixante-dix cercles d'or étaient ornés de cent quarante diamans, de trente-cinq émeraudes et de trente-cinq rubis ; sur les attaches d'or, fixées sur du velours vert, on remarquait deux cent trente diamans moyens et petits, quatorze émeraudes, trente-neuf rubis ; cent seize diamans, vingt-neuf émeraudes et vingt-neuf rubis sur les cinquante-huit suspensoirs ; le fond était garni de douze diamans ; les huit étuis pour les flèches étaient ornés de saphirs. Les trente chaînettes en or et les trois bandoulières étaient garnies de vingt et un diamans, la ceinture était ornée d'une rose en émeraudes, de cinq diamans et de cinq rubis ; sur les cinquante agrafes, cent cinquante diamans. Le tout, renfermé dans un étui écarlate, valait

30,000

6. Un coussin jaune, de riche étoffe de Constantinople, garni de cinq rubis, cent vingt émeraudes et de houppes en perles et en or, estimé à

2,000

7. Un arc doré, peint et orné à ses deux extrémités de quatre diamans.

100

8. Un paquet de flèches, dont les baguettes étaient en baleine et les pointes d'acier, ornées

---

172,100

	<i>Report.</i>	Piastres.
		172,100
d'incrustations en or.		50
9. Un licou en satin blanc, brodé d'or.		100
10. Une ceinture en or, ornée d'un gros diamant, de cent deux moyens et onze cent deux petits, avec trois suspensoirs ; dans un étui de velours écarlate ; valant		25,000
11. Une boîte à cellules ( <i>tenzou</i> ) remplies de musc et d'ambre. Le couvercle représentait une montre garnie à l'intérieur, de vingt-quatre diamans, et à l'extérieur, de trois gros diamans et de quatre-vingt-treize plus petits ; l'enchâssure formait un réseau en or, le fond figurant un champ de sable d'or ; valant		6,000
12. Un vase entouré de cercles garnis de soixante-seize diamans, moyens et petits, huit saphirs bleu de ciel, dix rubis ; estimé à		3,000
13. Une montre à répétition, dont le cadran était orné de douze diamans, l'intérieur de cinq autres, l'extérieur, d'un diamant moyen et de quatre-vingt-huit plus petits. La chaîne, en or, était garnie de cent quatre diamans, la clef de six autres ; estimée à		6,000
14. Une montre à répétition en or, au centre de laquelle se trouvait un gros diamant, et tout autour soixante autres plus petits ; une émeraude hexagone, cinq rubis, deux émeraudes, quinze diamans, deux rubis balais et une grande perle, formaient la pendeloque de la chaîne ; estimée à		4,000
15. Une montre avec sa boîte, garnie de cinquante diamans, moyens et petits ; la chaîne, en or, était ornée de douze diamans, de trois rubis, et d'une émeraude ; valant		3,000
16. Un lorgnon, garni au milieu de deux rubis moyens, de six autres plus petits et de vingt-deux diamans ; la chaîne était ornée de huit diamans. Le		-
		219,250

ET ECLAIRCISSEMENS.

56r

Piastres.

219,250

*Report.*

- tout, renfermé dans une bourse artistement brodée d'or, valait 1,000
17. Un lorgnon à fond d'or, dont les deux côtés étaient garnis de soixante diamans, enchâssés en forme de réseau et entourés de cercles en or. 1,000
18. Un étui en argent, incrusté de nacre, renfermant deux lorgnons en argent. 50
19. Un télescope garni d'émeraudes; les deux extrémités étaient ornées d'or et de soixante-huit diamans. 1,500
20. Un télescope, garni de cent trente-huit diamans, cent trente-huit émeraudes et trente-huit rubis. 1,500
21. Un télescope incrusté d'or, dont le dôme était orné, d'un côté, d'un rubis; de l'autre côté, d'un saphir; dans toute sa longueur on voyait douze rubis, trente et un diamans, un saphir; sur les deux anneaux qui l'entouraient on remarquait cinquante-deux diamans. 1,000
22. Un télescope, orné en haut de cent quarante-huit diamans, de trente saphirs, de six émeraudes, et les deux anneaux, de quarante-quatre saphirs; le fond en forme de réseau, le dôme en or. 1,500
23. Un télescope à cinq emboîtures; la partie supérieure en nacre; les embouchures en or. 300
24. Un télescope; la partie supérieure en écaille; les embouchures en or. 250
- ~~25.~~ Un télescope à quatre emboîtures; la partie supérieure en écaille, avec incrustations d'or; les embouchures en or. 150
26. Un télescope; la partie supérieure ornée d'une peinture. 150
27. Une boîte en écaille, recouverte d'un réseau

227,650

	<i>Report.</i>	Piastres.
en or, avec deux anses d'or.		227,650
28. Un fusil à canon hexagone, fabriqué à Constantinople, orné de trois cents quatre-vingt-dix-huit diamans moyens et petits; la chaîne, attachée au chien, ornée d'une pendeloque en émeraudes; le chien, au-dessus de la pierre, en or.		5,000
29. Un fusil dont le fût était incrusté de nacre et d'or, ainsi que les parties en fer et en acier; le canon hexagone était orné de corail et d'argent.		15,500
30. Un fusil à canon hexagone; le fût en argent massif; les parties en fer et en acier incrustées d'or et d'argent; fabriqué, comme le précédent, à Constantinople.		300
31. Un fusil à canon hexagone; la monture, de couleur verte, incrustée d'or et ornée de corail et d'argent.		600
32. Un autre, le fût orné d'écaille et d'or, les parties en fer et en acier incrustées d'or et d'argent.		600
33. Un fusil du genre de ceux d'Alger; le fût de couleur noire, incrusté d'or et d'argent.		600
34. Une paire de pistolets à fût d'ébène, la poignée ornée d'une émeraude; les canons de cent quatre-vingt-dix diamans, de sept émeraudes et de sept rubis; les parties en fer et en acier incrustées d'or; les fourreaux en velours bleu garnis de deux gros diamans, de quatre moyens, de quarante-deux émeraudes, de soixante-deux saphirs, et de deux cent quatre petits diamans: le tout dans une enchâssure d'or.		12,500
35. Un panache de cheval, orné au milieu d'un grand rubis, entouré de quatre autres de moyenne grandeur, de huit autres plus petits, de deux émeraudes et de vingt-six petits diamans.		2,000
		265,350



*Report.*

36. Un harnais dont la têtère était ornée d'une grande émeraude, de deux rubis moyens, de quarante-huit diamans et de deux roses où brillaient deux rubis et quarante diamans; la sous-gorge, de deux cent soixante-quatorze diamans; les chaînons, de cent quinze diamans; les roses de la sous-gorge, de vingt-un diamans; le collier, de soixante-dix-huit diamans; le poitrail d'un gros diamant, de trois cent soixante-onze moyens et petits; les trois courroies du poitrail, de cinq cent cinq diamans moyens et petits; l'enchâssure des pierres formant un réseau d'émail vert, rouge et azur.

70,000

37. Une batte à nez, ornée d'une émeraude de la plus belle eau, de deux autres, de neuf saphirs, de sept diamans moyens et quatre-vingt-neuf petits; l'enchâssure la même que ci-dessus.

3,500

38. Une masse d'armes ornée à son extrémité d'un rubis, de trois saphirs bleu de ciel; sur la poignée et les autres parties on voyait vingt-trois rubis et saphirs, trois émeraudes, et deux cent onze diamans. Le fond et l'enchâssure comme ci-dessus.

6,000

39. Des étriers en vermeil ornés de huit émeraudes moyennes, de soixante-douze plus petites, de cent trente diamans et cent soixante-douze rubis et saphirs. Le fond et l'enchâssure comme ci-dessus.

2,500

40. Une selle en velours écarlate ornée dans la pièce de devant d'une grande émeraude hexagone entourée de soixante-et-onze diamans et de soixante-treize rubis et saphirs. Sur la pièce de derrière on voyait trois grandes roses composées

347,350

*Report.*Piastres.  
547,550

chacune de quarante-huit diamans, de trente-neuf émeraudes, de quarante-deux saphirs; les huit roses moyennes renfermaient quarante-huit diamans et quarante-huit saphirs, et les deux roses les plus petites deux émeraudes et douze saphirs. L'enchâssure et le fond comme ci-dessus.	4,000
41. Une housse de velours violet ornée de soixante-douze rubis, de six cent quatre émeraudes, doublée de soie couleur orange, brodée de perles et d'or et garnie de franges en argent.	10,000
42. Un coussinet de selle d'écarlate doublé de satin jaune et brodé d'or.	1,000
43. Une couverture de selle de velours bleu brodé d'or.	50
44. Une pièce en écarlate pour essuyer la sueur, présentant sur les bords des roses brodées en or.	50
45. Une couverture de selle de velours écarlate, brodée d'or.	50
46. Un licou en argent.	100
47. Une bride en argent.	50
48. Une bride et une sangle.	100
49. Un caleçon d'une riche étoffe d'or, de fabrication de Vienne.	2,000
50. Un idem de riche étoffe de Venise.	2,500
51. Plusieurs étoffes de Venise pour caleçons.	800
52. Plusieurs étoffes de Constantinople pour caleçons.	1,200
53. Idem plus riches.	1,200
54. Idem de nouveau Tarakli.	1,200
55. Plusieurs étoffes bariolées.	700
56. Plusieurs pièces d'étoffe d'or.	1,200
57. Plusieurs pièces de challi et de ssol.	600
	547,550

ET ECLAIRCISSEMENS.

365

Piastres.

374,150

*Report.*

58. Plusieurs autres pièces de ssouf.	700
59. Six paires de coussins de velours fabriqué à Constantinople.	300
60. Six autres paires fabriquées à Brousa.	300
61. Douze paires de velours franc.	1,000
62. Vingt pièces d'étoffe de Syrie.	3,000
63. Dix tapis de Khios.	400
64. Dix tapis fabriqués par les Turcomans d'Oûshaki.	500
65. Vingt des plus belles fourrures de zibeline.	4,250
66. Plusieurs pièces de draps de différentes couleurs.	394
67. Quatre pièces de drap écarlate.	800
68. Idem, trois autres pièces.	254
69. Quatre-vingts chevaux turcomans.	254
Total.	<u>386,402</u>

Nous donnons à cette occasion quelques mots qui serviront à enrichir les dictionnaires turcs; les voici: Koum kakma, Senberekli, Baghoum, Schirmahi Altoun ssoga, Pafte, Tirdeste, Koküs takhta, Bassma dögmé, Perwanékeman, Tschemberli, Aghizlik, Ighenlik, Kor koulîh, Tokdjiridlü, Tapkour, Baltschik, Elvan, Poutedari, Tarakli, Elvan Pisto, Katifekînlü, Eger khaschasi.

IX. — PAGE 126.

Argenson écrivit à Bonneval, sous la date du mois d'août : «J'ai reçu vos lettres, mémoires et projets; rien n'est mieux pensé pour l'avantage réciproque des deux empires, et je les ai communiqués à Sa Majesté qui en a été très-satisfaite, et vous en tient compte; elle fait fond sur vous. Agissez promptement, n'oubliez rien pour opérer une diversion en Hongrie sur la frontière, mandez-moi ce que vous pouvez et voulez faire. Suppléez à M. de Castellane sans lui rien com-

munique; écrivez-moi par la voie ordinaire et envoyez-moi les duplicata par Naples et M. de l'Hôpital.»

Bonneval répondit par une lettre chiffrée, écrite par le Genevois Chénévrier, l'agent de Penkler : « Je ne puis, ni dois agir pour engager la Porte à faire diversion sur les frontières de Hongrie ; c'est à l'ambassadeur d'en faire les premières insinuations. C'est un malheur que ses talens ne soient tournés du côté de l'intrigue et des affaires ; cela vous prouve ce que je vous ai déjà marqué, combien il importe aux deux empires que la France ait ici pour ambassadeur un génie supérieur, surtout qu'il soit grand homme de guerre, habile politique, habile négociateur, entreprenant au besoin et généreux. Au reste, le Sultan et les ministres sont tout-à-fait fixés à ne point donner d'inquiétude à la reine de Hongrie et à ne s'écarter en rien des derniers traités ; et ce, d'autant mieux que les affaires ont pris en chrétienté un train avantageux pour l'Empire ottoman et que la guerre contre les Persans fixe toute l'attention de la Porte. » Desalleurs écrit à Bonneval de Paris sous la date du 23 décembre 1746.

• M. le marquis d'Argenson m'ordonne expressément de vous écrire qu'il est essentiel pour la France que vous déterminiez les Turcs à faire une diversion vers la Hongrie ; il n'est pas de leur intérêt que la reine de Hongrie reste la maîtresse de toute l'Italie. Il est dangereux que cela n'arrive, si elle n'est forcée d'en détourner ses troupes, pour les porter à la défense de ses propres États ; elles ont passé le Var, et sont actuellement en Provence. Le roi a fait assembler une armée à Lyon, qui pourra faire repentir ses ennemis ; cependant, Sa Majesté serait à la fin forcée de souscrire une paix qui, en laissant à l'Autriche ses anciens États, avec beaucoup de troupes aguerries, la laisserait aussi plus formidable aux Turcs ; leur intérêt exige donc qu'ils s'arment dans l'occurrence présente pour concourir, par eux-mêmes, à la diminution de cette puissance ; le refus de leur

médiation est un prétexte raisonnable, et le danger de l'avenir, une raison qui ne leur permet pas de balancer. Si, à ces raisons, il fallait ajouter des présens, j'ai ordre de vous dire que vous pouvez promettre, et que l'on tiendra vos engagements; il faudrait cependant ne pas promettre des sommes excessives, et se réduire à cent mille écus, et moins si vous le pouviez, et à la condition qu'ils ne seraient remis que lorsque la guerre serait commencée. Vous aurez la bonté d'en communiquer avec M. de Castellane, et de prendre avec lui les arrangemens qui vous paraîtront convenables; il recevra des instructions à ce sujet; mais, mon cher Pascha, j'ai ordre de vous présenter un motif qui vous sera bien cher; le roi se déterminerait à reconnaître un pareil service, et si, après l'avoir rendu, vous vouliez venir dans votre patrie, et vous jeter entre les bras d'un maître, auquel votre cœur est si attaché, vous seriez reçu non-seulement avec bonté, mais encore de façon à vous faire passer vos jours avec distinction et avec une entière aisance. Je suis bien flatté de pouvoir vous porter une parole si conforme à vos desirs. Les circonstances ne permettent pas en ce moment de faire un traité, mais vous n'ignorez pas que, quand même le roi ferait sa paix avant les Turcs, il lui resterait assez de moyens pour empêcher qu'ils ne souffrissent d'avoir pris son parti. Au reste, je vous répète, que M. Castellane doit avoir reçu des ordres relatifs à ma lettre, et qu'en lui communiquant ce que je vous écris, il vous le confirmera de la part du roi.»

Le cher comte a passé ici; Dieu sait combien nous avons parlé de vous, et de notre ami. Je vous assure de mes respects, et je salue très humblement notre ami.»

## X. — PAGE 129.

*Castellane au Secrétaire d'Etat d'Argenson Puisieux à Constantinople, ce 23 mars 1747.*

«Depuis la lettre, Monsieur, que j'ai eu l'honneur de vous

écrire, le 27 du mois passé, par la voie de Venise, j'ai reçu les duplicata des trois dépêches, dont vous m'avez honoré, les 30 novembre, 9 et 26 décembre passé, avec la lettre particulière que vous m'avez adressée pour l'homme en question; c'est M. le comte de Montaigu, qui me les a fait parvenir avec la lettre du 1<sup>er</sup> février, arrivée le 20 de ce mois. Je présume que les originaux sont sur un des deux bâtimens que nous attendons ici de Marseille depuis longtemps. Je vais, Monsieur, avoir l'honneur de répondre aux réflexions que les dépêches renferment, en vous informant de deux événemens, qui vous frapperaient sans doute davantage, si mes précédentes relations ne vous avaient pas déjà convaincu que les personnes sur qui vous faisiez ici le plus de fond, n'étaient pas à beaucoup près aussi essentielles au succès de vos vues, qu'on peut avoir tâché de vous le persuader. Je parle de Saïd-Efendi, et du comte de Bonneval. Le premier a été déposé de la charge de Kiaia, qui a été donnée au Chaoux Bachi, et le second est tombé dans une léthargie mortelle, qu'on attribue à une goutte remontée. Je savais depuis quelque temps que le grand-vizir travaillait à éloigner Saïd-Efendi de Constantinople. C'est le 15 de ce mois qu'il a été déposé. Il a regardé comme une grâce, qu'on ne lui ait pas donné les trois queues pour l'envoyer dans quelque mauvais pachalik, où il aurait bientôt dépensé ce qu'il a épargné dans le peu de temps qu'il a exercé la charge de Kiaia. Il est rentré dans l'emploi qu'il avait eu auparavant au bureau des finances. Comme il reste à Constantinople, il ne serait pas impossible qu'il s'élevât de nouveau par des intrigues à quelque poste plus important. Ainsi, je crois de mon devoir, Monsieur, de vous dire ce que j'en pense. Je vous ai marqué, Monsieur, dans ma lettre du 12 septembre, qu'à l'audience du 29 août, qui m'a été donnée à la campagne, Saïd-Efendi ne pouvait s'y trouver; il était obligé de rester à la Porte pour suppléer à l'absence du grand-vizir, ce qui, ajoutai-je, l'a mis fort à son aise; car la composition

de sa contenance, n'aurait pas été pour lui un petit embarras ; dans cette occasion, je tombai dans le cas d'une amphibologie, qui n'est que trop fréquente dans notre langue, et qui vous a donné lieu de penser que je voulais vous parler du grand-vizir, quoique ces dernières paroles fussent relatives à Saïd-Efendi. C'est de lui, que je voulais dire qu'il avait été charmé de ne pas se trouver à cette conférence, parce que, connaissant son caractère timide ; indécis, peu obligeant, et uniquement occupé de lui-même et de sa fortune, et ayant été témoin que, lorsqu'il fut nommé ambassadeur en France, il affecta devant le grand-vizir de se faire interpréter ce que je lui disais, de peur qu'on ne le soupçonnât de savoir le français, et de ne pas passer pour aussi infidèle que ceux dont il parlait la langue; je ne doutais pas qu'il n'eût été embarrassé à composer sa contenance dans un entretien, où il aurait rougi de se montrer zélé ou ingrat envers la France : l'un étant aussi périlleux dans sa façon de penser que l'autre était déshonnête. Comme vous paraissez surpris, Monsieur, que l'on puisse former le moindre doute sur la reconnaissance de Saïd-Efendi envers la France, je dois vous informer à ce sujet de quelques anecdotes. La première, que Saïd-Efendi, après avoir consumé à Paris, par des fantaisies et ses caprices, les bienfaits du roi, prévoyant qu'il retournerait aussi pauvre qu'il était venu, imagina la ressource d'une donative considérable qui lui était promise, s'il procurait à un quidam l'emploi de fermier général. Le refus de cette grâce est le premier sujet de sa rancune. Le second, a été l'économie dont on usa avec lui à Marseille, où, suivant lui, la chambre ne lui donna pas aussi abondamment qu'il aurait souhaité. Rien de plus injuste que cette façon de penser; il en a été cependant capable, apparemment par le vif sentiment de son indigence, qui était telle qu'il ne rapporta de son ambassade que des colifichets et huit mille piastres d'argent comptant. Il avait outre cela un beau diamant, dont le roi lui avait fait présent ; mais il lui fut enlevé

par le kishlaraga. A la suite de cette conférence que ce premier eunuque eut dans le sérail avec le sieur de Laria, dans laquelle ce drogman, en relevant dans la meilleure intention du monde la générosité dont on avait usé envers Saïd-Efendi, fut la cause innocente qu'on acheva de le dépouiller. C'est le troisième sujet de la rancune. Ces faits m'ont été successivement assurés par les personnes qui avaient le plus de part à sa confiance, et le dernier entre autres a été confirmé par M. le comte de Bonneval lui-même; en sorte que, bien loin de le regarder comme notre ami, vous pouvez au contraire être persuadé qu'il a oublié tout ce que la France a fait pour lui, et qu'il est de plus ulcéré contre nous, nonobstant toutes les attentions que j'ai eues pour lui depuis son retour de France. Aussi, Monsieur, bien loin de me réjouir de sa nomination au poste de kiaia, je vous prévins que je l'avais démasqué à la négociation de 1743, et vous donnai à entendre qu'il nous serait tout au moins inutile, outre sa timidité naturelle et les motifs de rancune dont je vous ai parlé. Je savais qu'il avait puisé de M. de Bonneval le préjugé qui a toujours été un obstacle essentiel à nos vues; je veux dire cette prévention, que la France ne veut engager les Turcs dans la guerre que pour s'en débarrasser elle-même, et les sacrifier en faisant sa paix. C'est en 1734, temps auquel Saïd-Efendi et le comte de Bonneval entrèrent dans nos affaires de Pologne, que les plus malignes inductions du procédé de France à la paix de Ryswick furent mises dans tout leur jour, et qu'on fit échouer les négociations du marquis de Villeneuve, en exigeant que la France prit des engagements par écrit avec la Porte, pour la continuation de la guerre. C'est à cette école que les Turcs ont appris à se méfier de nous, et que Saïd-Efendi lui-même a puisé ses principes, dont il s'est très ouvertement expliqué même en cette occasion, et dont vous avez vu par la suite de la correspondance du comte de Bonneval avec le sieur Peyssonnel, que ni l'un ni l'autre ne se sont jamais départis, ayant toujours insisté sur la né-



cessité indispensable d'une alliance avec la Porte. J'ai donc prévu, par la connaissance de toutes ces circonstances, l'accomplissement de ce que je vous avais prédit par mon mémoire du 10 avril 1745, que le système de la Porte serait constamment de ne pas se brouiller avec ses voisins, et de tâcher de tirer parti de cette conjoncture, pour se procurer quelques avantages de la part de la cour de Vienne, par la voie de la négociation et non par celle des armes. Vous avez vu en effet, Monsieur, que de toutes les idées que nous avons fournies à la Porte, aucune n'a pris, que celle de retarder la réponse à l'internonce de la cour de Vienne, en la faisant dépendre de la paix des Etats de Toscane avec la Porte : idée qui sert à les trouver conformes au système pacifique des Turcs, puisqu'elle se lie de plus en plus avec cette cour, et à diminuer le nombre des corsaires qui troublent la navigation et le commerce des sujets du Grand-Seigneur; je ne doute pas que, si la cour de Vienne voulait faire encore le moindre petit sacrifice du côté du Banat, la Porte n'acceptât avec plaisir de renouveler et proroger la trêve de 1739. Je vous ai annoncé tout ceci, Monsieur, nonobstant les nouvelles que nous avons de la paix de Perse, et vous avez vu en effet, que cette paix a été conclue sans que le système de la Porte ait changé. Tout ce qu'a produit cet événement, c'est qu'il a coupé court au prétexte dont M. de Bonneval vous amusait pour nourrir vos espérances, en sorte que, se voyant réduit au pied du mur, il a été obligé de parler clairement et conformément à la vérité; du moins c'est ce qu'il a fait dans les billets dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer copie, ignorant ce qu'il peut vous avoir insinué ailleurs. Ces détails, Monsieur, sans diminuer le regret que vous pouvez avoir à la confiance qu'on vous avait inspirée pour Saïd - Efendi et le comte de Bonneval, pourront contribuer à vous consoler de la mort prochaine de ce dernier.

Il y a environ deux mois, que le comte de Bonneval fut

attaqué d'une fluxion, qu'on croit aujourd'hui avoir été occasionnée par une humeur gouteuse qui s'est jetée sur l'estomac et la poitrine. Il pensa l'année dernière s'empoisonner par l'usage du vitriol. Depuis, il a considérablement augmenté son mal, et l'a rendu probablement incurable par le fréquent usage du miel détrempe dans l'eau chaude, contre l'avis des médecins, ravivant ensuite cette boisson par l'usage des liqueurs fortes et spiritueuses. Un régime si extraordinaire lui a procuré des évanouissemens qui semblaient les avant-coureurs d'une apoplexie ; il s'alita il y a une quinzaine de jours, et ne s'est plus levé ; depuis, il donna dans un autre travers, en prenant une quantité extraordinaire d'huile d'amandes douces. Ces évanouissemens étant devenus plus fréquens, il tomba le 17 de ce mois dans une espèce d'assoupissement, d'où un médecin fort entendu, que j'ai auprès de moi, secondé de celui qui le sert ordinairement, le firent revenir : en sorte que, le 20 de ce mois, ayant reçu vos dépêches, et notamment celle par laquelle vous me prescriviez de rendre moi-même et en main propre celle qui était pour lui, le médecin que je consultai sur son état, m'assura qu'il y avait de l'amélioration, et que le malade avait toute la liberté de ses sens. Je vous avoue, Monsieur, que votre intention étant que cette lettre me fût communiquée par M. de Bonneval, j'aurais fort souhaité dans une pareille circonstance, que vous m'en eussiez envoyé la copie ; car j'aurais pu me dispenser de la lui remettre, pour éviter de compromettre votre secret. J'ai bien senti tout ce qu'elles avaient de critique, puisque cette pièce allait augmenter le nombre de celles qui sont à la veille de tomber, ou entre les mains des Turcs, ou au pouvoir de personnes peu sûres. Mais enfin, Monsieur, je me dis à moi-même que l'obéissance et l'exécution ponctuelle de vos ordres étaient le parti le plus raisonnable que j'eussé à prendre, cette lettre, à laquelle vous me renvoyez en quelque façon, devant naturellement renfermer des instructions essentielles. L'ignorance m'aurait

lié les mains et exposé aux reproches de m'être mis dans l'impossibilité d'exécuter, le comte de Bonneval nous manquant, ce qui pouvait intéresser le service du roi. J'allai donc le 21 de ce mois passer la soirée au palais de Naples, qui est à peu de distance de celui du comte de Bonneval, et je fis confiance au bailli de Majo, que je serais fâché que le comte mourût sans lui avoir donné la consolation de lui témoigner la part que je prenais à sa situation. Je fis même agréer à ce ministre de ne pas venir avec moi, à cause de l'incognito que j'étais bien aise de garder : en quoi mon intention fut de me conformer à ce que vous m'avez recommandé sur ce point. J'avais, du reste, fait prévenir le comte de Bonneval de la visite que j'allais lui rendre. Soliman Bey, son fils, avait disposé toutes choses pour que j'entrasse dans sa chambre avec le moins d'éclat qu'il se pourrait. Je m'y rendis à huit heures sans flambeau, et sans autre suite que M. Peyssonnel. Je trouvai le comte ayant l'entière liberté de son esprit ; la conversation fut polie et aussi cordiale que la circonstance le permettait ; mais quand je lui remis votre lettre, il travailla beaucoup pour la décacheter à cause de sa grande faiblesse ; quand elle fut ouverte, il la remit à M. Peyssonnel, pour qu'il en fit la lecture ; en l'ouvrant on reconnut qu'elle était chiffrée. Eh bien ! me dit le comte, vous la ferez déchiffrer par M. Peyssonnel ; je lui répondis qu'elle était d'un chiffre dont lui seul avait la clef. S'il en est ainsi, dit le comte, je ferai venir demain mon secrétaire Paul, et Soliman Bey lui fera déchiffrer la lettre, dont je vous enverrai l'original et la copie. Tout cela était au mieux jusque là, et je pris congé de lui. En sortant, je renvoyai M. Peyssonnel à Soliman Bey, qui était resté dans la chambre voisine à celle du malade, pour amuser quelques personnes étrangères qui y étaient ; je le fis prévenir que j'avais remis une lettre au comte, qu'il trouverait sous son oreiller, et que par rapport à son importance, il était essentiel au service qu'il la fit déchiffrer, et qu'il me fit part de son contenu. Cette précaution était nécessaire,

car quelque temps après, le comte tomba dans un violent accès de goutte, et depuis lors il est resté dans une léthargie si absolue, qu'il ne prend plus d'alimens que ceux qu'on peut lui administrer avec une cuillère, et ne parle plus. Je me suis là, Monsieur, livré à la discrétion de Soliman Bey et de Paul pour le déchiffrement de cette lettre et pour la connaissance de son contenu. Soliman Bey est un Milanais apostat, âgé d'environ quarante-cinq années, un esprit plus solide que brillant, attentif, au reste, à ses intérêts et à son avancement, et y travaillant bien plus par son activité et ses importunités, que par la modération et la discrétion de sa conduite. Il a profité des liaisons du comte pour se procurer ici des amis et protecteurs ; il exerce depuis plusieurs années, pour le comte, la charge de combaragi-bachi, et vit dans une maison séparée auprès de lui, où il a épousé une fille unique d'un renégat vénitien. Il n'a pas de grands talens, ni de connaissances fort étendues, mais comme il est au fait des négociations du comte, et qu'il peut se faire que le ministère ottoman, à qui il est connu par ses divers messages, sera bien aise de continuer d'avoir à Péra une personne à portée d'y puiser des informations sur les affaires de l'Europe, il y a lieu de croire qu'on le maintiendra à peu près dans le même état que son père adoptif. C'est donc un homme bon à ménager, et un canal assez naturel, dans la circonstance présente, pour suppléer aux démarches que je ne pourrais faire moi-même sans inconvénient au secret ; il aurait été inutile de vouloir user de réserve avec lui, puisqu'il s'est emparé depuis plusieurs jours des papiers du comte, qu'il a mis en lieu de sûreté. Cette opération était nécessaire, car le sieur Peyssonnel, qui a visité le comte deux fois par jour depuis sa maladie, fit apercevoir à Soliman Bey, que le portefeuille ou atlas géographique rempli des papiers du comte, était sur un canapé à la merci de tout le monde. C'est sur cet avis que Soliman Bey a ramassé depuis tous les papiers qu'il a pu trouver. Je ne sais pas positivement

où il les a transportés, mais le sieur Chévrier, chancelier de Naples, m'a fait connaître hier au soir qu'il avait les plus importants. Ce chancelier est un Genevois, qui doit vous être connu, Monsieur, par un mémoire des plus malicieux qu'il répandit en Suisse, il y a sept à huit ans, contre la politique de la France et que la cour jugea capable de faire révolter contre nous les protestans, en sorte qu'on avait donné des ordres réitérés à M. de Villeneuve, de le faire enlever comme un esprit très dangereux, quand M. Finochetti le fit entrer dans les affaires de Naples, où il fit un voyage et fournit des projets tant qu'on en voulut, car il est fertile en ce genre. Il en a été récompensé par la place de chancelier de Naples, à la modicité de laquelle il a suppléé par des douceurs qu'il trouvait dans la maison du comte, à qui il a toujours été fort attaché. C'est à lui que Soliman Bey remit, le 12 au soir, la lettre en question à déchiffrer; je l'appris par Paul, que j'envoyai chez lui le 22 au matin. Chévrier, à qui Paul me renvoya et que je fis appeler aussi, me dit d'abord qu'il y avait des fautes qui l'empêchaient de déchiffrer une partie de la lettre; qu'il entrevoyait pourtant des avantages personnels qu'on faisait espérer au comte, et sur lesquels il ne pouvait s'expliquer davantage jusqu'à ce que le comte revint dans un état à pouvoir y donner son avis, mais qu'il communiquerait, après en avoir pris la permission de Soliman Bey, ce qui pouvait concerner le service du roi, cette partie se trouvant presque entièrement déchiffrée. Il m'apporta en effet, hier au soir, l'extrait de cette lettre, dont vous trouverez ci-joint la copie.

Avant d'entrer dans des réflexions qu'elle peut exiger, j'ajouterai qu'après la lecture de cette pièce, j'envoyai M. Peyssonnel chez Soliman Bey, pour le remercier de ma part de cette communication, et lui dire que j'avais bien des raisons de regretter M. de Bonneval, mais que cette lettre augmentait infiniment mes regrets; qu'au reste, je souhaitais de trouver des occasions pour contribuer à son avancement,

et que, s'il était dans l'intention de continuer de prêter ses soins aux intérêts de la France, je serais charmé que la négociation à laquelle cette lettre était relative, lui fournit un moyen naturel de se ménager la confiance de la Porte. Soliman, très-sensible à ce compliment, dit à Peyssonnel qu'il me priait d'excuser si cette communication avait été imparfaite; que si le comte venait en santé, il ne serait peut-être pas si scrupuleux; qu'à l'égard de la négociation, il trouvait que le comte, par excès de confiance pour Saïd-Efendi, avait un peu négligé le reïs-efendi, qui n'était pas de ses amis; que pour lui, il avait été le matin même voir ce ministre, afin de le rendre favorable aux vues qu'il avait de se faire pourvoir de la charge de combaragi-bachi; qu'au reste, il n'avait jamais beaucoup aimé à se mêler des affaires d'autrui, mais qu'il se prêterait pourtant à tout ce que la France pourrait exiger de lui. Le sieur Peyssonnel lui dit que son éloignement des affaires était la preuve d'un jugement solide, mais que celle-ci pouvait bien mériter quelque exception: ce à quoi Soliman n'eut pas de peine de convenir. Il me reste à observer à présent, Monsieur, que vos dernières instructions renfermées tant dans les lettres dont vous m'avez honoré, que dans celles à M. le comte de Bonneval, diffèrent des précédentes: 1<sup>o</sup> En ce que vous ne demandiez alors que des démonstrations de la part des Turcs, et qu'à présent, vous souhaitez qu'ils agissent réellement et prennent les armes pour empêcher que la reine de Hongrie ne s'empare de l'Italie; et comme ce point est délicat, vous souhaitez qu'on puisse l'obtenir, autant qu'il se pourra, par des démarches indirectes et secrètes. Si Soliman Bey supplée à celles que vous attendiez du comte de Bonneval, elles seront indirectes; pour ce qui est de savoir si elles seront secrètes, vous en jugerez vous-même, Monsieur, par tous les détails dont je vous ai informé sur la façon dont M. le comte de Bonneval dirigeait cette affaire. Quant à moi, Monsieur, je me conformerai à ce que vous me prescrivez, de ne donner aucun

mémoire, nonobstant l'approbation que vous avez donnée à celui qui fit la base de ma conférence du 29 août avec le grand-vizir. 2° Vous espérez, Monsieur, que les Turcs, par le seul motif de leur propre intérêt, pourraient entrer dans vos vues; vous promettez aujourd'hui d'ajouter à ce motif celui des présens, que l'on pourrait porter à cent mille écus. Je vous prie de considérer, Monsieur, que nous étions venus avec M. de Bonneval jusqu'à insinuer que la France pourrait faire la moitié de la dépense d'une diversion, et que cette insinuation ne fit que blanchir la Porte, qui n'a pas reçu cette proposition, quoique j'offrisse de m'en charger *ad referendum*. De plus, nous serons aujourd'hui entre les mains du reis-efendi, et ce ministre, suivant le portrait que j'ai eu l'honneur de vous en faire dans mon mémoire de 1745, est très habile à se procurer des avantages; mais ce ne sont pas les avantages seuls qui le détermineront à déclarer la guerre à la reine de Hongrie; il faudra qu'il y voie clairement l'intérêt de l'Empire ottoman et sa tête en sûreté contre tous les événemens; alors même qu'en faisant le bien public, il voudra encore y trouver son profit particulier, mais il ne sacrifiera pas l'un à l'autre. Voilà du moins l'idée que j'ai de ce ministre. 3° La réflexion ci-dessus en amène une troisième, qui est que vos dernières instructions n'éloignent pas le principal obstacle qui s'est toujours opposé au succès de vos vues, qui est l'embarras que la Porte prévoit d'être abandonnée, si elle se résout à faire la guerre sans engagement de notre part de la continuer jusqu'à ce que les Turcs aient fait leur paix. Cette crainte, sur les insinuations réitérées du comte de Bonneval et de Saïd-Efendi, a jeté de trop profondes racines pour que je puisse vous flatter que des donatives seront suffisantes pour détruire ce préjugé, et vaincre ce scrupule. 4° Vous avez pu voir, Monsieur, par mes dernières relations, que le reis-efendi a rejeté l'inaction de la Porte sur deux fautes qu'il nous reproche : l'une, de n'avoir pas accepté la médiation

du Grand-Seigneur; l'autre, de n'avoir aucunement répondu aux avances faites au roi de Prusse pour une alliance. Il sera par conséquent bien difficile de lui faire entendre, que la Porte peut fonder sa déclaration de guerre sur le refus que la reine de Hongrie a fait de cette médiation, puisqu'il est prévenu que ce procédé nous est tout au moins commun avec cette princesse, étant instruit vraisemblablement des discours que nous avons tenus à ce sujet à la cour de Pétersbourg, quand nous acceptions l'impératrice de Russie pour seule et unique médiatrice. Et pour ce qui est de l'alliance de la Porte avec le roi de Prusse, je ne trouve rien ni dans vos dépêches ni dans celles du comte de Bonneval, qui puisse guérir la Porte de la rancune qu'elle a du mépris qu'on a fait de ses avances. Il faut que cette rancune soit bien vive, puisque la dernière fois que le reis-efendi a parlé au sieur Fonton, il a avancé qu'Ibrahim-était mort de regret et de honte, des espérances qu'il avait données à la Porte sur les succès de cette négociation. La dernière réflexion sera, Monsieur, que vos instructions arrivent dans un temps où tout doit être presque réglé avec l'internonce Penkler; et qu'on a même déjà travaillé à une liste d'esclaves qu'on doit mettre en liberté à la prière de ce ministre, apparemment en échange de ceux qui seront renvoyés des galères de Livourne. C'est un fait que je tiens des Jésuites qui ont l'entrée au bague, et qui suggèrent et s'intéressent pour ceux qui pourront être compris dans cette liste, et comme le reis-efendi dit aussi au sieur Fonton, qu'il attendait l'arrivée du prochain courrier, il y a apparence qu'il rapportera l'ultimatum de la cour de Vienne, et que la négociation de M. Penkler se trouvera trop avancée pour que la Porte puisse reculer.

J'ai eu soin d'informer, Monsieur, le bailli de Bocage de ce que j'avais découvert ici d'intéressant pour l'ordre de Malte; mais je ne trouvai pas à propos de lui communiquer le mémoire du comte de Bonneval, le bruit qui s'était ré-



pandu que les Maltais avaient coulé à bas deux caravelles du Grand-Seigneur ne s'étant pas confirmé. Cette affaire, à ce qu'il paraît, a été perdue de vue. »

*Je suis avec un respect infini, etc.*

CASTELLANE.

## LIVRE LXIX.

I. — PAGE 160.

*Liste de la suite de l'ambassadeur Khatti Moustafa-Efendi.*

Le *kiaya* (majordome) ou substitut; le *diwan-efendi* ou secrétaire d'ambassade; le *khazinedar* ou trésorier; le *kapidjiler kiayasi* ou grand-chambellan; le *mühürdar* ou gardien du sceau; l'*imam* ou chapelain de l'ambassade; le *khazinékiatibi* ou écrivain du trésor; l'*itsch tschokadar* ou valet de chambre des appartemens intérieurs; le *kilardji* ou confiseur; le *kahwedji* ou préparateur du café; le *sofradjji* chargé de mettre les couverts de la table; le *toutoundji* ou gardien du tabac à fumer; le *boukhourbandji* ou gardien de l'encensoir; le *mahramadjji* ou gardien des mouchoirs; le *schemaadandji* ou gardien des flambeaux; l'*ibrikdar* ou gardien de l'aiguère; le *tschamadjirdji* ou gardien du linge; le *takhtrewan* ou gardien de la litière; le *sedjadedji* ou gardien du tapis pour la prière; le *muezin* ou crieur à la prière; le *kaziné yamaghi* ou aide du trésorier; le *kahwé yamaghi* ou aide du préparateur du café; le *berberbaschi* ou chef des barbiers; le *baschtschokadar* ou premier valet de chambre; l'*ikindji tschokadar* ou second valet de chambre; le *outschindji*, le *doerdindji*, le *beschindji* et l'*attindji tschokadar*; c'est-à-dire les troisième, quatrième, cinquième et sixième valets de chambre; le *baschtschaousch* ou premier tschaousch;

les *tschokadars* ou laquais; le *konakdji* ou quartier-mestre; le *miri akhor* ou premier écuyer; l'*arpa emini* ou intendant de l'orge; l'*akhor kiayasi* ou inspecteur de l'écurie; le *ser-radjbaschi* ou premier valet d'écurie; le *yedekdjibaschi* ou premier guide des chevaux de main; les *serradjs* ou palefreniers; le *naalbendbaschi* ou premier forgeron; trois *bascheskis* c'est-à-dire trois vieux palefreniers des écuries du Sultan; le *mehterbaschi* ou premier inspecteur de la chapelle; le *meh-terkiayasi* ou second inspecteur de la chapelle; le *wékili-khardj* ou contrôleur-officier des vivres; l'*aschdjibaschi* ou chef des cuisines; les *aschdjis* ou cuisiniers; les *sakkas* ou porteurs d'eau; les *akkhams* ou dresseurs des tentes; les *arab-adjis* ou cochers; les *kurkdjis* ou pelletiers; les *drogmans* ou interprètes; le *derzi* ou tailleur; l'*etmekdjibaschi* ou chef des boulangers; les *bazara giden* chargés des achats au marché; le *seraidar* ou inspecteur de la maison; le *schinekdji* ou valet de la maison; les *seïs* ou valets d'écurie; le *mehterkhané* ou maître de chapelle.

## II. — PAGE 160.

*Nous donnons ici la liste des présens que Khatti Moustafa-Efendi apporta à l'Empereur, et qui est déposée aux archives secrètes de la maison impériale.*

1. Une épée (medj), dont le pommeau était surmonté d'un saphir, la poignée (kapza) ornée de quarante-cinq diamans et de quinze rubis; l'extrémité, de vingt-quatre diamans et de trois rubis; la garde d'épée (tabla), de cent quatre diamans et douze rubis; l'embouchure, de quarante-trois diamans et deux rubis; elle est renfermée dans un étui d'écarlate orné de quatre houppes (pouskil) d'or et de fils de perles; 2. un triple panache de héron (sergodj), au milieu duquel on voit une émeraude de forme carrée, entourée de trois rubis-balais

(laal), de huit gros diamans et de soixante-dix-neuf moyens et petits ; le fond figure un champ de sable ; l'enchâssure présente un filet (mouchbeck) en émail de différentes couleurs ; il est renfermé dans un étui d'une riche étoffe de couleur jaune ; 3. un harnais complet (rakht), dont les diverses parties, le frontail (alinlik), la têtère (baschlik), et le collier (kouladé), sont ornés de cinq cent quarante-et-un diamans ; le milieu du reculement (sinéband), d'un gros diamant et de cinq cent quarante-quatre plus petits ; 4. une muserolle en or, des étriers en émail vert, blanc, bleu et rose, ornés, au milieu, d'un rubis-balai et de quarante-deux diamans moyens et petits ; 5. des étriers en vermeil, ornés, des deux côtés, de cent soixante-seize diamans moyens et petits, de cent rubis et de huit émeraudes ; 6. une bride dont les boucles sont en argent massif (som) ; 7. une sangle (tapkour) dont les boucles sont du même métal ; 8. un sabre garni de cent quarante-deux diamans, de trente-six autres à facettes, de quatorze émeraudes sur un fond d'émail vert, blanc, bleu et rose ; 9. une selle ornée, sur le devant, d'une émeraude entourée de huit diamans, d'un rubis et d'émail ; sur le derrière, d'un rubis, de huit diamans, d'un saphir et d'émail, sur un fond de vermeil avec une couverture d'écarlate brodée ; 10. une couverture de selle (seïnpousch) de drap violet, brodée et parsemée de cent quinze émeraudes et de perles, ornée de rubans et de franges d'or et doublée de satin jaune ; 11. une housse (yapouk) en écarlate brodée d'or, doublée de satin vert ; 12. une housse écarlate pour mettre sous la selle (tegelti) avec trois roses en or ; 13. deux chaînes de licou (yoular) en argent ; 14. un frein (kiam) du même métal ; 15. un dentier de loup (marbend), idem ; 16. un abreuvoir (satal), idem ; 17. deux chaînes de pieds (koestek), idem ; 18. une ceinture (kouschak), idem ; 19. un shawl gülscherbeti et un caleçon (donlik), travaillés à l'aiguille ; 20. un shawl à fleurs et un caleçon idem ; 21. un shawl simple noir pour pantalon ; 22. un shawl écarlate à fleurs ; 23. un shawl en

fil d'argent ; 24. une pièce d'étoffe indienne, à fleurs, brodée (potdari) ; 25. une pièce d'étoffe indienne à raies d'or (telli tschitscheklü) ; 26. une pièce d'étoffe à raies vertes et rouges ; 27. une, idem, à fleurs vertes et rouges (telli schal-bend potdari) ; 28. une, idem, à raies vertes, couleur de naphte ; 29. une pièce de Damas (germsoud), à fleurs d'argent, des fabriques de Sewai (Sewai Kiarkhané) ; 30. une pièce de *beldar*, à raies rouges et vertes ; 31. une pièce de *Tarakli ouzi* écarlate, à raies d'or ; 32. un pièce d'étoffe bariolée, des fabriques de Constantinople ; 33. une pièce d'étoffe à raies, couleur de pistache (kemkhab) ; 34. une pièce d'étoffe de *Tarakli Schehametkhané* ; 35. quatre pièces de riches étoffes persanes (*diba*), à fond d'or parsemé de fleurs ; 36. quatre pièces de riches étoffes de Constantinople, à fleurs ; 37. quatre ballots d'une étoffe appelée *dimadiba* ; 38. sept autres de *souf* le plus fin ; 39. trois pièces de mousseline la plus fine, à raies d'or ; 40. un tapis de *it* (*sedjadé*), fabriqué par les Turcomans *Ouschaki* ; 41. un tapis de Perse (*kalidjé*) ; 42. trois manteaux de pèlerins (*ihram*) des Etats barbaresques ; 43. un flacon d'huile de rose.

Vient ensuite la liste des présens offerts à l'Impératrice, qui étaient au nombre de vingt-deux.

### III. — PAGE 203.

Izi, f. 205, donne la liste des présens que l'Empereur et l'Impératrice envoyèrent en retour au Sultan et au grand-vizir ; ceux du Sultan étaient au nombre de quatorze, ceux du grand-vizir au nombre de trente-quatre.

### IV. — PAGE 203.

Izi, f. 224, donne la liste détaillée des présens envoyés au Sultan par Nassireddin Mohammedschah et son premier ministre ; leur nombre était de trente-quatre.

## V. — PAGE 208.

Le greffe de la chancellerie d'État à Vienne possède une foule de rapports et d'instructions adressés par Desalleurs à Puissieux. Voici quelques-uns des passages de ces instructions. — *Desalleurs à Puissieux*, le 23 novembre 1748. « Reprendre ici le principal crédit, protéger la Suède, ne pas abandonner la Pologne, arrêter le cours des vastes projets de la Russie, sont les quatre desseins que vous m'ordonnez de ne jamais perdre de vue. » — *Desalleurs à Puissieux*, le 26 décembre 1740. « La timidité, source unique de leur (des Turcs) prétendue bonne foi. » — *Desalleurs à Puissieux*, 15 avril 1749. « J'ai l'honneur de vous rendre un compte très détaillé sur les embarras, les avantages ou les difficultés d'un traité d'amitié avec la Porte; un des principaux obstacles à surmonter ici, pour conclure un pareil traité pur et simple, c'est qu'il n'y en a pas d'exemples, et les Turcs sont infiniment attachés aux usages. Topal Osman-Pascha avait de l'inclination pour la France, il devait sa liberté à Malte, à un Français; Raghîb, naturellement porté pour la France; Esaad-Efendi, protecteur ouvert de la Suède, étaient tous les trois commissaires pour la paix. Les choses ont bien changé depuis la paix de Belgrade : le prétendu refus de la médiation de la Porte par la France, le traité d'une paix perpétuelle, conclue avec les cours de Vienne et de Russie, l'épuisement amené par la guerre de Perse, enfin l'intérêt particulier du Grand-Sultan, ou la soumission du ministère au sérail, l'intérieur de tout l'Empire assez mal affectionné, ont fait adopter le système pacifique comme l'unique moyen de soutenir le Grand-Sultan sur le trône et de prévenir une révolution générale; je me suis attaché à solliciter des subsides pour la Suède. » — *Dépêche de Desalleurs*, le 15 avril 1749. « Quant à la Pologne, depuis que le traité de Belgrade a anéanti celui de Carlowicz par l'indolence des Polonais, l'argent des Russes ou l'oubli

des médiateurs, la Porte n'a plus de prétexte de se mêler des affaires de ce royaume, à moins qu'elle n'en soit requise; c'est ce que le ministère m'a fait entendre très clairement.» — *Desalleurs à Puissieux*, le 15 août 1749. « Il ne suffit pas de se concilier les ministres de charge qui sont peu stables, il faut se faire des amis d'avance et les bien instruire, afin de ne pas être obligé à commencer à travailler de nouveau, à chaque changement de grand-vizir. » — *Desalleurs à Puissieux*, le 18 janvier 1749. « Pour engager la Suède à tenir un résident à Constantinople, Celcing n'était encore que chargé d'affaires. » — *Desalleurs à Puissieux*, le 3 février 1749. « Je n'ai rien négligé pour mettre le khan des Tatares et son ministère dans nos intérêts. » — *Desalleurs à Puissieux*, le 7 décembre 1749. « La mère du Pascha de la Galère qui est à Malte, ayant trouvé le moyen de faire présenter un placet très touchant, selon les Turcs, au Grand-Sultan, pour le solliciter de faire travailler à la liberté de son fils, Sa Haute-tesse m'a fait envoyer ledit placet. » — *Puissieux à Blondel*, le 22 février 1750. « La Russie tâcha de faire revivre l'article VII du traité de Nystadt et de lui donner une interprétation contraire à l'esprit dans lequel il fut dressé l'an 1721. » — *Puissieux à Blondel*, le 29 mars 1750. « Les Russes voulurent l'insérer en 1743, dans le traité d'Abo; mais les Suédois n'y donnant pas la main, ils s'en désistèrent. Ce fut Bestuscheff qui, par imprudence et mauvaise volonté, se mit par sa demande de la convention avec la Suède, dans une position *unde pedem retrahere nequit*. L'expédient trouvé par l'Angleterre, dont le ministre s'attribuait l'invention de ce dessein était que la Suède, ne pouvant jamais donner à la Russie aucun engagement compromettant sa dignité, elle prendrait cet engagement vis-à-vis les cours de France, de Vienne et d'Angleterre; mais les Suédois ne voulaient rien savoir non plus de ce projet; en effet, c'était attenter à l'honneur et à l'indépendance de cette nation, que de lui proposer un semblable projet. »

## VI. — PAGE 245.

Les jeunes de langue furent, à cette époque, réduits à six, savoir : Testa, Mandaller, Geitter, Beaumeister fils, Moneska et Augusti. L'interprète Seleskovich remplaça à Vienne le baron de Schwachheim dans le poste d'interprète de la cour; ce dernier succéda à Penkler dans le poste d'inter-nonce. Beaumeister passa comme interprète à Peterwardin. A l'arrivée de Seleskovich à Vienne, Testa fut nommé interprète : place qu'avaient occupé avant lui Momars et Bianchi. Volde, interprète à Hermanstadt, mourut en 1743. Penkler, dans une lettre à l'Empereur, datée du 1<sup>er</sup> juin 1753, s'exprimait ainsi en parlant de l'instruction des interprètes :

« Was aber einem Dolmetsch, so bei der Pforte su dienen  
 » hat, zu wissen noethig ist, kann ein Mensch weder in  
 » Wien, noch an denen Grænzen lernen, denn nebst der  
 » Sprach, welche *conditio sine qua non* ist, und welche man  
 » zwareines Theils aus den Büchern lehrnen kann, durch die  
 » Praxim mit Nation selbstn aber perfectionirt muss wer-  
 » den, hat ein Dolmetsch, welcher bei der Pforten dienen  
 » solle, und wo Ew. k. k. Maj. Haupt-Interessen tractirt  
 » müssen werden, nothwendig, dass er durch die Praxim  
 » und gute Anhandgebung deren türkischen Staatsmaximen  
 » und Gesetze, auch Humor und den Modum tractandi  
 » kennen lerne, und in Allem sich instruire, wie er am  
 » bessten die Commissionen, mit welchen er beladen wirdt,  
 » und welche besonders die Staatsachen angehen, zum Behuf  
 » des Allerhöchsten Interesse verrichten und reussiren  
 » machen möge, denn öfters mit einem Wort mehr oder  
 » weniger kann man bei denen Türkhen Alles verderben. »

## VII. — PAGE 247.

*Relazione risponsoria del potentissimo khan della Crimea,*

*Arslan-Ghirai, interno alle tribù degli Abaza, detti Altichessik, e li popoli di Cabarta.*

Illustrissimo ed eccellentissimo Fratello e signore mio  
generosissimo!

« Ho ricevuto il nobile foglio, che V. E. mi ha ultimamente mandato concernente le tribù dei Chiessik Abazà come pure la copia della relazione mandata dalla corte di Russia al suo residente in risposta a quanto io ho il passato esposto a V. E. toccante le suddite tribù, ed anche la copia dell' esposizione dello stesso residente e considerazione; il contenuto trovo, che dicono, che quelle tribù siano originalmente di quella nazione degli Abazà, che si erano ribellati, e che da molti anni in quà abbinno obitato nei contorni del fiume Gengik, che è di questa parte del fiume di Cioban vicino alla grande Caŕarta, pretendendo però nel concedere ciò, se quelle tribù si fossero dichiarate vessalle dei principi di Cabarta, e che da quel tempo in quà, avendo pagato tributo ai medesimi, questi per diritto ereditario abbinno sin ora tenuto le suddite tribù sotto il loro dominio. — A tali allegazioni la risposta è questa: che le suddite tribù essendo, come ho già per il passato diffusamente descritto a V. E., di estrazione originalmente della nazione degli Abazà, sono usciti dalle montagne di quel paese, e sono venuti, ducento anni sono, in tempo del defonto Khano Devlet-ghirai, che fu il primo de nostri Antenati, che dalla grazia Imperiale ha ottenuto l'ordine, l'onore e la dignità di Khano e prestandoli omaggio si li sono dichiarati vassalli, e gli è stato assegnato per luogo di loro dimora la parte del paese in cui attualmente si trovano. A causa però della gran distanza di quelle parti dalla Crimea essendo stato necessario, permetter a nissuno della prepotenza di altre nazioni, le suddite tribù, si è trovato a proposito, di raccomandarle alla protezione



» dei Cabartensi, stante che questi stessi era sotto ubbidienza  
 » a condizione, che da ogni casa loro fosse fatta una rico-  
 » noscenza con una pecora ogni anno. Niente di meno l'ele-  
 » zione dei loro comandanti, essendo stata riservata all' auto-  
 » rità nel sopracennato Khano, è andata poi per succes-  
 » sione ai loro posterì sin' a Selamet-Ghirai, da lui a Beba-  
 » dir-Ghirai, da questo a Haggi Selim-Ghirai mio avo, e da  
 » questo al mio padre ed a'miei zij. Prova maggiore di questà  
 » verità si è : che l'anno passato per comando della Sublime  
 » Porta essendo andati li nostri commissari assieme con quei  
 » della Russia a Cabarta per ivi conferire assieme sopra  
 » questi affari, ed avendo domandato alli stessi Cabardensi  
 » questo particolare delle tribù sopracennate. Essi hanno  
 » affermato essere state veramente le medesime sin dal tempo  
 » antico sotto il dominio dei Khani della Crimea. Che poi  
 » l'averle soggettate ad un annuo tributo in riconoscenza  
 » della protezione, che si le doveva dare, non possa servire  
 » di buonargomento del loro vassalaggio, e di diritto ere-  
 » ditario ai prencipi Cabardensi d'alcun dominio sopra delle  
 » tribù, è cosa che non richiede dilucidazione veruna.

» Nella relazione soprannominata della corte di Russia si  
 » allega, che per essere le suddite tribù abitanti sulla riviera  
 » di Gengik da quì del fiume di Coban, non si debba dubi-  
 » tare, che esse dispendano dai Cabardensi, portando l'esem-  
 » pio del fiume Terek in una parte del quale, abitando certe  
 » tribù, ossia nazioni di Cumuchi, dette Anderi, Jahissai,  
 » Biraghun, Gegin, ed altri di Daghistau, che al dir loro,  
 » sono sudditi della Russia, e nell' altra parte, che sono le  
 » montagne, da cui il detto fiume trae la sua origine, abi-  
 » tando altre di popoli di Cabarta, anche altre nazioni che  
 » non sono suddite della Russia, e queste essendo sotto il do-  
 » minio dei prencipi di Cabarta pretendono per compara-  
 » sione ai popoli delle parti della sorgente del detto fiume  
 » Terek, che le tribù degli Altichessik Abazà, come abitanti  
 » in Gengik debbano appartenere ai Cabardensi.

» A tali ragioni la risposta si è : che le tribù quì soprano-  
 » minate sono state alle volte soggette ed aderenti al partito  
 » della Sublime Porta, e perciò da parte della maestà impe-  
 » riale sono stati mandati dei donativi di ricche vesti ai loro  
 » Capi et alle volte a quello dei Sciahi, ossia re di Persia,  
 » nel tal tempo questi li mandavano parimente simili regali.  
 » Ma quando li popoli specialmente di tutto il Daghistan  
 » erano sotto il vassallaggio della Persia, benchè il defonto  
 » Czaro Pietro avesse nel tempo passato assediati li Cumichi,  
 » e messi alle strette, pure questi hanno continuato di tenersi  
 » al loro pristino sistema, sinchè nate poi le guerre della  
 » Persia, e le suddite tribù dei Cumuchi prestato omaggio  
 » alla Sublime Porta, e fatto lo stesso da tutti li popoli del  
 » Daghistan con dimostrazioni grandi di fedeltà, la Sublime  
 » Porta in ricompensa di ciò gli ha colmati di grazie, e sin'  
 » ora continua di favorirli, come ben' apparisce nei registri  
 » imperiali. Prescindendo da tutto ciò ogni altro argomento  
 » per pretendere di sottrarre dal vassallaggio e dal dominio di  
 » queste parti le suddite tribù, col solamente paragonarle a  
 » queste altre, che non via valevole, è cosa più che notoria.  
 » Nella suddetta relazione si allega di più, che li Cabardensi  
 » assolutamente mai siano stati vassalli della Sublime Porta,  
 » che anzi avanti questa ultima guerra la Sublime Porta fa-  
 » cendo pretensioni per i medesimi, la nazione degli Abazà  
 » allora fosse sotto l'ubidienza dei Cabardensi, e che dalla  
 » nascita del Messia sin' all' anno 1747 non sia mia stata  
 » fatta alcuna pretensione circa à loro, che in oltre li Ca-  
 » bardensi, benchè avessero portato lamenti alla corte di  
 » Russia per danni e depredazioni, che loro erano state fatte  
 » dai popoli di Coban, pure per essere stata cosa di poca  
 » conseguenza non è stata notificata alla Sublime Porta.

» A ciò si risponde primieramente che la Cabarta in tempo  
 » che due dei Khani nostri primi antenati, l'uno di nome  
 » Khanbek, e l'altro nominato Takhmuras si trovavano nelle  
 » parti del fiume Etil, era sotto in loro dominio; e poi nel

» tempo che il Khan Mengli-Ghirai nostro avo ebbe l'onore, e la grazia d'esser investito dalla Sublime Porta del Principato, era parimente la Cabarta suddetta sotto il suo dominio. Oltre di ciò in tempo che il defonto Oz Timur Oghlu Osman Pascià Supremo Veziro nei tempi passati si portò coll' esercito vittorioso della Sublime Porta a Timur Kapù, o sia Demir Capì, cioè : Porta ferrea; si trovò appresso di lui in servizio della Sublime Porta uno dei nobili di Cabarta di nome Arzlan Begh con tutti gli altri nobili della stessa nazione, anzi per avere fatto delle grandi prodezze, e reso grandi servizi all' esercito, con eriger un ponte nella parte del fiume Terek, in cui si era posta la battaglia, il Supremo Veziro precennato, gli aveva conferito la dignità di Sangiak Begh ossia Conte, e tale saggio di stima dato a lui dal Supremo Veziro, e rimasto come un soggetto di vanto e di gloria frà quella nazione. Oltre anche di ciò è cosa ben notoria, che per esser li Cabartensi vassalli della Sublime Porta e sotto l'ubbidienza della medesima, Schahbas-Ghirai Sultano, uno delli nostri zij avendo levato un esercito di quella nazione, ed avendo con quello assediato e messo a fuoco il castello di Terk, vi sono rimasti sacrificati in gloria della S. fede e della Sublime Porta molti dei Signori di Cabarta e molti altri feriti. In oltre nell' assedio messo dai Moscoviti per il passato alla città di Azof, essendovi accorso il defonto Chano Caplan-Ghirai, uno de' nostri zij al suo soccorso con un esercito di soldati estrati dal territorio di Coban si sono parimente trovati nel di lui seguito tutti li nobili di Cabarta per servizio di S. M. imperiale, facendo le parti di veri sudditi, il che serve di prova convincente del loro speciale vassallaggio. Di prova eguale anche serve l'esempio dei Cabardensi, che si sono trovati nell' esercito del mio defonto padre all' occasione, che egli liberatosi delle mani dei Nogajensi e dei Calmuchì, si è trasportato à Coban, come si sono anche trovati con lui in occasioni di altre guerre.

• Oltre tutti questi esempi che chiaramente provano ques-  
 » ta verità, ve n'è anche un altro, ed è questo, che il Khano  
 » Saadet Ghirai uno dei nostri zij in questi vicini tempi es-  
 » sendo andato col suo esercito personalmente a Cabarta, ed  
 » avendovi per quindici mesi di seguito dimorato fra quei  
 » popoli procurando di metervi il buon ordine, è seguita  
 » durante la sua dimora ivi la fuga di un certo Arslan Begh,  
 » uno dei signorati del paese, il quale essendosi rifugiato alla  
 » corte di Russia, questa riconoscendo, e dichiarando di non  
 » aver alcuna giurisdizione sopra li Cabardensi, ma pura-  
 » mente per aver il detto soggetto preso rifugio nel suo  
 » stato, volendo ottenere dal Khano la sua grazia, ha scritto  
 » alla Sublime Porta pregandola d'intercedere per lui, e la  
 » sua lettera, spero, che si trovi conservata nel proprio luo-  
 » go, e che vi sia anche registrata. Dopo di ciò anche nel  
 » tempo, che per la terza volta si trovava khano il nostro zio  
 » defonto Kaplan-Ghirai, ed il defonto Osman Pacia supremo  
 » veziro, avendo la corte di Russia scritto alla Sublime Porta  
 » circa le sue procedure verso li Cabardensi, mostrando di  
 » voler prendere le loro parti, si è trovato nell' archivio del  
 » seraglio imperiale una lettera del Czar Pietro, nella quale  
 » essendosi trovata espressa dichiarazione, che egli non avesse  
 » alcun diritto sopra li Cabardensi, ne è stato comunicato  
 » il contenuto al di lui residente, il quale avendolo notifi-  
 » cato alla sua corte, e per ordine di questa il generale di  
 » Solac avendo in quel tempo scritto sopra di ciò al sopra-  
 » nominato Khano ha dichiarato espressamente colla sua  
 » lettera esser li Cabardensi sudditi della Sublime Porta, e  
 » non volersi in seguito pretender dalla loro parte di spalleg-  
 » giare e proteggerli; particolarità anche questa, che mostra  
 » evidentemente essere stati li Cabardensi per il passato sotto  
 » speciale vassallaggio della Sublime Porta. In conclusione  
 » questi sin' ai principi del principato del nostro zio Kaplan-  
 » Ghirai Khan sono stati sotto l'ubbidienza della Sublime  
 » Porta, sinchè il medesimo khano andato in Cabarta, e poi

» successoli nel prencipato il Khano Mengli-Ghiraï, sono  
 » stati messi a morte in tempo di questo li due sultani Bachtirai  
 » Ghirai e Murad-Ghirai per misfatti commessi in essersi  
 » rifugiati in Russia, ed avervi per lungo tempo dimorato,  
 » e sinchè ultimamente sono stati colle sacre capitulazioni  
 » dichiarati indipendenti, il che è stato causa, che contra le  
 » condizioni della loro franchiggia non hanno cessato di re-  
 » car danni alle parti di Coban. Si che non avendo avito li  
 » Russi sin adesso alcun dritto sopra di loro, ed ora preten-  
 » dendo la loro corte, per quanto dichiara colla suddita sua  
 » relazione, di addurre per ragione di vassallaggio degli  
 » Abazà Altichessik verso li Cabardensi il solo argomento  
 » della riconoscenza annua, che gli è stata prescritta, si è  
 » trovato necessario di descrivere in questo foglio lo stato  
 » vero, tanto dei Cabardensi, quanto delle suddite tribù degli  
 » Abazà.

» Nella suddetta relazione dei Russi s'allega di più un  
 » altra ragione per dimostrare, che gli Abazà suddetti siano  
 » soggetti ai Cabardensi, dicendo ch' essi abbino usato di  
 » somministrare cavalli ai generali di Coban, e di aggre-  
 » garsi ai loro eserciti, e di servirli con provisioni, corren-  
 » doli molti altri simili uffici di rispetto, sicchè quel atto  
 » dei suddetti diformi provisioni, pretendono, che sia in  
 » considerazione dei signori di Cabarsa, dei quali diversi  
 » per dissensioni e risse che usano aver con altri nobili del  
 » paese ei ritirano, e vanno a giungersi colle truppe di Co-  
 » ban.

» Si risponde a questo, che nel tempo anche di una per-  
 » fetta unione frà li nobili di Cabarta si è usato levare  
 » truppe dal loro paese, e mandarle per giungersi con  
 » quelle, che occorreva il bisogno di radunare per sedar i  
 » tumulti, chè nascevano nelle parti di Coban, ed in ogni  
 » occasione si sono trovate pronte per il loro servizio, ed  
 » hanno sempre fornito provisioni a loro, ed ogni volta che  
 » il fine di qualche militar espedizione succedeva verso l'in-

» terno, le truppe prendevano i loro quartieri frà quelle  
 » tribù e nelle loro case; senza che vi sia neppur un esem-  
 » pio, che li Beghi, ossia nobili di Carbartà abbino pre-  
 » teso d'impedire cioè e di proteggerli, di modo che il quanto  
 » viene allegato in detta relazione circa questo particolare  
 » è contrario alla realtà del fatto. Che li Cabardensi in  
 » somma non abbino alcun altro diritto sopra le dette tribù,  
 » che quella della riconoscenza, che si è usata sin dal tempo  
 » antico di farli per la loro protezione viene sufficientem-  
 » mente provato con tutti questi forti argomenti. In quanto  
 » poi riguarda li Cabardensi stessi si deve osservare che quan-  
 » tunque par la dichiarazione fattasi in questo ultimo trat-  
 » tato di pace, che le due Cabartà, grandi e piccole nomi-  
 » nate, in termini generali senza altre circostanze abbino  
 » da essere indipendenti e che la loro indipendenza abbi da  
 » essere ugualmente osservata da ambe le parti, pure sin  
 » dal tempo della conclusione della pace la corte di Russia  
 » ha usato mandare colà un ufficiale con un corpo di soldati,  
 » e prender i loro ostaggi, trattandoli con ogni rigore per  
 » ridurli a fare a modo suo.

» Anzi questa volta detta corte ha fatto lo stesso, ed eccone  
 » il come: Vostra Altezza avendomi tempo fa significato con  
 » suoi nobili fogli la determinazione prudentemente fatta  
 » dalla Sublime Porta, che il numero di persone, che de-  
 » vono mandarsi dall' una e dall' altra parte in Cabartà per  
 » tenervi il buon ordine non debba l'uno eccedere l'altro, e  
 » che il loro introito in quel paese, e la loro sortita abbi da  
 » farsi in un medesimo tempo, io stante tale notificazione  
 » avendo mandato al luogo proprio per prendere informa-  
 » zione del tempo in cui sarebbe per arrivare la gente spe-  
 » dita da Russia, e stando ad aspettare la risposta di cui già il  
 » termine s'avvicinava per la prescrizione del tempo della  
 » marcia; ho saputo ch' a Cabartà fosse già arrivato senza  
 » nostra partecipazione l'ufficiale della corte di Russia colla  
 » sua gente, e che avesse cominciato a far a modo suo i fatti

» suoi, ed a sloggiare una banda di quei popoli dal luogo in  
» cui si trovava per trasportare e collocarla in un altro no-  
» minato Cascatau. Sopra una tal notizia avendo io tornato a  
» mandar altra gente con mie lettere amichevoli per deno-  
» tare che l'andata in un tal modo dell'ufficiale suddetto sia  
» contro il metodo, che la Sublime Porta avea approvato, e  
» che un tal'atto deroghi all'osservanza dovuta all'egualità,  
» sono tutta via aspettandone la risposta, benchè siano in-  
» circa quaranta giorni, che ho fatto tale spedizione. Questa  
» impresa della corte di Russia di trasportar una banda di  
» quei popoli da un luogo all' altro potendo servir di pre-  
» testo ai Cabardensi, per pretenderli per loro Vassalli, è  
» cosa più che certa, che quando con questi bisbigli dei  
» Russi venissero le soprannominate tribù degli Abazà ad esser  
» annoverate frà i sudditi di Cabarta, secondo il disegno  
» della corte di Russia, il loro esempio sarà per sedurre an-  
» che altre nazioni, e per toglier ogni speranza d'alcun bene  
» da ogni parte del paese di Coban. L'esperre con realtà tutti  
» questi inconvenienti, e conseguenze cattive alle prudenti  
» riflessioni di V. E. essendo assolutamente del mio dovere,  
» ecco che lo faccio con questo mio foglio. Pervenuto che le  
» sarà coll' ajuto di Dio, e compresa ch' avrà V. E. la ve-  
» rità del fatto, e gli inconvenienti, che saranno per nascere  
» dalla rassegnazione di quelle tribù ai Cabardensi, spero,  
» che sarà persuasa, che l'intento in voler impedire, che le  
» suddette tribù s'annoverino frà li sudditi di Cabarta, non  
» è per esentarli da quel tributo, che sin dal tempo antico  
» hanno usato di pagarli, anzi come che è un costume an-  
» tico, continuo a pagarlo, ma che fuori di questo non  
» pretendano li Cabardensi di opprimerli et aggravarli in  
» altre maniere contro l'usanza, e che possano esse sempre  
» sotto l'ubbidienza della Sublime Porta continuare secondo  
» l'antica pratica per quel che riguarda il loro governo, di  
» essere sotto il comando dei Khani della Crimea. Si com-  
» piaccia dunque V. E. di usare generosamente le sue dili-

» genze per ridurre le cose a questo punto, e per tal via  
 » mettere quei peasi a riparo di questi inconvenienti. Per  
 » altro il tutto si rimette ai comandi della Sublimè Porta.

» Data alli 9 della luna di Zilcaade, l'anno del' Egira 1166,  
 » cioè alli 10 di settembre 1753. L. S. »

VIII. — PAGE 247.

*La ostanza del contenuto della lettera del khano.*

« Per relazione del nostro espresso ultimamente arrivato,  
 » veniamo a sapere, che l'ufficiale spedito dalla corte di  
 » Russia abbi condotto una parte dei popoli di Cabarta al  
 » luogo nominato Casciatou fornendoli cavalli, armi, e vi-  
 » veri, e gli abbi ivi stabiliti, e che attualmente detta corte  
 » va mandando degli ufficiali per fare lo stesso di altre tribù,  
 » che sono in quei contorni. Oltre di ciò, che dei sudditi  
 » Russi quei, che vengono a tagliare legna del bosco, esis-  
 » tente in questa parte dei confini ed a pescare vengono  
 » armati, e che li Cosachi del territorio di questa parte  
 » del fiume di Coban vengono di tempo in tempo a rapire  
 » dei bestiami delle nazioni tartare, cose tutte contrarie  
 » alli trattati di pace, ed alle sacre capitulazioni. Verso la  
 » metà di rebiul-ewwel 1167, cioè incirca alli 15 decem-  
 » bre 1753. »

*La sostanza del comandamento Nella Porta spedito su  
 questo proposito.*

« Che li prencipi ossiano li nobili di Cabarta e di altre  
 » tribù a loro soggette, essendo considerati per popoli liberi  
 » non devono essere sforzati di alcuna delle due parti a di-  
 » chiararsi per loro sudditi, ne tampoco a trasportarsi dalli  
 » luoghi della loro dimora, ed essere stabiliti altrove. Che  
 » oltre l'essere ciò espresso nelle pristine capitulazioni e



» ratificazioni di ambe le parti è stato anche conchiuso nel  
» trattato stipulato colla mediazione della corte di Francia,  
» che li confini dei Russi debbono intendersi di là del fiume  
» Camanca, secondo che essi avevano richiesto nella parte  
» occidentale del fiume di Oczacow, e che in quella ripa di-  
» morino li Cosachi, e che li confini della Sublime Porta s'in-  
» tendano da questa parte del fiume Saliva, che è nella parte  
» orientale del fiume di Oczacow, e in quella ripa dimorino  
» li Tartari, e che tanto questi, che gli altri possino passar e  
» ripassare all' una ed all' altra parte senza opposizione, e  
» fare le loro pesche ed altri loro negozi. Che li Cabardensi  
» ed altri Popoli loro dipendenti si abbino da intendere li-  
» beri, e che succedendo azione improprie ed inconvenienti  
» abbino da essere rimediate per mezzo vostro. Che ciò  
» trovandosi dichiarato nelli trattati di pace, ed essendo  
» stato anche così stabilito da Mustafa Beg-Efendi, da Saïd  
» Mehemed-Efendi, e da Seid Ibrahim Aga Capigi Bassi,  
» li quali erano stati costituiti per commissari dei confini,  
» come appare dai stromenti da loro stipolati, nei quali si  
» trova dichiarato, che li sudditi di ambe le parti passano  
» liberamente fare le loro pesche nei fiumi di Asgamenli di  
» Ongul e di Bilangik, senza che l'una pretende d'impe-  
» dirne l'altra. Che oltre di ciò essendosi fatto un regola-  
» mento in tempo dal fù Supremo Veziro Ahmed-Pascia,  
» che quei, che vengono alla pesca siano senza armi, e questa  
» volta avendo voi Khano fatto istanza, che si abbi da scri-  
» vere alla corte di Russia, che il venire dei suoi sudditi a  
» tagliare legna dal bosco esistente in questa parte dei con-  
» fini Ottomani, ed altri atti simili, essendo contrari alle  
» sacre capitulazioni, si abbino da impedire simili compor-  
» tamenti, e si abbi da rimediare a queste contese tra li  
» Cosachi e li Tartari, è uscito questo comandamento afin-  
» chè abbiate voi da cooperare per riuscire in questo disegno,  
» ed afinchè succedendo nell' avvenire simili inconvenienti  
» contro le sacre capitulazioni, abbiate di esporli con vostra

» lettera separata alla corte di Russia, ed abbiate da dar in-  
 » formazione alla Sublime Porta di tutto ciò che succederà,  
 » tanto intorno ai suddetti confini, ch' intorno ad altre par-  
 » ticularità ».

## LIVRE LXX.

### I. — PAGE 293.

#### *Instruction pour M. Malcewski.*

1. Il s'empressera d'être témoin, et témoignera en toute occasion combien les Polonais, attachés à leur patrie, se tiennent obligés à la Porte ottomane de son attention à contribuer au maintien de la tranquillité en Pologne, principalement dans les dernières circonstances où la république se trouve, et par les divisions domestiques, qui sont maintenant apaisées par un arrangement provisionel; comme la nature de leurs divisions et de cet arrangement lui est connu, on s'en rapporte à sa mémoire pour en faire un récit détaillé dans l'occasion.

2. Il fera entendre que ces mêmes démarches de la Sublime Porte ont rendu infructueuses les intentions d'une certaine puissance voisine, qui, par des fréquents sujets de mécontentement qu'elle a donnés à la république, faisait craindre, qu'elle ne voulût profiter de ces divisions pour faire réussir ses desseins, qui s'opposent au système de tranquillité qui fait le bonheur de la Pologne.

3. Il ne fera usage de l'article précédent qu'avec beaucoup de sagesse et de modération, et non sans avoir acquis préalablement les lumières nécessaires sur le système dominant de la Porte vis-à-vis de la puissance dont il est question.

4. Il ne fera aucune mention de la conduite de l'envoyé tartare, jusqu'à ce qu'il ait découvert si les relations de cet envoyé ont été conformes à ses instructions et aux inten-

tions de son maître, parce que ledit envoyé a eu, vers la fin de son séjour en Pologne, des liaisons avec des personnes dont les sentimens sont fort suspects, et qu'en partant il fit un détour de près de cent lieues, pour passer à Jassy, sans aucune nécessité.

5. Il pourra insinuer à cette occasion que la conduite du sieur Léonardy, émissaire du prince hospodar de Moldavie, n'a point été avantageuse au bien des affaires, et qu'on souhaiterait que le prince, son maître, envoyât des personnes plus agréables et moins suspectes à l'avenir.

6. Il parlera sans affectation du crédit de M. le grand-général et de la considération, dont il jouit en Pologne, de son attachement au bien public et de son empressement à cultiver l'amitié de la Porte.

7. Il fera usage de ses instructions, soit dans les audiences, soit dans les mémoires qu'il fera parvenir au ministre ottoman, soit enfin, dans les conversations particulières, qu'il recherchera avec le premier dragoman de la Porte, quand il sera suffisamment assuré des sentimens de cet interprète, relativement aux intérêts de la Pologne.

8. Il doit avoir une confiance entière en M. le Chevalier de Vergennes, envoyé extraordinaire de France à la Porte ottomane; en attendant l'ambassadeur, qui remplacera M. le comte Desalleurs, il l'informera des moyens qu'il aura à employer pour faire parvenir au ministre ottoman, ce qui sera nécessaire qu'il lui expose, et le garantira des pièges, que lui tendront ceux qui ont de l'intérêt à empêcher le succès de sa mission.

9. Il se concertera avec le ministre sur les motifs à alléguer pour continuer son séjour à Constantinople à mesure que la mission s'allongera, parce qu'elle y est annoncée comme momentanée; il en rendra toujours compte à M. le grand-général.

10. Il marquera par la voie de Cozim sous l'adresse du Bassa tout ce qui peut mériter l'attention de M. le grand-gé-

néral, en se servant du chiffre dont on lui a remis une table à son départ.

11. Il aura toujours devant les yeux la maxime que tout envoyé, surtout à la Porte, doit avoir la conduite la plus sage, la plus flegmatique et la plus circonspecte. Il montrera en public un air taciturne et impartial. Il étudiera les démarches et les paroles des autres et donnera aucune prise sur lui, en s'écartant de la vérité.

12. Il peut et doit fréquenter ouvertement tous les ministres étrangers à Constantinople, sans en excepter aucun, mais il se tiendra plus en garde contre les uns, que contre les autres.

13. Il pourra s'adresser à M. Hübsch pour les commissions indifférentes, pour attirer sa confiance sans lui faire la moindre ouverture sur les affaires de Pologne, et se bornera à déclarer que son envoyé est purement cérémonial à Constantinople et fondé sur les privilèges dont jouissent MM. les grands-généraux de la couronne.

14. Il en usera de même à l'égard de tous les autres ministres, qui témoigneront de la curiosité au sujet de sa mission.

15. Il pourra renouveler connaissance avec le jeune Linchon, s'il se trouve à Constantinople, et tirer de lui les éclaircissemens qu'il sera à portée de lui fournir, sans se laisser aller par ses conseils à un projet ou démarche quelconque qui puissent tirer à conséquence.

16. Ses appointemens étant fixés à mille ducats par an et en ayant reçu la moitié avant son départ, l'autre moitié lui sera payée à son arrivée à Constantinople.

17. Les instructions ne doivent être communiquées qu'à M. le chevalier de Vergennes, à qui il fera part de toutes les dépêches qu'il recevra ou qu'il expédiera à M. le grand général.

Fait à Dubno, ce 6 mars 1755.

Signé Comte BRANICKI,

« *Construtto della lettera del conte Braninski G. generale*  
 » *di Polonia al Sup. Vizir, datata dalli 3 di marzo 1755*  
 » *da Dobno, e rimessa alla Porta a di 20 della luna*  
 » *di sciaban l'anno dell' Egira 1168, cioè alli 30 di*  
 » *maggio.*

« La suddetta lettera porta che lo studio della reipublica  
 » sia d'osservar debitamente il trattato di pace ed amicizia  
 » colla Porta che l'intenzione della medesima essendo di  
 » mantenere la quiete nel paese, procura di tener in freno  
 » la fazione, che cerca di causar sedizioni. Che quella fa-  
 » zione appoggiata alla protezione di altre Potenze, non las-  
 » ciando d'importunar il Re, li ben intenzionati della re-  
 » publica col loro prudente maneggio, hanno sedato ogni tu-  
 » multo, e per adesse le cose si trovano in buono stato. Che  
 » però non essendo possibile d'intieramente estirpare i per-  
 » turbatori della quiete, ed essendo necessario d'esser sem-  
 » pre in veglia per osservar i loro andamenti, si a bisogno  
 » dell' amicizia dei buoni vicini, di modo che, se per fata-  
 » lità, che Dio non voglia, si trovasse la reipublica a qual-  
 » che pericolo, si spera, che la Porta sarà per prestarle la  
 » sua assistenza e soccorso. A tal oggetto come che adesso  
 » all' occasione dell' assunzione di Sua Maestà imperiale al  
 » trono s'è deliberato di mendar espressamente una persona  
 » per la congratulazione, si manda pro interim il colonello  
 » Malczewsky, a cui si prega di esser prestata fede in tutto ciò,  
 » che sarà per esporre per parte del generale soprascritto e  
 » di communicar a lui tutto ciò, che la Porta trovasse ne-  
 » cessario di suggerire per il vantage della reipublica,  
 » verso la quale la Porta è pregata di conservare li suoi favo-  
 » revoli sentimenti, »

## II. — PAGE 295.

*Serenissimo et potentissimo principi sultano Osman Khan,  
imperatori, etc.*

Fredericus Dei gratia rex Borussiae, etc., etc., etc., salutem  
» et prosperos rerum successus.

» Serenissime et potentissime princeps, Domine et amice  
» noster carissime. Non sine maxima animi lætitia ad aures  
» nostras pervenit fama, Majestatem Vestram, post obitum  
» nuperrime consecutum pii defuncti serenissimi principis  
» fratris sui eminentissimum, fulgidæ Portæ solium ascen-  
» disse, cum inlimo subditorum suorum gaudio et ora-  
» tione. Meruit jam dudum Majestatis Vestrae supremum hocce  
» honoris fastigium ob præclaras suas, per totum orbem  
» celebratas virtutes et singulares animi dotes. Nos, nihil  
» prius, nihil antiquius duximus, quam et Majestati Vestrae,  
» cujus amicitiam semper magni habuimus, et felicissimum  
» hunc, et exoptatum eventum sincere, et ex toto corde  
» non verbis tantum, sed et ipso facto congratulemur.

» Proinde et majestas vestra quam certissime sibi per-  
» suasum habeat, nos omni tempore curam nostram eo  
» præcipue impensuros esse, fore ut illud quod inter nos  
» feliciter intercedit, amicitia vinculum sartum tectumque  
» semper et illibatum, quin potius in dies diesque augea-  
» tur et firmetur. Testabitur hæc pluribus perlector præ-  
» sentium, consiliarius noster commerciorum intimus, nec-  
» non negotiis nostris peculiariter instructus Carolus Adol-  
» phus a Rexin. Quapropter Majestatem Vestram quam  
» enixe rogamus, ut præfatum consiliarum nostrum com-  
» merciorum intimum benevole accipere, et ipsi in om-  
» nibus, quæ in Nostro nomine propositurus est, benignas

» aures præbere dignetur. Quod superest omnigenam  
» incolumitatem et felicissimos rerum successus Majestati  
» Vestræ ex animo apprecamur.

» Dabantur in regia nostra Berolinensi die decimo oc-  
» tavo Januarii, anno post Christum Salvatorem Nostrum  
» natum 1756; regni nostri decimo quinto. Majestatis Ves-  
» træ bonus amicus,

FRIDERICUS Rex ».

FIN DES NOTES DU TOME QUINZIÈME.





---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME QUINZIÈME.

---

## LIVRE LXVIII.

Pages.

Villeneuve. — Bonneval. — Traité d'alliance offensive et défensive avec la Suède. — Traité de commerce avec la France et Naples. — Mort de Menghli-Ghiraï. — Fondation d'une bibliothèque par le Sultan. — Émeute à Constantinople. — Révocation du grand-vizir. — Difficultés survenues dans l'exécution de la paix conclue avec les deux cours impériales. — Le comte d'Ulefeld; l'ambassadeur turc à Vienne. — Exécution de l'interprète Ghika. — Convention avec l'Autriche et la Russie. — Ambassade persane. — Présens envoyés à Médine. — Aérolithes. — Romanzoff. — Ambassades en France et à Naples. — Voile de la pierre du sacrifice à Moria. — Robinson Crusœ turc. — Incendies. — Destitution du grand-vizir. — Fondation d'une cuisine publique par le Sultan. — Mariage. — Mort d'une sultane. — Nadirschah devant Bagdad. — Le grand-vizir est renversé. — Délimitation de la Bosnie. — Relations avec la France, la Suède, la Pologne et la Prusse. — Bonneval. — Nadirschah assiège en vain Mossoul. — La tête du maître des cérémonies est menacée. — Médine. — Nomination de Raghîb au gouvernement du Caire, de Kesrieli à celui d'Erzeroum; le serasker marche contre la Perse. — Mission de Kesrieli. — Levée du siège de Karas. — Ambassade indienne. — Circulaire relative à la médiation. — Penkler et Bonneval. — Bataille d'Eriwan. Mort d'Yegen Mohammed-Pascha. — Préparatifs de guerre et ambassades. — Destitution du moufti Pirizadé. — Mort du kislaraga. — Changemens dans le ministère. — Constructions.

— Chute du grand-vizir Esseïd Hassan. — Exécution d'un propagandiste chrétien. — Grand inquisiteur. — Prince persan. — Tentatives de la France. — Mort de Bonneval. — Renouvellement de la paix avec la Russie. — La paix conclue avec l'Autriche est prorogée indéfiniment.

1-135

## LIVRE LXIX.

La salle du manteau du Prophète. — Destitution du grand-vizir et son remplacement par Seïd-Abdoullah. — Mort de Nadirschah. — Retour en Perse de l'ambassadeur extraordinaire Kesrieli. — Massacre des Mamlouks. — Nomination de plusieurs gouverneurs. — M. de Desalleurs. — Khatti Moustafa internonçe à Vienne. — Mariages, constructions et chronogrammes remarquables. — Insurrection à Constantinople et à Bagdad. — Ambassades de Perse et de Naples. — Mort du khan de Crimée. — Nominations et changemens de plusieurs vizirs. — Le moufti Esaad. — Mort de Neili et de l'imam des couteliers. — Phénomènes. — Mort de Kesrieli, de Pirizadé et du reis-efendj Moustafa. — Réformation de l'islamisme accomplie parmi les Bédouins par Abdoul-Wehab. — Doctrine de ce sectaire. — Nouvelles désastreuses d'Arabie. Découverte d'un trésor de monnaies koufes. — Troubles en Arabie. — Le présent de la Mecque. — Le prince de Valachie, le moufti et le grand-vizir sont révoqués. — Construction du palais de l'aga des janissaires et d'un kœschk dans le serai. Arrivée d'un ambassadeur indien. — Evénemens de Perse. — Opinion de la Porte sur la paix d'Aix-la-Chapelle. — Efforts des ministres européens à Constantinople. — Construction de casernes, de maisons de plaisance et de forteresses. — Troubles dans l'intérieur. — Evénemens maritimes. — Destitution du grand-vizir et exécution du kislaraga. — Tremblement de terre. — Ouragan. — Soulèvement des Grecs. — Changemens des interprètes de la Porte et des hospodars. — Efforts des ambassadeurs français et suédois et d'un envoyé danois. — Venise et Raguse. — Correspondance avec la Pologne. — Différends survenus dans la Nouvelle-Servie et dans la Kabarta. — Evénemens de Géorgie et d'Irak. — Constructions et visites du Sultan. — Inauguration de la bibliothèque de Galata-

Seraï. — Tremblement de terre. — Mort du scheïkh Yousouf et du sultan Mahmoud 1 <sup>er</sup> .	Pages. 155-271
--	-------------------

## LIVRE LXX.

**Avènement du sultan Osman III. — Révocation du moufti et du grand-vizir. — Élévation au grand-vizirat d'Ali Hekkimzadé et son remplacement par Naïli Abdoullah-Pascha. — Grossièreté du reïs-efendi. — Incendie à Constantinople. — Exécution du grand-vizir Nischandji Ali-Pascha. — Troubles en Égypte et en Arménie. — Le dey d'Alger est assassiné. — Ambassades d'Autriche, de Russie, de Pologne et d'Angleterre ; arrivée d'un négociateur prussien. — La mosquée Nouri-Osmani. — Apparition d'un météore. — Grossièreté de Welieddin. — Changement successif de deux grands-vizirs. Mort d'hommes illustres et du sultan Osman.**







00032595

Digitized with financial assistance from the  
Government of Maharashtra  
on 02 January, 2016

